



**ID LOGISTICS GROUP**  
**Société anonyme au capital de 2 052 930 €**  
**Siège social : 410, route du Moulin de Losque - 84300 Cavaillon**  
**RCS AVIGNON 439 418 922**

## Document de base



En application de son règlement général, notamment de l'article 212-23, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de base le 24 janvier 2012 sous le numéro I 12-003. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L621-8-1-I du code monétaire et financier, a été effectué après que l'AMF a vérifié « *si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes* ». Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

*Ce document est disponible sans frais au siège social de la société ID Logistics Group 410, route du Moulin de Losque 84300 Cavaillon, ainsi qu'en version électronique sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sur celui de la Société ([www.id-logistics.com](http://www.id-logistics.com)).*

## Table des matières

<b>1</b>	<b>PERSONNES RESPONSABLES</b>	<b>7</b>
1.1	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE BASE	7
1.2	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE	7
1.3	RESPONSABLES DE L'INFORMATION FINANCIERE	7
1.4	CALENDRIER INDICATIF DE L'INFORMATION FINANCIERE	7
<b>2</b>	<b>CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES</b>	<b>8</b>
2.1	COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES	8
2.2	COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS	8
2.3	HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	9
<b>3</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES</b>	<b>10</b>
3.1	PRESENTATION GENERALE DU GROUPE ET INDICATEURS CLEFS	10
3.2	INFORMATIONS FINANCIERES ANNUELLES SELECTIONNEES	11
3.3	INFORMATIONS FINANCIERES SEMESTRIELLES SELECTIONNEES	12
<b>4</b>	<b>FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>14</b>
4.1	RISQUES RELATIFS A L'ACTIVITE ET AU MARCHE DU GROUPE	14
4.1.1	Risques liés à la conjoncture économique	14
4.1.2	Risques liés à la concurrence	14
4.1.3	Risques inhérents à l'activité	14
4.1.4	Risques liés au développement à l'international	15
4.1.5	Risques liés à l'externalisation	16
4.1.6	Risques liés aux systèmes d'information	16
4.1.7	Risques liés à l'immobilier	17
4.1.8	Risques liés à la relative concentration des clients	17
4.1.9	Risques liés à la gestion de la croissance	17
4.2	RISQUES REGLEMENTAIRES ET JURIDIQUES	18
4.2.1	Risques liés à la réglementation et à son évolution	18
4.2.2	Risques environnementaux	18
4.2.3	Risques liés aux contentieux auxquels le Groupe est partie	19
4.2.4	Risques liés à la propriété intellectuelle	19
4.3	RISQUES FINANCIERS	19
4.3.1	Risque de change	19
4.3.2	Risque de crédit	19
4.3.3	Risque de taux d'intérêt	20
4.3.4	Risques relatifs à la gestion de la trésorerie	20
4.3.5	Risque de liquidité	20
4.3.6	Risques liés aux tests de dépréciation des écarts d'acquisition	21
4.4	RISQUES LIES AUX RESSOURCES HUMAINES	21
4.4.1	Gestion des ressources humaines	21
4.4.2	Gestion des relations sociales	22
4.5	RISQUES LIES A L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE	22
4.6	RISQUE DE DILUTION	22
4.7	POLICES D'ASSURANCES DU GROUPE	23
<b>5</b>	<b>INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE</b>	<b>25</b>
5.1	HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE	25
5.1.1	Dénomination sociale de la Société	25
5.1.2	Lieu et numéro d'enregistrement de la Société	25
5.1.3	Date de constitution et durée	25
5.1.4	Siège social de la Société, forme juridique, législation régissant ses activités	25
5.1.5	Évènements marquants dans le développement de la société	25
5.2	INVESTISSEMENTS	26
5.2.1	Principaux investissements réalisés au cours des trois derniers exercices	26
5.2.2	Principaux investissements en cours de réalisation	27
5.2.3	Principaux investissements envisagés	27

<b>6</b>	<b>APERCU DES ACTIVITES</b>	<b>28</b>
6.1	PRESENTATION GENERALE D'ID LOGISTICS	28
6.1.1	Fiche d'identité d'ID Logistics	28
6.1.2	ID Logistics : un <i>pure player</i> de la logistique contractuelle en forte croissance	28
6.2	LE MARCHE ET SON EVOLUTION	29
6.2.1	Définition de la logistique contractuelle	29
6.2.2	Un métier en mutation	29
6.2.3	De nouvelles attentes clients	31
6.2.4	Le marché français de la logistique contractuelle	31
6.2.5	Les principaux acteurs de la logistique contractuelle en France	35
6.2.6	Principales tendances du marché de la logistique dans les pays étrangers où le Groupe est présent	37
6.3	POSITIONNEMENT D'ID LOGISTICS	39
6.3.1	Présentation détaillée des services d'ID Logistics	40
6.3.2	Typologie de marchés	42
6.3.3	Suivi des grands comptes à l'échelle mondiale	47
6.3.4	Des relations établies avec les clients sur une base contractuelle, transparente et durable	48
6.4	ATOUTS CONCURRENTIELS	51
6.4.1	ID Logistics : une organisation orientée client	51
6.4.2	ID Logistics : une capacité d'offrir une qualité opérationnelle homogène et de premier plan partout dans le monde	52
6.4.3	ID Logistics : une culture tournée vers l'innovation	54
6.4.4	ID Logistics : une maîtrise des systèmes d'information structurant	57
6.4.5	ID Logistics : des équipes stables et expérimentées partageant des valeurs communes	59
6.5	STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT D'ID LOGISTICS	61
6.6	CONTEXTE REGLEMENTAIRE	63
6.7	DEVELOPPEMENT ET CROISSANCE DURABLES	64
6.7.1	Introduction : éléments clés mis en œuvre par ID Logistics	64
6.7.2	Création d'un outil de suivi de partage des meilleures pratiques « développement durable »	65
6.7.3	Solutions de réduction de l'empreinte carbone pour le transport	68
6.7.4	Engagement dans la politique de développement et de croissance durable des clients du Groupe	69
6.7.5	Engagement social et sociétal	71
<b>7</b>	<b>ORGANIGRAMME</b>	<b>73</b>
7.1	ORGANIGRAMME JURIDIQUE	73
7.2	PRESENTATION DES PRINCIPALES SOCIETES DU GROUPE	74
7.2.1	Principales sociétés en France	74
7.2.2	Principales sociétés à l'international	77
7.3	PRINCIPAUX FLUX INTRA-GROUPE	80
<b>8</b>	<b>PROPRIETES IMMOBILIERES ET EQUIPEMENTS</b>	<b>82</b>
8.1	IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES, EXISTANTES OU PLANIFIEES ET LOCATIONS	82
8.2	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET EQUIPEMENTS	82
8.3	QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES	83
<b>9</b>	<b>EXAMEN DU RESULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIERE</b>	<b>84</b>
9.1	PRESENTATION GENERALE	84
9.1.1	Principaux facteurs ayant une incidence significative sur l'activité et le résultat	84
9.1.2	Éléments du compte de résultat	85
9.2	COMPARAISON DES SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN 2011 ET 30 JUIN 2010	87
9.3	COMPARAISON DES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2010 ET 31 DECEMBRE 2009	88
9.4	COMPARAISON DES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2009 ET 31 DECEMBRE 2008	91

<b>10</b>	<b>TRESORERIE ET CAPITAUX</b>	<b>93</b>
10.1	INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX, LIQUIDITES ET SOURCES DE FINANCEMENT DU GROUPE	93
10.1.1	Financement par le capital	93
10.1.2	Liquidités	94
10.1.3	Financement par l'emprunt	94
10.1.4	Informations sur les conditions d'emprunt et structure de financement	95
10.1.5	Restriction à l'utilisation des capitaux	96
10.1.6	Engagements hors bilan	96
10.2	FLUX DE TRESORERIE	97
10.2.1	Comparaison des semestres clos les 30 juin 2011 et 30 juin 2010	97
10.2.2	Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2010 et 31 décembre 2009	98
10.2.3	Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008	100
10.3	SOURCES DE FINANCEMENT NÉCESSAIRES A L'AVENIR	101
<b>11</b>	<b>RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET NOMS DE DOMAINE</b>	<b>102</b>
11.1	MARQUES	102
11.2	NOMS DE DOMAINES	102
11.3	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	102
<b>12</b>	<b>TENDANCES</b>	<b>103</b>
12.1	PRINCIPALES TENDANCES DEPUIS LA FIN DU DERNIER EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 ET DU SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2011	103
12.2	TENDANCE CONNUE, INCERTITUDE, DEMANDE D'ENGAGEMENT OU EVENEMENT RAISONNABLEMENT SUSCEPTIBLE D'INFLUER SUR LES PERSPECTIVES DE LA SOCIETE	103
<b>13</b>	<b>PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE</b>	<b>104</b>
<b>14</b>	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE</b>	<b>105</b>
14.1	POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	105
14.1.1	Composition du Conseil d'administration	105
14.1.2	Informations et renseignements sur les administrateurs	106
14.2	CONFLITS D'INTERET AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE LA DIRECTION GENERALE	110
<b>15</b>	<b>REMUNERATIONS ET AVANTAGES</b>	<b>111</b>
15.1	REMUNERATIONS DES ADMINISTRATEURS	111
15.2	SOMMES PROVISIONNEES PAR LA SOCIETE AUX FINS DE VERSEMENT DE PENSIONS, RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES AU PROFIT DES ADMINISTRATEURS DIRIGEANTS	114
15.3	TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL ATTRIBUES AUX ADMINISTRATEURS	114
<b>16</b>	<b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	<b>115</b>
16.1	DIRECTION DE LA SOCIETE	115
16.2	INFORMATIONS SUR LES CONTRATS LIANT LES DIRIGEANTS ET LA SOCIETE	115
16.3	COMITES SPECIALISES – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	116
16.4	DECLARATION RELATIVE AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	117
16.5	RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE CONTROLE INTERNE	118
<b>17</b>	<b>SALARIES</b>	<b>119</b>
17.1	RESSOURCES HUMAINES	119
17.1.1	Organigramme opérationnel	119
17.1.2	Nombre et répartition des effectifs	120
17.2	PARTICIPATIONS ET STOCK-OPTIONS DES ADMINISTRATEURS	120
17.3	PARTICIPATION DES SALARIES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE	121
17.4	CONTRATS D'INTERESSEMENT ET DE PARTICIPATION	121
<b>18</b>	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>	<b>122</b>
18.1	REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE	122
18.2	ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS NON REPRESENTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	122
18.3	DROITS DE VOTE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	122
18.4	CONTROLE DE LA SOCIETE	122
18.5	ACCORD POUVANT ENTRAENER UN CHANGEMENT DE CONTROLE	123

18.6	ETAT DES NANTISSEMENTS .....	123
<b>19</b>	<b>OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....</b>	<b>124</b>
19.1	OPERATIONS INTRA-GROUPE.....	124
19.2	OPERATIONS AVEC LES APPARENTES.....	124
19.3	RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ETABLIS AU TITRE DES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2008, 2009 ET 2010.....	124
19.3.1	Rapport spécial relatif aux conventions réglementées - Exercice 2010 .....	124
19.3.2	Rapport spécial relatif aux conventions réglementées - Exercice 2009 .....	125
19.3.3	Rapport spécial relatif aux conventions réglementées - Exercice 2008 .....	125
<b>20</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR.....</b>	<b>126</b>
20.1	INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES ANNUELLES.....	126
20.1.1	Comptes consolidés du Groupe au titre des exercices 2010 et 2009.....	126
20.1.2	Comptes consolidés du Groupe au titre des exercices 2009 et 2008.....	166
20.2	VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES ANNUELLES .....	216
20.2.1	Rapport des commissaires aux comptes relatif aux comptes consolidés du Groupe au titre des exercices 2010 et 2009.....	216
20.2.2	Rapport des commissaires aux comptes relatif aux comptes consolidés du Groupe au titre des exercices 2009 et 2008.....	218
20.3	INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES SEMESTRIELLES.....	219
20.4	VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES SEMESTRIELLES.....	233
20.5	DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES.....	234
20.6	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES.....	234
20.6.1	Dividendes versés au cours des trois derniers exercices.....	234
20.6.2	Politique de distribution de dividendes .....	234
20.7	PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE.....	234
20.8	CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE.....	234
<b>21</b>	<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES .....</b>	<b>235</b>
21.1	CAPITAL SOCIAL .....	235
21.1.1	Montant du capital social.....	235
21.1.2	Titres non représentatifs du capital.....	235
21.1.3	Acquisition par la Société de ses propres actions.....	235
21.1.4	Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital .....	236
21.1.5	Capital autorisé.....	237
21.1.6	Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option .....	239
21.1.7	Historique du capital social.....	239
21.2	ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS.....	241
21.2.1	Objet social ( <i>Article 4 des statuts</i> ).....	241
21.2.2	Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration et de direction.....	242
21.2.3	Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions de la Société.....	246
21.2.4	Modalités de modification des droits des actionnaires .....	247
21.2.5	Assemblées générales d'actionnaires.....	247
21.2.6	Dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle .....	250
21.2.7	Franchissements de seuils statutaires ( <i>Article 9 des statuts</i> ).....	250
21.2.8	Stipulations particulières régissant les modifications du capital.....	251
<b>22</b>	<b>CONTRATS IMPORTANTS .....</b>	<b>252</b>
<b>23</b>	<b>INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTERETS .....</b>	<b>253</b>
<b>24</b>	<b>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....</b>	<b>254</b>
<b>25</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....</b>	<b>255</b>

## ANNEXE 1 GLOSSAIRE

## REMARQUES GENERALES

### Définitions

Dans le présent document de base, et sauf indication contraire :

- « IDL GROUP » désigne la société ID Logistics Group ;
- « Société » désigne la société ID Logistics Group ;
- « Groupe », « Groupe ID Logistics » et « ID Logistics » désignent le groupe de sociétés constitué par la société ID Logistics Group et ses filiales ;
- « Document de Base » désigne le présent document de base enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- « Date du Document de Base » désigne la date d'enregistrement du Document de Base.

### Informations sur le marché

Le Document de Base contient des informations relatives aux marchés et aux parts de marché de la Société et de ses concurrents, ainsi qu'à son positionnement concurrentiel, en particulier au chapitre 6 « Aperçu des activités ». Ces informations proviennent notamment d'études réalisées par des sources extérieures. Toutefois, les informations publiquement disponibles, que la Société considère comme fiables, n'ont pas été vérifiées par un expert indépendant et la Société ne peut pas garantir qu'un tiers utilisant des méthodes différentes pour réunir, analyser ou calculer des données sur les marchés obtiendrait les mêmes résultats. La Société, les actionnaires directs ou indirects de la Société et les prestataires de services d'investissement ne prennent aucun engagement ni ne donnent aucune garantie quant à l'exactitude de ces informations.

### Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits au chapitre 4 « Facteurs de risques » du Document de Base avant de prendre leur décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation, les résultats financiers de la Société ou ses objectifs. Par ailleurs, d'autres risques, non encore identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société à la Date du Document de Base, pourraient avoir le même effet négatif et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

### Informations prospectives

Le Document de Base contient des déclarations prospectives et des informations sur les objectifs du Groupe, notamment aux chapitres 6 « Aperçu des Activités » et 12 « Tendances », qui sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « estimer », « considérer », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entend », « devrait », « souhaite », « pourrait », dans leur forme affirmative ou dans leur forme négative, ou toute autre terminologie similaire. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la Société. Les déclarations prospectives et les objectifs figurant dans le Document de Base peuvent être affectés par des risques connus et inconnus, des incertitudes liées notamment à l'environnement réglementaire, économique, financier et concurrentiel, et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs, les performances et les réalisations de la Société soient significativement différents des objectifs formulés ou suggérés. Ces facteurs peuvent notamment inclure les facteurs exposés au chapitre 4 « Facteurs de risques » du Document de Base.

## **1 PERSONNES RESPONSABLES**

### **1.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE BASE**

Monsieur Eric Hémar, Président Directeur Général d'ID Logistics Group.

### **1.2 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE**

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de base sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le Document de Base ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de Base.

Eric Hémar  
Président Directeur Général

### **1.3 RESPONSABLES DE L'INFORMATION FINANCIERE**

Monsieur Christophe Satin  
Directeur Général Délégué  
Adresse : 410, route du Moulin de Losque - BP 70132 - 84304 Cavaillon Cedex  
Téléphone : 04 32 52 96 00  
Adresse électronique : csatin@id-logistics.com

Monsieur Yann Perot  
Directeur Administratif et Financier  
Adresse : 410, route du Moulin de Losque - BP 70132 - 84304 Cavaillon Cedex  
Téléphone : 04 32 52 96 00  
Adresse électronique : yperot@id-logistics.com

### **1.4 CALENDRIER INDICATIF DE L'INFORMATION FINANCIERE**

Les informations financières communiquées au public par le Groupe seront disponibles sur le site Internet de la Société ([www.id-logistics.com](http://www.id-logistics.com)).

## **2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES**

### **2.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES**

- Deloitte et Associés  
185, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine  
Représenté par Monsieur Albert Aidan

Deloitte et Associés a été nommé commissaire aux comptes titulaire lors de l'assemblée générale des actionnaires du 21 juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux prenant fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Deloitte et Associés est inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

- Monsieur Philippe JOUBERT  
147, avenue de Suffren - 75015 Paris

Monsieur Philippe Joubert a été nommé commissaire aux comptes titulaire dans les premiers statuts de la Société en date du 12 septembre 2001 et son mandat a été renouvelé lors de l'assemblée générale des actionnaires du 30 juin 2008, pour une durée de six exercices sociaux prenant fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Monsieur Philippe Joubert est inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

### **2.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS**

- BEAS  
7-9, villa Houssay - 92200 Neuilly-sur-Seine

BEAS a été nommé commissaire aux comptes suppléant lors de l'assemblée générale des actionnaires du 21 juin 2010, pour une durée de six exercices sociaux prenant fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

BEAS est inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

- Comptabilité Finance Gestion Audit – CFG Audit  
10, rue Ernest Psichari - 75007 Paris

CFG Audit a été nommé commissaire aux comptes suppléant dans les premiers statuts de la Société en date du 12 septembre 2001 et son mandat a été renouvelé lors de l'assemblée générale des actionnaires du 30 juin 2008, pour une durée de six exercices sociaux prenant fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

CFG Audit est inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

Deloitte et Associés a été nommé commissaire aux comptes de la Société le 21 juin 2010 pour la première fois. Il est commissaire aux comptes des principales filiales du Groupe en France et à l'international depuis leur création. Durant la période couverte par les informations financières historiques, il n'y a pas eu de démission ni de mise à l'écart du ou d'un contrôleur légal.

### 2.3 HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Deloitte				CFG Audit			
	2010		2009		2010		2009	
	K€	%	K€	%	K€	%	K€	%
<b>Audit</b>								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Maison mère	38,9	14%	-	0%	25,0	26%	2,0	2%
Filiales	180,5	66%	175,2	72%	70,0	74%	78,0	97%
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Maison mère	52,4	19%	52,4	23%				
Filiales								
Sous-total	271,8	100%	227,6	100%	95,0	100%	80,0	100%
<b>Autres prestations rendues aux filiales intégrées globalement</b>								
- Juridique, fiscal, social								
- Autres								
Sous-total	-	0%	-	0%	-	0%		0%
Total	271,8	100%	227,6	100%	95,0	100%	80,0	100%

### 3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

#### 3.1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE ET INDICATEURS CLEFS

Créée en 2001, ID Logistics est un acteur majeur de la logistique contractuelle et services associés en France et à l'international (Espagne, Pologne, Russie, Chine, Taiwan, Indonésie, Maroc, Océan Indien, Brésil, Argentine).

ID Logistics, de par son positionnement de *pure player*, propose à ses clients des solutions logistiques globales couvrant l'ensemble de la *supply chain*. Dans ce cadre, le Groupe offre les services suivants :

- **Entreposage et services à valeur ajoutée** : entreposage, gestion de stocks, préparation de commandes, *kitting*, *co-packing*, emballage, approvisionnement, optimisation des flux logistique, *cross docking*, etc.
- **Transport et organisation de flux** : organisation transport, gestion administrative des ordres de transport, prestation d'optimisation des schémas transport, flotte de véhicules dédiée, transport combiné, cellule de pilotage dédiée, etc.
- **Supply chain** : implémentation de logiciel intégré type ERP ou de logiciel de gestion d'entrepôt (WMS – *Warehouse Management System*) pour le compte de clients, pilotage de flux amont et aval entrepôt, plan de back up, gestion projet, etc.
- **Livraison projet clé en main** : définition barycentrique de la localisation optimale du site du client, conception des plans d'entrepôt en fonction des besoins spécifiques du client, relations avec les collectivités locales et obtention des autorisations réglementaires, etc.
- **E-commerce** : mise en place d'outils spécifiques et de solutions immobilières adaptées, etc.

Depuis sa création, le Groupe s'est construit autour d'un portefeuille de clients constitués principalement de grands distributeurs français et de grands industriels européens.

Ces clients interviennent sur les secteurs suivants : Alimentaire sec (grande distribution généraliste) ; Marchandises générales ou « bazar » (distribution généraliste ou spécialisée) ; Bricolage/décoration ; Alimentaire frais (clients industriels et distributeurs en température dirigée en froid positif) ; Industriel FMCG (*Fast Moving Consumer Goods*) (fournisseurs de la grande distribution, généraliste ou spécialisée) ; Electro High tech (distribution de produits hi-fi et de haute technologie) ; Industrie (industrie automobile, de la peinture, de la chimie ou de la fabrication de verre de table) ; Textile (distribution spécialisée de vêtements et accessoires) ; Parfumerie (enseignes spécialisées ou distribution généraliste) ; E-commerce (sites *cross canal*, c'est-à-dire développés par des clients distributeurs en complément d'une offre traditionnelle en magasin).

En 2010, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 386,2 M€, un résultat opérationnel de 12,5 M€ et un résultat net de 5,0 M€.

Fort d'environ 7 000 collaborateurs, le Groupe dispose de 91 sites représentant près de 2 millions de m<sup>2</sup> d'entrepôts pour la gestion de 130 contrats et réalise quotidiennement l'approvisionnement de plus de 7 800 points de vente.

### 3.2 INFORMATIONS FINANCIERES ANNUELLES SELECTIONNEES

Les informations financières présentées ci-dessous sont issues des états financiers consolidés des exercices clos les 31 décembre 2008, 2009 et 2010, préparés conformément aux normes IFRS en vigueur, figurant au chapitre 20 du Document de Base.

Ces principales données comptables et opérationnelles doivent être lues au regard des informations contenues dans les chapitres 9 « Examen du résultat et de la situation financière », 10 « Trésorerie et capitaux » et 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur ».

Les chiffres indiqués en millions d'euros dans les tableaux figurant dans ce chapitre ont été arrondis par rapport à ceux présentés au chapitre 20.

- Eléments du compte de résultat sur 12 mois au 31 décembre

<i>en millions d'euros</i>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Chiffre d'affaires	386,2	309,8	299,8
EBITDA *	25,3	19,8	15,8
<i>Marge d'EBITDA (% chiffre d'affaires)</i>	<i>6,6%</i>	<i>6,4%</i>	<i>5,3%</i>
Résultat opérationnel	12,5	9,2	6,2
<i>Marge opérationnelle (% chiffre d'affaires)</i>	<i>3,2%</i>	<i>3,0%</i>	<i>2,1%</i>
Résultat net de l'ensemble consolidé	5,0	4,3	2,5
<i>Marge nette (% chiffre d'affaires)</i>	<i>1,3%</i>	<i>1,4%</i>	<i>0,8%</i>

\* L'EBITDA correspond au résultat opérationnel avant dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles.

- Répartition du chiffre d'affaires sur 12 mois au 31 décembre

<i>en millions d'euros</i>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
France	253,4	213,7	217,9
International	132,8	96,1	81,9
Total	386,2	309,8	299,8

- Répartition du résultat opérationnel sur 12 mois au 31 décembre

<i>en millions d'euros</i>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
France	9,1	9,0	4,9
<i>Marge opérationnelle (% chiffre d'affaires)</i>	<i>3,6%</i>	<i>4,2%</i>	<i>2,2%</i>
International	3,4	0,2	1,3
<i>Marge opérationnelle (% chiffre d'affaires)</i>	<i>2,5%</i>	<i>0,2%</i>	<i>1,6%</i>
Total	12,5	9,2	6,2
<i>Marge opérationnelle (% chiffre d'affaires)</i>	<i>3,2%</i>	<i>3,0%</i>	<i>2,1%</i>

- Eléments du tableau des flux de trésorerie sur 12 mois au 31 décembre

<i>en millions d'euros</i>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Flux net de trésorerie			
- généré par l'activité	31,8	16,6	27,7
- lié aux opérations d'investissements	(44,0)	(12,9)	(8,7)
- lié aux opérations de financement	15,1	0,3	(16,8)
Autres variations	0,2	0,1	0,1
Variation de la trésorerie courante nette	3,1	4,1	2,3

- Eléments du bilan au 31 décembre

<i>en millions d'euros</i>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Actifs non courants	131,4	96,1	68,6
Besoin en fonds de roulement	(48,1)	(36,4)	(27,8)
Dettes financières nettes <sup>(1)</sup>	42,3	24,1	24,6
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	41,0	35,6	16,2

<sup>(1)</sup> la dette financière nette correspond à la dette financière brute augmentée des découverts bancaires et diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

### 3.3 INFORMATIONS FINANCIERES SEMESTRIELLES SELECTIONNEES

Les informations financières présentées ci-dessous sont issues des états financiers consolidés des périodes se terminant les 30 juin 2010 et 2011, préparés conformément aux normes IFRS en vigueur, figurant au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur » du Document de Base.

Ces principales données comptables et opérationnelles doivent être lues avec les informations contenues dans les chapitres 9 « Examen du résultat et de la situation financière », 10 « Trésorerie et capitaux » et 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur ».

Les chiffres indiqués en millions d'euros dans les tableaux figurant dans ce chapitre ont été arrondis par rapport à ceux présentés au chapitre 20.

- Eléments du compte de résultat sur 6 mois au 30 juin

<i>en millions d'euros</i>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Chiffre d'affaires	211,8	182,4
EBITDA *	10,3	9,2
Marge d'EBITDA (% chiffre d'affaires)	4,9%	5,0%
Résultat opérationnel	3,8	3,1
Marge opérationnelle (% chiffre d'affaires)	1,8%	1,7%
Résultat net de l'ensemble consolidé	1,1	(0,2)
Marge nette (% chiffre d'affaires)	0,5%	0,1%

\* L'EBITDA correspond au résultat opérationnel avant dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles.

- Répartition du chiffre d'affaires sur 6 mois au 30 juin

<i>en millions d'euros</i>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
France	138,1	120,1
International	73,8	62,3
Total	211,8	182,4

- Répartition du résultat opérationnel sur 6 mois au 30 juin

<i>en millions d'euros</i>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
France	3,2	2,7
<i>Marge opérationnelle (% chiffre d'affaires)</i>	<i>2,3%</i>	<i>2,3%</i>
International	0,6	0,4
<i>Marge opérationnelle (% chiffre d'affaires)</i>	<i>0,9%</i>	<i>0,6%</i>
Total	3,8	3,1
<i>Marge opérationnelle (% chiffre d'affaires)</i>	<i>1,8%</i>	<i>1,7%</i>

- Eléments du tableau des flux de trésorerie sur 6 mois au 30 juin

<i>en millions d'euros</i>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Flux net de trésorerie		
- généré par l'activité	10,7	8,2
- lié aux opérations d'investissements	(4,4)	(39,7)
- lié aux opérations de financement	(4,4)	28,0
Autres variations	(0,1)	0,2
Variation de la trésorerie courante nette	1,8	(3,2)

- Eléments du bilan

<i>en millions d'euros</i>	<b>30/06/2011</b>	<b>30/06/2010</b>
Actif immobilisé	128,8	131,4
Besoin en fonds de roulement	(49,9)	(48,1)
Dette financière nette <sup>(1)</sup>	37,1	42,3
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	41,8	41,0

<sup>(1)</sup> la dette financière nette correspond à la dette financière brute augmentée des découverts bancaires et diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

## **4 FACTEURS DE RISQUES**

Les investisseurs sont invités à prendre en considération l'ensemble des informations figurant dans le Document de Base, y compris les facteurs de risques décrits dans le présent chapitre avant de décider de souscrire ou d'acquérir des actions de la Société. La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs. Elle considère qu'à la Date du Document de Base, il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés dans le présent chapitre.

L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques et incertitudes décrits ci-dessous n'est pas exhaustive. D'autres risques ou incertitudes inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la Date du Document de Base, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives, peuvent exister ou devenir des facteurs importants susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.

Dans chaque section ci-dessous, les facteurs de risques sont présentés par ordre d'importance décroissante selon l'appréciation de la Société à la Date du Document de Base. La survenance de faits nouveaux, soit internes au Groupe, soit externes, est donc susceptible de modifier cet ordre d'importance dans le futur.

### **4.1 RISQUES RELATIFS A L'ACTIVITE ET AU MARCHE DU GROUPE**

#### **4.1.1 Risques liés à la conjoncture économique**

Le Groupe est un acteur majeur de la logistique contractuelle en France et à l'international. Quel que soit le pays concerné, l'évolution du marché local de la logistique contractuelle est notamment corrélée à l'évolution de la conjoncture économique locale.

Bien que le Groupe bénéficie d'un positionnement géographique large et diversifié, un ralentissement de l'activité économique ou une baisse de la consommation sur un ou plusieurs de ses marchés, et notamment la France qui représentait 65% de son chiffre d'affaires en 2010, serait donc susceptible d'avoir des effets défavorables sur son activité et ses résultats.

#### **4.1.2 Risques liés à la concurrence**

L'activité de logistique contractuelle, en ce compris les prestations associées, est une activité fortement concurrentielle, tant en France que dans chacun des pays où le Groupe est implanté. Le Groupe est ainsi régulièrement en concurrence avec de nombreux autres acteurs de tailles diverses, groupes internationaux ou acteurs locaux.

De plus, depuis sa création, le Groupe a connu une forte croissance grâce à une offre qui se démarque de celle de ses concurrents par sa capacité de compréhension et d'adaptation aux besoins de ses clients, sa qualité technique, son innovation technologique et son prix. Si cette capacité à se démarquer de ses concurrents devait être altérée ou remise en cause, le chiffre d'affaires du Groupe ainsi que ses résultats pourraient en être affectés.

#### **4.1.3 Risques inhérents à l'activité**

Les opérations logistiques sont des opérations de manutention qui même si elles sont accompagnées de façon importante par de la mécanisation et des outils technologiques restent malgré tout fortement manuelles. Il existe donc un risque d'accident physique pour le personnel. Comme indiqué à la sous-

section 6.7.5 « Engagement social et sociétal », le Groupe mène des opérations de prévention et de suivi des accidents du travail visant à réduire leurs taux de fréquence et de gravité. Les nouveaux employés reçoivent une formation spécifique sur la sécurité et les gestes et postures de manutention de marchandises, ainsi qu'un livret sécurité rappelant l'ensemble des règles en vigueur dans le Groupe. Par ailleurs, le Groupe a aussi effectué des innovations technologiques (*Pick and Go*, sécurisation de quais, etc.) qui visent à réduire le nombre et la fréquence des accidents. L'ensemble de ces éléments a permis de diminuer le nombre d'accident du travail au cours des dernières années.

	2009	2010
AT – Taux de fréquence <sup>(1)</sup>	70,80	66,95
AT – Taux de gravité <sup>(2)</sup>	1,97	1,21

*(1) nombre d'accidents dans l'année par million d'heures de travail*

*(2) nombre de journées d'incapacité temporaire pour 1000 heures de travail*

Le Groupe est également exposé au risque d'accidents de la route au travers des prestations de transport qu'il peut être amené à réaliser dans le cadre de son offre de logistique contractuelle. Le risque routier fait l'objet d'un plan spécifique d'accompagnement et de prévention qui définit les procédures de recrutement, de formation interne et externe, de sensibilisation et de suivi des conducteurs afin d'agir sur leur comportement pour prévenir les risques. Un système d'intéressement des conducteurs basé sur l'absence d'accident a été mis en place.

Il existe également un risque de destruction ou de perte de la marchandise ou du matériel, notamment pour cause d'incendie. Le Groupe équipe ses sites des moyens de prévention et de lutte contre l'incendie adaptés et, au minimum, tels que requis par les réglementations en vigueur. Par ailleurs, le Groupe a une organisation suffisamment réactive pour pouvoir reprendre en quelques jours sur un nouveau site, l'exploitation d'un site rendu inopérant. Enfin, les bâtiments, équipements et marchandises font l'objet d'assurances spécifiques (dommages, responsabilité civile, etc.) telles que décrites section 4.7 du présent chapitre.

Enfin, dans le cadre de ses services de transport intégrés à son activité de logistique contractuelle, le Groupe est confronté aux variations du prix du gasoil. Le Groupe considère que le risque que les variations du prix du gasoil aient un impact significatif sur ses résultats est limité du fait de mécanismes d'indexation généralement en vigueur dans les contrats conclus par le Groupe.

Malgré les moyens mis en place, la survenance de ces risques inhérents à l'activité du Groupe pourrait entraîner une hausse des primes d'assurances ou des charges sociales et affecter sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

#### **4.1.4 Risques liés au développement à l'international**

Le Groupe se développe à l'international en accompagnant, le plus souvent, ses clients existants dans leur propre développement international.

L'implantation dans un pays étranger se fait en général avec la mise en place d'une structure administrative locale et d'une équipe de management nécessaire à l'exploitation d'un premier site d'entrepôt. Cette structure et ce management ont ensuite vocation à développer commercialement la filiale.

Dans ces conditions, l'implantation dans un nouveau pays entraîne des coûts de structure qui peuvent ne pas être couverts par les activités opérationnelles. De même, les démarrages successifs de nouveaux clients peuvent générer des coûts qui pèsent défavorablement sur les résultats financiers de la filiale, jusqu'à l'atteinte d'une certaine taille. Enfin, pendant cette phase de montée en puissance, le

Groupe reste dépendant localement d'un nombre de contrats limités. La perte d'un contrat significatif pour le pays concerné pourrait remettre en cause la présence du Groupe dans ce pays.

Le Groupe exerce ses activités à l'international principalement dans des pays en forte croissance. Ils comportent aussi des risques auxquels le Groupe se trouve exposé, et en particulier : volatilité du produit intérieur brut, relative instabilité économique (au travers par exemple des fluctuations importantes de l'inflation, des taux d'intérêt ou des taux de change), changements rapides ou importants des réglementations locales (fiscalité, contrôle des changes, investisseurs étrangers, etc.), etc.

Enfin, sans pour autant exclure une telle situation dans des pays plus matures y compris la France, ces pays à forte croissance sont exposés à des comportements non éthiques. Même s'il est impossible de se prémunir complètement contre ce genre de pratique, le Groupe a mis en place des procédures de contrôle visant à les proscrire.

L'ensemble de ces facteurs pourrait affecter la situation financière, les résultats, le développement et les perspectives du Groupe.

#### **4.1.5 Risques liés à l'externalisation**

Le Groupe peut être amené à faire appel à des prestataires externes (agences de travail temporaire, loueurs de matériel, sous-traitants informatiques, etc.) dans le cadre de son activité de logistique contractuelle et de services associés. Afin de répondre à ses besoins, le Groupe vérifie régulièrement la qualité de ses sous-traitants et entretient une base de sous-traitants large et diversifiée. Il n'existe donc pas de dépendance, à la Date du Document de Base, vis-à-vis d'un quelconque prestataire extérieur qui pourrait présenter un risque pour le bon fonctionnement des activités du Groupe.

#### **4.1.6 Risques liés aux systèmes d'information**

Dans le cadre de son activité opérationnelle, le Groupe utilise un certain nombre d'équipements informatiques et de systèmes d'information, en particulier pour la gestion et la sécurisation des flux d'informations qui circulent quotidiennement. Ces outils sont utilisés pour l'organisation des opérations de prestations logistiques, la facturation des clients, la gestion du personnel opérationnel, le contrôle financier des opérations et la transmission aux clients des informations nécessaires à leur suivi de stock.

Le Groupe porte une attention particulière à la sauvegarde des données et à la mise en œuvre rapide de leur restauration en cas d'incident. En France, l'ensemble des circuits de secours et des sauvegardes est dupliqué et traité dans deux salles blanches distinctes exploitées par un prestataire de premier rang.

Afin d'optimiser les ressources et de limiter les risques, la gestion des systèmes d'informations de certaines zones hors de France métropolitaine (Espagne, Pologne, Océan Indien, Maroc) est centralisée et directement gérée par les équipes et avec les moyens basés en France.

Cependant, compte tenu du flux d'informations traité par le Groupe, en cas de défaillance de ces systèmes d'information ou si des bases de données devaient être détruites ou endommagées pour une raison quelconque, l'activité du Groupe pourrait s'en trouver perturbée. En conséquence, la situation financière et les résultats du Groupe pourraient être impactés défavorablement.

#### **4.1.7 Risques liés à l'immobilier**

La politique immobilière du Groupe consiste à être locataire de ses entrepôts, pour des durées et des conditions de sortie de bail identiques à celles des contrats signés avec les clients. Cette politique permet au Groupe de limiter son exposition au risque de surfaces vides.

En marge de cette politique immobilière de location, et dans des conditions de marché et d'engagement client spécifiques, le Groupe a notamment fait le choix d'être propriétaire au travers d'un crédit-bail d'un entrepôt de 75.000 m<sup>2</sup> situé à Brebières dans le nord de la France (voir chapitre 8 « Propriétés immobilières et équipements »). Le client locataire de cet entrepôt est un acteur de premier plan de la distribution spécialisée. Il est engagé contractuellement pour une durée ferme de près de 10 ans, couvrant la quasi-totalité de la durée du crédit-bail de 12 ans.

Cet entrepôt de classe A, localisé à proximité de pôles d'activités dynamiques, est de construction suffisamment généraliste pour en permettre la revente le cas échéant. Cependant, le Groupe reste exposé à la conjoncture économique globale et au risque de fluctuation des taux d'actualisation utilisés pour la valorisation de marché des entrepôts. Une évolution défavorable de ces paramètres pourrait avoir un impact négatif sur la valorisation de l'entrepôt de Brebières et, en conséquence, sur la situation financière et les résultats du Groupe.

Dans le cadre de son offre de services logistiques intégrés, le Groupe peut être amené à accompagner ses clients dans des analyses de barycentre, la recherche de terrain ou le suivi de la construction d'un entrepôt, y compris dans la phase administrative liée au permis de construire. Ce type de prestation comporte le risque que les coûts engagés en phase amont du projet ne puissent pas être différés, refacturés au client ou annulés en cas de retard ou d'annulation du projet, que les financements nécessaires ne soient pas obtenus à des conditions favorables ou que le coût de construction soit supérieur à l'évaluation initiale. Ces risques pourraient en conséquence avoir un effet défavorable sur la situation financière et les résultats du Groupe.

A la Date du Document de Base, la totalité des entrepôts gérés par le Groupe fait l'objet d'une refacturation aux clients (cf. section 6.3.4). Par ailleurs, il n'y a pas, à la Date du Document de Base, d'entrepôts loués non utilisés. Au regard de sa politique immobilière (alignement des durées et des conditions de sortie de bail à celles des contrats signés avec les clients), le Groupe n'anticipe pas à court terme de non synchronisation entre les durées des contrats et les durées des baux de location.

#### **4.1.8 Risques liés à la relative concentration des clients**

Grâce à sa politique de développement, le Groupe gère un portefeuille de clients diversifié par type de contrat, de secteur d'activité, de service et d'implantation géographique. En 2010, le chiffre d'affaires des trois premiers clients du Groupe a représenté 28% du chiffre d'affaires consolidé (réparti de façon équilibrée entre eux), aucun contrat avec ces clients n'atteignant 5% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Le Groupe considère que le risque que la perte de l'un d'entre eux puisse avoir des effets défavorables significatifs sur les résultats du Groupe est limité.

#### **4.1.9 Risques liés à la gestion de la croissance**

Depuis sa création, le Groupe a connu un développement rapide de ses activités, par croissance interne essentiellement. La poursuite de ce développement s'appuiera sur la croissance organique qui pourra être complétée par des opérations de croissance externe (voir chapitre 6.5 « Stratégie de développement d'ID Logistics »).

- Croissance organique  
La croissance organique du Groupe repose sur le développement du chiffre d'affaires des contrats existants (indexation de prix, hausse des volumes traités, démarrage de nouveaux services, etc.) et sur le gain de nouveaux contrats au travers d'appels d'offre. Même si le

Groupe a acquis une grande expérience dans le gain de nouveaux contrats notamment par démarrage ou reprise de sites, ce type de développement peut entraîner des coûts importants dans les phases de démarrage liés à la mise en œuvre d'un nouveau site ou, pour les sites existants, la reprise de personnel, de matériel et de système d'informations.

- Croissance externe

Dans le cadre de sa stratégie de développement, le Groupe envisage, en complément de sa croissance organique, de procéder à des opérations de croissance externe. Le Groupe ne peut cependant pas garantir qu'il sera à même d'identifier, d'acquérir et d'intégrer les meilleures cibles. D'autre part, ces opérations comportent, par nature, des risques liés notamment à l'évaluation des actifs et passifs acquis, à l'intégration du personnel, des activités et des technologies (y compris les systèmes d'information) et à l'évolution des relations avec les clients et les partenaires concernés.

L'incapacité du Groupe à gérer sa croissance organique ou externe ou des difficultés inattendues rencontrées pendant son expansion, pourraient affecter défavorablement son activité, ses résultats, sa situation financière, son développement et ses perspectives.

## **4.2 RISQUES REGLEMENTAIRES ET JURIDIQUES**

### **4.2.1 Risques liés à la réglementation et à son évolution**

L'activité de logistique contractuelle, en ce compris les services associés, est une activité fortement réglementée tant en France que dans les différents pays où le Groupe est présent.

Ces réglementations s'appliquent notamment au travers d'autorisations d'exploitation de sites d'entreposage, de licences de transport ou bien de réglementations spécifiques propres à l'environnement.

Le Groupe est soumis à des contrôles réguliers concernant le respect de ses obligations tant en France qu'à l'étranger. Historiquement, le Groupe n'a pas subi d'impact défavorable significatif sur sa situation financière ou ses résultats du fait d'un éventuel non-respect d'une réglementation. Cependant, compte tenu de la diversité de ses implantations géographiques et de la complexité de certaines réglementations, le Groupe ne peut garantir que les interprétations faites des différentes réglementations ne seront pas contestées, avec des conséquences négatives pouvant en résulter.

Au-delà du respect des réglementations actuelles, et même si la plupart des contrats clients prévoient des clauses de révision en cas de modification significative de réglementation, tout changement de réglementation (exploitation, environnement, fiscal, social, etc.) est susceptible d'avoir un impact sur les activités du Groupe, sa situation financière et ses résultats.

### **4.2.2 Risques environnementaux**

La nature des activités de la Société n'entraîne pas de risque significatif pour l'environnement. Toutefois, le Groupe s'assure du respect de normes en matière d'environnement afin de se prémunir des risques environnementaux et mène une politique active en matière de développement durable comme détaillé au chapitre 6.7 « Développement et croissance durables » du Document de Base.

A la Date du Document de Base, le Groupe exerce quelques activités de stockage ou de manutention de produits considérés comme dangereux au sens de la réglementation Seveso ou équivalent (type aérosols, batteries automobiles, peintures, etc.) et propose des services de transport routier associés. Ces activités ou services restent limités par rapport aux autres activités du Groupe qui considère donc ne pas être significativement exposé à des risques environnementaux.

### 4.2.3 Risques liés aux contentieux auxquels le Groupe est partie

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe est exposé à des risques juridiques liés à sa situation d'employeur, de contribuable, de fournisseur de prestations ainsi que d'acheteur de biens et de services.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance, qui est en suspend ou dont il est menacé, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

### 4.2.4 Risques liés à la propriété intellectuelle

Le Groupe estime être propriétaire ou disposer valablement des droits d'utilisation de tous les droits de propriété intellectuelle qu'il exploite dans le cadre de ses activités (notamment des marques, logos et noms de domaine) et avoir pris toutes les mesures raisonnables, compatibles avec les impératifs commerciaux, pour protéger ses droits de propriété intellectuelle.

Toutefois, et notamment au niveau international, le Groupe ne peut être certain d'obtenir, dans les pays qui pourraient dans l'avenir constituer des marchés cibles, des droits similaires à ceux obtenus en France, et ne peut exclure tout acte de concurrence déloyale ou de fraude commis par des tiers.

## 4.3 RISQUES FINANCIERS

### 4.3.1 Risque de change

Le Groupe publie ses comptes consolidés et réalise l'essentiel de ses activités en euros. Les filiales du Groupe situées hors de la zone euro réalisent l'essentiel de leurs opérations de vente et d'achat en devise locale ce qui limite l'exposition du groupe aux fluctuations de change.

Le montant net entre les actifs hors écarts d'acquisition et les passifs hors capitaux propres libellés en devises autres que l'euro (dollar taiwanais, yuan chinois, réal brésilien, zloty polonais, pesos argentin, roupie indonésienne, rouble russe, dinar marocain) représentait l'équivalent de 14,8 millions d'euros au 30 juin 2011. Il se décompose comme suit :

<i>Contrepartie devise en millions d'euros</i>	TWD	CNY	BRL	PLN	ARS	Autres	Total
Actifs hors écarts d'acquisition	5,6	3,9	18,0	4,9	2,1	5,3	39,8
Passifs hors capitaux propres	(3,5)	(2,9)	(12,1)	(3,7)	(1,0)	(1,8)	(25,0)
Position nette	2,1	1,0	5,9	1,2	1,0	3,5	14,8

Le Groupe réévalue régulièrement son exposition au risque de change et, au 30 juin 2011, ces montants ne faisaient pas l'objet d'une couverture particulière.

Le Groupe ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité à l'international ne résulte dans une plus grande exposition au risque de change. Dans ce cas, le groupe pourrait avoir recours à une politique de couverture des risques de change. A la Date du Document de Base, le Groupe considère que son exposition au risque de change n'est pas significative.

### 4.3.2 Risque de crédit

Les clients du Groupe sont majoritairement des acteurs internationaux de premier plan de leur secteur. Grâce à la qualité de ses principales contreparties, à la diversification de ses clients et à sa

gestion du crédit client, le Groupe n'a jamais connu de perte significative liée au non recouvrement de créances et considère qu'il n'est pas exposé à un risque de crédit significatif.

#### 4.3.3 Risque de taux d'intérêt

Au 30 juin 2011, l'essentiel de la dette financière du Groupe (sous forme d'emprunt bancaire, de crédit-bail ou de contrat de location financement) est contracté par des entités juridiques françaises.

A cette date, et avant prise en compte des contrats de couverture de taux d'intérêt, 67% de la dette financière du Groupe est libellée en taux variable. Afin de se prémunir contre une évolution défavorable des taux d'intérêt, le Groupe a mis en place une politique de couverture à travers des contrats de swap (échange de taux variable contre taux fixe) ou de cap (plafonnement de taux variable). Après prise en compte de ces contrats de couverture, une part non-significative de la dette financière du Groupe au 30 juin 2011 reste libellée en taux variable.

#### 4.3.4 Risques relatifs à la gestion de la trésorerie

Le Groupe exerce une gestion prudente de sa trésorerie disponible. La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités disponibles, les dépôts bancaires à vue et les placements dans des valeurs mobilières de nature monétaire ayant des échéances inférieures ou égales à trois mois.

#### 4.3.5 Risque de liquidité

Le Groupe revoit régulièrement ses sources de financement afin de maintenir une liquidité suffisante à tout moment. Le financement du Groupe repose principalement sur sa trésorerie disponible, des contrats d'affacturage, des découverts bancaires, des contrats de location financement, des crédits-baux immobiliers et un emprunt bancaire.

Au 30 juin 2011, le Groupe dispose d'une trésorerie courante nette de 15,1 M€ pour des dettes financières dont l'échéancier est :

<i>en millions d'euros</i>	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Locations financements	8,8	19,7	17,8
Emprunt bancaire	1,9	0,6	-
Affacturage	2,4	-	-
Autres dettes	0,3	0,2	-
Total	13,4	20,5	17,8

Comme indiqué à la sous-section 10.1.4 « Informations sur les conditions d'emprunt et structure de financement », l'emprunt bancaire de 2,3 millions d'euros au 30 juin 2011 est assorti de clauses de respect de ratios financiers. Cet emprunt est remboursé trimestriellement jusqu'au 31 juillet 2012. Le non-respect de ces ratios, ou l'absence de *waiver* ou d'autorisation préalable des établissements bancaires prêteurs, pourrait entraîner l'exigibilité immédiate du capital restant dû à la date de non-respect.

Par ailleurs, les covenants de l'emprunt bancaire sont calculés sur la base d'indicateurs annuels arrêtés au 31 décembre (modalités de calcul détaillées en sous-section 10.1.4 du Document de Base). La prochaine détermination des covenants se fera donc sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2011. En l'absence de ces comptes, il est difficile de déterminer ces ratios. Dans le cas où la

Société viendrait à ne pas respecter l'ensemble des covenants de cet emprunt bancaire, elle se fait fort d'obtenir comme pour les exercices précédents, un waiver de la part du pool bancaire renonçant au remboursement anticipé du solde dû. Dans le cas où ce waiver ne serait pas obtenu, la Société serait amenée à rembourser par anticipation les dernières échéances de remboursement de cet emprunt initialement prévues en avril et juillet 2012 pour un total de 0,8 M€, sans conséquence significative au regard de la situation financière du Groupe.

Au 30 juin 2011, le Groupe dispose de lignes de crédit non utilisées de 9,4 M€ sous forme de dette financière et de 4,3 M€ sous forme de dette de location financement (à comparer à 8,1 M€ et 6,3 M€ respectivement au 31 décembre 2010 comme indiqué à la Note 14 des comptes consolidés 2010). Les lignes de crédit non utilisées sont d'une durée individuelle d'un an. Par ailleurs, le Groupe bénéficie également d'un contrat cadre d'affacturage sur ses activités en France et en Espagne qui représente au total une ressource potentielle moyenne de 30,4 M€, dont 2,4 M€ étaient utilisés au 30 juin 2011.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir pour les douze prochains mois à la Date du Document de Base.

#### **4.3.6 Risques liés aux tests de dépréciation des écarts d'acquisition**

Le Groupe soumet les écarts d'acquisition à des tests annuels de dépréciation (voir notes annexes aux comptes consolidés présentés au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur » du Document de Base). La survenance d'événements futurs, par nature imprévisibles, est susceptible d'entraîner une dépréciation de certains de ces écarts d'acquisition.

Au 30 juin 2011, la valeur nette comptable des écarts d'acquisitions se décompose par zone géographique comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011
France	48,3
International	11,1
Total	59,4

Des dépréciations significatives pourraient avoir un effet défavorable sur la situation financière et les résultats du Groupe pour l'exercice au cours duquel de telles charges viendraient à être enregistrées.

### **4.4 RISQUES LIES AUX RESSOURCES HUMAINES**

#### **4.4.1 Gestion des ressources humaines**

La gestion et le développement des activités du Groupe nécessitent l'emploi et le recrutement de techniciens et de managers qualifiés. Le succès des activités du Groupe dépend notamment de l'expérience et de l'implication des membres de son équipe de direction et de ses collaborateurs clés. La capacité du Groupe à conserver ses salariés, attirer et intégrer de nouvelles compétences, former et promouvoir les salariés à potentiel constitue un enjeu important.

Le Groupe a mis en place une politique active de ressources humaines, tant en France qu'à l'étranger, visant à attirer, identifier, conserver et renouveler les expertises et les compétences nécessaires à ses activités et à son développement dans un environnement hautement concurrentiel. Cette politique est détaillée au chapitre 6.4 du Document de Base. Dans l'hypothèse où le Groupe viendrait à perdre les services d'un ou plusieurs de ses dirigeants ou collaborateurs clés, le Groupe estime qu'une grande partie des tâches effectuées pourrait être assumée par d'autres personnes, le cas échéant après une période d'adaptation et/ou de formation aux fonctions laissées vacantes. Toutefois, le départ ou

l'indisponibilité prolongée d'une ou plusieurs de ces personnes pourrait avoir un effet défavorable sur la stratégie ou l'activité du Groupe ainsi que sur la mise en œuvre de nouveaux projets nécessaires à son développement et ainsi avoir un effet défavorable sur son activité.

De plus, le Groupe ne peut pas exclure qu'il se trouve exposé à des coûts de licenciement à l'occasion du non-renouvellement d'un contrat malgré les possibilités de reclassements de personnel dont il dispose de par son organisation.

Par ailleurs, les activités du Groupe nécessitent un recours important à du personnel intérimaire (24% des effectifs en 2010). Ce personnel est recruté à travers plusieurs agences spécialisées de premier plan avec lesquelles le Groupe a mis en place des contrats cadres lui permettant de subvenir à tout moment à ses besoins pour gérer les pics d'activité. Le Groupe considère ne pas être exposé à un risque de recrutement d'intérimaires ou de dépendance à un prestataire externe (cf. notamment paragraphe 4.1.5)

Les agences d'interim sont régulièrement contrôlées ou mises en appels d'offre par le Groupe. Lors de ces contrôles ou de ces appels d'offres, le Groupe est particulièrement vigilant aux procédures mises en place par ces agences en matière de formation, de sécurité et de respect des lois (code du travail, loi sur l'immigration, etc.). Même si le Groupe ne peut pas exclure une éventuelle défaillance des procédures mises en place par les agences d'interim qu'il utilise, il considère que le risque que ces défaillances aient un impact significatif sur la situation financière ou les résultats du Groupe est limité.

Ainsi, l'ensemble de ces facteurs exposés ci-dessus pourrait affecter la situation financière, les résultats, le développement et les perspectives du Groupe.

#### **4.4.2 Gestion des relations sociales**

Des grèves, actions de revendication ou autres mouvements sociaux pourraient perturber les activités du Groupe. Le Groupe n'étant pas couvert pour des pertes d'exploitation résultant d'interruptions d'activité provoquées par des mouvements sociaux, son activité, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient en être affectés. Malgré le soin que le Groupe apporte à la gestion de ses relations sociales, il ne peut pas exclure la possibilité d'une détérioration des relations sociales ou de perturbations sociales.

### **4.5 RISQUES LIES A L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE**

A la Date du Document de Base, Eric Hémar détient, directement et indirectement, 72,74% du capital social et 74,70% des droits de vote. Eric Hémar peut ainsi adopter seul les décisions relevant des assemblées générales, comme la nomination des organes sociaux, l'approbation des comptes, la distribution des dividendes ou les modifications statutaires.

Par ailleurs, environ 4% des contrats client du Groupe comportent une clause de changement de contrôle de la Société au titre de laquelle le client aurait la faculté de demander la résiliation du contrat concerné. Le Groupe considère donc que les risques liés à un changement de contrôle ne sont pas significatifs.

### **4.6 RISQUE DE DILUTION**

A la Date du Document de Base, la société Immod détient 47,24% du capital de la Société et 155.520 bons de souscription d'action dont les principales caractéristiques sont détaillées à la sous-section 21.1.4 « Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital » du chapitre 21 « Informations complémentaires ». Chaque bon donne le droit de souscrire une action soit, à la Date du Document de Base, une dilution potentielle maximale de 7,04% en participation.

Enfin, ID Logistics Group pourrait procéder à l'avenir à l'émission ou l'attribution d'actions ou de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital de la société dans le cadre de sa politique de motivation de ses dirigeants et salariés. Toute attribution ou émission complémentaire entraînerait une dilution supplémentaire, potentiellement significative, pour les actionnaires de la Société.

#### **4.7 POLICES D'ASSURANCES DU GROUPE**

La Société a mis en place une politique de couverture des principaux risques assurables avec des montants de garantie et de franchise qu'elle estime compatibles avec la nature de son activité. La gestion de cette politique est centralisée au sein de contrats master, couvrant l'ensemble des pays dans lequel le Groupe est présent, et gérée directement par la Direction Juridique Groupe.

Le montant des primes payées par le Groupe au titre de l'ensemble des polices d'assurances s'élevait respectivement à 1,8 million d'euros, 1,9 million d'euros et 2,2 millions d'euros au cours des exercices clos les 31 décembre 2008, 2009 et 2010.

- **Responsabilité civile**

En matière d'assurances de Responsabilité Civile, la politique du Groupe consiste à couvrir ses risques de Responsabilité Civile par des contrats d'assurance garantissant l'ensemble du Groupe et de ses filiales, y compris celles situées à l'étranger.

Les compagnies d'assurances et les courtiers choisis sont notoirement connus et disposent d'un réseau international.

Les filiales à l'étranger sont donc assurées par des polices souscrites localement, selon les principes des « meilleures pratiques du marché local » ; le contrat dit « master » souscrit en France, intervenant en différences de limites et différences de conditions.

Les contrats d'assurance de Responsabilité Civile ont pour objet de couvrir :

- La Responsabilité Civile des Dirigeants et Mandataires sociaux du Groupe ;
- Les risques de Responsabilité Civile du fait de l'exploitation, de la Responsabilité Civile dépositaire, de la Responsabilité Civile après livraison et professionnelle, notamment pour les activités logistiques et gestion de stock, ainsi que les conséquences pécuniaires du fait de la Responsabilité Civile Propriétaire, la Responsabilité Civile Organisateur, la Responsabilité de l'employeur du fait d'une faute inexcusable, la Responsabilité Civile du fait des sous-traitants, la Responsabilité Civile du fait de l'occupation temporaire de locaux appartenant à des tiers, la Responsabilité Civile pour les dommages aux objets confiés ;
- La Responsabilité Civile Contractuelle et les conséquences pécuniaires de la responsabilité encourue pour les dommages matériels subis par les marchandises confiées, ainsi que les dommages immatériels qui en sont la conséquence directe, et ce à l'occasion notamment des activités d'organisation de transport exercées par le Groupe.

L'évolution des budgets Responsabilité Civile est conforme au marché de l'assurance Responsabilité Civile, caractérisée par une stabilisation, voire une diminution des taux de cotisations, sur les trois dernières années.

- **Dommages aux Biens**

La politique du Groupe, en matière d'assurance de Dommage aux Biens est identique à celle décrite pour les assurances de Responsabilité Civile.

L'objet des garanties en matière d'assurance de Dommages aux Biens est de couvrir les dommages matériels des biens du Groupe, la grande majorité des bâtiments et des marchandises étant assurée par les tiers avec renonciation à recours réciproque.

La limite contractuelle d'indemnité générale et le texte du contrat sont en adéquation avec les pratiques du marché.

L'évolution des budgets Dommages aux Biens, conforme au marché de l'assurance Dommages aux Biens, est caractérisée par une stabilisation, voire une diminution des taux de cotisations, sur les trois dernières années, modulée en fonction de plusieurs critères dont les garanties accordées, la prévention et la protection des sites, et la statistique sinistre.

Au cours de ces dernières années, il n'est survenu aucun sinistre majeur qui n'aurait pas pu être compensé par ces couvertures d'assurance.

- **Assurance Automobile**

En matière d'Assurance Automobile, la politique du Groupe consiste à garantir le Groupe et ses filiales pour l'ensemble de ses véhicules en propriété et/ou pris en location, ou confiés à quelque titre que ce soit.

L'évolution des budgets Flotte Automobile, conforme au marché de l'Assurance Automobile, est caractérisée par un resserrement du marché, principalement dû à la détérioration des résultats consécutifs à la hausse des coûts de réparation et du coût des indemnisations en matière de sinistres corporels.

- **Perte d'exploitation**

Le Groupe étudie régulièrement le rapport coût / bénéfice d'une assurance Perte d'exploitation. Sur cette base, le Groupe a fait le choix de ne pas contracter d'assurance perte d'exploitation.

Toutefois, des garanties frais supplémentaires d'exploitation après sinistre non exclu ont été souscrites, dans les contrats d'assurance de dommages aux biens.

Compte tenu des éléments ci-dessus, ID Logistics considère que la couverture des risques est appropriée au regard de ses activités et que la mise en œuvre éventuelle des franchises restant à la charge du Groupe en cas de sinistre n'auraient pas d'impact significatif sur sa situation financière.

## **5 INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE**

### **5.1 HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE**

#### **5.1.1 Dénomination sociale de la Société**

La Société a pour dénomination sociale : ID LOGISTICS GROUP.

Avant l'assemblée générale des actionnaires du 21 juin 2010, la dénomination sociale de la Société était : "Vision Investissement".

#### **5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement de la Société**

La Société a été immatriculée le 3 octobre 2001 au Registre du commerce et des sociétés de Paris avant d'être transférée le 4 octobre 2005 au Registre du commerce et des sociétés d'Avignon sous le numéro 439 418 922.

#### **5.1.3 Date de constitution et durée**

La Société a été constituée pour une durée de 99 ans s'achevant le 3 octobre 2100, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

#### **5.1.4 Siège social de la Société, forme juridique, législation régissant ses activités**

Initialement constituée sous forme de société par actions simplifiée, la Société a été transformée en société anonyme par décision de l'assemblée générale des actionnaires réunie le 21 juin 2010.

La Société, régie par le droit français, est principalement soumise pour son fonctionnement aux articles L. 225-1 et suivants du Code de commerce.

Le siège social de la Société est situé au : 410, route du Moulin de Losque 84300 Cavaillon. Les coordonnées de la Société sont les suivantes :

Téléphone : 04 32 52 96 00

Site Web : [www.id-logistics.com](http://www.id-logistics.com).

#### **5.1.5 Évènements marquants dans le développement de la société**

Les dates clés dans l'histoire du Groupe sont :

- |      |  |
|------|--|
| 2001 | <ul style="list-style-type: none"><li>• Création de la société Vision Investissement, devenue depuis ID Logistics Group</li><li>• Apport des activités logistiques de La Flèche Cavaillonnaise</li><li>• Constitution du tour de table : Fonds Partenaire Gestion (banque Lazard) 44%, La Flèche Cavaillonnaise 27%, fondateurs 29%</li><li>• Ouverture de la filiale et lancement des activités à Taiwan</li><li>• A la fin de l'année, le Groupe exploite déjà près de 100.000 m<sup>2</sup> d'entrepôts</li></ul> |
| 2002 | <ul style="list-style-type: none"><li>• Ouverture de la filiale et lancement des activités au Brésil</li></ul>   |

- 2003
  - Lancement des activités en Chine
  - Développement et déploiement sur les opérations France de la technologie de préparation par *voice-picking* : préparation zéro papier par reconnaissance vocale
- 2004
  - Le Groupe dépasse les 500.000 m<sup>2</sup> d'entrepôts exploités pour un chiffre d'affaires de 100 M€
  - Ouverture d'un site avec trieur haute fréquence à Evry en France
- 2005
  - Ouverture de deux filiales et lancement des activités sur l'Île de La Réunion
  - Recomposition actionnariale à l'occasion de la sortie du capital de la banque Lazard : les managers détiennent 50,5% du Groupe
- 2006
  - Ouverture de la filiale et lancement des activités en Espagne
  - Le Groupe exploite 1 million de m<sup>2</sup> d'entrepôts dans le monde et rentre dans le top 10 en chiffre d'affaires des prestataires logistiques en France (source : Journal de la Logistique, septembre 2007)
- 2007
  - La Flèche Cavaillonnaise devient filiale du Groupe ID Logistics, désormais indépendant et détenu à 100% par ses managers
  - Ouverture de la filiale et lancement des activités en Indonésie
- 2008
  - Ouverture de la filiale et lancement des activités en Pologne
- 2009
  - Ouverture de la filiale et lancement des activités en Argentine
  - Lancement des activités au Maroc sur le mode "*Logistic on demand*" (prestation en solution Service as a Software avec un logiciel de gestion d'entrepôt proposé en mode locatif)
- 2010
  - Ouverture de la filiale et lancement des activités en Russie
  - Lancement d'un chariot intelligent inédit en France *Pick-n-Go* : chariot de préparation classique associé à une solution de reconnaissance vocale par radio fréquence, à un logiciel de gestion d'entrepôt et à un système de guidage laser
- 2011
  - La surface exploitée par le Groupe dans le monde a doublé en 5 ans pour atteindre près de 2 millions de m<sup>2</sup> d'entrepôts dans le monde

## 5.2 INVESTISSEMENTS

### 5.2.1 Principaux investissements réalisés au cours des trois derniers exercices

Les investissements réalisés au cours des trois derniers exercices se répartissent ainsi :

<i>en millions d'euros</i>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Immobilisations incorporelles	0,8	1,4	1,4
Immobilisations corporelles	45,4	12,9	9,9
Immobilisations financières	1,4	0,2	0,6
Total	47,6	14,5	11,9

Le principal investissement réalisé au cours des trois derniers exercices concerne un entrepôt de 75.000 m<sup>2</sup> situé à Brebières, dans le Nord de la France. Il a représenté un investissement total de 32,0 millions d'euros en 2010, financé par crédit-bail sur une durée de 12 ans pour un engagement contractuel ferme du client de près de 10 ans.

Les autres investissements réalisés sur cette période sont liés à l'activité courante : matériels de stockage, chariots de manutention, matériels de transport, systèmes d'information, équipements informatiques, matériels et équipements électroniques d'accès et surveillance. Ces investissements se font essentiellement à l'occasion du démarrage d'un contrat.

### **5.2.2 Principaux investissements en cours de réalisation**

A la Date du Document de Base, aucun investissement significatif n'est en cours de réalisation.

### **5.2.3 Principaux investissements envisagés**

A la Date du Document de Base, les organes de direction de la Société n'ont pas pris d'engagements fermes pour des investissements significatifs.

## 6 APERCU DES ACTIVITES

### 6.1 PRESENTATION GENERALE D'ID LOGISTICS

ID Logistics est un acteur majeur de la logistique contractuelle en France et à l'international. Présent dans une dizaine de pays, le Groupe gère dans chacun d'entre eux des prestations de logistique contractuelle domestique et donc essentiellement terrestre. A ce jour, le Groupe ne traite pas de flux internationaux, à l'exception d'une petite activité de pilotage conteneurs.

#### 6.1.1 Fiche d'identité d'ID Logistics

Activités	Prestations de logistique et services associés, et d'optimisation de <i>supply chain</i> pour les grands comptes distributeurs et industriels FMCG dans le monde
Pays ou régions où ID Logistics est implanté	11 (France, Espagne, Pologne, Russie, Chine, Taiwan, Indonésie, Maroc, Océan Indien, Brésil, Argentine)
Nombres de sites	91 sites représentant 1 951 000 m <sup>2</sup> d'entrepôts (taille de site moyen = 21 400 m <sup>2</sup> ) au 30 juin 2011
Nombre de colis/pièces préparés par jour	1 452 334 colis préparés par jour (soit environ 530 millions par an)
Nombre de magasins desservis par jour	7 826 points de vente approvisionnés chaque jour (dont 848 hypermarchés, 1 909 supermarchés, 4 345 magasins de proximités, et 724 autres)
Nombre de collaborateurs	7 325 CDI dont 304 cadres au 30 juin 2011
Nombre de contrats clients	145 contrats de logistique contractuelle au 30 juin 2011

#### 6.1.2 ID Logistics : un *pure player* de la logistique contractuelle en forte croissance

ID Logistics est un *pure player* de la logistique contractuelle et a développé des compétences différenciantes par rapport à ses concurrents directs, ce qui explique la forte croissance que le Groupe a généré au cours des dernières années :

- Une organisation totalement orientée client

ID Logistics ambitionne de se placer au cœur de la stratégie logistique de ses clients. Il a en effet mis en place une organisation spécifique (autour de *contract managers*, voir sous-section 6.4.1) axée sur la relation client afin de répondre au mieux aux attentes de ces derniers et d'être force de proposition afin d'anticiper leurs développements futurs.

- Une qualité opérationnelle homogène et de premier plan partout dans le monde

Afin d'offrir une qualité de service optimale et homogène dans l'ensemble de ses filiales (en France et à l'international), le Groupe a instauré un ensemble de « bonnes pratiques ». Ces dernières visent à assurer une qualité de services de premier plan lors de mise en route opérationnelle des nouvelles

implantations (en France et à l'International) et d'assurer la transmission des savoir-faire et des valeurs au sein du Groupe.

- Une culture tournée vers l'innovation

Dès sa création, le Groupe s'est inscrit dans une démarche d'innovation, notamment au travers de la création d'un département R&D, pour proposer à ses clients des outils technologiques performants. Cette démarche permet au Groupe de proposer des évolutions ayant pour objectif l'amélioration des performances opérationnelles et financières des sites d'exploitation et d'offrir de meilleures conditions de travail à ses employés (diminution du taux d'accidents, augmentation de la productivité, etc.).

- Une maîtrise des systèmes d'information

Le Groupe a acquis une forte expertise dans la gestion et l'implémentation de systèmes d'information, qui permet de mettre en œuvre des solutions sur-mesure suivant la typologie d'un site et d'avoir accès en temps réel à une information structurée. La fluidité et la fiabilité de cette information permettent notamment d'analyser et par conséquent d'améliorer continuellement les performances d'un site.

- Des équipes stables et expérimentées partageant les valeurs du Groupe

Le Groupe attache une importance particulière au partage de ses valeurs avec ses employés : entrepreneuriat, excellence opérationnelle, exigence et solidarité. De plus, ID Logistics a su attirer et conserver des talents entraînant notamment une stabilité de l'équipe managériale.

Enfin, au-delà de ses atouts concurrentiels, ID Logistics s'inscrit dans une stratégie de développement et de croissance durables au service de ses clients. En effet, le Groupe a initié de nombreux projets visant à réduire l'impact du Groupe sur l'environnement et a développé des savoir-faire spécifiques d'analyses et d'optimisations environnementales et financières pour le compte de ses clients.

## **6.2 LE MARCHE ET SON EVOLUTION**

### **6.2.1 Définition de la logistique contractuelle**

*« La logistique représente l'ensemble des opérations permettant de mettre à disposition le bon produit, au bon moment, au bon endroit et à moindre coût. Plus précisément, la logistique désigne les activités de gestion de flux entre une entreprise, ses fournisseurs et ses clients. Elle consiste à optimiser aussi bien la circulation des flux physiques de marchandises que des flux d'informations ou des flux financiers au sein de l'entreprise ou pour un tiers. » Xerfi 2010- Les prestataires logistiques en France.*

La logistique contractuelle consiste à formaliser ces moyens mis en œuvre et les objectifs à atteindre au travers d'un engagement contractuel formel entre le client et le prestataire.

### **6.2.2 Un métier en mutation**

Au cours des 10 dernières années, le chargeur (représentant le donneur d'ordres des prestataires logistiques) est passé progressivement d'une logique d'achat de moyens segmentés (entreposage, transport, main d'œuvre pour les prestations à valeur ajoutée, etc.) à une logique de finalité, où la gestion globale de la *supply chain* est devenue un élément clé de sa compétitivité.

Le schéma ci-dessous illustre cette évolution :

**D'une logique d'achat de moyens... à une logique de finalité**



**Un élément stratégique de la chaîne de création de valeur**

En effet, les surfaces affectées à l'entreposage chez les chargeurs ont fortement diminué en raison de l'utilisation d'une partie de ces surfaces à des activités de vente (grands distributeurs) ou de production (industriels). Le renforcement de la réglementation a également conduit à un fort développement de l'immobilier logistique dit de « classe A ». Cette évolution s'est traduite par une externalisation progressive de la gestion des stocks et une augmentation de la tension sur les flux de produits, qui deviennent de plus en plus rapides et complexes.

Cette logique de flux tendus est à l'origine d'une grande variabilité dans les volumes traités, avec des pics d'activité de plus en plus importants nécessitant la mise en place de solutions innovantes par les prestataires logistiques, et ce d'autant plus dans le secteur de la grande distribution. Afin de mettre en place des solutions souples et réactives, ces derniers ont besoin d'anticiper les flux en amont, en partageant avec leurs clients les informations sur leur activité prévisionnelle, et de piloter l'ensemble du processus logistique (des fournisseurs au client final).

Les grands donneurs d'ordres privilégient ainsi de plus en plus des prestataires présents sur l'ensemble des métiers de la logistique et capables d'intervenir sur un territoire étendu. Ils souhaitent engager des prestataires capables d'optimiser l'ensemble de leur processus logistique, tant en termes de planification que de gestion des flux physiques et informationnels ou de réduction des coûts (offre globale de pilotage de flux) et de s'inscrire dans leur stratégie de développement et donc logistique.

Le pilotage et l'optimisation de la *supply chain* d'un client nécessitent donc une approche transversale des flux dans l'entreprise, allant de la planification à l'exécution, de la prise en compte de la demande des marchés aux ressources à mettre en œuvre pour les satisfaire. Cela se traduit souvent par la mise en place de processus d'amélioration continue, et de réflexions avancées aboutissant à des réorganisations et des *re-engineerings* de l'ensemble du processus logistique. Ainsi, cette logique d'amélioration continue a pour objectif d'améliorer la disponibilité des produits d'un distributeur pour le client final et par conséquent les performances financières du distributeur.

A l'international, le développement des grands distributeurs / industriels dans les pays émergents est accompagné par la mise en place de solutions logistiques répondant aux spécificités de chaque pays. Ainsi, les rythmes de croissance élevés et les stades de développement de ces pays soutiennent une croissance régulière du marché de la logistique.

ID Logistics a été créé en 2001 pour répondre précisément aux évolutions de la demande des grands chargeurs de la grande consommation (distributeurs et industriels), en France et à l'international. Sa bonne anticipation de l'évolution du marché et sa capacité à y répondre expliquent la très forte croissance qu'il a connu depuis sa création.

### 6.2.3 De nouvelles attentes clients

Les nouvelles attentes des chargeurs sont aujourd'hui plus complexes et plus globales. Elles sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

<b>Attentes des chargeurs</b> (source : XERFI, rapport pré-cité)	<b>Réponses du prestataire logistique</b>
« Une amélioration de la flexibilité (délais, réactivités), notamment dans des périodes d'incertitudes économiques »	Définir avec chaque client les outils et les moyens pour répondre à cette flexibilité
« Une plus grande différenciation et spécialisation par marché »	Développer une approche par type de client permettant aux clients de disposer d'un savoir-faire bien identifié par typologie d'activité
« Une moindre rigidité sur les prix grâce à la capacité de mutualisation »	Démontrer sa capacité à proposer des solutions communes à plusieurs clients, voire entre des industriels et des distributeurs
« Une prise en charge plus aboutie de la traçabilité »	Maîtriser particulièrement des outils informatiques très performants, répondre au cahier des charges des clients exigeant une traçabilité totale des produits, alimentaires ou non alimentaires
« Un perfectionnement des systèmes d'information (EDI, RFID) »	Mettre l'accent sur l'intégration de solutions informatiques dans le but d'optimiser la prestation logistique
« Une amélioration de la communication »	Formaliser et revoir régulièrement les outils d'échange d'information
« Une meilleure maîtrise écologique des flux »	Faire de la maîtrise écologique des flux un élément essentiel son offre
« Des prestations et des réseaux internationaux »	Comme ID Logistics, faire de la capacité à accompagner son client à l'international un élément central de sa stratégie de développement

### 6.2.4 Le marché français de la logistique contractuelle

Le marché de la logistique contractuelle englobe un large spectre de prestations des activités de gestion de stocks en entrepôts, aux prestations afférentes (conditionnement, emballage, opérations de fin de production, etc.) et à la gestion des flux liée à ces stocks, notamment le transport. Il est donc difficile d'en appréhender directement la taille. Aussi doit-on se baser sur les chiffres des différents sous-ensembles concernés.

#### **Le marché du transport, de l'entreposage et des services à valeur ajoutée**

Selon l'étude pré-citée de Xerfi, le marché du transport est estimé à près de 38,5 Mds€ en France et celui de l'entreposage à environ 6,7 Mds€. De son côté, le bureau d'étude Analytiqa estime le marché français de la logistique contractuelle à 40 Mds€ (« *Contract logistics in France, market analysis by industry sector, outsourcing and forecasts 2015* »).

Au total, la taille du marché du transport, de l'entreposage et des services à valeur ajoutée peut être estimée entre 40 et 45 Mds€, soit 2,5% du PIB Français en 2010 (hors activités aériennes et maritimes).

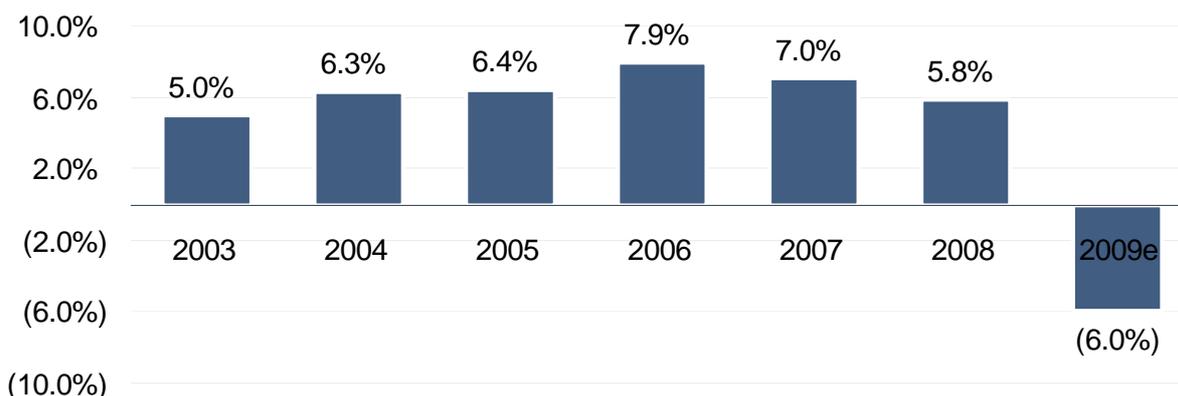
***A l'intérieur de ce périmètre, le marché de la logistique contractuelle représente moins de 20% mais connaît une croissance plus rapide***

Le marché de la logistique contractuelle peut être estimé à environ 8 Mds€, soit 16% du marché plus large du transport, de l'entreposage et des services à valeur ajoutée. Les 10 premiers acteurs du marché de la logistique contractuelle en France (voir détails en sous-section 6.2.4) représentent moins de la moitié de ce marché, aucun d'entre eux ne dépassant 10% de part de marché (source : *Supply Chain Magazine*, mai 2011).

Au sein d'un marché global du transport et de l'entreposage qui évolue en corrélation avec le PIB, le marché de la logistique contractuelle connaît une croissance plus rapide, notamment en raison de l'externalisation croissante de cette fonction par les entreprises.

Ainsi, le marché de la logistique contractuelle a connu une croissance annuelle moyenne supérieure à 5% entre 2003 et 2008. L'année 2009 a été marquée par une baisse globale de 6%, notamment due à une baisse significative des volumes. La baisse des volumes a principalement concerné les prestataires logistiques liés à l'industrie manufacturière dont les volumes se sont contractés de 13% alors que dans le même temps, le commerce de détail n'a connu qu'une baisse de 0,6% de ses volumes (source : INSEE).

**Evolution de la croissance du chiffre d'affaires des prestataires logistiques leaders**



Source : Xerfi

***Les facteurs de développement du marché***

- **Sensibilité à la conjoncture économique et à l'évolution des modes de consommation**

Bien que sensible à la conjoncture économique, la consommation des ménages, notamment pour des produits de grande consommation, est relativement stable en volume, à évolution démographique constante. En effet, en cas de conjoncture économique morose, le consommateur final est d'abord sensible au prix du produit : il réduira éventuellement ses dépenses en valeur, mais pas nécessairement en volume. Ainsi, les acteurs de logistique contractuelle, dont la rémunération repose notamment sur les volumes traités (palettes, préparation de commandes, etc.) sont relativement moins affectés par les ralentissements économiques. Néanmoins, la principale difficulté pour les acteurs de la logistique contractuelle en période de crise économique réside dans la variation erratique et l'incertitude des volumes traités. La consommation des ménages est par ailleurs dépendante de l'évolution du pouvoir d'achat et de la démographie.

L'évolution des modes de consommation (notamment développement du hard discount, de la distribution spécialisée, du e-commerce, etc.) peut entraîner l'émergence de nouveaux acteurs et la modification des schémas logistiques des grands donneurs d'ordres. L'adaptation aux comportements des consommateurs constitue un enjeu majeur pour les grands distributeurs et en conséquence pour leurs prestataires logistiques.

- **L'optimisation de la *supply chain* des clients est devenue un enjeu stratégique**

Afin de répondre aux attentes nouvelles des donneurs d'ordres, les groupes de logistique se positionnent comme des prestataires globaux, capables de piloter tout type de flux de marchandises sur un territoire géographique de plus en plus vaste. La bonne gestion de la *supply chain* des acteurs du secteur de la grande consommation est devenue un élément de différenciation et de création de valeur (disponibilité des produits, limitation des ruptures, optimisation des stocks et financière, etc.).

De plus, les grands donneurs d'ordres ont tendance à privilégier un nombre limité de prestataires capables de porter des projets structurants qui nécessitent une véritable expertise et une capacité d'investissement. Cette montée en puissance des principaux acteurs du secteur se fait au détriment d'une politique d'achat auprès d'un grand nombre de prestataires de transport ou d'entreposage.

- **Une logique d'externalisation croissante**

Au-delà des facteurs conjoncturels, l'environnement des prestataires logistiques reste marqué par une tendance structurelle des chargeurs à l'externalisation des fonctions de logistique. Ce recours à la sous-traitance est motivé par les besoins suivants :

- Le besoin d'économie : les structures de logistique internes sont souvent à l'origine de coûts élevés pour les sociétés
- Le besoin de flexibilité : afin de pouvoir se concentrer sur leur cœur de métier sans être contraints par les problématiques de logistique, les clients recherchent auprès des prestataires une véritable capacité de mutualisation des coûts et une certaine flexibilité
- Le besoin d'expertise : la capacité d'innovation du prestataire ainsi que son expérience constituent un savoir-faire technique de haut niveau nécessaire à la gestion de flux de plus en plus complexes
- Le besoin d'accompagnement pour le développement à l'international : l'externalisation démultiplie la capacité de déploiement à l'international, notamment dans le cas de croissance rapide.

En France, le taux d'externalisation des fonctions logistiques est estimé à 30% (*source Xerfi*) contre 40 à 45% dans les pays anglo-saxons. La marge de progression est encore importante, notamment dans la période actuelle où l'incertitude et le manque de confiance qui pèsent sur l'économie mondiale confortent les acteurs économiques dans leur choix de se concentrer sur leur cœur de métier et d'externaliser leurs opérations annexes pour gagner en flexibilité et réduire leurs coûts.

- **Le développement de solutions logistiques optimisées est imposé par la hausse structurelle du prix du transport terrestre**

Depuis une dizaine d'années, les grands chargeurs sont convaincus que le coût du transport ne peut qu'augmenter en raison :

- de l'augmentation du prix du pétrole,
- d'une politique de taxation du transport de plus en plus forte (péage routier, etc.),
- de contraintes environnementales de plus en plus lourdes, notamment impulsées par les gouvernements (Grenelle de l'environnement, etc.).

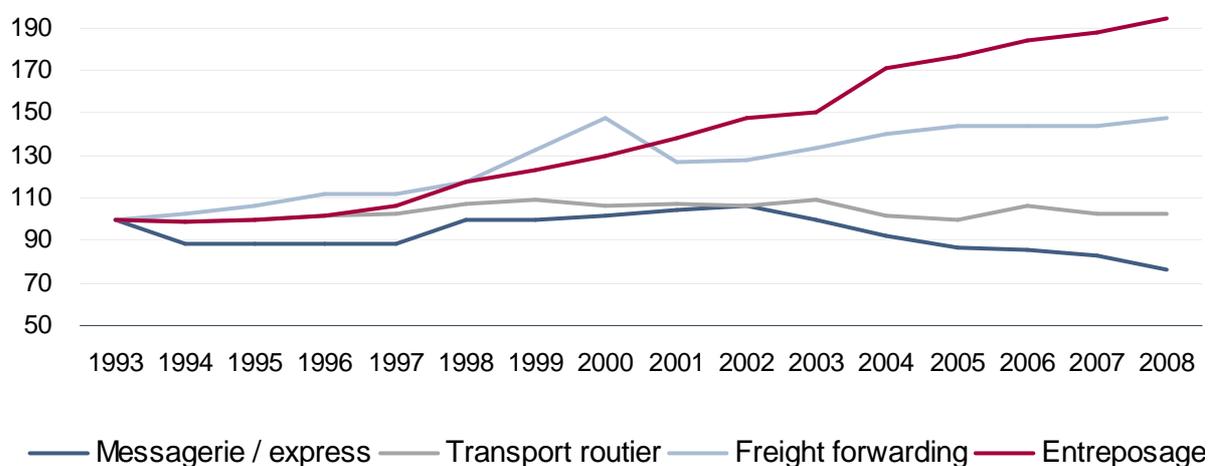
Aussi la plupart a mis en œuvre une politique qui vise à massifier le transport et à optimiser les moyens de transport (objectif d'utilisation de camion complet, recours au transport combiné, etc.).

Cette stratégie est à l'origine de deux tendances de fond :

- Une stagnation des envois « à la palette » au détriment des grands réseaux de messagerie et de groupage
- Une augmentation du nombre d'entrepôts de consolidation qui permettent de massifier le transport et d'utiliser majoritairement du « lot complet », c'est-à-dire un camion (ou un wagon, une péniche, etc.) complet, partant d'un seul point et à destination d'un seul client, contrairement à la messagerie ou le groupage où une palette arrive à destination après avoir transité dans plusieurs véhicules et sur plusieurs plateformes de groupage.

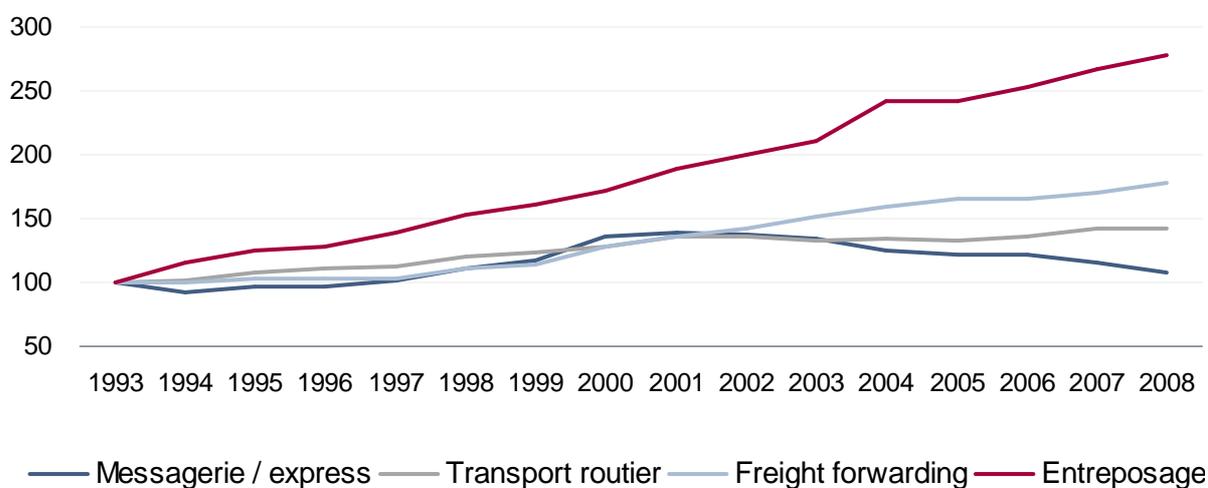
Le graphique ci-dessous illustre le développement de la logistique contractuelle, impliquant un nombre d'entrepôts en croissance et, en corollaire, la décroissance des réseaux de messagerie traditionnelle.

### Evolution du nombre d'établissements dans les quatre principaux métiers de la logistique (base 100)



Source : Xerfi

### Evolution du nombre de salariés dans les quatre principaux métiers de la logistique (base 100)



Source : Xerfi

- **La prise en compte des stratégies de développement durable des grands chargeurs accentue cette évolution**

L'apparition des problématiques de développement durable n'a fait qu'accélérer cette évolution. En effet, la réduction de l'empreinte carbone passe par la recherche d'une plus grande massification du transport.

Elle renforce également le besoin d'avoir des prestataires globaux, capables de mesurer la consommation CO2 sur la totalité de la chaîne, de proposer des plans d'actions suffisamment complets pour réduire ces impacts et de proposer des solutions globales d'optimisation de cette chaîne (voir chapitre 6.7 « Développement et croissance durables » du Document de Base).

### 6.2.5 Les principaux acteurs de la logistique contractuelle en France

Les donneurs d'ordre conservent une part internalisée de leur logistique et diversifient la part externalisée entre plusieurs prestataires logistiques pour une même zone géographique. Ainsi, un logisticien peut être en charge de plusieurs contrats pour un même client sans être l'unique prestataire de service logistique pour ce client.

La logistique contractuelle s'exerce sur des marchés domestiques (pas de flux cross-border) et donc ce marché s'appréhende pays par pays. Concernant les concurrents du Groupe, compte-tenu du poids de la France pour le Groupe (65% du chiffre d'affaires 2010), ID Logistics a limité la présentation de ses concurrents à son principal marché géographique. Par ailleurs, dans les autres pays dans lesquels le Groupe est implanté, les concurrents sont principalement les acteurs déjà présents en France et/ou des concurrents locaux

#### **Les principaux acteurs sur le marché français**

Le tableau ci-dessous détaille le chiffre d'affaires des 10 premiers opérateurs sur le marché français en 2010.

		<b>Chiffre d'affaires 2010 – logistique contractuelle France</b>	<b>Chiffre d'affaires 2010 – total groupe Monde</b>	<b>Commentaires</b>
	GEODIS	595 M€	Groupe SNCF : 30 466 M€	Intégré à 100% au sein de la SNCF en 2008
	Kuehne et Nagel	<i>non disponible</i>	15 862 M€	Activité de freight forwarding prédominante
	Norbert Dentressangle	504 M€	2 839 M€	Transport 55%, Logistique 45%, acquisition de TDG début 2011
	DHL	400 M€	Deutsche Post : 51 500 M€	N°1 du secteur

	STEF TFE	371 M€	2 057 M€	Spécialiste du transport et logistique température dirigée en Europe
	Groupe Bolloré	<i>non disponible</i>	4 643 M€	Transitaire, spécialisation Afrique
	FM Logistics	291 M€	720 M€	<i>Pure player</i>
	ID Logistics	252 M€	386 M€	<i>Pure player</i>
	GEFCO	<i>non disponible</i>	3 351 M€ + PSA	Filiale à 100% de PSA
	Wincanton	170 M€	2 180 M€	Transport + Logistique, majoritairement présent au UK

Source : *Supply Chain Magazine* (mai 2011), *Gaullar News* (mai 2011), *Société*

La majorité des opérateurs logistiques sont des entreprises de taille importante opérant dans plusieurs branches d'activités (*freight forwarding* pour Kuehne et Nagel, courrier pour DHL Deutsche Post, activités ferroviaires pour le groupe SNCF, etc.), qui ont souvent acquis des logisticiens par croissance externe.

Le nombre de *pure players* est restreint, mais ces derniers connaissent un fort développement en raison de leur caractère spécialisé et de leur expertise.

Sur le marché, ID Logistics figure parmi les 10 premiers acteurs du secteur et bénéficie en France d'une part de marché de l'ordre de 3,2%.

### ***Un fort mouvement de concentration depuis 10 ans***

Depuis 2001, le marché de la logistique connaît un mouvement de consolidation s'inscrivant dans une logique de professionnalisation des acteurs et de recherche de taille critique afin de proposer une palette large de services et d'accompagner le développement de ses clients à l'international.

Le tableau ci-dessous reprend les principales opérations de rapprochement depuis 2000 :

Cible	Acquéreur	Année
Danzas (Suisse)	Deutsche Post (Allemagne)	2000
DHL (Etats-Unis)	Deutsche Post (Allemagne)	2006
Exel logistics (Royaume-Uni)	Deutsche Post (Allemagne)	2004
Tibbet and Britten (Royaume-Uni)	Exel Logistics (Royaume-Uni)	2002
Ocean freight (Royaume-Uni)	Exel logistics (Royaume-Uni)	1998
Barlatier (France)	TNT Logistics (Pays-Bas)	2002
Transport Nicolas (France)	TNT Logistics (Pays-Bas)	2003
Stock Express (France)	Danzas (Suisse)	1999
Giraud Logistics (France)	Wincanton (Etats-Unis)	2005
Stockalliance (France)	Norbert Dentressangle (France)	2003
TNT Logistics (Pays-Bas)	Norbert Dentressangle (France)	2006
Christian Salvesen (Royaume-Uni)	Norbert Dentressangle (France)	2008
TDG (Royaume-Uni)	Norbert Dentressangle (France)	2011
Santos (Espagne)	FCC Logistica (Espagne)	2003
Hays Logistics (Royaume-Uni)	Kuehne et Nagel (Suisse)	2006
Alloin (France)	Kuehne et Nagel (Suisse)	2008

L'arrivée de concurrents japonais (Nippon Express) ou chinois (Sinotrans) correspond à des stratégies d'accompagnement à l'étranger de leurs clients domestiques. Leur implantation européenne demeure cependant cantonnée très majoritairement à des entrepôts import / export sous la forme de plateformes avancées de pièces détachées. A ce titre, ils ne sont donc pas des concurrents directs d'ID Logistics.

### **6.2.6 Principales tendances du marché de la logistique dans les pays étrangers où le Groupe est présent**

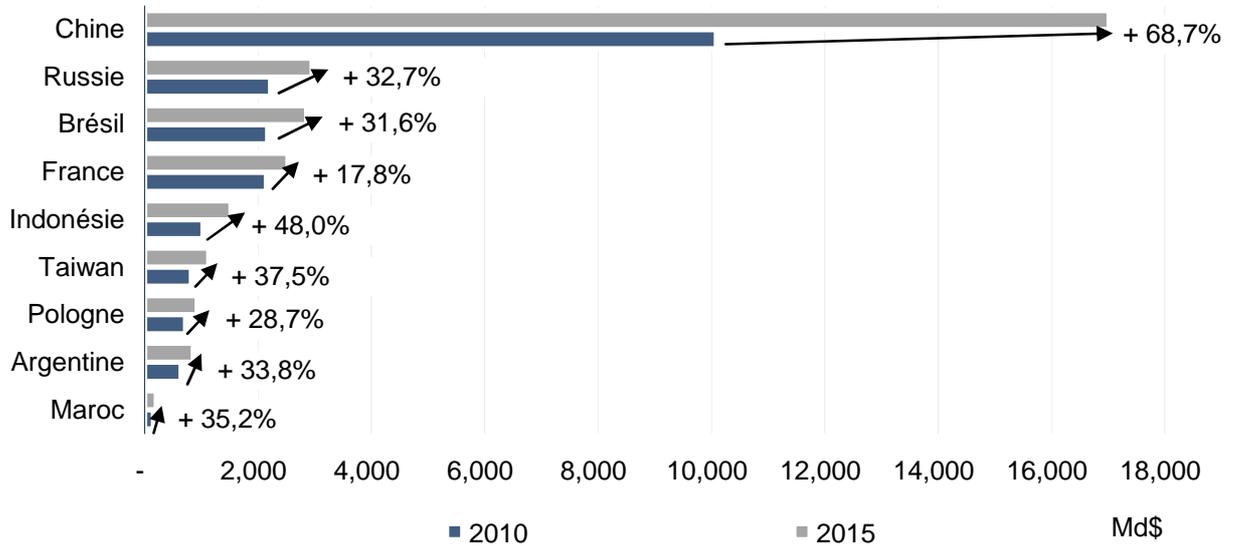
Le Groupe a fait le choix d'accompagner ses clients dans 10 pays ou zones géographiques à l'international : Espagne, Pologne, Russie, Chine, Taiwan, Indonésie, Maroc, Océan Indien, Brésil et Argentine.

Ces pays ou zones géographiques sont très majoritairement caractérisés par des rythmes de croissance élevés et des stades de développement encore en retrait par rapport aux pays plus matures comme la France ou l'Espagne. Ces caractéristiques macroéconomiques se traduisent par le développement de solutions innovantes davantage axées sur la croissance que sur des problématiques de réorganisation et de *re-engineering* du processus logistique.

La croissance du marché de la logistique dans les économies émergentes est fortement corrélée à l'augmentation de la consommation des ménages, nécessitant le développement d'infrastructures logistiques de qualité pour les grands distributeurs et industriels. Par ailleurs, ces pays bénéficiant en majorité des populations importantes et en croissance, présentent un réel potentiel notamment pour le secteur de la grande consommation.

Les graphiques ci-dessous illustrent ces facteurs macroéconomiques favorables au développement du marché de la logistique.

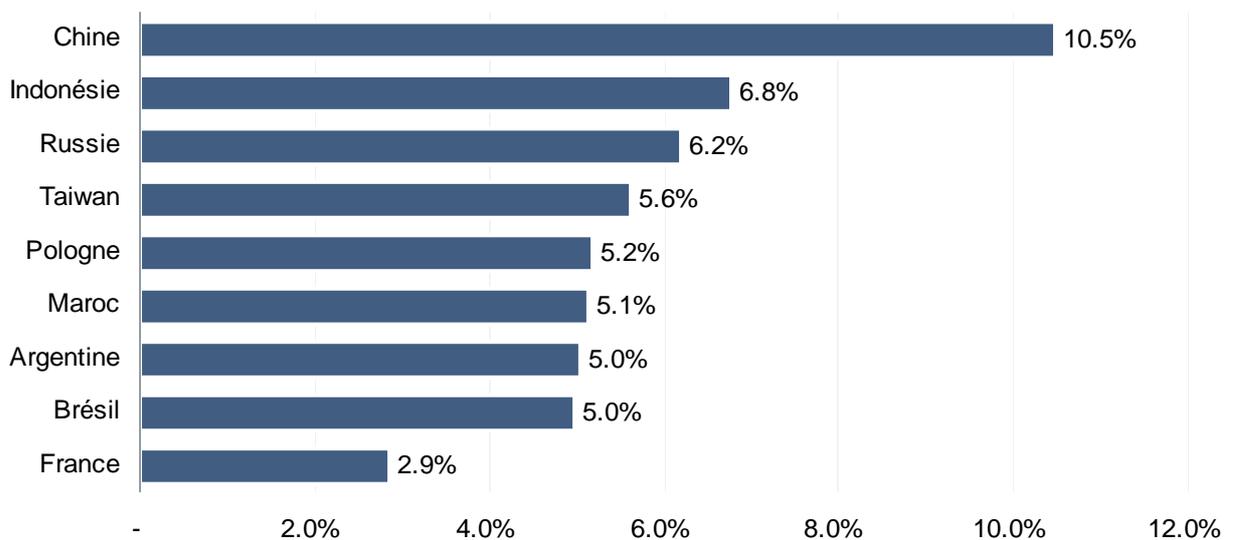
**Comparaison des prévisions de croissance du PIB\* (Mds\$) dans les pays d'implantation d'ID Logistics**



Source : FMI

Note : \* PIB évalués en parité de pouvoir d'achat

**Comparaison des taux de croissance annuelle moyen 2010-2015e du PIB\* per capita dans les pays d'implantation d'ID Logistics**



Source : FMI

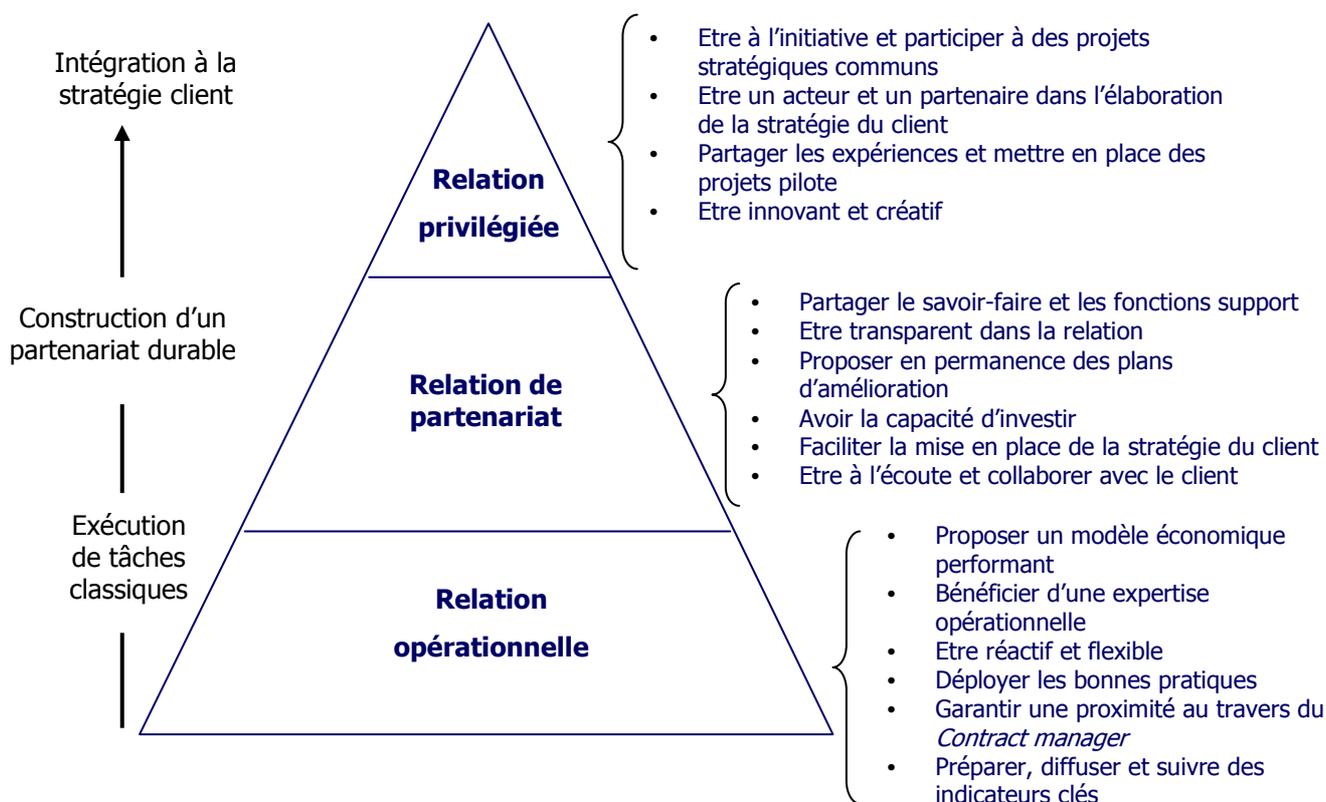
Note : \* PIB évalués en parité de pouvoir d'achat

### 6.3 POSITIONNEMENT D'ID LOGISTICS

ID Logistics est un *pure player* de la logistique contractuelle en France et à l'international. Le Groupe propose une offre intégrée de logistique, incluant des prestations de transport, d'entreposage, et de services à valeur ajoutée, principalement à destination de clients de premier plan.

De par son positionnement de *pure player* depuis sa création, et fort de 10 ans d'expérience, ID Logistics ne propose pas uniquement une simple exécution de prestation logistique mais offre des solutions logistiques allant de l'exécution de tâches logistiques classiques à la conception de solutions intégrées à la stratégie du client.

#### Les différents niveaux de la relation client

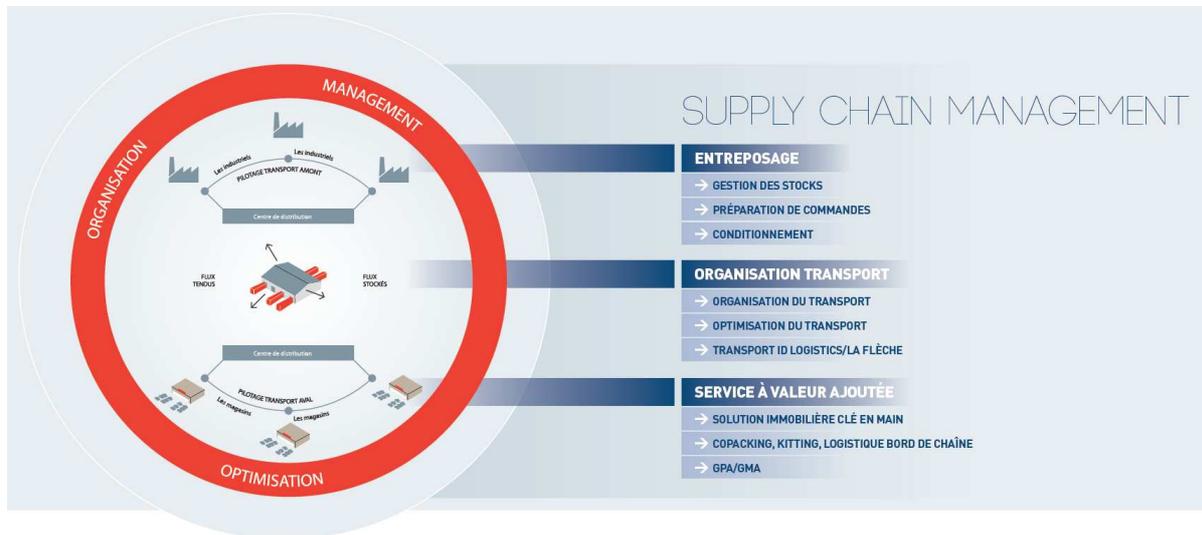


Ce positionnement permet à ID Logistics de se placer au cœur de la stratégie logistique de ses clients. Cette démarche est notamment illustrée par le souci d'innovation permanent du Groupe, la recherche de solutions d'optimisation financière et environnementale, et les démarches constantes d'optimisation des flux pour le compte de ses clients, etc.

Au travers de cette approche, le Groupe a créé des relations de confiance durables avec ses clients, qui se sont traduites par l'accompagnement de la majorité d'entre eux à l'international (implantation dans 10 nouveaux pays depuis 2001).

### 6.3.1 Présentation détaillée des services d'ID Logistics

ID Logistics offre une large gamme de prestations logistiques à ses clients qui est illustrée sur le schéma ci-dessous :



#### **Entreposage et services à valeur ajoutée**

L'offre d'ID Logistics répond aux spécificités de la logistique à température ambiante, de la logistique du frais et de celles du e-commerce.

- Entreposage : exploitation d'un entrepôt pour stocker les marchandises
- Gestion de stocks : suivi en temps réel des quantités en stock, des rotations, des dates limite de vente, etc.
- Préparation de commandes : prise dans l'entrepôt des références, des colis ou des palettes pour préparer une commande à livrer à un centre de distribution ou à un point de vente
- *Kitting* : opération de regroupement de plusieurs pièces pour former un kit ou un pack
- *Co-packing* : opération de conditionnement pour assembler des références produits sous forme de lot (opérations de promotion par exemple) ou dans des présentoirs de vente
- Emballage (mise sous film, reconditionnement) : préparation d'emballage selon les conditionnements et les contenants voulus
- Approvisionnement en juste à temps des bords de chaîne, gestion de kanban : gestion en bord de chaîne de production d'un stock minimum de pièces détachées ou d'en-cours qui sont consommées et réapprovisionnées au fur et à mesure de la production. Le kanban est une des techniques de juste à temps
- Massification : gestion des flux afin d'optimiser le taux de remplissage du moyen de transport (camion, wagon, péniche, etc.)
- *Cross docking* : organisation des flux afin de recevoir la marchandise des fournisseurs, préparer et expédier les commandes des clients le même jour, sans temps de stockage
- Consolidation multi fournisseurs : mise à disposition d'un entrepôt commun à plusieurs fournisseurs d'un même client. La marchandise reste la propriété des fournisseurs souvent trop petits pour pouvoir livrer régulièrement les distributeurs à un coût compétitif. Ce type d'entrepôt garantit au client la disponibilité des produits
- Contrôle qualité : opération de contrôle de la conformité des réceptions et des expéditions de marchandises.

### **Transport et organisation de flux**

- Organisation transport : ID Logistics gère pour le compte de son client l'organisation et l'optimisation des plans de transport et de tournées sur une zone géographique, le client conservant le lien contractuel direct avec ses transporteurs
- Gestion administrative des ordres de transport : prestation administrative de la gestion des bons de livraisons, ordonnancement, prise de rendez-vous, suivi des litiges, etc.
- Prestation d'optimisation des schémas transport : proposition régulière de *re-engineering* des schémas de transport pour en réduire le coût
- Flotte de véhicules dédiée : mise à disposition de moyens de transport dédiés au client
- Transport combiné : exploitation de solutions rail-route
- Suivi conteneur : suivi en temps réel de conteneurs afin d'optimiser la chaîne d'approvisionnement du client
- Cellule de pilotage dédié : prestation d'organisation du transport pour le client qui intègre l'affrètement et la relation contractuelle avec les transporteurs définis par ID Logistics.

### **Optimisation de la supply chain**

- Mise en place pour le compte du client de logiciel de gestion d'entrepôt (WMS – *Warehouse Management System*) ou de logiciel type ERP intégré entre la gestion commerciale des achats et la gestion des stocks en entrepôt
- Proposition de mise en place d'outils pour suivre en temps réel les flux de la *supply chain*
- Pilotage de flux amont et aval entrepôt : ID Logistics gère et optimise pour le compte de son client l'organisation des flux entrants et sortants des entrepôts du client, que l'entrepôt soit géré ou non par ID Logistics
- Gestion de rendez-vous : ID Logistics gère et optimise pour son client les rendez-vous avec les transporteurs pour les livraisons en entrepôt et les expéditions au départ de l'entrepôt
- Plan de back up : ID Logistics conçoit et gère des plans de secours pour ses clients pour assurer une continuité de l'approvisionnement de leurs points de vente même en cas d'indisponibilité d'un ou plusieurs de leurs sites (incendie, intempéries, mouvements sociaux, etc.)
- Gestion de projet : ID Logistics participe à la conception et à la réalisation de tout type de projet lié à la *supply chain* de ses clients en France et à l'étranger (prospection, étude d'impact, conseil en solution, etc.)

### **Livraison projet clé en main**

- Définition de la localisation optimale du site du client sur la base de calculs de barycentre prenant en compte les contraintes transport amont et aval du client
- Identification et achat de terrain
- Conception des plans d'entrepôt en fonction des besoins spécifiques du client
- Relations avec les collectivités locales et obtention des autorisations réglementaires
- Intégration optimale dans l'environnement et construction sur la base de la norme HQE (Haute Qualité Environnementale)
- Suivi de la construction jusqu'à la livraison.

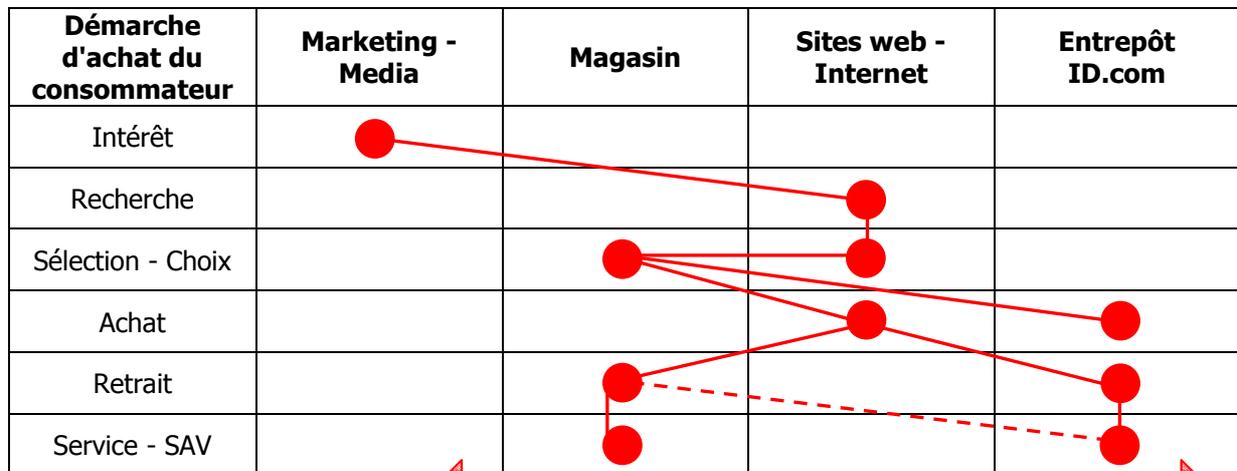
### **E-commerce**

Le Groupe a mis en place des outils spécifiques, adaptés à la prise en charge des problématiques liées au e-commerce :

- Choix d'un système d'information spécifique : Le Groupe a décidé de ne pas utiliser ses systèmes habituels et d'acquérir un système d'information adapté à ce mode de process
- Des solutions immobilières adaptées permettant une grande flexibilité et mutualisant les activités e-commerce
- Des partenariats avec des réseaux express et de messagerie permettant d'offrir une offre globale au client.

Le Groupe a acquis un savoir-faire particulier dans ce type d'activité et qu'il déploie dans les différents pays où il est présent.

*Des modes de consommation en mutation : l'émergence du cross-canal*



Interaction permanente entre le magasin, le site Internet et l'entrepôt dans le processus d'achat d'un consommateur

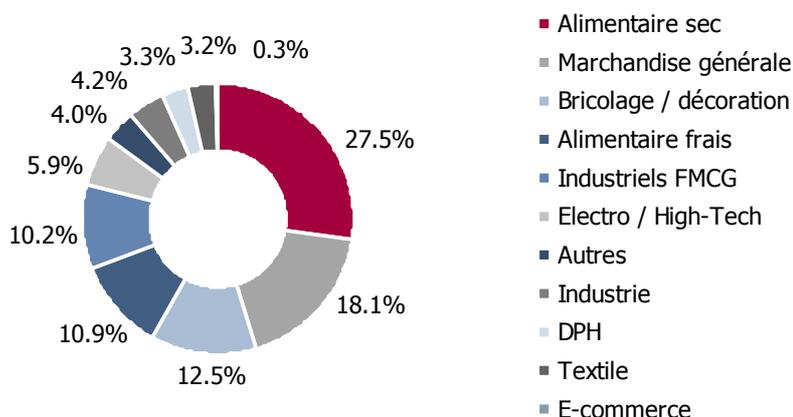
L'émergence du e-commerce entraîne une complexification des flux gérés par les logisticiens. En effet, le logisticien doit avoir les outils lui permettant de réceptionner l'ordre d'achat d'un produit visualisé et acheté sur Internet, stocké dans un de ses entrepôts et envoyé au client à partir de cet entrepôt ou de mettre rapidement à disposition un produit en magasin pour un client.

A la Date du Document de Base, le Groupe intervient dans le marché de l'e-commerce uniquement pour des acteurs qui opèrent également en distribution traditionnelle. Il n'intervient pas auprès de distributeurs uniquement e-commerce qui, par choix stratégique, externalisent très rarement leur logistique.

### 6.3.2 Typologie de marchés

ID Logistics opère dans une large gamme de typologies de marchés : grande distribution, distribution spécialisée et industriels de la grande consommation.

Le graphique ci-dessous détaille la répartition du chiffre d'affaires consolidé 2010 du Groupe par prestations :



\* DPH : droguerie, parfumerie, hygiène

### **Alimentaire sec (27 contrats répartis dans tous les pays du groupe)**

- **Typologie** : Principalement grande distribution généraliste
- **Enjeux clients** : Confrontés à une augmentation importante du nombre de références des produits alimentaires, les grands distributeurs ont conduit une politique visant à réduire de façon drastique leur niveau de stock pour atteindre près de 10 jours en moyenne sur entrepôt.  
Depuis quelques années, une deuxième étape a été franchie avec une nouvelle accélération des flux au travers de la transformation des entrepôts en plateforme de *cross docking*. Cette politique amène les industriels fournisseurs à adapter leur mode de livraison à cette nouvelle organisation. La prestation logistique est devenue un élément clé de la compétitivité des enseignes qui doivent assurer une très forte disponibilité des produits à un coût optimisé.
- **Réponse d'ID Logistics** : Avec 27 contrats représentant environ 28% de son chiffre d'affaires, le Groupe est un des leaders européens de la prestation logistique dans ce secteur de l'alimentaire sec.

ID Logistics a, dès sa création, mis l'accent sur les nouvelles technologies et l'innovation pour la gestion de ce type de contrat. Avec le *Voice-Picking* déployé dès 2004 dans tous les pays sur l'ensemble des dossiers alimentaires secs et avec les mécanisations des centres de *cross docking* dès 2006, le Groupe est devenu la référence du domaine. Le lancement du chariot *Pick and Go* fin 2010 a consacré l'avance du Groupe par rapport à ses principaux concurrents.

### **Marchandises générales ou «bazar» (15 contrats en France, Espagne, Pologne, Taiwan, et Brésil)**

- **Typologie clients** : Il s'agit de clients appartenant au monde de la distribution généraliste ou spécialisée qui vendent des produits non alimentaires divers et non périssables, type bazar, ameublement, cuisine, etc.
- **Enjeux clients** : Ces produits sont généralement en provenance du grand import et nécessitent une logistique sur stock, avec des produits d'une très grande hétérogénéité. De

plus, le renouvellement des gammes entraîne des campagnes de promotion fréquentes. L'adaptation de la prestation aux fortes saisonnalités est particulièrement importante.

- **Réponse d'ID Logistics** : la capacité de répondre aux fortes saisonnalités implique une véritable flexibilité du logisticien. Cette flexibilité est un des piliers du modèle d'ID Logistics et se traduit sur le mode de management des équipes ainsi que sur les technologies employées, notamment dans l'installation de chaîne d'éclatement mécanisée.

Enfin, cette typologie de marchandises entraîne des prestations complémentaires qui se développent, comme par exemple, la livraison à domicile.

### ***Bricolage/décoration (18 contrats en France, Brésil, Russie et Pologne)***

- **Typologie** : Il s'agit de produits très hétérogènes (volume et poids, comprenant par exemple, des outils, du carrelage, ou des maisons de jardins). Ils sont distribués par des enseignes spécialisées dans ces domaines.
- **Enjeux clients** : La très forte hétérogénéité des produits ainsi que le caractère saisonnier de ces activités amènent une réflexion permanente sur l'optimisation des moyens. Le taux d'occupation des sites logistiques comme le taux de remplissage des véhicules représentent des enjeux économiques majeurs pour les clients.
- **Réponse d'ID Logistics** : Elle consiste en une analyse très fine des données prévisionnelles afin de rechercher en permanence un optimum de densification du stockage, ainsi qu'en la recherche de clients complémentaires à contre cycle. Les outils technologiques portent principalement sur les déchargements conteneur ou la gestion ergonomique des produits pondéreux (carrelage). L'organisation transport (coefficient de chargement, optimisation d'une flotte dédiée, etc.) est un atout fort du Groupe pour ce type de contrat.

### ***Alimentaire frais (9 contrats en France, Espagne, Brésil, Indonésie)***

- **Typologie** : ID Logistics gère pour le compte de clients industriels et distributeurs des contrats logistiques sous température dirigée en froid positif. Ces dossiers sont essentiellement en flux tendus avec une organisation de transport associée.
- **Enjeux clients** : Ils exigent une très bonne maîtrise de la chaîne du froid ainsi qu'une bonne technique de la prestation logistique. Des infrastructures adaptées au processus sont nécessaires.
- **Réponse d'ID Logistics** : le Groupe dispose d'une véritable compétence dans ce domaine qui l'a conduit à mettre en œuvre des sites pilotes soit en mécanisation, soit en système d'information ou de *voice picking*. Il s'agit de gérer des flux rapides avec de fortes variations hebdomadaires.

Enfin son savoir-faire en termes d'organisation transport est particulièrement adapté à cette activité très dépendante d'une bonne coordination des flux amont.

Le Groupe identifie cette activité comme un domaine à fort développement, notamment dans les pays à forte croissance.

### **Industriel FMCG (33 contrats, tous pays)**

- **Typologie** : Clients industriels, fournisseurs de la grande distribution, généraliste ou spécialisée.
- **Enjeux clients**: Les industriels exigent une prestation susceptible de les accompagner dans les évolutions d'organisation demandées par la grande distribution. La réduction des stocks augmente la fréquence des livraisons. Les exigences clients portent à la fois sur le processus de préparation et sur l'organisation de transport associée.
- **Réponse d'ID Logistics** : Devenue un axe stratégique de développement pour ID Logistics depuis 2007, la prestation logistique industrielle *FMCG* repose sur plusieurs spécificités :
  - o Une gestion globale de la *supply chain* au travers d'une série d'indicateurs qui intègrent de façon quasi systématique l'organisation du transport aval
  - o Une recherche permanente de l'optimisation des moyens, notamment à travers une mutualisation entre plusieurs clients. ID Logistics a ainsi été pionnier pour le lancement des centres de consolidation fournisseurs (CCC) ou de la mise en place d'entrepôt mutualisé et de consolidation aval (EMCA)
  - o Une prise en compte de la sécurité du produit comme des personnels au plus haut niveau
  - o Enfin, une intégration systématique de l'approche développement durable du client dans la gestion de la *supply chain*, notamment dans la mesure et les engagements de réduction de l'empreinte carbone.

### **Electro High tech (8 contrats en France et au Brésil)**

- **Typologie** : Enseignes spécialisées dans la distribution de produits Hi-fi et de haute technologie.
- **Enjeux clients** : Produits de grande valeur, hétérogènes en termes de volume (de l'appareil photo au réfrigérateur), avec une forte saisonnalité, et essentiellement en provenance du grand import, ces derniers demandent une prestation de haute précision en raison de la nature du produit. La prestation réside avant tout sur la gestion du stock.
- **Réponse d'ID Logistics** : Très présent dans ce secteur assez concentré, le Groupe a pris le parti d'une très forte sécurisation de ce type de contrat, à la fois en terme d'équipement de sécurité et de procédure de contrôle. Cette volonté de sécurisation s'applique également au travers d'installation de chaîne mécanisée avec des outils de contrôle pondéral afin de limiter au maximum les risques d'erreurs ou de vol.

### **Industrie (9 contrats en France, Espagne et Brésil)**

- **Typologie** : Elle comprend de l'industrie automobile, de la peinture ou de la chimie ou de la fabrication de verre de table.
- **Enjeux clients** : Malgré la grande disparité, les clients demandent une forte compréhension de leurs enjeux ainsi qu'un accent particulier mis sur les sujets de sécurité et de respect de la réglementation.
- **Réponse d'ID Logistics** : Elle comprend plusieurs volets :
  - o Un accompagnement social important dans le cadre d'*outsourcing* de personnel, s'il y a lieu
  - o Une analyse et un respect vigilant de la réglementation, notamment dans le cadre de la construction de dépôts clé en main pour des matières dangereuses

- Des outils informatiques spécifiques, en particulier pour la gestion en temps réel de dossiers comprenant des alimentations directes de bords de chaîne industrielle.

### ***Textile (3 contrats en France et en Espagne)***

- **Typologie** : Il s'agit de distributeurs spécialisés dans les vêtements et accessoires
- **Enjeux clients** : Cumulant à la fois une forte saisonnalité, le succès ou non des collections, la problématique des flux à plat ou sur cintres, le grand import, la logistique textile est d'une exigence particulièrement pointue.
- **Réponse d'ID Logistics** : Entré récemment (2009) dans ce secteur à fort potentiel, ID Logistics a géré avec succès deux sites particulièrement complexes, notamment en raison de la combinaison des mises en vente et des réassorts. L'utilisation d'une mécanisation de haut niveau a permis une adaptation aux pics d'activité de façon remarquable. C'est par ailleurs un secteur à gros potentiel de développement pour le Groupe.

### ***Parfumerie (3 contrats en France et au Brésil)***

- **Typologie** : Elle comprend la distribution de produit de parfumerie par des enseignes spécialisées ou par de la grande distribution généraliste.
- **Enjeux clients** : De haute précision, la logistique des produits de parfumerie demande un savoir-faire important notamment dans le contrôle de la préparation de commande et dans l'optimisation des moyens de transport. Les distributeurs spécialisés sont particulièrement sensibles aux problématiques liées au développement durable.
- **Réponse d'ID Logistics** : Entré dans le secteur en 2010, le Groupe a mis l'accent sur sa maîtrise de la préparation de commande de détail pour gagner ses premiers contrats. Sa connaissance des process mécanisés ainsi que des problématiques produits dangereux lui a permis de gagner de nouveaux contrats. Cette clientèle est particulièrement adaptée au positionnement géographique de l'entreprise, notamment en Asie et au Brésil.

### ***E-commerce (5 contrats en France et au Brésil)***

- **Typologie** : Principalement sites « cross canal », c'est-à-dire développés par des clients distributeurs en complément d'une offre traditionnelle en magasin.
- **Enjeux clients** : Le E-commerce représente un enjeu majeur pour l'ensemble des clients distributeurs. Le E-commerce est perçu comme un secteur en croissance et complémentaire d'une offre traditionnelle. Les grands clients souhaitent à la fois une prestation logistique spécifique adaptée au secteur du E-commerce et la recherche de synergies avec leur logistique traditionnelle.
- **Réponse d'ID Logistics** : Devenu un enjeu stratégique en 2010, le e-commerce fait l'objet d'une offre en parfaite adéquation avec les problématiques des clients. Cette offre a permis de conclure 4 contrats importants début 2011 reposant sur une nouvelle organisation et un nouveau système d'information.

### 6.3.3 Suivi des grands comptes à l'échelle mondiale

#### **Une clientèle de premier rang composée de leaders français et de grands groupes internationaux**

Historiquement, le Groupe s'est construit autour de grands groupes internationaux d'origine française et a démontré sa capacité à les accompagner dans la durée et sur leurs marchés internationaux avancés (Amérique latine, Asie). ID Logistics a su renforcer ses liens historiques avec ses principaux clients et s'adapter à l'évolution de leurs besoins, notamment grâce à des plans d'amélioration continue et au développement de solutions innovantes.

Fort de ses performances opérationnelles avec ses clients historiques, le Groupe a su développer et diversifier son portefeuille de clients en accompagnant les principaux groupes de grande distribution français et des grands groupes industriels à l'international sur des zones à forts potentiels de développement (pays émergents).

A de rares exceptions près, tous les clients du Groupe sont des acteurs de premier plan dans leur domaine d'activité et sont présents en Europe et à l'international.

Le Groupe a vocation à accompagner le développement de ses clients, en France et à l'international, et à s'adapter à l'évolution de leur stratégie.

#### **Principaux clients du Groupe**

Grande distribution				Industriels		
Grande distribution généraliste	GMS Brico / Déco	GMS Equipement de la maison	Autres SMS	Industrie alimentaire	Industrie non alimentaire	Frais
						
						
						
						
						
						
						
						
						
						

### ***L'accompagnement des clients à l'international***

Le Groupe a choisi d'accompagner ses clients à l'international, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

<b>Contrats dont le client est présent dans</b>	<b>1 pays</b>	<b>2 pays</b>	<b>&gt; 2 pays</b>	<b>Total</b>
Alimentaire sec	1	11	15	27
Marchandise générale	4	4	7	15
Brico/déco	12	1	5	18
Alimentaire frais	3	4	2	9
Industrie FMCG	9	7	17	33
Electro/ Hi-Fi	8	-	-	8
Industrie divers	8	1	-	9
Textile	3	-	-	3
Parfumerie	1	1	1	3
E-commerce	3	2	-	5
	<b>54</b>	<b>29</b>	<b>47</b>	<b>130</b>

- Ainsi 54 contrats (42%) concernent des clients qui sont encore restés au niveau d'une seule filiale d'ID Logistics ;
- 29 contrats (22%) concernent des clients qui sont traités dans deux pays où est implantée ID Logistics ;
- 47 contrats (36%) concernent des clients qui sont traités dans plus de deux pays où est implantée ID Logistics.

Par ailleurs, 58% des contrats à l'international sont le résultat d'une stratégie d'accompagnement des clients dans leur croissance à l'international. Ce pourcentage démontre aussi la capacité du Groupe à créer des relations de confiance et valide sa stratégie d'accompagnement des clients sur le long terme.

L'accompagnement des clients à l'international passe en général par une première phase de mise à niveau des process opérationnels avant de déployer les technologies existante sur les sites de ces clients en France. Pendant cette phase de mise à niveau, le chiffre d'affaires converti en euros par effectif (permanents et intérimaires) est généralement inférieur à celui constaté sur les sites exploités en France.

#### **6.3.4 Des relations établies avec les clients sur une base contractuelle, transparente et durable**

La logistique contractuelle repose sur la contractualisation systématique des dossiers, auxquels sont dédiés des moyens adaptés.

##### ***Une contractualisation systématique***

Après une procédure d'appel d'offres menée de façon quasi-systématique par les chargeurs, le projet gagné par ID Logistics fait l'objet d'une contractualisation formelle avec chaque client qui détaille :

- Un cahier des charges opérationnel (CCO) qui décrit la totalité de la prestation à réaliser ainsi que les moyens apportés par le Groupe
- Un cahier des charges qualité (CCQ) qui décrit les engagements de qualité et la façon dont ils sont mesurés (KPI, etc.)
- Un contrat enfin qui précise les éléments de rémunération, de responsabilité, de durée de l'engagement, des clauses de renouvellement, etc.

ID Logistics a pour règle de ne pas s'engager dans un nouveau dossier sans avoir au préalable défini clairement l'ensemble de ces éléments avec son client.

### ***Un mode de facturation établi à la signature du contrat***

Chaque contrat présente des conditions tarifaires différentes (indexation, volumes) résultant d'une négociation commerciale. La formation du chiffre d'affaires est effectuée généralement de la façon suivante : facturation en fonction de la nature (palette complète, préparation de colis spécifique, etc.) et du nombre de colis préparés. Ainsi, le chiffre d'affaires du groupe est principalement fonction des volumes traités et est peu sensible aux évolutions conjoncturelles (cf. sous-section 6.2.4 « Sensibilité à la conjoncture économique et à l'évolution des modes de consommation »).

Le groupe ne présente pas une forte saisonnalité de son chiffre d'affaires même si, compte tenu de la typologie de son portefeuille client et de son profil de croissance, le chiffre d'affaires du second semestre est en général légèrement supérieur à celui du premier semestre.

En revanche, l'activité du 1er semestre connaît une volatilité plus forte des volumes traités avec des écarts plus importants entre les points hauts et les points bas d'activité qu'au 2ème semestre. Cette volatilité se traduit par une moins bonne productivité des opérations et un résultat opérationnel du 1er semestre en général inférieur à celui du second semestre.

Cette caractéristique de l'activité d'ID Logistics, que l'on retrouve chez certains de ses concurrents, est pleinement intégrée dans ses modes opératoires et sa gestion financière et ne représente pas un risque en tant que tel.

### ***Des moyens dédiés à chaque dossier***

Pour chaque dossier, ID Logistics met en place une solution adaptée, spécifique aux besoins de chaque client, qui comprend notamment les prestations suivantes :

- Des moyens dédiés ou partagés (entrepôts, matériels, véhicules, etc.). Cette politique dite *d'asset light* a permis au Groupe de réduire au maximum son exposition au risque de surfaces inoccupées.
- Le tableau ci-dessous détaille la nature de l'engagement du Groupe sur ses sites immobiliers :

En propriété/crédit bail	Bail immobilier ID Logistics	Mis à disposition par le client	Prestation in situ (en général usine)	Total
3	42	33	13	91

- Des systèmes d'information très développés (voir chapitre 6.4).
- Un système de mesures de la performance et des plans d'actions.
- Des équipes formées et dédiées à l'activité.

A la Date du Document de Base, la totalité des entrepôts gérés par le Groupe fait l'objet d'une refacturation aux clients.

### ***Une forte adaptabilité du modèle économique***

ID Logistics a historiquement bâti son développement sur un modèle centré sur la flexibilité et l'adaptabilité. Cette démarche permet au Groupe de proposer des solutions sur-mesure, indépendamment des actifs propres d'ID Logistics, à ses clients tout en se prémunissant de risques liés à la détention d'actifs corporels significatifs. Cette démarche est particulièrement adaptée au contexte économique actuel car elle permet sur le moyen long-terme de s'adapter à l'évolution des modes de consommation et à l'environnement économique global.

Le Groupe a ainsi fait le choix de ne détenir aucun actif immobilier en propre, à l'exception de l'entrepôt de Brebières et de deux autres entrepôts non significatifs en termes de surface. Lors de la prise en charge d'un dossier, le Groupe est en mesure de proposer des solutions immobilières adaptées aux besoins de chaque client : location (reprise du même entrepôt ou recherche d'un nouvel emplacement), mise à disposition par le client, construction, etc. En cas de location, le Groupe aligne la durée du bail sur celle de l'engagement contractuel du client.

Concernant les ressources humaines, le Groupe affecte à chaque contrat une équipe d'encadrement et de management, et calibre les besoins en personnel en fonction des spécificités propres à chaque site. Le recours à l'intérim permet d'absorber les effets de la saisonnalité et les pics d'activité sans impacter la structure permanente de coûts. Le Groupe collabore ainsi avec les principales agences d'intérim.

Par ailleurs, les outils nécessaires au fonctionnement de l'entrepôt (chariots, engins, etc.) sont en règle générale en location sur la même durée que les contrats.

### ***Une véritable transparence avec chaque client***

L'approche de partenariat avec un client développé par ID Logistics repose sur un principe de transparence.

Cette transparence se traduit par la communication au client de l'ensemble des moyens et des coûts mis en œuvre pour assurer la bonne marche d'un contrat. La marge opérationnelle générée par ID Logistics est ainsi calculée sur une base claire et partagée.

Cette démarche de transparence ne conduit cependant pas nécessairement à un mode de facturation basé sur un « coût + marge », qui demeure une pratique minoritaire dans les pays où ID Logistics est implanté, alors qu'elle est un mode de facturation courante dans les pays anglo-saxons.

L'évolution des coûts ainsi que les démarches de progrès engagées par ID Logistics font l'objet d'échanges chaque année avec le client. Traduisant sa volonté d'accompagner durablement ses clients, ID Logistics est engagé dans une logique de plans de progrès visant à améliorer de façon continue les performances des prestations logistiques (réduction du coût global pour le client tout en optimisant le niveau de service). Les bénéfices de ces plans de progrès sont partagés de manière transparente entre ID Logistics et ses clients.

### ***Un accompagnement dans la durée***

La durée juridique d'un contrat dépend en grande partie de l'importance des investissements à réaliser ou d'éléments plus spécifiques comme la reprise de personnel dans le cadre d'outsourcing. Cette durée varie de 3 à 10 ans. Une fois, cette période de premier engagement terminée, le contrat fait l'objet de renouvellement régulier.

Depuis sa création, ID Logistics n'a perdu que 5 contrats, dont 3 à la suite d'une réorganisation interne du client, 1 par inadaptation du bâtiment à la dangerosité des produits et 1 pour des questions tarifaires. La quasi totalité des contrats a donc été renouvelée historiquement.

Si le prestataire logistique arrive à établir une relation forte basée sur la transparence et un véritable échange avec son client, le renouvellement du contrat est fréquent, les coûts et les risques de changement de prestataire étant considéré comme significatif.

## **6.4 ATOUTS CONCURRENTIELS**

Grâce à son positionnement, ID Logistics a développé des compétences différenciantes par rapport à ses principaux concurrents. Le Groupe a ainsi mis en place une organisation spécifique afin de répondre au mieux aux attentes de ses clients tout en proposant des solutions innovantes, flexibles, créatrices de valeur et respectueuses de l'environnement.

### **6.4.1 ID Logistics : une organisation orientée client**

Au-delà des services classiques de logistique, ID Logistics ambitionne de se placer au cœur de la stratégie logistique de ses clients. Cette démarche s'illustre notamment par un souci d'innovation permanent du Groupe, par la recherche de solutions d'optimisation financière et environnementale, et par des démarches constantes d'optimisation des flux pour le compte de ses clients, etc. Pour ce faire, le Groupe a mis en place une organisation résolument axée sur la relation client et la compréhension des besoins et problématiques actuels et futurs de ces derniers.

Cette stratégie s'illustre par la création de la fonction de *contract manager*, qui constitue le point d'entrée du client chez ID Logistics. Cette organisation a été mise en place dans tous les pays.

Sans lien hiérarchique avec la direction des opérations, le *contract manager* rapporte directement à la direction générale de chaque filiale. Il joue un rôle d'animateur (vérification du respect des engagements du Groupe) et de développeur (réflexion en amont concernant l'optimisation des flux clients, etc.).

A la date du Document de Base, ID Logistics compte 18 *contract managers*, 4 d'entre eux suivant des clients établis dans plusieurs pays.

#### ***Le rôle du contract manager***

Le *contract manager* prend en charge la relation globale avec le client. A ce titre, il se voit confier la gestion du contrat, et doit notamment :

- S'assurer que les contrats et cahiers des charges sont signés et à jour ;
- Evaluer les niveaux de risques prévus dans les contrats ;
- Négocier le renouvellement des contrats.

Le *contract manager* s'assure que le service offert au client et les performances associées sont en ligne avec le contrat et les objectifs fixés. A ce titre, il doit notamment :

- Promouvoir les réunions mensuelles de performance opérationnelle et en communiquer les résultats ;
- S'assurer que le niveau de service est conforme au cahier des charges qualité et/ou aux attentes du client ;
- Définir, si nécessaire, des plans d'actions visant à redresser le niveau de service des sites (avec la direction des opérations) ;
- Définir annuellement des plans d'actions visant à élever le niveau de service conformément aux engagements contractuels (avec la direction des opérations).

Le *contract manager* est responsable du développement commercial et du partenariat. Il a pour mission de :

- Promouvoir les réunions trimestrielles / semestrielles d'alignement stratégique entre ID Logistics et le client ;

- Piloter les enquêtes annuelles de satisfaction clients dans les différentes phases (communiqué au client, collecte et analyse des réponses, définition et présentation des plans d'actions) ;
- Identifier des nouvelles opportunités commerciales avec les clients existants ;
- Développer de nouveaux services à valeur ajoutée et permettant d'élargir le périmètre de l'offre proposée par ID Logistics dans le cadre d'un partenariat avec un client existant ;
- Proposer annuellement 2 ou 3 actions d'améliorations continues ou projets réducteurs de coûts (avec la direction des opérations).

Il doit en définitive :

- Initier une relation de partenaire privilégié avec le client basé sur une participation active à des projets collaboratifs ;
- Etre un acteur et un partenaire dans l'élaboration de la stratégie du client ;
- Partager des expériences et lancer des projets pilotes ;
- Proposer des innovations.

#### **6.4.2 ID Logistics : une capacité d'offrir une qualité opérationnelle homogène et de premier plan partout dans le monde**

ID Logistics assure à ses clients une qualité opérationnelle homogène et de haut niveau partout dans le monde.

Pour ce faire, ID Logistics a engagé en 2009 une démarche originale de certification de bonnes pratiques, privée et appelée « CID », qui a été progressivement étendue à toutes les composantes du Groupe.

Cette démarche est portée par la direction des opérations de chaque pays.

##### ***La démarche : une certification de bonnes pratiques privée***

L'enjeu de la certification des sites ID Logistics sur un référentiel privé est d'assurer que tous les sites mettent en œuvre la démarche « bonnes pratiques » de la meilleure façon, dans des délais maîtrisés et de façon pérenne, avec comme objectif d'assurer la continuité de l'activité et une réduction des risques pour le client, notamment durant les phases de démarrage.

Le référentiel concerne les activités internes des sites et, de ce point de vue, est complémentaire des référentiels métiers des clients.

D'autre part, l'utilisation de la marque de certification permet de communiquer sur la capacité de l'entreprise à maîtriser le savoir-faire nécessaire à la réalisation d'une prestation de qualité.

##### ***Les raisons de cette démarche***

ID Logistics a souhaité mettre en place cette certification pour les raisons suivantes :

- Cette démarche est adaptée à un modèle de croissance forte et décentralisée. Elle permet aux nouveaux sites de se mettre à niveau le plus rapidement possible et d'assurer une véritable homogénéisation ;
- La définition de pratiques opérationnelles permet de mettre en place des pratiques pointues, efficaces et simples, permettant une compréhension de tous et un maximum d'efficacité ;
- Cette certification a entièrement pris en compte les valeurs de l'entreprise : Entrepreneuriat, Exigence, Excellence, Solidarité ;
- Elle s'inscrit en complémentarité des démarches mises en place par les clients : les référentiels clients précisent l'objectif, le référentiel ID Logistics, les moyens d'y parvenir.

## ***Les 19 « bonnes pratiques » retenues à ce jour***

Afin de s'assurer de l'application de la certification par l'ensemble des collaborateurs sur les différents sites à travers le monde, le Groupe a mis en place trois catégories de bonnes pratiques :

- 8 « bonnes pratiques » concernent des pratiques de management
- 9 « bonnes pratiques » concernent l'exploitation d'un site
- 2 « bonnes pratiques » sont relatives au reporting et à la transmission d'information aux clients.

Le référentiel fait l'objet d'une mise à jour annuelle qui consacre la validation de nouvelles pratiques et la disparition de pratiques considérées comme acquises.

### ***Méthode de validation et de contrôle***

- **Audits internes**

Les audits internes (réalisés pour moitié par des auditeurs externes, et pour l'autre moitié par des collaborateurs de l'entreprise) portent sur les engagements du référentiel.

Chaque entrepôt rédige une planification de ses audits internes. Cette planification tient compte de l'état et de l'importance des domaines à auditer, ainsi que des résultats des audits précédents.

Les sites sont audités une fois par an et les plans d'actions qui en découlent sont enregistrés dans le site CID.

- **Revue de direction**

La revue de direction a pour objet d'examiner l'ensemble des données reflétant la performance des sites à partir de l'analyse des indicateurs, des audits internes, des audits externes, des non conformités marquantes de la période et des remarques clients. Elle doit également fixer les mesures immédiates et correctives qu'il convient d'entreprendre pour remédier aux écarts constatés.

La revue de direction est organisée annuellement par le responsable du site avec son supérieur hiérarchique et ses collaborateurs directs.

- **Gestion des améliorations**

Suite aux remarques faites lors des audits internes, des audits externes et des audits clients, des actions immédiates et correctives sont enregistrées dans des plans d'actions suivis périodiquement sur le site web CID.

### ***Rôle du comité de certification***

Le comité de certification est composé de cinq des clients les plus importants d'ID Logistics.

Il se réunit deux fois par an pour attribuer les certificats de conformités aux sites audités. Il valide l'évolution des « bonnes pratiques » retenues. Il est un lieu d'échange sur la démarche certification « bonnes pratiques » et permet une bonne intégration avec les démarches clients.

### ***Exemple d'une future « bonne pratique » : le lean management***

Le *lean management* est une technique de gestion qui consiste à réduire, voire à éliminer, toute forme de manque à gagner (activité ou ressource non-productive) ou de perte (gaspillage) dus par exemple à des tâches superflues, des délais d'attente, des mouvements inutiles, etc. En 2011, ID

Logistics a engagé une telle démarche sur un site pilote situé dans le sud de la France avec la participation active du client.

Cette démarche a abouti à la mise en place des chantiers suivants :

- Définition des ateliers ;
- Identification des actions à mener ;
- Chiffrage des gains attendus ;
- Préparation d'une *lean box* afin de rendre le déploiement facile sur les autres sites ;
- Méthodologie de communication et d'adhésion du personnel opérationnel.

Après validation par le comité de certification, cette démarche entrera dans le référentiel « bonnes pratiques ».

### 6.4.3 ID Logistics : une culture tournée vers l'innovation

Depuis sa création, le Groupe a mis l'accent sur l'innovation technologique afin de proposer à ses clients des offres alliant qualité de prestation et productivité, tout en apportant à son personnel une meilleure prise en compte de l'ergonomie dans le travail.

Précurseur, le Groupe a su anticiper depuis sa création les changements technologiques permettant de gagner en productivité et en qualité, permettant ainsi de gagner de nouveaux clients et de sécuriser les clients existants.

Cette culture de l'innovation est portée par le département R&D du Groupe, qui comprend une quinzaine de collaborateurs, associant à toute offre commerciale ou demande de *re-engineering* une vision technologique nouvelle.

Quelques exemples illustrent cette démarche :

#### ***Généralisation de la Voice Picking et de la Radio Fréquence à partir de 2004***

A partir de 2004, le Groupe a fait le choix de déployer de façon systématique des solutions techniques permettant une disparition quasi complète de documents papiers dans un entrepôt.

Ces solutions permettent aux préparateurs de commandes, qui reçoivent et valident les ordres de préparation par un système vocal, de bénéficier d'une meilleure ergonomie dans leur geste et posture. Ces technologies permettent également une plus grande fiabilité dans les process.



Aujourd'hui, tous les sites susceptibles d'utiliser ces technologies sont équipés, soit une quarantaine de sites dans le monde.

## **Développement des TMS et Web portail à partir de 2006**

A partir de 2006 et notamment pour se doter des outils permettant d'offrir aux clients industriels *FMCG* une offre globale intégrant une forte composante transport, le Groupe a investi dans la mise en œuvre de *TMS* (*Transport Management System*) et de portail web.

Le schéma ci-dessous retrace les principales fonctionnalités de ces outils :



Ces outils ont permis d'offrir aux clients d'ID Logistics une parfaite intégration de l'organisation transport dans leur *supply chain*. Ainsi, le système d'information permet une visibilité totale des flux de marchandises de l'entrepôt jusqu'au client final, permettant ainsi une meilleure gestion.

ID Logistics a particulièrement mis l'accent sur les outils d'interface entre des logiciels *TMS* et leurs utilisateurs, notamment à travers les portails web, qui permettent au client d'avoir accès au système d'information à travers une page personnalisée.

De plus les technologies WEB EDI, accessibles à tous les transporteurs quelle que soit leur taille, amènent une remontée d'informations de bonne qualité, alors que dans le passé, l'EDI traditionnel, en raison des coûts de développement informatique, était uniquement réservé aux transporteurs importants.

Aujourd'hui, le Groupe pilote une douzaine de cellules d'organisation transport basées sur ce modèle (France, Espagne, Pologne, Brésil, Chine et Taiwan). Ces technologies sont en cours de déploiement sur de nouveaux clients.

## **Mécanisation partielle ou totale à partir de 2007**

Confronté au développement des contrats en flux tendus, demandant une gestion accélérée des flux avec d'importantes pointes d'activités, le Groupe a mis en place à partir de 2007 des solutions mécanisées totales ou partielles sur des sites dédiés.



Ces mécanisations sont généralement des trieurs haute fréquence ou des systèmes *mini-load*, avec des outils de lecture laser code barre et des outils de contrôle pondéral.

Le Groupe a également installé sur un site une gestion des contenants en RFID pour un client de l'agroalimentaire.

Ces investissements sont amortis sur la durée du contrat. Ils permettent d'obtenir des gains de productivité et de qualité importants quand les conditions de volumes et de typologie de dossier sont réunies.

Le Groupe gère aujourd'hui 8 sites mécanisés dédiés à des clients.

### ***Lancement du chariot "Pick and go" fin 2010***



Depuis début 2011, ID Logistics déploie sur ses sites français le nouveau système du constructeur BT, le PICK-N-GO® (visuels ci-dessous)

Le chariot *Pick and go* permet notamment d'améliorer les conditions de travail et les performances des préparateurs de commande.

- **Une amélioration de l'ergonomie du poste de préparateur**



ID Logistics s'engage ainsi à réduire les troubles musculo-squelettiques de ses préparateurs.

Inédit en France, le système PICK-N-GO® associe quatre technologies : un chariot classique de préparation, une solution vocale / radiofréquence, un WMS, et un système de guidage laser via des bornes installées dans l'entrepôt.

La solution permet à ID Logistics d'atteindre trois objectifs :

- Optimiser l'ergonomie du poste de préparateur et réduire de 40% les accidents du travail liés au dos, pieds et chevilles ;
- Améliorer la sécurité à l'intérieur de l'entrepôt ;
- Renforcer la productivité.

- **Une innovation au service de l'homme**

Innovant et simple à déployer, le chariot équipé du PICK-N-GO® peut de façon autonome :

- Prendre en charge une palette vide et rejoindre la zone de préparation *picking* ;
- Se rendre immédiatement à la bonne adresse de prélèvement et devancer le préparateur dans l'avancée de son *picking* en fonction des ordres donnés par le système vocal ;
- Se déplacer automatiquement, ce qui évite aux préparateurs de monter et descendre de leurs chariots lors de chaque changement de zone de prélèvement ;
- Élever ou baisser ses fourches pour mettre automatiquement le support à hauteur du préparateur lorsqu'il dépose le colis prélevé ;
- Amener la palette préparée à la zone de filmage automatisé ce qui limite les risques de chocs dans les allées de circulation.

La qualité de la préparation de commandes est optimale, les erreurs de prélèvement sont ainsi réduites au minimum.

Les différentes ruptures de charges étant gérées par le PICK-N-GO® en temps masqué (prise de palettes vides, déplacement, dépose de la palette constituée sur le quai), le préparateur peut se concentrer sur la préparation, ce qui génère un gain de productivité direct de l'ordre de 25%.

- **Une véritable dimension « développement durable » associée au projet**

La mise en service des chariots équipés du système PICK-N-GO® permet :

- Une réduction de 40% des accidents du travail, principalement au niveau du dos, des pieds et des chevilles ;
- Une optimisation des déplacements de l'engin permettant de diminuer la consommation électrique de 7%, d'accroître la durée de vie des batteries et de diminuer les déchets ;
- Enfin, une réduction de la consommation de film plastique de l'ordre de 15% en couplant le *Pick-N-Go* à une filmeuse automatique.

#### **6.4.4 ID Logistics : une maîtrise des systèmes d'information structurant**

Dans un environnement opérationnel complexe, les systèmes d'information constituent de plus en plus un avantage compétitif déterminant : ils contribuent directement à la mise en œuvre des meilleures pratiques, à l'alignement des acteurs (internes et externes) de l'entreprise et à l'accès à une information structurée, fiable et rapide.

L'enjeu principal réside dans l'alignement des systèmes d'information avec les besoins et enjeux métiers. La technologie permet d'améliorer les performances et d'optimiser la fiabilité des différents métiers.

ID Logistics développe, au travers de son expertise mondiale, des technologies sur mesure pour une optimisation permanente des solutions clients.

### ***L'expertise IT en développement***

ID Logistics définit et élabore les meilleures solutions techniques pour répondre aux besoins de ses clients : optimisation des ressources et des process, gestion des équipements et respect du budget.

Les portails web collaboratifs, développés en particulier sur le pilotage des flux, sont un exemple de la capacité du Groupe à innover et à élaborer de nouveaux systèmes au service de la performance de ses clients.

### ***L'expertise IT sur les opérations***

Pour la mise en place de nouvelles prestations logistique contractuelle au service de ses clients, les équipes d'ingénierie d'ID Logistics s'engagent de la définition de la solution jusqu'à son démarrage, et assurent des audits de suivi par la suite.

ID Logistics maîtrise, développe, paramètre et adapte parfaitement les systèmes d'information en fonction des flux logistiques et des intervenants dans la *supply chain* du client. Pour cela, ID Logistics a acquis un réel savoir-faire sur les systèmes d'information pour gérer l'entrepôt et la distribution. Ces progiciels métiers utilisés sont appelés WMS pour « *Warehouse Management System* » et TMS pour « *Transport Management System* ».

Le Groupe utilise pour cela différents progiciels du marché (notamment Infolog GE de Generix, Reflex de Hardis et Manhattan) qui sont paramétrés sur mesure en fonction de la solution proposée au client. Ces dix dernières années, ID Logistics a su démontrer sa capacité à déployer ces solutions en France comme à l'international, tout en respectant les cultures locales.

### ***L'expertise IT sur les réseaux et les infrastructures***

ID Logistics s'appuie sur les meilleures références d'infrastructures de réseau pour supporter son architecture IT. Celle-ci, tout comme les applicatifs métiers, est entièrement redondée et « backupée » en temps réel, via des *datacenters* sécurisés, grâce à des technologies récentes développées par VMware, Microsoft, Oracle et Orange Business Services pour la partie réseau WAN.

L'ensemble de cette expertise est aujourd'hui porté par une cinquantaine de collaborateurs à travers le monde qui travaillent en proximité avec nos partenaires clés pour bénéficier des innovations métiers les plus récentes (exemples : Motorola, PsionTeklogix, Cisco, IBM, etc.).

### ***L'évolution des Systèmes d'Information***

Le schéma directeur des Systèmes d'Information d'ID Logistics s'appuie sur la proximité créée entre les clients, les métiers et les partenaires fournisseurs de solutions.

Les orientations choisies aujourd'hui doivent répondre aux besoins futurs des clients. Ainsi, les outils collaboratifs, l'aide à la décision par l'analyse des données, l'agilité dans les changements de modèle logistique, et surtout la gestion intégrée de différents processus *supply chain* sur des outils interfacés (*WMS-TMS*- flux tendu – portail collaboratif- ADV-fournisseurs) constituent des nouveaux enjeux pour les systèmes d'information dans un contexte mondial.

#### 6.4.5 ID Logistics : des équipes stables et expérimentées partageant des valeurs communes

Fort de plus de 7 000 collaborateurs, le Groupe s'efforce de diffuser quatre valeurs fortes déclinées dans tous les pays : l'entrepreneuriat, l'excellence opérationnelle, l'exigence et la solidarité.

Valeurs	Déclinaison	Exemples
<b>Entrepreneuriat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oser, imaginer et développer, de nouvelles solutions et s'assurer de leur mise en œuvre tout en mesurant les risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les initiatives individuelles entrepreneuriales au sein de l'entreprise</li> <li>- Etre à l'écoute des suggestions émanant des collaborateurs</li> <li>- Encourager la mobilité et l'ouverture aux autres pays où le Groupe est implanté</li> </ul>
<b>Excellence opérationnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect absolu du cahier des charges et de la qualité du service</li> <li>- Priorité aux nouvelles technologies pour renforcer cette excellence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fixer des objectifs clairs et chiffrés de la mesure de la performance</li> <li>- S'engager contractuellement sur des études de <i>re-engineering</i> régulières</li> <li>- Appliquer les règles CID sans exception</li> </ul>
<b>Exigence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rigueur, discipline et professionnalisme dans les rapports humains au sein de l'entreprise mais aussi dans les relations avec les clients et les partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bâtir une relation avec les clients sur la base de cahiers des charges clairs et signés</li> <li>- Exiger un comportement exemplaire des managers dans les relations humaines</li> <li>- Refuser toute approche non éthique des affaires</li> </ul>
<b>Solidarité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la solidarité entre les collaborateurs et entre les unités du Groupe</li> <li>- Engager des actions concrètes avec les collaborateurs, les clients, les partenaires pour accompagner des situations difficiles, impulser ou participer à des actions pour un développement responsable et durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider les collaborateurs en difficulté matérielle ou morale</li> <li>- Promouvoir une culture de dialogue social</li> <li>- Lancer des initiatives (ID Esperanza, etc.)</li> <li>- Promouvoir une culture d'aide entre sites</li> <li>- Intégrer totalement le développement durable dans la stratégie du Groupe</li> </ul>

#### ***Une équipe de direction stable et très impliquée dans le développement***

- **Stabilité du management**

Sur les dix premiers managers historiques du Groupe, un seul a quitté l'entreprise (pour cause de départ à la retraite). Les autres ont évolué avec la croissance de l'activité en occupant des fonctions différentes.

- **Capacité de recrutement des profils de haut niveau et politique de fidélisation**

Très rapidement après sa création, le Groupe a développé une image d'acteur innovant et précurseur qui a rapidement attiré les talents de haut niveau. Le projet, les perspectives de rémunération, de participation au capital, de mode de fonctionnement ont permis d'attirer des cadres performants. L'environnement professionnel, notamment avec le siège au cœur du Lubéron, a été un facteur de différenciation et de stabilisation.

### ***Une gestion dynamique de la fonction Ressources Humaines***

- **Les effectifs**

Au 31 décembre 2010, les effectifs du Groupe représentent 6.862 personnes soit une augmentation de 18% par rapport à 2009.

Les femmes représentent 30 % des effectifs. L'égalité femmes - hommes existe au niveau salarial mais la typologie du travail ne permet pas une parité d'effectifs.

La répartition par catégories socioprofessionnelles est la suivante :

Catégorie	Ouvriers	Employés	Agents de Maîtrise	Cadres
%	58%	18%	17%	7%

Chaque filiale étrangère du Groupe gère le dialogue social selon les règles en vigueur du pays concerné et dans le respect des valeurs du Groupe.

- **La formation**

Le Groupe dispose d'un propre organisme de formation, IDL Training qui a étendu son domaine de compétence. Cet organisme de formation, filiale du Groupe, et bénéficiant de l'agrément de la Direction du Travail, dispose ainsi de la quasi-totalité des habilitations en lien avec la sécurité de ses collaborateurs. Ce sont ainsi environ 900 collaborateurs qui ont bénéficié, tout au long de l'année 2010, d'actions de formation par l'intermédiaire d'IDL Training.

Par ailleurs, ID Logistics a lancé un vaste programme de formation aux bonnes pratiques managériales destiné à l'ensemble des cadres opérationnels (Responsable de Sites, d'Exploitation, de Service et d'Equipe). Plus de 300 collaborateurs bénéficient chaque année de ces actions de formation sous la forme d'un programme complet en 6 jours, ou plus opérationnel en 3 jours.

Initié au second semestre de l'année 2010, ce programme spécifique de formation se poursuit en 2011.

En outre, en France, ID Logistics a tissé de solides relations avec les partenaires de l'emploi tels que les Pôle Emploi, les Conseils Généraux, les Maisons du Handicap, etc. et a développé, dans de nombreux bassins d'emplois, la formation et le recrutement de collaborateurs en reconversion professionnelle, initialement non issus des métiers du transport et de la logistique. En 2010, 70 collaborateurs ont ainsi été recrutés au travers de ces dispositifs.

Enfin, forte du succès de la première session, la Direction des Opérations France a supervisé la sélection d'une seconde promotion de jeunes managers à potentiel, le « Vivier ID Logistics ». Les 12 collaborateurs qui ont intégré cette nouvelle promotion ont bénéficié de plus de 20 jours de formation assurés par des experts métiers dans les domaines suivants : Finance – Contrôle de Gestion, Juridique – Immobilier, Commerce, Ressources Humaines, Management, etc.

- **L'évolution de la protection sociale des collaborateurs**

Face aux perspectives de désengagement progressif des remboursements par la Sécurité Sociale, ID Logistics, déjà inscrit dans un principe de gratuité de la Mutuelle pour ses salariés, a lancé, en collaboration avec les partenaires sociaux, un vaste appel d'offres auprès de l'ensemble des interlocuteurs du marché de la protection sociale.

Au terme de cette consultation, l'ensemble des salariés du périmètre de l'Unité Economique et Sociale bénéficie de garanties renforcées en termes de frais de santé et prévoyance assorties d'un engagement du maintien des coûts de la couverture pendant 3 ans.

- **La reprise de personnel, un vrai savoir-faire de l'entreprise**

Le développement commercial du Groupe s'est assorti de plusieurs actions de reprise de personnel tant en France que dans les filiales étrangères. Depuis sa création, ID Logistics a su bâtir son modèle de reprise de personnel. Ce modèle qui arrive, à présent, dans une phase de maturité est construit autour d'éléments clés parmi lesquels :

- La capitalisation sur l'expertise des salariés repris ;
- La disponibilité et le sens de l'écoute des interlocuteurs RH et opérationnels ;
- L'accompagnement individualisé avant et après le transfert. Cet accompagnement permet d'assurer une continuité de carrière et offre des perspectives de développement des compétences et d'évolution pour les nouveaux collaborateurs.

- **Sécurité et prévention des risques au travail, priorité du management d'ID Logistics**

Poursuivant les actions initiées depuis 3 ans, ID Logistics a, cette année encore, enregistré une baisse significative de l'accidentologie au travail. Les principaux indicateurs sont maîtrisés et se situent, pour une large partie, en dessous des normes du métier.

Des indicateurs de mesure des Risques Psycho-Sociaux (RPS) ont été élaborés et seront mis en place sur des sites et agences tests.

Au-delà de l'intégrité physique des collaborateurs qui doit impérativement être préservée, ID Logistics met en œuvre les bonnes pratiques qui lui permettent d'être en capacité d'anticiper les sources potentielles de risques psycho-sociaux sur ses sites et agences.

## **6.5 STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT D'ID LOGISTICS**

### ***Un potentiel de croissance organique encore très important***

ID Logistics est aujourd'hui présent dans la majorité des pays où la grande consommation est un enjeu majeur pour les grands industriels ou les grands distributeurs. Le Groupe entend principalement se concentrer sur les secteurs d'activités sur lesquels il est présent, en France et à l'international.

En France, le Groupe possède de nombreux leviers de développement au travers de gain de nouveaux contrats (soit en changement de prestataire, soit dans le cadre de l'externalisation de cette fonction par des industriels ou des distributeurs) ou du développement d'une offre logistique multi-canal (logistique « classique » vs. logistique « e-commerce »), toujours dans le cadre de l'accompagnement de ses clients existants. Le Groupe a d'ailleurs fait une percée significative dans ce nouveau métier début 2011 en prenant en charge 4 contrats de e-commerce en France, en Espagne et au Brésil.

A l'international, le potentiel de développement du Groupe est encore important. Dans un premier temps, ID Logistics a suivi une démarche d'accompagnement de ses clients basés en France à l'international. Dans une seconde phase, le Groupe vise à renforcer ses positions concurrentielles en accompagnant des clients locaux, soit dans leur pays d'origine soit au travers des implantations du Groupe dans d'autres pays. A ce titre, ID Logistics compte se focaliser sur certains secteurs d'activités

dont les capacités de croissance sont importantes tels que le textile, l'alimentaire frais, et la parfumerie.

D'un point de vue géographique, le Groupe n'exclut pas de s'implanter dans de nouveaux pays à fort potentiel, en gardant une logique d'accompagnement de clients historiques puis de consolidation du positionnement local.

### ***Une accélération de la croissance par acquisition***

Dans les années à venir, le Groupe envisage également d'accélérer son développement par des opérations de croissance externe. Ainsi, le Groupe pourrait envisager diverses cibles dans le but de :

- Renforcer ses positions concurrentielles dans les pays sur lesquels il est aujourd'hui présent, s'inscrivant dans une logique de consolidation du secteur en France et à l'international ;
- Développer une expertise logistique complémentaire sur un nouveau secteur d'activité ;
- Renforcer les services liés à l'activité de logistique contractuelle.

### ***Résumé des principaux axes stratégiques du Groupe***

Face à ces différentes évolutions, ID Logistics déploie une stratégie articulée autour de quatre piliers :

- **Une approche fondamentale de logisticien *pure player* et intégrateur de solutions techniques**

Le choix stratégique du Groupe est de poursuivre son développement sur son savoir-faire d'assemblage de solutions techniques dédié à chaque client. Ainsi, le Groupe ne compte pas se développer dans des métiers dont la croissance est tirée par la maîtrise de réseaux (transport terrestre, commission de transport aérien et maritime, etc.).

- **Un positionnement international résolument tourné vers les pays à grande consommation**

Le Groupe est présent dans la majorité des grands pays de consommation où ses clients de la grande distribution ou de l'industrie *FMCG* se sont implantés. Il s'agit en priorité d'augmenter sa part de marché dans ces pays, notamment en accompagnant des clients locaux. Dans les prochaines années, des ouvertures de nouveaux pays pourraient être envisagées en accompagnement de clients existants. Il s'agirait dans une première étape d'accompagner des clients existants du groupe dans leur croissance dans ces nouveaux pays.

- **Une poursuite de l'orientation grande consommation**

Le savoir-faire du Groupe réside dans la gestion logistique de contrats à fort volume, en cherchant des solutions d'optimisation sur toute la *supply chain* de l'industriel au client final. La volonté du Groupe est de continuer à élargir, à l'intérieur de cet ensemble, sa typologie de clients.

- **L'accompagnement des grands clients dans leurs nouveaux métiers et notamment dans le cross canal**

Un potentiel de croissance important réside dans l'élargissement de l'offre pour les clients actuels du Groupe. En effet, les modes de distribution changent, nécessitant un accompagnement logistique de plus de plus décisif.

Le développement de la vente par internet, l'ouverture de modèles type *Drive*, la livraison à domicile, etc. amènent des changements dans le mode d'organisation logistique des distributeurs et présentent donc autant d'opportunités pour le Groupe.

De façon plus générale, les évolutions de la consommation conduisent à une complexité croissante des organisations logistiques par :

- L'augmentation du nombre de références mises en vente et de l'exigence de la disponibilité des produits
- La complexification des circuits de vente et de distribution (voir schéma de la sous-section 6.3.1 « Présentation détaillée des services d'ID Logistics »)
- Une demande de flexibilité accrue dans la gestion des volumes

Le développement de la prestation logistique est une réponse adaptée à ces enjeux.

## **6.6 CONTEXTE REGLEMENTAIRE**

Le Groupe est soumis à deux typologies de réglementation spécifiques :

- Celles correspondant aux installations classées pour la partie entreposage ;
- Le cas échéant, celles correspondant à la réglementation du transport.

### ***Respect de la réglementation des installations classées***

La réglementation des installations classées implique une démarche structurée qui consiste à, lors de chaque appel d'offres :

- Identifier la nature exacte des produits à stocker et leur dangerosité (inflammable, explosif, polluant, etc.)
- Déterminer les volumes durant toute l'année et les pics d'activités.

Ces éléments permettent de définir les rubriques de l'autorisation d'exploiter ICPE à obtenir (1510, 2663, 1412, etc.). Dans le cas d'un projet de taille plus petite ou d'un site de *cross docking*, une simple déclaration peut s'avérer suffisante.

En France, l'autorisation d'exploiter une installation classée doit être demandée par l'exploitant à la Préfecture dans le ressort de laquelle l'installation doit s'implanter. L'autorisation est instruite par les services de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Une fois l'autorisation d'exploiter obtenue, la DREAL est également en charge de contrôler régulièrement que les obligations correspondantes sont correctement suivies par l'exploitant. Des réglementations comparables existent dans les pays où le Groupe est présent.

En fonction de cette analyse, ID Logistics identifie les entrepôts existants sur le marché ou à construire.

Dans un certain nombre de cas, ID Logistics lance directement la construction du dépôt, en réalisant l'ensemble des démarches pour obtenir les autorisations ICPE adaptées. A ce jour, ID Logistics a piloté en France la construction de huit projets et obtenu les autorisations d'exploiter correspondantes.

Le respect des autorisations d'exploiter est une composante importante du métier de prestataire logistique, qui doit à la fois vérifier la conformité des produits stockés à l'autorisation obtenue et la bonne maintenance des éléments spécifiques inscrits dans l'autorisation (zones grillagées, RIA spécifique, procédure de surveillance particulière, etc.)

Dans chaque pays où le groupe est implanté, les règles peuvent être différentes, même si en général elles correspondent aux mêmes principes.

Le Groupe n'exploitant que des entrepôts de classe A, a l'avantage de disposer d'immeubles neufs, en ligne avec les dernières autorisations d'exploiter.

Des réglementations comparables existent dans les pays où le Groupe est présent. Avec la création de onze filiales opérationnelles, ID Logistics a acquis une grande expérience dans la maîtrise des risques juridiques du métier de la logistique contractuelle.

### ***Le respect de la réglementation transport***

Les opérations de transport ou de commission de transport obéissent également à des règles spécifiques. Dans les pays où ID Logistics a été amené à réaliser ce type d'opération, un agrément spécifique a été demandé et obtenu.

La méthodologie d'ouverture a toujours été la suivante :

- Analyse du contexte juridique du pays par la direction juridique Groupe ;
- Accompagnement local par un cabinet juridique de premier rang ;
- Centralisation des autorisations auprès de la direction juridique du Groupe.

## **6.7 DEVELOPPEMENT ET CROISSANCE DURABLES**

Le fort développement d'ID Logistics l'a conduit à formaliser en 2008 sa stratégie en terme de développement durable, articulée autour de trois piliers :

**Environnemental** : Préserver l'environnement et maîtriser les risques en améliorant la qualité environnementale de moyens utilisés (véhicules ou sites) ;

**Economique** : Accompagner les clients dans leur démarche de développement et de croissance durables par la mise en œuvre de solutions optimisées et innovantes répondant aussi bien aux besoins de performance économique qu'environnementale ;

**Social et « Sociétal »** : Renforcer l'implication et la sécurité des collaborateurs au travers de programmes de formation et de sensibilisation, et encourager des initiatives responsables.

### **6.7.1 Introduction : éléments clés mis en œuvre par ID Logistics**

ID Logistics a mis en œuvre un outil de suivi et de partage des bonnes pratiques relatives au respect de l'environnement dans le but de sensibiliser l'ensemble de ses salariés et de communiquer ses engagements auprès des clients. La mise en place de cet outil s'est traduit par de nombreux plans d'actions ayant abouti à des résultats tangibles (ex. : recyclage des déchets et de réduction de la consommation d'eau, etc.).

D'un point de vue social et sociétal, le Groupe a instauré des mesures concrètes afin d'améliorer les conditions de travail de ses salariés, entraînant une réduction importante du taux d'accidents. Ces mesures ont aussi permis d'accroître l'implication de ses salariés et des performances du Groupe. De plus, le Groupe s'est aussi inscrit dans le cadre de développement humanitaire à l'occasion de son développement à l'international (ID Esperanza).

Le Groupe s'efforce aussi de proposer à ses clients des solutions de réduction de l'empreinte carbone de l'activité relative à la grande distribution permettant : (i) un meilleur respect de l'environnement et (ii) une amélioration des performances entraînant des économies d'énergie fossile.

Enfin, le Groupe prend en considération les problématiques liées au développement durable en amont des projets logistiques afin de les intégrer systématiquement dans les solutions proposées aux clients.

## 6.7.2 Création d'un outil de suivi de partage des meilleures pratiques « développement durable »

Lancé début 2010, la création de cet outil sous la forme d'une plate-forme d'échange intranet a permis, à l'origine, une diffusion accrue des valeurs d'ID Logistics dans la démarche Développement Durable. Cette plateforme a ainsi permis d'impulser cette démarche auprès de l'ensemble des collaborateurs du Groupe et de communiquer aux clients de ID Logistics les engagements du Groupe en matière de développement et de croissance durable.

Cet outil permet par ailleurs de structurer les actions au niveau du Groupe pour les rendre :

- plus efficaces (par l'apport d'informations précises sur la mise en œuvre des projets)
- reproductibles dans le cadre des échanges internes sur les bonnes pratiques

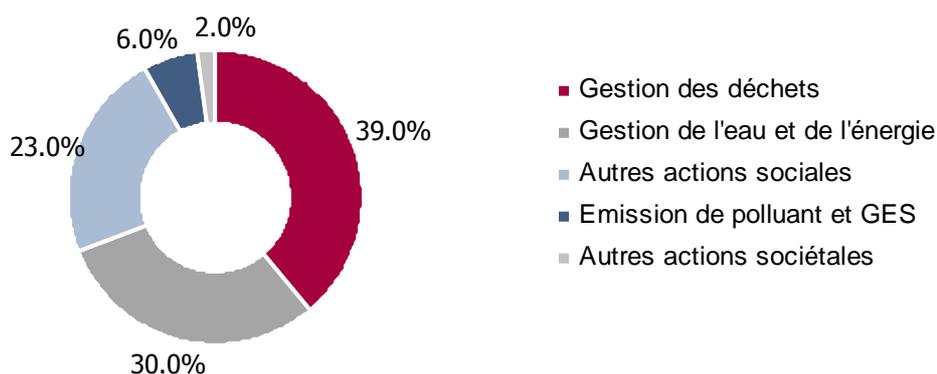
Aujourd'hui, chaque manager a la responsabilité de faire vivre cette démarche développement durable dans son périmètre, et se doit de pouvoir mesurer les progrès accomplis.

Depuis début 2011, les sites prennent formellement cet engagement dans leur certification CID (voir sous-section 6.4.2) et ont développé des actions en commun avec leurs clients.

Les graphiques ci-dessous illustrent les actions menées au premier semestre 2011 et leur répartition par thématique :

	Janvier 2011	Juin 2011	Evolution
Nombre d'actions lancées	302	348	+15%
Taux de réalisation	57%	58%	=
Nombre de projets réalisés	172	205	+20%

Ci-dessous la répartition des projets engagés par grands thèmes :



Au niveau du Groupe, les projets les plus retenus par les managers opérationnels sont les suivants (% de sites en France ayant retenu chaque projet) :

Top 5 des projets	Facilité	Impact	2010	2011
Trier les déchets (entrepôt)	✓	✓✓	82%	86%
Limitier le temps d'éclairage	✓	✓✓	48%	62%
Suivre la consommation des consommables / fournitures	✓	✓	51%	54%
Installer un tableau d'affichage AT	✓	✓	46%	54%
Limitier le temps d'ouverture des robinets	✓	✓✓	41%	49%

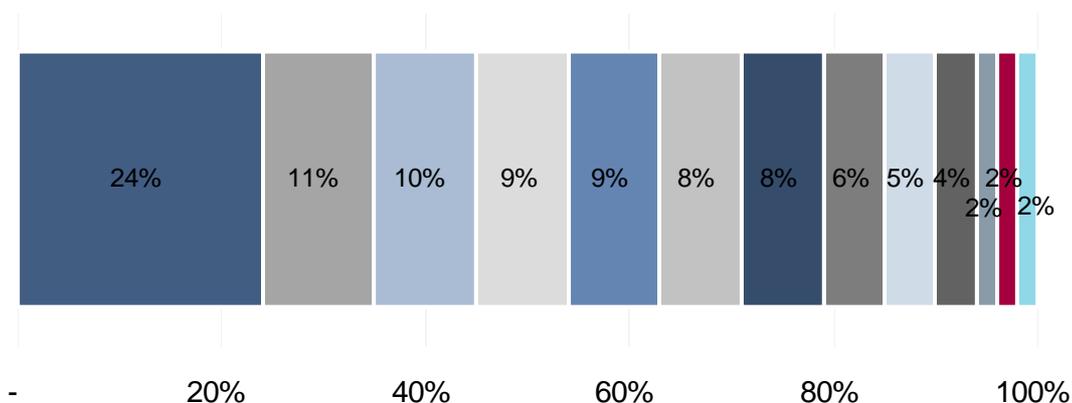
Une structure de pilotage de la démarche a été instaurée avec une revue semestrielle, au travers d'un comité de développement durable, qui permet de consolider les projets, suivre les indicateurs, et d'enrichir l'outil de suivi en fonction des résultats obtenus.

Suite à la mise en place de cet outil de suivi, ID Logistics a mis l'accent sur les thèmes suivants :

### ***Gestion des déchets***

Le traitement des déchets de l'activité des sites logistiques fait désormais partie intégrante des règles de fonctionnement de l'entreprise.

A ce jour, 190 projets de gestion de déchet sont lancés, se répartissant de la façon suivante :



- Trier les déchets (24%)
- Suivre les quantités de déchets (11%)
- Suivre la consommation des consommables et / ou des fournitures (10%)
- Installer une presse à balle (9%)
- Acheter des produits d'entretien écologiques (9%)
- Attribuer nominativement le rouleau de film plastique (8%)
- Installer une housseuse (8%)
- Instaurer une clause dans le cahier des charges du prestataire (6%)
- Acheter des produits respectueux de l'environnement (5%)
- Utiliser du film alternatif (4%)
- Mettre en place des plans de progrès (2%)
- Caisse en plastique réutilisable IFCO (2%)
- Traçabilité des emballages par RFID (2%)

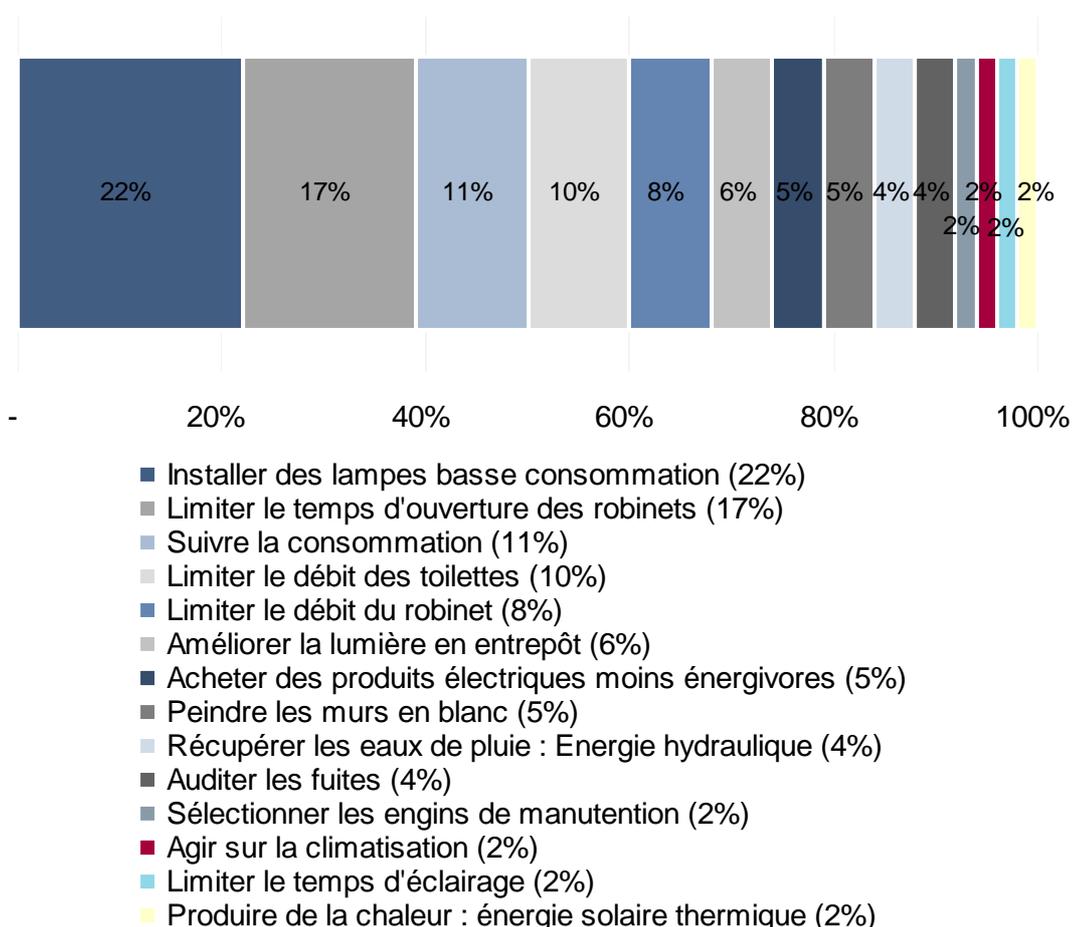
Aujourd'hui, 86% des sites ont mis en place cette démarche de tri sélectif qui se caractérise par une forte sensibilisation des collaborateurs.

Les résultats de cette politique sont significatifs : 60% des déchets émis ont été recyclés en 2010 contre 42% en 2009.



## Gestion de l'eau et de l'énergie

Le Groupe a engagé 105 projets concernant la gestion de l'eau et de l'énergie. Ils se répartissent de la façon suivante :



L'ambition de ID Logistics est de contenir les consommations d'énergie et, dans la mesure du possible, recourir aux énergies renouvelables.

En 2010, 23 sites ont entamé un projet pour installer des ampoules à basse consommation ; de même, 40 projets sont en cours avec pour objectif de réduire la consommation d'eau (ouverture de robinet, suivi la consommation, débit toilettes, etc.).

## Mesurer les dépenses énergétique et de CO2 par palette expédiée

Le Groupe a établi en 2010, une méthodologie qui permet de calculer et de suivre la consommation d'énergie et de CO2 par palette expédiée entrepôt. Ce calcul permettra de suivre de façon régulière les résultats de la politique de développement durable de l'entreprise.

Consommation en 2010 :

- 4,11 KWH par palette expédiée,
- 1,008 KG de CO2 par palette expédiée (sortie entrepôt, hors transport).

### 6.7.3 Solutions de réduction de l'empreinte carbone pour le transport

L'activité de logisticien induit un impact significatif sur l'environnement. Cet impact s'exerce tant par l'activité des sites, que par la position du logisticien dans la chaîne d'approvisionnement des clients.

Engager une démarche de mesure et de réduction des consommations d'énergie au sens large permet en contrepartie de stabiliser les coûts de fonctionnement.

Les opérations de transport sont guidées par une démarche structurée avec un pilotage mensuel de l'impact carbone du transport. Cette volonté se traduit notamment par l'engagement du Groupe :

- Dans la maîtrise de l'empreinte carbone par les cellules de pilotage ;
- Par l'engagement en faveur du transport combiné ;
- Par l'engagement, au travers de la charte ADEME, de réductions de CO2.

#### ***Les cellules de pilotages transport***

La mise en place de cellule de pilotage transport a pour objectif de réduire l'empreinte CO2 des clients concernés. En effet, l'optimisation des plans de transport permet de diminuer le nombre de kilomètres effectués à vide et de réduire le temps d'utilisation des véhicules.

En effet, une meilleure coordination des acteurs logistiques (entrepôts - transport) permet d'optimiser le remplissage des camions et par conséquent de réduire le nombre de kilomètres parcourus nécessaires pour livrer la même quantité de marchandise.

Ainsi, en 2010, le groupe a investi par exemple plus de 2 M€ dans les outils informatiques, permettant une analyse poussée des flux afin d'optimiser ces derniers en temps réel et donc de réduire les émissions de CO2.

#### ***Froid-combi***

ID Logistics a mis en place une solution rail-route intégrée en exploitant des conteneurs de transport mobiles via sa filiale Froid Combi et a ainsi développé depuis plus de 10 ans une expertise « ferroulage », en proposant trois liaisons domestiques sud - nord.

Positionnés sur les lignes Avignon-Valenton, et Avignon-Dourges, 3.040 conteneurs de transport ont été expédiés à l'aide d'un transport combiné fer route en 2010.



Ce dispositif établi par le Groupe a entraîné une réduction de 1.800 tonnes de CO2 en 2010 (un camion émet 13 fois plus de CO2 qu'un conteneur).

Lignes	Caisses mobiles 2010	CO2 rail : caisses (kg)	CO2 route / camion (kg)	CO2 rail 2010	CO2 route 2010
Avignon - Valenton	1 189	41,5	598	49 938	711 022
Valenton – Avignon	1 193	41,5	598	50 106	713 414
Avignon – Dourges	337	58	797	19 546	264 882
Dourges – Avignon	321	58	797	18 618	252 306
Total	3 040			137 017	1 948 862

### **La charte ADEME**

En 2009, le Groupe a signé la Charte ADEME, charte d'engagement volontaire de réduction des émissions de CO2 des transporteurs routiers de marchandises. Cette Charte a été élaborée par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer et les organisations professionnelles, en collaboration avec l'ADEME. Par cette charte, le Groupe s'engage sur des objectifs de réduction de ses émissions de CO2. La réalisation de ces objectifs repose sur la modernisation de la flotte de véhicules, le suivi de la consommation des carburants, la formation des conducteurs, et l'amélioration des taux de remplissage et la minimisation des kilomètres à vide.

Un indicateur de performance :  
Kg de CO2/palette  
En 2010 : 13,49Kg de CO2/palette,  
**soit une réduction de 2,2 %**



#### **6.7.4 Engagement dans la politique de développement et de croissance durable des clients du Groupe**

Dans le cadre de sa stratégie client et notamment par l'intermédiaire du *contract manager*, ID Logistics souhaite s'inscrire dans la politique globale de développement et de croissance durable de ses clients et propose à ce titre les services suivants :

- Identification des enjeux majeurs de développement durable pour un client ;
- Formalisation de plans d'action concrets établis et validés par le client ;
- Mise en œuvre de ces actions et mesure des résultats ;
- Evaluation de la perception de ces actions par le client au moyen de l'enquête d'évaluation annuelle.

Cette démarche a été lancée en 2009. A ce jour, environ 40% des clients du Groupe ont participé à cette méthodologie. L'objectif à court terme du Groupe est de dépasser le taux de 50% de participation clients en 2012.

Ainsi, la stratégie de ID Logistics est d'accompagner ses clients dans leur démarche de développement et de croissance durable, en proposant et en mettant en œuvre des solutions optimisées et innovantes, créatrices de valeur.

A titre d'exemple, le Groupe a notamment élaboré les solutions suivantes pour ses clients :

#### ***Flotte de véhicules mutualisée entre 2 distributeurs (distribution généraliste et distribution spécialisée) : 42 T/CO2 de réduction par an***

En collaboration avec deux clients de premier plan, ID Logistics a organisé 4 boucles, permettant de réduire les émissions de CO2, de saturer les moyens de transports et de fiabiliser le taux de services

des magasins

→ Résultat : Réduction du nombre de kilomètres parcourus à vide et optimisation du parc pour un total de 42 tonnes de CO<sub>2</sub> / an.

### ***Diagnostic énergétique***

A la demande d'un client qui souhaitait établir un diagnostic complet de sa consommation énergétique, ID Logistics a entrepris une démarche de « diagnostic énergétique » de la totalité de la prestation logistique réalisée pour son compte, et s'est traduit par les actions concrètes suivantes de suivi des consommations mensuelles d'eau et d'électricité :

- Optimisation et réduction de la consommation d'énergie au travers de :
  - L'installation de détecteurs de présence dans les locaux de charge et couloir limitant l'éclairage extérieur de nuit ;
  - D'un nettoyage systématique des appareils d'éclairage afin d'améliorer leur rendement;
  - La mise en place d'horloges sur les convecteurs électriques pour limiter les consommations hors activité. La température est désormais suivie avec un thermomètre infra rouge pour retarder au maximum la mise en service de la chaudière.
- Récupération des eaux de pluies pour réduire la consommation d'eau pour le nettoyage.

### ***Pilote véhicule hybride***

En partenariat avec un constructeur et un grand distributeur, ID Logistics met en place un véhicule hybride test dans la région de Marseille à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011. Ce pilote a pour but de réduire de plus de 30% les émissions de CO<sub>2</sub> et les émissions polluantes. Il doit également permettre aux véhicules de fonctionner en ZEV (Zéro Emission Zone) pour des missions urbaines sans CO<sub>2</sub> et à faible niveau de bruit. Mu par un moteur électrique, et alimenté par des batteries, le véhicule sera rechargeable par un prolongateur d'autonomie ou par le réseau électrique.

Avec ce projet, ID Logistics se positionne résolument comme un pionnier dans le domaine de la logistique urbaine, appelé à connaître des évolutions radicales dans les années à venir.

### ***EMCA (entrepôt de mutualisation et de consolidation aval) entre un industriel et un grand distributeur***

A la demande d'un grand industriel *FMCG* et en partenariat avec un grand distributeur, ID Logistics a développé un concept de plate-forme novateur : l'Entrepôt Mutualisé de Consolidation Aval (EMCA).

Le principe de cet entrepôt réside dans la constitution d'un stock industriel régional, hébergé sur un entrepôt de logistique d'un distributeur (bénéficiant d'un accès ferroviaire) qui permet non seulement d'approvisionner les magasins du distributeur hôte mais aussi les entrepôts des autres distributeurs du marché.

Le premier pilote a été lancé en mars 2011 au sein d'un entrepôt dans le sud de la France. Ce nouveau modèle permet des avancées majeures en termes de développement durable et d'optimisation de la chaîne d'approvisionnement, au travers notamment du retour de l'emploi du fret ferroviaire aujourd'hui plébiscité par les gouvernements français et européens.

Selon les premières projections, la substitution du fret ferroviaire au transport par camion devrait aboutir à la réduction de 500 tonnes l'empreinte carbone en 2011, et de 25% les émissions de CO<sub>2</sub> de cet industriel sur la zone Sud-Est (vs. 2010). Sur une année, l'impact de cette initiative devrait se traduire par la réduction de près de 1 000 camions sur la route (un train complet équivaut à environ 40 camions).

A titre d'exemple, ID Logistics a été pionnier dans la recherche de solutions de mutualisation entre plusieurs clients, notamment au travers du lancement des centres de consolidation fournisseurs (CCC) ou de la mise en place d'entrepôts mutualisés et de consolidation aval (EMCA).

### 6.7.5 Engagement social et sociétal

La responsabilité sociale et sociétale fait partie intégrante de la stratégie d'ID Logistics tant vis-à-vis de ses collaborateurs que dans les rapports que l'entreprise entretient avec le tissu local de chacun des sites.

La stratégie du Groupe est de :

- Construire un environnement de travail sécurisant et permettre à ses collaborateurs de se développer avec ID Logistics ;
- Agir en entreprise responsable au sein de la collectivité.

#### ***Construire un environnement de travail sécurisant***

En particulier, l'accent est mis sur l'ensemble des sites sur la réduction des accidents du travail (A.T.), sur la formation et la mobilité interne.

	2009	2010
AT – Taux de fréquence <sup>(1)</sup>	70,80	66,95
AT – Taux de gravité <sup>(2)</sup>	1,97	1,21
Heure de formation	12 849	13 750
Mobilité interne	127	461

*(1) nombre d'accidents dans l'année par million d'heures de travail*

*(2) nombre de journées d'incapacité temporaire pour 1000 heures de travail*

Au travers de l'engagement de chacun des sites, ID Logistics renforce l'implication de ses collaborateurs par des programmes de formation et de sensibilisation et encourage des initiatives toujours plus responsables.

Il s'agit :

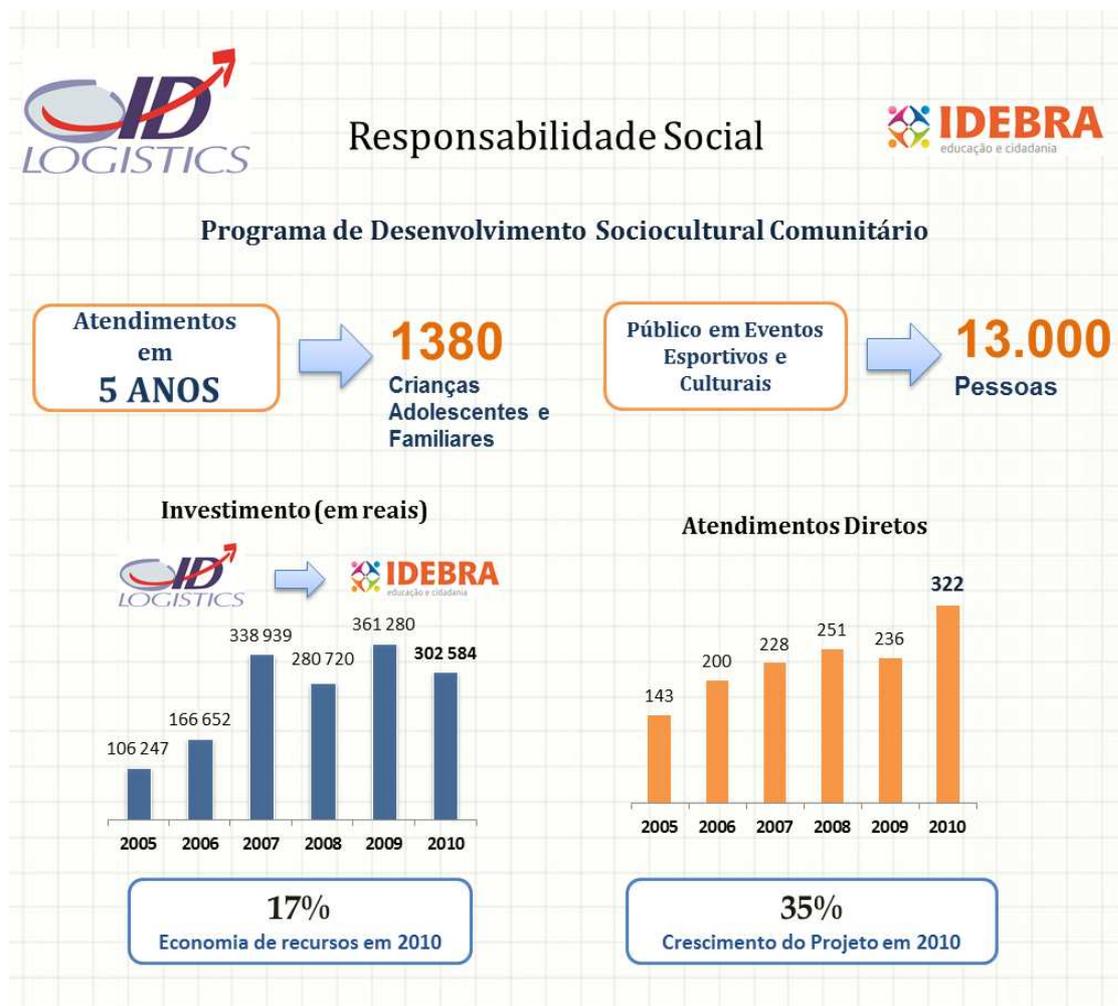
- ⇒ D'améliorer les conditions de travail en réduisant la pénibilité et augmentant la prévention des accidents du travail ;
- ⇒ Développer la compétence et l'employabilité des collaborateurs. La croissance du Groupe doit offrir à chacun l'opportunité de progresser et de s'accomplir professionnellement.

#### ***Agir en entreprise responsable***

Afin de mieux s'intégrer dans son environnement local, ID Logistics a créé en 2002 une association caritative « ID Esperança » (renommée en 2011 Idebra) qui contribue à favoriser l'éducation des enfants et adolescents de la favela Beira Mar, à proximité immédiate d'un site de l'entreprise à Rio de Janeiro.

Ce projet a été piloté directement par le Groupe afin de garantir le bon emploi des fonds et d'en maîtriser les résultats. Il s'agit de ramener des enfants et adolescents dans le circuit scolaire à travers toute une série de projets éducatifs (assistance scolaire), sportifs (volley ball) et ludiques (ateliers de danse, de lecture, de chant).

En 2010, 1 380 enfants et adolescents avaient bénéficié de ce programme :



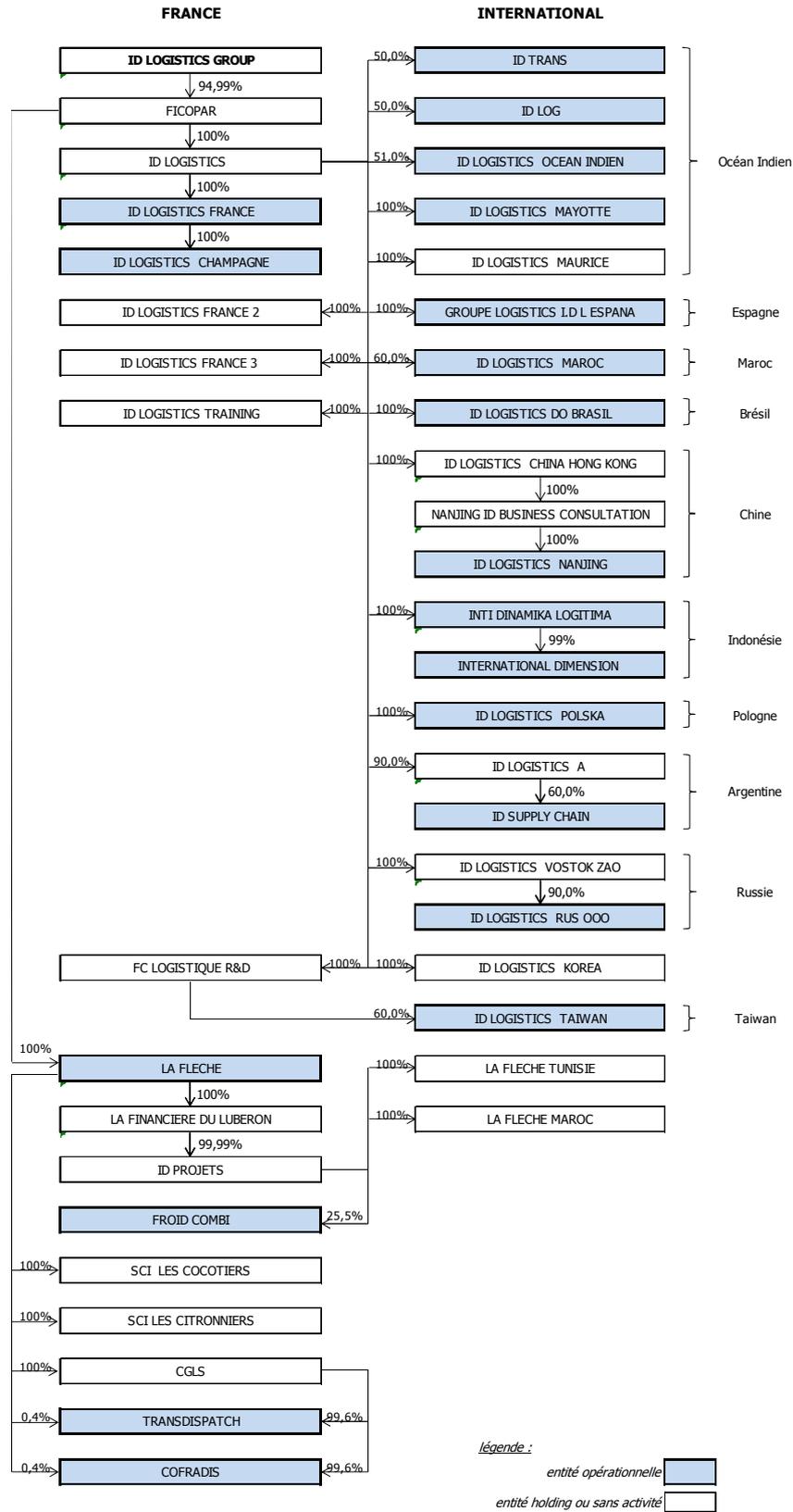
Le coût annuel dépasse les 300 000 Reals, pris en charge pour moitié par ID Logistics et pour moitié par des partenaires de l'opération (clients ou fournisseurs du groupe en général).

En 2010, les responsables du programme ont eu la légitime satisfaction de voir un de leurs jeunes accéder à l'université pour la première fois dans l'histoire de la favela Beira Mar.

## 7 ORGANIGRAMME

### 7.1 ORGANIGRAMME JURIDIQUE

Le schéma ci-après représente l'organigramme simplifié du Groupe au 31 décembre 2010 :



*légende :*

entité opérationnelle   
 entité holding ou sans activité

La Société est une société holding qui n'a pas d'activité opérationnelle. Elle rassemble certains services centraux du Groupe. Les activités opérationnelles sont exercées par les filiales (voir le chapitre 7.2 « Présentation des principales sociétés du Groupe »).

A la Date du Document de Base, la Société détient des participations directes et indirectes dans 48 sociétés, dont 22 en France métropolitaine. Seules les principales filiales du Groupe sont présentées dans le présent chapitre.

Les activités des sociétés du Groupe sont décrites au chapitre 6 « Aperçu des activités ».

Les fonctions exercées par les dirigeants de la Société dans les filiales sont décrites au chapitre 14.1 « Pouvoirs du Conseil d'administration ».

L'organisation opérationnelle du Groupe et les principales fonctions transversales sont présentées au chapitre 17.1 « Ressources humaines ».

La répartition des effectifs salariés du Groupe est présentée au chapitre 17 « Salariés ».

Les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe au 31 décembre 2010 sont listées à la note 26 de l'annexe aux états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2010, figurant au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe ».

Au 31 décembre 2010, le poids relatif des filiales regroupées par secteur est le suivant (en millions d'euros sauf les effectifs) :

	France	International	Total
Chiffre d'affaires	255,8	133,0	388,8
Chiffre d'affaires inter-secteurs	(2,4)	(0,2)	(2,6)
Chiffre d'affaires net	253,4	132,8	386,2
Résultat opérationnel	9,1	3,4	12,5
Flux de trésorerie généré par l'activité	31,4	0,4	31,8
Investissements	43,6	2,6	46,2
Actifs immobilisés	103,9	17,3	121,2
Effectifs	2 563	4 299	6 862

## 7.2 PRESENTATION DES PRINCIPALES SOCIETES DU GROUPE

Les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe au 31 décembre 2010 sont listées à la note 26 de l'annexe aux états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2009 et 2010, figurant au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats du Groupe ».

### 7.2.1 Principales sociétés en France

- La Financière de Commerce et de Participations (Ficopar)

Ficopar est une société par actions simplifiée immatriculée le 12 juillet 2005 au registre du commerce et des sociétés d'Avignon.

Elle a été créée pour reprendre la participation de Lazard Fonds Partenaire Gestion lors de sa sortie le 28 juillet 2005 (voir section 5.1 « Histoire et évolution de la Société » du Document de Base). A cette occasion, Ficopar a mis en place une dette de 10,0 millions d'euros remboursable trimestriellement jusqu'au 31 juillet 2012 (voir Chapitre 10 « Trésorerie et capitaux du Document de base ») et une dette court terme de 2,1 millions d'euros, intégralement remboursée en août 2007.

Ficopar a une activité de holding centralisatrice de la trésorerie du Groupe dans le cadre d'une convention de gestion centralisée de trésorerie ou d'accords de financement spécifiques. Elle est tête du périmètre d'intégration fiscale depuis l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Ficopar n'a pas de salarié.

- ID Logistics

ID Logistics est une société par actions simplifiée immatriculée le 23 novembre 2001 au registre du commerce et des sociétés d'Avignon.

Elle a été créée par apports des activités logistiques existantes d'ID Projets (anciennement La Flèche Cavaillonnaise) et d'ID Logistics Group (anciennement Vision Investissement). Jusqu'en juillet 2005, elle a été co-détenue par ID Logistics Group, Fonds Partenaire Gestion (Banque Lazard) et La Flèche Cavaillonnaise.

Elle conserve depuis cette date une activité de holding et détient les participations dans la plupart des filiales étrangères. A ce titre, elle peut être amenée à conclure des accords de financement avec ses filiales.

ID Logistics n'a pas de salarié.

- ID Logistics France

ID Logistics France est une société par actions simplifiée immatriculée le 1<sup>er</sup> décembre 2000 au registre du commerce et des sociétés d'Avignon sous le nom La Flèche Logistique. Elle a été renommée sous sa dénomination actuelle le 11 février 2002 dans le cadre de la filialisation de la branche d'activité logistique d'ID Projets (anciennement La Flèche Cavaillonnaise) et dont les titres ont été apportés en décembre 2001, à ID Logistics.

Elle est aujourd'hui la principale filiale opérationnelle du Groupe et emploie directement 1.933 personnes au 31 décembre 2010.

- ID Logistics Champagne

ID Logistics Champagne (anciennement NEO LOG) est une société par actions simplifiée immatriculée le 24 septembre 2004 au registre du commerce et des sociétés de Châlons-en-Champagne. Elle a été acquise par le Groupe en 2010.

Elle exploite un site en France et emploie directement 73 personnes au 31 décembre 2010.

- La Flèche

La Flèche est une société par actions simplifiée immatriculée le 5 décembre 2007 au registre du commerce et des sociétés d'Avignon. Elle a été créée à l'occasion du rachat par le Groupe d'ID Projets (anciennement La Flèche Cavaillonnaise) dont elle exploite le fonds de commerce dans le cadre d'une convention de location gérance.

Elle exploite 4 sites en France et emploie directement 465 personnes au 31 décembre 2010. Elle a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 51,0 M€ dont 41% pour des clients existants d'ID Logistics France. Au 30 juin 2011, la flotte de la société est composée de 209 moteurs et de 307 semi-remorques. Elle est intégralement louée.

- ID Projets

ID Projets est une société par actions simplifiée immatriculée le 9 juillet 1960 au registre du commerce et des sociétés d'Avignon sous le nom La Flèche Cavaillonnaise. Après son rachat par le Groupe en décembre 2007, elle a été renommée sous sa dénomination actuelle.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2008, elle a confié l'exploitation de son fonds de commerce à La Flèche dans le cadre d'une convention de location gérance. Par ailleurs, ID Projets est titulaire d'une carte d'agent immobilier et peut intervenir sur certains projets immobiliers du Groupe.

ID Projets n'a pas de salarié.

- FroidCombi

FroidCombi est une société anonyme, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Avignon, le 22 Décembre 1997.

FroidCombi a le statut d'opérateur de transport combiné rail-route et a pour objet le transport ferroviaire de marchandises périssables ou sous température dirigée sur les axes principaux Avignon – Paris – Lille.

Elle est co-détenue par la SNCF (49,0 % du capital), STEF-TFE (25,5%) et le Groupe ID Logistics (25,5%).

FroidCombi exploite 3 sites en France et emploie directement 16 personnes au 31 décembre 2010.

- Transdispatch

Transdispatch est une société par actions simplifiée, immatriculée le 29 mars 1990 au registre du commerce et des sociétés de Meaux. Elle a été acquise par le Groupe en 2010.

Elle exploite un site en France et emploie directement 23 personnes au 31 décembre 2010.

- Cofradis

Cofradis est une société à responsabilité limitée, immatriculée le 26 mars 1993 au registre du commerce et des sociétés de Meaux. Elle a été acquise par le Groupe en 2010.

Elle exploite un site en France et emploie directement 10 personnes au 31 décembre 2010.

### 7.2.2 Principales sociétés à l'international

- ID Logistics Taïwan (Taïwan)

ID Logistics Taïwan est une société de droit taïwanais dont le siège social est à Lujhu.

Créée en 2001, elle a été la première filiale étrangère du Groupe. Elle est co-détenue à 40% par son co-fondateur et actuel General Manager.

ID Logistics Taïwan gère des entrepôts alimentaires et non alimentaires pour la grande distribution, essentiellement sous la forme de *cross-docking*. Elle emploie directement 204 personnes au 31 décembre 2010. Elle emploie également des intérimaires pour gérer ses pics d'activité.

- ID Logistics do Brasil (Brésil)

ID Logistics do Brasil est une société de droit brésilien dont le siège social est à Saõ Paulo.

Créée en 2002, elle est aujourd'hui la principale filiale hors de France du Groupe. Elle gère une vingtaine de sites pour un portefeuille clients et une typologie de services diversifiés, allant de la gestion d'entrepôt classique pour la grande distribution à la logistique de bord de chaîne de production selon la méthode Kanban pour un industriel de l'automobile.

ID Logistics do Brasil emploie directement 2.136 personnes au 31 décembre 2010.

- ID Logistics Nanjing (Chine)

ID Logistics Nanjing est une société de droit chinois dont le siège social est à Shanghai.

Créée en 2007, elle gère 12 sites répartis sur l'Est de la Chine (Shenyang, Pékin, Nanjing, Shanghai et Canton). Elle offre des services diversifiés dont du *co-packing* pour un industriel de l'alimentaire et de la distribution urbaine pour un industriel de la boisson. Elle est titulaire d'une licence de transporteur pour la région de Shanghai.

ID Logistics Nanjing emploie directement 417 personnes au 31 décembre 2010.

- ID Log (Ile de La Réunion)

ID Log est une société de droit français dont le siège social est à Le Port, sur l'Ile de La Réunion.

Créée en 2004, elle est codétenue à 50% par son partenaire commercial dont elle gère la logistique.

ID Log emploie directement 84 personnes au 31 décembre 2010.

- ID Trans (Ile de La Réunion)

ID Trans est une société de droit français dont le siège social est à Le Port, sur l'Ile de La Réunion.

Créée en 2004, elle est codétenue à 50% par son partenaire commercial pour lequel elle réalise des missions de pilotage et d'organisation de transport.

ID Trans emploie directement 19 personnes au 31 décembre 2010.

- ID Logistics Océan Indien (Ile de La Réunion)

ID Logistics Océan Indien est une société de droit français dont le siège social est à Le Port, sur l'Ile de La Réunion.

Créée en 2006, elle est codétenue à 49% par un fonds d'investisseurs. Elle réalise des opérations de logistique principalement pour des clients autres que ceux des autres filiales de l'Ile de La Réunion.

ID Logistics Océan Indien emploie directement 50 personnes au 31 décembre 2010.

- Groupe Logistics IDL España (Espagne)

Groupe Logistics IDL España est une société de droit espagnol dont le siège social est à Madrid.

Créée en 2006, elle exploite 5 sites pour la grande distribution et l'industrie textile. La majorité de ses sites est gérée à l'aide de solutions mécanisées.

Groupe Logistics IDL España emploie directement 894 personnes au 31 décembre 2010.

- PT Inti Dinamika Logitima (Indonésie)

PT Inti Dinamika Logitima est une société de droit indonésien dont le siège social est à Jakarta.

Créée en 2007, elle exploite des entrepôts pour la grande distribution essentiellement. Titulaire d'une licence de freight forwarding, elle réalise quelques opérations de négoce de capacité de transport maritime.

PT Inti Dinamika Logitima emploie directement 11 personnes au 31 décembre 2010.

- PT International Dimension (Indonésie)

PT International Dimension est une société de droit indonésien dont le siège social est à Jakarta.

Créée en 2008, elle est titulaire d'une licence de transporteur et propose des services d'organisation et pilotage de transport routier pour des clients dans la grande distribution et leurs fournisseurs.

PT International Dimension n'a pas de salarié au 31 décembre 2010.

- ID Logistics Polska (Pologne)

ID Logistics Polska est une société de droit polonais dont le siège social est à Katowice.

Créée en 2008, elle gère des entrepôts alimentaires et non alimentaires pour la grande distribution et des industriels fournisseurs de la grande distribution. Elle a également développé une offre organisation et pilotage de transport et est titulaire d'une licence de transporteur international.

ID Logistics Polska emploie directement 472 personnes au 31 décembre 2010.

- ID Supply Chain (Argentine)

ID Supply Chain est une société de droit argentin dont le siège social est à Buenos Aires.

Créée en 2008, elle est co-détenue à 40% par son co-fondateur et actuel General Manager. Elle gère des entrepôts alimentaires et non alimentaires pour la grande distribution.

ID Supply Chain emploie directement 115 personnes au 31 décembre 2010.

- ID Logistics Maroc (Maroc)

ID Logistics Maroc est une société de droit marocain dont le siège social est à Casablanca.

Créée en 2005, elle est co-détenue à 40% par la société La Voie Express, son co-gérant et partenaire commercial. Elle gère un entrepôt alimentaire et non alimentaire pour la grande distribution.

ID Logistics Maroc emploie directement 81 personnes au 31 décembre 2010.

- ID Logistics Rus (Russie)

ID Logistics Rus est une société de droit russe dont le siège social est à Moscou.

Créée en 2010, elle est co-détenue à 15% par ses co-fondateurs. Elle gère un entrepôt pour un distributeur dans le bricolage et la décoration.

ID Logistics Rus emploie directement 4 personnes au 31 décembre 2010.

### 7.3 PRINCIPAUX FLUX INTRA-GROUPE

Au 31 décembre 2010, les principaux flux financiers entre les sociétés du Groupe sont :

- Convention de centralisation automatique de trésorerie

Une convention de centralisation automatique de trésorerie a été conclue entre Ficopar, en tant que société centralisatrice, et les principales filiales françaises, la filiale espagnole, la filiale polonaise et les filiales situées dans l'Océan Indien. Cette convention a pour but d'optimiser au niveau Groupe la gestion des excédents et des besoins de trésorerie.

Cette convention a été conclue en 2005 pour une durée indéterminée.

Dans le cadre de cette convention, les avances reçues des filiales portent intérêt au taux annuel Euribor 3 mois diminué de 0,15% et les avances versées par la société centralisatrice portent intérêt au taux annuel Euribor 3 mois augmenté de 0,15%.

- Convention de financement

En tant que maison-mère des filiales étrangères opérationnelles, ID Logistics SAS a conclu des conventions de financement spécifiques pour accompagner le démarrage et le développement de certaines filiales. C'est, en particulier, le cas avec les filiales en Chine, en Corée, en Indonésie, en Russie, en Pologne, au Brésil et en Argentine.

Ces financements sont conclus pour des durées indéterminées, sauf réglementation locale plus contraignante. Ils portent intérêt à des taux fiscalement acceptables par les parties et qui varient de Euribor 3 mois augmenté de 0,15% pour le plus faible à taux de la Banque Centrale Russe augmenté de 0,50% pour le plus élevé.

- Convention d'intégration fiscale

Comme indiqué précédemment, il existe une convention d'intégration fiscale conclue en mars 2006 entre Ficopar, en tant que société tête de groupe, et ID Logistics, ID Logistics France et FC Logistique R&D. Par avenants successifs, les principales filiales françaises ont été intégrées au groupe fiscal.

Cette convention fixe, dans le respect des articles 223A et suivants du Code Général des Impôts, les modalités de la contribution des sociétés intégrées à la dette fiscale du groupe intégré et le sort de l'économie d'impôt sur les sociétés qui résulte de l'application de ce régime.

- Convention de location gérance

Comme indiqué précédemment, il existe une convention de location gérance entre ID Projets et La Flèche au titre de laquelle ID Projets loue à La Flèche son fonds de commerce.

Cette convention a été conclue avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008 pour une durée de 5 ans. Sur l'exercice 2010, La Flèche a facturé à ID Projets un montant de 2,1 M€ au titre de cette convention.

- Convention d'apporteur d'affaires

Une convention d'apporteur d'affaires entre ID Projets et ID Logistics France a été conclue en 2007.

Au titre de cette convention, ID Logistics France rémunère ID Projets sur la base du chiffre d'affaires généré avec des clients en relation avec ID Projets.

Sur l'exercice 2010, ID Projets a facturé à ID Logistics France un montant de 0,8 M€ au titre de cette convention.

## 8 PROPRIETES IMMOBILIERES ET EQUIPEMENTS

### 8.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES, EXISTANTES OU PLANIFIEES ET LOCATIONS

Le siège social du groupe est situé 410, route du Moulin de Losque à Cavillon. Il est occupé dans le cadre d'un contrat de location.

Le Groupe est propriétaire d'un entrepôt d'une surface de 75.000 m<sup>2</sup> situé à Brebières dans le nord de la France. Au 31 décembre 2010, la valeur nette comptable de cet entrepôt est de 31,8 millions d'euros, dont 4,2 millions d'euros de terrain. Depuis le rachat d'une petite activité de transport en 2010 comme indiqué Note 3 de la sous-section 20.1.1 « Comptes consolidés au titre des exercices 2010 et 2009 », le Groupe est également propriétaire, au travers de deux SCI, de deux entrepôts de 4.000 m<sup>2</sup> chacun en région parisienne, financés en crédit-bail.

Pour l'exercice de ses activités en France et à l'étranger, le Groupe a conclu plusieurs baux commerciaux de location d'entrepôt, dont les durées et les conditions de sortie sont en général identiques à celles du contrat signé avec le client.

Au 30 juin 2011, le nombre d'entrepôts et leur superficie se répartissent comme suit :

	Nombre d'entrepôts	Superficie (m <sup>2</sup> )
France	47	1.052.000
International	44	899.000
dont :		
Europe hors France	11	324.000
Asie	11	106.000
Afrique / Océan Indien	3	38.000
Amérique du Sud	19	431.000
Total	91	1.951.000

Les engagements en matière de location immobilière sont décrits en note 24 des annexes aux comptes consolidés.

### 8.2 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET EQUIPEMENTS

En dehors du terrain et de la construction de l'entrepôt de Brebières décrits ci-dessus, les autres immobilisations concernent pour l'essentiel du matériel de manutention ou de transport et des équipements et installations informatiques. Au 31 décembre 2010, la valeur nette comptable de ces immobilisations se décompose selon le tableau ci-dessous :

<i>en millions d'euros</i>	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	7,5
Installations, matériels et équipements	13,2
Autres immobilisations corporelles	7,1
Immobilisations corporelles en cours	0,4
<b>Total</b>	<b>28,2</b>

Les immobilisations corporelles détenues par la Société sont décrites à la note 2 de l'annexe aux comptes figurant au chapitre 20.1 « Informations financières historiques annuelles ».

### **8.3 QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES**

Les activités du Groupe ne représentent pas de risque significatif pour l'environnement : à la Date du Document de Base, le Groupe exerce quelques activités de stockage ou de manutention de produits considérés comme dangereux au sens de la réglementation Seveso ou équivalent (type aérosols, batteries automobiles, peintures, etc.) et propose des services de transport routier associés. Ces activités ou services restent limités par rapport aux autres activités du Groupe qui considère donc ne pas être significativement exposé à des risques environnementaux. Le Groupe mène par ailleurs une politique active en matière de développement durable comme détaillé au chapitre 6.7 « Développement et croissance durables » du Document de Base.

Dans ce cadre, au-delà des réglementations classiques en matière de respect des normes environnementales et de sécurité, il n'existe pas de question environnementale pouvant influencer de manière significative l'utilisation des immobilisations corporelles du Groupe.

## 9 EXAMEN DU RESULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIERE

Le lecteur est invité à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et aux résultats du Groupe avec les états financiers consolidés du Groupe établis en normes IFRS pour les exercices clos les 31 décembre 2008, 2009 et 2010 et les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2011 tels qu'ils figurent au chapitre 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur » du Document de Base.

Les chiffres indiqués en millions d'euros dans les tableaux et les analyses figurant dans ce chapitre ont été arrondis. Par conséquent, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des chiffres arrondis séparément. De même, la somme des pourcentages calculés à partir de chiffres arrondis, ne correspond pas forcément à 100%.

### 9.1 PRESENTATION GENERALE

Les comptes consolidés de la Société ont été préparés selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 4 mai 2011.

#### 9.1.1 Principaux facteurs ayant une incidence significative sur l'activité et le résultat

- Développement de l'activité du groupe

Le principal facteur ayant une incidence significative sur l'activité et le résultat du Groupe est le développement rapide et en corollaire la croissance du chiffre d'affaires.

L'essentiel de cette croissance du chiffre d'affaires a été historiquement réalisé au travers du gain de nouveaux contrats, en général au cours de processus d'appel d'offres avec une mise en concurrence entre les principaux acteurs du marché.

Le démarrage d'un nouveau contrat se traduit par une montée progressive de sa productivité : formation et optimisation progressive des équipes, ajustement progressif du site en termes d'implantation des marchandises dans l'entrepôt, d'utilisation des équipements, et d'adaptation des process logistiques (réception, préparation, expédition, contrôles, etc.), de mise en œuvre et de déploiement d'outils informatiques. Dans ces conditions, l'atteinte d'une productivité optimum peut nécessiter plusieurs mois.

De plus, le gain d'un nouveau contrat peut se faire au travers de l'implantation dans un nouveau pays pour le Groupe. Comme indiqué à la section 4.1.8, s'ajoute alors à la montée progressive de la productivité opérationnelle du nouveau site, le poids des coûts administratifs propres à la mise en place d'une structure juridique et opérationnelle dans le pays concerné.

Cette croissance par ouverture de nouveaux sites peut donc peser temporairement sur la rentabilité globale du Groupe qui ne se développe pas nécessairement au même rythme que le développement du chiffre d'affaires.

- Evolution des contrats en-cours

Sur les contrats existants, le chiffre d'affaires évolue principalement au rythme des indexations du prix contractuel des prestations et des volumes à exploiter. La conjoncture économique peut alors avoir un impact sur les indexations et les volumes en tant que tels ainsi que sur la capacité du Groupe à mener avec succès ses négociations commerciales.

- Non renouvellement de contrat

Même si, comme indiqué chapitre 6 « Aperçu des activités » du Document de Base, le Groupe n'a connu historiquement que 5 cas de non-renouvellement de contrat, le non-renouvellement d'un contrat entraîne la perte du chiffre d'affaires et du résultat correspondant pour le Groupe.

- Volatilité des volumes à exploiter

Le chiffre d'affaires, les coûts et le résultat opérationnel du Groupe sont affectés par une certaine volatilité des volumes à exploiter au cours d'une année, d'un mois ou d'une semaine. Pour gérer cette volatilité, le Groupe, sur la base des informations fournies par ses clients et de sa connaissance historique des contrats, optimise au mieux les ressources fixes et variables à sa disposition notamment en termes d'immobilier, d'équipement ou de personnel.

- Variations des coûts de production

Les charges d'exploitation du Groupe comprennent des charges fixes et des charges variables, notamment :

- les coûts de personnel, comportant une partie fixe et une partie variable (au travers de l'emploi intérimaire afin de faire face aux évolutions des volumes au cours de l'année) ;
- les coûts immobiliers, essentiellement fixes, et les coûts de fonctionnement associés (énergie, nettoyage, etc.) ;
- les frais relatifs au matériel et équipement (informatique, chariot, etc.) : location, maintenance, consommables.

Le Groupe cherche à maintenir une relative variabilité de ses charges notamment l'immobilier, l'équipement et le personnel intérimaire et mène en permanence des actions de *re-engineering* de ses processus logistiques afin d'améliorer la rentabilité du groupe.

### 9.1.2 Eléments du compte de résultat

- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond à la facturation des prestations réalisées : manutention, stockage, autres prestations (pilotage de flux, transport, *co-packing*, etc.). Il est constaté à la réalisation des prestations et est généralement facturé mensuellement.

Le chiffre d'affaires est constaté hors taxe sur la valeur ajoutée.

- Achats et charges externes

Ce poste comprend pour les montants les plus significatifs :

- Les charges de personnel intérimaire ;
- Les charges liées aux locaux : loyers, charges locatives, entretien et maintenance, gardiennage, consommations (eau, électricité, gaz, etc.) ;
- Les charges liées au matériel de manutention ou de transport (chariots, tracteurs, semi-remorques, etc.) : loyers, entretien et réparation, carburant, etc. ;

- Les achats de sous-traitance ;
- Les autres achats et charges externes correspondent aux consommables (films, étiquettes, emballages, etc.), aux frais de déplacement, aux coûts informatiques et aux coûts administratifs.

- Charges de personnel

Les charges de personnel comprennent l'ensemble des charges liées aux salariés employés par le Groupe : rémunérations fixes et variables, charges sociales s'y rapportant, provisions et charges de retraite ainsi que les charges liées à la participation des salariés et à l'intéressement ou équivalents selon les pays concernés.

- Impôts et taxes

Le poste impôts et taxes comprend notamment les coûts liés à la taxe professionnelle, la taxe sur les salaires, la taxe sur les véhicules de tourisme, l'organic en France et leurs équivalents pour les pays étrangers.

En France, la réforme de la taxe professionnelle en France a conduit à son remplacement en 2010 par la Contribution Economique Territoriale composée d'une part de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et d'autre part de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, le Groupe a opté pour la comptabilisation de la CVAE en impôt sur les résultats, seule la partie correspondant à la CFE restant comptabilisée en impôts et taxes.

- Autres produits et charges

Les autres produits et charges correspondent essentiellement à des éléments qui ne peuvent pas être classés dans une des catégories ci-dessus type subventions, résultat de change, charges liées à des litiges ou des redressements, avant reprise de provision le cas échéant.

- Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel mesure la performance économique des activités.

## 9.2 COMPARAISON DES SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN 2011 ET 30 JUIN 2010

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	30/06/2010
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>211,8</b>	<b>182,4</b>
Achats et charges externes	(106,5)	(93,9)
Charges de personnel	(90,8)	(75,3)
Impôts et taxes	(3,9)	(3,4)
Autres produits (charges)	0,5	0,3
Dotations nettes aux provisions	(0,9)	(1,0)
Dotations nettes aux amortissements	(6,5)	(6,1)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3,8</b>	<b>3,1</b>
Résultat financier	(1,3)	(2,3)
Impôt sur le résultat	(1,4)	(0,9)
Quote-part de résultats des entreprises associées	0,0	0,0
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>1,1</b>	<b>(0,2)</b>
Dont part des intérêts minoritaires	(0,1)	0,2
Dont part du groupe	1,1	(0,4)

Au 30 juin 2011, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 211,8 M€. Il est en hausse de 16,1% par rapport à 2010 (14,2% à périmètre et taux de change comparables) et se décompose comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	30/06/2010
France	138,1	120,1
International	73,8	62,3
Total chiffre d'affaires	211,8	182,4

Le chiffre d'affaires France est en croissance de 15,0% entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011. Cette hausse est principalement due à la contribution des contrats démarrés soit au cours du premier semestre 2010 avec un effet « 6 mois pleins » sur le premier semestre 2011, soit au cours du premier semestre 2011. Le chiffre d'affaires sur les contrats existants est également en hausse sous l'effet des hausses de volumes traités et, dans une moindre mesure, des indexations de tarifs. Sur la même période, le chiffre d'affaires International est en hausse de 18,3% (12,7% à périmètre et taux de change comparables) : l'essentiel de cette croissance est due au développement des activités au Brésil, en Chine, en Pologne et en Argentine tandis que l'activité est restée stable en Espagne et à Taïwan, et en légère baisse sur la zone Océan Indien.

Les achats et charges externes ont représenté 106,5 M€ sur les six premiers mois de 2011, soit 50,3% du chiffre d'affaires, à comparer à 93,9 M€ sur les six premiers mois 2010, soit 51,5% du chiffre d'affaires. Cette baisse en pourcentage du chiffre d'affaires est notamment due à un moindre recours au personnel intérimaire au premier semestre 2011 après un premier semestre 2010 marqué par de nombreux démarrages de sites.

Les charges de personnel sont en hausse de 20,6% à 90,8 M€. Cette hausse légèrement supérieure à celle de l'activité est la contrepartie de la baisse du personnel intérimaire mentionnée ci-dessus.

Les impôts et taxes restent relativement stables, représentant 1,8% du chiffre d'affaires.

Les autres produits et charges et les dotations nettes aux provisions restent stables entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011.

Compte tenu de ces variations, les marges opérationnelles ont évolué comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	30/06/2010
France	3,2	2,7
<i>Marge opérationnelle (% chiffre d'affaires)</i>	<i>2,3%</i>	<i>2,3%</i>
International	0,6	0,4
<i>Marge opérationnelle (% chiffre d'affaires)</i>	<i>0,9%</i>	<i>0,6%</i>
Total	3,8	3,1
<i>Marge opérationnelle (% chiffre d'affaires)</i>	<i>1,8%</i>	<i>1,7%</i>

Comme indiqué à la section 6.3 « Positionnement d'ID Logistics », l'activité du 1er semestre connaît une volatilité plus forte des volumes traités avec des écarts plus importants entre les points hauts et les points bas d'activité qu'au 2ème semestre. Cette volatilité se traduit par une moins bonne productivité des opérations et un résultat opérationnel du 1er semestre en général inférieur à celui du second semestre.

La charge d'impôt est composée de l'impôt sur les résultats sur la base d'un taux effectif d'impôt pour le Groupe de 20%, comparable au taux 2010, et de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

La quote-part de résultats des entreprises associées reste stable au 30 juin 2011 par rapport au 30 juin 2010.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat net de l'ensemble consolidé est un profit de 1,1 M€ pour le premier semestre 2011, à comparer à une perte de 0,2 M€ pour le premier semestre 2010.

### 9.3 COMPARAISON DES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2010 ET 31 DECEMBRE 2009

<i>en millions d'euros</i>	2010	2009
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>386,2</b>	<b>309,8</b>
Achats et charges externes	(199,5)	(158,2)
Charges de personnel	(155,9)	(125,3)
Impôts et taxes	(6,5)	(7,3)
Autres produits (charges) courants	1,2	1,6
Reprises (dotations) nettes aux provisions	(0,3)	(0,8)
Dotations nettes aux amortissements	(12,8)	(10,6)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>12,5</b>	<b>9,2</b>
Résultat financier	(4,1)	(3,5)
Impôt sur le résultat	(3,2)	(1,7)
Quote-part de résultats des entreprises associées	(0,1)	0,3
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>5,0</b>	<b>4,3</b>
Dont part des intérêts minoritaires	0,6	2,3
Dont part du groupe	4,4	2,0

Au 31 décembre 2010, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 386,2 M€. Il est en hausse de 24,7% par rapport à 2009, et de 18,6% à périmètre et taux de change comparables et se décompose comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2010	2009
France	253,4	213,7
International	132,8	96,1
Total chiffre d'affaires	386,2	309,8

Le chiffre d'affaires France est en hausse de 18,6% (14,5% à périmètre comparable) entre 2010 et 2009, très au-dessus du marché qui a connu une croissance pour 2010 d'environ 4% (source Analytiqa Mai 2011). Cette variation est principalement due à l'ouverture de nouveaux sites sur les activités d'entreposage et, dans une moindre mesure, à la hausse des volumes et des tarifs sur les sites existants. Dans le même temps, le chiffre d'affaires International est en augmentation encore plus importante de 38,2% (27,0% à taux de change comparables). A l'exception de la zone Océan Indien, l'ensemble des filiales étrangères est en croissance entre 2009 et 2010, en particulier le Brésil, l'Espagne et la Pologne.

Les achats et charges externes représentent 199,5 M€ en 2010 à comparer à 158,2 M€ en 2009. Ils restent stables par rapport au chiffre d'affaires à 51,7% en 2010 pour 51,1% en 2009.

Les charges de personnel sont en hausse de 24,4% à 155,9 M€, en ligne avec la croissance du chiffre d'affaires.

Les impôts et taxes passent de 2,4% du chiffre d'affaires en 2009 à 1,7% en 2010. Cette baisse est essentiellement due au reclassement de la CVAE sur la ligne Impôt sur le résultat en 2010 pour 2,0 M€.

Comme en 2009, les autres produits et charges comprennent pour l'essentiel des subventions, du résultat de change positif et des produits de cessions d'actifs.

Les dotations aux amortissements augmentent avec les investissements réalisés dans le cadre du développement des activités. Elles représentent 3,3% du chiffre d'affaires en 2010, un niveau stable par rapport à l'année précédente.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat opérationnel ressort à 12,5 M€ en 2010 soit une marge opérationnelle du 3,2% du chiffre d'affaires, à comparer à un résultat de 9,2 M€ en 2009 pour une marge de 3,0%, qui se détaille comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2010	2009
France	9,1	9,0
<i>Marge opérationnelle (% chiffre d'affaires)</i>	<i>3,6%</i>	<i>4,2%</i>
International	3,4	0,2
<i>Marge opérationnelle (% chiffre d'affaires)</i>	<i>2,5%</i>	<i>0,2%</i>
Total	12,5	9,2
<i>Marge opérationnelle (% chiffre d'affaires)</i>	<i>3,2%</i>	<i>3,0%</i>

La charge financière nette consolidée augmente de 3,5 M€ en 2009 à 4,1 M€ en 2010. Cette hausse est principalement due aux intérêts financiers sur l'investissement en crédit-bail dans un entrepôt de 75.000 m<sup>2</sup> à Brebières, livré en avril 2010.

Comme indiqué ci-dessus, la ligne impôt sur le résultat comprend à partir de 2010, la charge liée à la CVAE (2,0 M€ en 2010). Hors la CVAE, la charge d'impôt s'élève en 2010 à 1,2 M€, soit un taux effectif d'impôt de 19,4% à comparer à une charge de 1,7 M€ et un taux effectif de 29,4% en 2009. La charge nette de 2010 est diminuée par l'activation de déficits reportables non activés

précédemment, en particulier un montant de 0,6 M€ sur les activités du Groupe au Brésil pour tenir compte des perspectives futures d'utilisation. Retraité de ce montant, le taux effectif d'impôt serait de 28,8% en 2010, proche du niveau de 2009.

La quote-part de résultats des entreprises associées concerne pour l'essentiel les activités de la zone Océan Indien. Elle est en diminution par rapport à 2009, année qui avait connu un volume d'activité très élevé.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat net de l'ensemble consolidé est un profit de 5,0 M€ en 2010, à comparer à un profit de 4,3 M€ en 2009. A la suite du rachat fin 2009, d'une partie des titres de Ficopar, la part des minoritaires représente désormais 12% du résultat de l'ensemble consolidé en 2010, contre 53% en 2009. Outre la part revenant aux actionnaires minoritaires de Ficopar, elle est essentiellement constituée des actionnaires minoritaires sur les activités du Groupe à Taiwan.

Le résultat net part du groupe représente un bénéfice de 4,4 M€ en 2010, en amélioration par rapport au bénéfice de 2,0 M€ enregistré en 2009.

## 9.4 COMPARAISON DES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2009 ET 31 DECEMBRE 2008

<i>en millions d'euros</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>309,8</b>	<b>299,8</b>
Achats et charges externes	(158,2)	(161,9)
Charges de personnel	(125,3)	(113,8)
Impôts et taxes	(7,3)	(7,1)
Autres produits (charges)	1,6	(1,5)
Reprises (dotations) nettes aux provisions	(0,8)	0,3
Dotations nettes aux amortissements	(10,6)	(9,6)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>9,2</b>	<b>6,2</b>
Résultat financier	(3,5)	(3,5)
Impôt sur le résultat	(1,7)	(0,3)
Quote-part de résultats des entreprises associées	0,3	0,1
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>4,3</b>	<b>2,5</b>
Dont part des intérêts minoritaires	2,3	1,3
Dont part du groupe	2,0	1,2

Au 31 décembre 2009, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 309,8 M€. Il est en hausse de 3,3% par rapport à 2008 (3,8% à taux de change comparables) et se décompose comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	2009	2008
France	213,7	217,9
International	96,1	81,9
Total chiffre d'affaires	309,8	299,8

Le chiffre d'affaires France est en légère baisse de 1,9% entre 2009 et 2008, dans un marché qui a connu une baisse globale de 8,4% (source : Analytiqa Mai 2011). Cette variation est principalement due à une baisse des volumes traités par les services de transport liés à l'activité de logistique contractuelle, qui n'est que partiellement compensée par les hausses de tarif et l'ouverture de nouveaux sites sur les activités d'entreposage. Dans le même temps, le chiffre d'affaires International est en hausse de 17,3% (19,5% à taux de change comparables) : l'essentiel de cette croissance est due au développement des activités au Brésil, en Chine, en Pologne et en Argentine tandis que l'activité est restée stable à Taïwan et en légère baisse en Espagne.

Les achats et charges externes ont représenté 158,2 M€ en 2009, soit 51,1% du chiffre d'affaires, à comparer à 161,9 M€ en 2008, soit 54,0% du chiffre d'affaires. Cette baisse en montant et en pourcentage du chiffre d'affaires est due à un recours moindre à la sous-traitance, en ligne avec la baisse du chiffre d'affaires des services concernés, et à une maîtrise des dépenses dans un contexte économique global incertain.

Les charges de personnel sont en hausse de 10,1% à 125,3 M€. En France, la progression des charges de personnel entre 2009 et 2008 s'est faite à un rythme supérieur à celui de l'activité sur la même période du fait de l'effet année pleine en 2009 de la campagne de recrutements réalisée en 2008 pour rééquilibrer la proportion d'employés du Groupe par rapport aux intérimaires (effet

contrebalancé par la diminution des charges externes). A l'international, les charges de personnel augmentent à un rythme inférieur à l'accroissement du chiffre d'affaires.

Les impôts et taxes restent relativement stables, représentant 2,4% du chiffre d'affaires.

En 2008, les autres produits et charges comprenaient principalement des charges liées à des litiges, partiellement compensées par des reprises de provisions correspondantes. En 2009, le niveau de ces charges a fortement diminué et les autres produits et charges comprennent pour l'essentiel des subventions, du résultat de change positif et des produits de cessions d'actifs dont 2,6 M€ de plus-value lors de la vente en l'état final d'achèvement d'un entrepôt.

La charge d'impôt s'élève en 2009 à 1,7 M€, soit un taux effectif d'impôt de 29,4% à comparer à une charge de 0,3 M€ et un taux effectif de 9,6% en 2008. Le taux effectif d'impôt 2008 est impacté à la baisse par la reconnaissance par certaines filiales de déficits reportables. Retraité de ces éléments non récurrents, le taux effectif d'impôt est de 29,4% en 2008, comparable au taux effectif 2009.

La quote-part de résultats des entreprises associées concerne pour l'essentiel des activités de la zone Océan Indien qui ont connu un fort volume d'activité en 2009 par rapport à 2008.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat net de l'ensemble consolidé est un profit de 4,3 M€ en 2009, à comparer à un profit de 2,5 M€ en 2008. La part des minoritaires représente environ 53% du résultat de l'ensemble consolidé en 2009, à un niveau stable par rapport à 2008. Elle est essentiellement constituée des actionnaires minoritaires de Ficopar.

Le résultat net part du groupe représente un bénéfice de 2,0 M€ en 2009, en amélioration par rapport au bénéfice de 1,2 M€ enregistré en 2008.

## 10 TRÉSORERIE ET CAPITAUX

Le lecteur est invité à lire les informations qui suivent relatives à la trésorerie et aux capitaux du Groupe avec les états financiers consolidés du Groupe établis en normes IFRS pour les exercices clos les 31 décembre 2008, 2009 et 2010 et les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2011 tels qu'ils figurent au chapitre 20 « Information financière concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur ».

Les chiffres indiqués en millions d'euros dans les tableaux et les analyses figurant dans ce chapitre ont été arrondis. Par conséquent, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des chiffres arrondis séparément. De même, la somme des pourcentages calculés à partir de chiffres arrondis, ne correspond pas forcément à 100%.

### 10.1 INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX, LIQUIDITES ET SOURCES DE FINANCEMENT DU GROUPE

La dette financière nette du Groupe se décompose en :

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Trésorerie courante nette	15,1	13,3	10,2	6,1
Emprunts et dettes financières	(51,7)	(54,8)	(33,7)	(30,6)
Instruments de couverture	(0,5)	(0,8)	(0,6)	(0,1)
Dette financière nette	(37,1)	(42,3)	(24,1)	(24,6)

#### 10.1.1 Financement par le capital

La Société a reçu un total de 2.052.930 euros (avant déduction des frais liés aux augmentations de capital) à travers des augmentations de capital réalisées entre sa constitution le 12 septembre 2001 et la Date du Document de Base selon le détail ci-dessous :

Date	Capital	Opération
12/09/2001	40 000,00 €	Constitution de la Société
21/01/2002	874 720,00 €	Incorporation de compte-courant
28/03/2002	381 100,00 €	Incorporation de compte-courant
21/12/2009	757 110,00 €	Incorporation de créance
Total	2 052 930,00 €	

Les augmentations de capital du 21 janvier 2002 et du 28 mars 2002 se sont faites par incorporation des comptes-courants versés par les fondateurs et quelques managers depuis la constitution de la Société pour financer son développement.

L'augmentation de capital du 21 décembre 2009 a été intégralement souscrite par la société Immod. Elle rémunère l'acquisition par la Société à la société Immod d'une participation de 29,5% dans la filiale La Financière de Commerce et de Participations (Ficopar).

### 10.1.2 Liquidités

Au 30 juin 2011, le montant de la trésorerie courante nette du Groupe s'élevait à 15,1 millions d'euros, contre 13,3 millions d'euros au 31 décembre 2010, 10,2 millions d'euros au 31 décembre 2009 et 6,1 millions d'euros au 31 décembre 2008.

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16,1	15,1	11,2	7,5
Découverts bancaires	(1,0)	(1,8)	(1,0)	(1,4)
Trésorerie courante nette	15,1	13,3	10,2	6,1

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les valeurs mobilières de placement de nature monétaire très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à 3 mois et les découverts bancaires. Ces placements représentaient un montant de 1,7 million d'euros au 31 décembre 2010 et de 2,4 millions d'euros au 30 juin 2011.

### 10.1.3 Financement par l'emprunt

Au-delà de la trésorerie courante générée par les activités, le Groupe finance ses investissements par un emprunt bancaire souscrit en 2005 d'un montant initial de 12,1 millions d'euros, des contrats de location financement et, si nécessaire, de l'affacturage.

Ces financements se détaillent comme suit par nature :

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Emprunt bancaire	2,5	3,5	5,4	7,3
Locations financements	46,3	48,8	15,6	14,6
Affacturage	2,4	2,0	12,2	7,8
Autres dettes	0,5	0,5	0,5	0,9
Total	51,7	54,8	33,7	30,6

Au 30 juin 2011, les locations financement comprennent 31,7 M€ de crédit-baux immobiliers liés aux entrepôts décrits au chapitre 8 « Propriétés immobilières et équipements » du Document de Base.

Par ailleurs, au 30 juin 2011, le Groupe dispose de lignes de crédit non utilisées de 9,4 M€ sous forme de dette financière et de 4,3 M€ sous forme de dette de location financement (à comparer à 8,1 M€ et 6,3 M€ respectivement au 31 décembre 2010 comme indiqué à la Note 14 des comptes consolidés 2010). Les lignes de crédit non utilisées sont d'une durée individuelle d'un an. Par ailleurs, le Groupe bénéficie également d'un contrat cadre d'affacturage sur ses activités en France et en Espagne qui représente au total une ressource potentielle moyenne de 30,4 M€, dont 2,4 M€ étaient utilisés au 30 juin 2011.

#### 10.1.4 Informations sur les conditions d'emprunt et structure de financement

Au 30 juin 2011, les échéances de ces financements se détaillent comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt bancaire	1,9	0,6	-
Locations financements	8,8	19,7	17,8
Affacturage	2,4	-	-
Autres dettes	0,3	0,2	-
Total	13,4	20,5	17,8

Au 30 juin 2011, la répartition de ces financements par taux et par devise est :

<i>en millions d'euros</i>	Montant	Devise	Taux
Emprunt bancaire	2,3	EUR	Variable
Emprunt bancaire	0,2	EUR	Fixe
Locations financements	30,1	EUR	Variable
Locations financements	14,8	EUR	Fixe
Locations financements	0,6	BRL	Fixe
Locations financements	0,4	divers	Fixe
Affacturage	2,4	EUR	Variable
Autres dettes	0,5	divers	Fixe
Total	51,6		

A l'exception du financement sous forme d'affacturage, les autres formes de financement à taux variables font l'objet de couverture de taux sous la forme de contrats de plafonnement de taux.

L'emprunt bancaire de 2,3 millions d'euros au 30 juin 2011 a été souscrit par la Financière de Commerce et de Participations en 2005 pour un montant initial de 12,1 millions d'euros. Il est à échéance au 31 juillet 2012 et est assorti des obligations suivantes pour le Groupe :

- Respect de ratios financiers (sur une base consolidée, au palier de la filiale concernée, en normes comptables françaises)
  - o Ratio 1 : le rapport entre (i) la dette moyen et long terme et (ii) la capacité d'autofinancement doit être inférieur à 2,0
  - o Ratio 2 : le rapport entre (i) la dette moyen et long terme et (ii) les fonds propres élargis doit être inférieur à 1,0
  - o Ratio 3 : la trésorerie nette, définie comme le montant net entre la trésorerie courante disponible et la dette moyen et long terme, doit être supérieur ou égale à 7,0 millions d'euros
- Respect des restrictions usuelles pour ce type de financement en termes d'octroi de sûretés, de nantissement, etc.
- Interdiction pour la filiale concernée de distribuer des dividendes

Le non-respect de ces obligations, ou l'absence de *waiver* ou d'autorisation préalable des établissements bancaires prêteurs, pourrait entraîner l'exigibilité immédiate du capital restant dû à la date de non-respect.

### 10.1.5 Restriction à l'utilisation des capitaux

A l'exception des covenants bancaires décrits ci-dessus, il n'y a pas de restriction à l'utilisation des capitaux générés ou obtenus par la Société et ses filiales.

### 10.1.6 Engagements hors bilan

Les engagements hors-bilan donnés par le Groupe sont comme suit :

<i>en millions d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Locations immobilières	37,0	32,5	40,3	42,0
Locations mobilières	15,6	14,0	19,4	15,2
Garanties maison mère	4,9	5,0	3,9	3,7
Dettes financières soumises à covenants	2,3	3,3	5,1	6,9

Ils concernent essentiellement les engagements de location d'entrepôt ou de matériel sur les durées de contrat de bail restant à courir selon les échéances suivantes au 30 juin 2011 :

<i>en millions d'euros</i>	Moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Locations immobilières	18,1	19,0	-
Location mobilières	6,0	9,0	0,7
Total	24,1	28,0	0,7

## 10.2 FLUX DE TRESORERIE

### 10.2.1 Comparaison des semestres clos les 30 juin 2011 et 30 juin 2010

<i>en millions d'euros</i>	<b>30/06/2011</b>	<b>30/06/2010</b>
Résultat net	1,1	(0,2)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	7,3	7,2
Charges d'impôts nettes des impôts versés	(0,5)	(1,0)
Charges financières nettes liées aux opérations de financement	1,2	1,6
Variation de la juste valeur des instruments financiers	(0,2)	0,5
Quote-part de résultat non distribué des entreprises associées	(0,0)	(0,0)
Variation du besoin en fonds de roulement	1,8	0,0
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>10,7</b>	<b>8,7</b>
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(4,4)</b>	<b>(39,7)</b>
Emissions (remboursements) nets d'emprunts	(3,2)	29,6
Charges financières nettes liées aux opérations de financement	(1,2)	(1,6)
Distributions de dividendes hors groupe	-	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>(4,4)</b>	<b>28,0</b>
Effet de change	(0,1)	0,2
<b>Variation de trésorerie courante nette</b>	<b>1,8</b>	<b>(3,2)</b>
Trésorerie courante nette à l'ouverture	13,3	10,2
Trésorerie courante nette à la clôture	15,1	7,0

#### Flux net de trésorerie généré par l'activité

Le flux net de trésorerie généré par l'activité est de 10,7 M€ sur le premier semestre 2011, en hausse par rapport au premier semestre 2010 (8,7 M€).

- Hors variation du besoin en fonds de roulement, l'activité a généré 8,9 M€ sur la période en 2011, à comparer à 8,7 M€ sur la même période en 2010. Cette variation est notamment due à l'amélioration du résultat opérationnel avant amortissements et provisions.
- La variation du besoin en fonds de roulement a généré 1,8 M€ de trésorerie sur les six premiers mois de 2011 contre une stabilité sur les six premiers mois de 2009. Cette évolution positive a été obtenue notamment grâce à la poursuite de la réduction du délai d'encaissement clients.

#### Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement

Comme indiqué, notamment chapitre 8 « Propriétés immobilières et équipements » du Document de Base, le Groupe a investi au premier semestre 2010 dans un entrepôt de 75.000 m<sup>2</sup> dans le nord de la France pour 32 M€.

Retraité de cette opération non récurrente, le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement s'est élevé à 7,7 M€ sur les six premiers mois de 2010. Sur la même période en 2011, les investissements sont en baisse à 4,4 M€ du fait d'un nombre de démarrage de nouveaux sites moins important.

## Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

Au premier semestre 2010, les émissions nettes d'emprunts sont essentiellement dues au crédit-bail de 32,0 M€ mis en place pour financer l'investissement dans l'entrepôt de Brebières. Retraité de ce montant, les opérations de financement ont consommé 4,0 M€ de trésorerie courante sur le premier semestre 2010, un niveau comparable à celui du premier semestre 2011 (4.4 M€).

Au global, après prise en compte des effets de change, le Groupe a dégagé 1,8 M€ de trésorerie courante nette sur le premier semestre 2011 après en avoir consommé 3,2 M€ sur le premier semestre 2010.

### 10.2.2 Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2010 et 31 décembre 2009

<i>en millions d'euros</i>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Résultat net	5,0	4,3
Dotations nettes aux amortissements et provisions	13,3	11,7
Charges d'impôts nettes des impôts versés	0,3	1,1
Charges financières nettes liées aux opérations de financement	3,5	2,8
Variation de la juste valeur des instruments financiers	0,2	0,5
Quote-part de résultat non distribué entreprises associées	0,1	(0,2)
Variation du besoin en fonds de roulement	9,4	(3,6)
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>31,8</b>	<b>16,6</b>
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(44,0)</b>	<b>(12,9)</b>
Emissions (remboursements) nets d'emprunts	18,9	3,1
Charges financières nettes liées aux opérations de financement	(3,5)	(2,8)
Distributions de dividendes hors groupe	(0,3)	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>15,1</b>	<b>0,3</b>
Effet de change	0,2	0,1
<b>Variation de trésorerie courante nette</b>	<b>3,1</b>	<b>4,1</b>
Trésorerie courante nette à l'ouverture	10,2	6,1
Trésorerie courante nette à la clôture	13,3	10,2

## Flux net de trésorerie généré par l'activité

Le flux net de trésorerie généré par l'activité est de 31,8 M€ en 2010, en hausse par rapport à 2009 (16,6 M€).

- Hors variation du besoin en fonds de roulement, l'activité a généré 22,4 M€ en 2010, à comparer à 20,2 M€ en 2009. Cette variation est notamment due à l'amélioration du résultat opérationnel avant amortissements et provisions.
- La variation du besoin en fonds de roulement comprenait en 2009 la consommation d'une avance de 8,4 M€ reçue en 2008 dans le cadre de la construction d'un entrepôt pour le compte d'un client. Retraité de cette opération, la variation du besoin de fonds de roulement est comparable entre 2010 et 2009 et évolue en ligne avec l'activité.

#### Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement

Comme indiqué, notamment chapitre 8 « Propriétés immobilières et équipements » du Document de Base, le Groupe a investi en 2010 dans un entrepôt de 75.000 m<sup>2</sup> dans le nord de la France pour 32 M€.

Retraité de cette opération non récurrente, le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement s'est élevé à 12,0 M€ en 2010, un niveau comparable à 2009 (12,9 M€). Comme en 2009, il comprend principalement les investissements en matériel et équipement dans le cadre des démarrages de dossiers et, dans une moindre mesure, les versements ou les remboursements de cautions liées aux locations d'entrepôts.

#### Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

En 2010, les émissions nettes d'emprunts sont essentiellement dues au crédit-bail de 32,0 M€ mis en place pour financer l'investissement dans l'entrepôt de Brebières. Dans le même temps, le recours à l'affacturage a diminué de 10,2 M€ et les remboursements de la dette senior se sont poursuivis pour 1,8 M€ tandis que la dette liée aux contrats de location financement restait globalement stable par rapport à fin 2009.

En 2009, les émissions nettes d'emprunts sont essentiellement dues à une hausse du recours à l'affacturage pour 4,4 M€ et à la poursuite de l'augmentation de la dette sous forme de contrat de location financement pour 1,0 M€ alors que dans le même temps le Groupe continuait à rembourser la dette senior pour 1,8 M€.

La hausse des charges financières nettes liées aux opérations de financement entre 2010 et 2009 est essentiellement due aux intérêts sur le contrat de crédit-bail de l'entrepôt de Brebières.

Au global, après prise en compte des effets de change, le Groupe a dégagé 3,1 M€ de trésorerie courante nette en 2010 après avoir dégagé 4,1 M€ en 2009.

### 10.2.3 Comparaison des exercices clos les 31 décembre 2009 et 31 décembre 2008

<i>en millions d'euros</i>	<b>2009</b>	<b>2008</b>
Résultat net	4,3	2,5
Dotations nettes aux amortissements et provisions	11,7	9,4
Charges d'impôts nettes des impôts versés	1,1	0,8
Charges financières nettes liées aux opérations de financement	2,8	3,4
Variation de la juste valeur des instruments financiers	0,5	0,1
Quote-part de résultat non distribué des entreprises associées	(0,2)	0,0
Variation du besoin en fonds de roulement	(3,6)	11,5
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>16,6</b>	<b>27,7</b>
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(12,9)</b>	<b>(8,7)</b>
Emissions (remboursements) nets d'emprunts	3,1	(13,5)
Charges financières nettes liées aux opérations de financement	(2,8)	(3,4)
Distributions de dividendes hors groupe	-	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>0,3</b>	<b>(16,8)</b>
Effet de change	0,1	0,1
<b>Variation de trésorerie courante nette</b>	<b>4,2</b>	<b>2,3</b>
Trésorerie courante nette à l'ouverture	6,1	3,8
Trésorerie courante nette à la clôture	10,2	6,1

#### Flux net de trésorerie généré par l'activité

Le flux net de trésorerie généré par l'activité est de 16,6 M€ en 2009, en baisse par rapport à 2008 (27,7 M€).

- Hors variation du besoin en fonds de roulement, l'activité a généré 20,2 M€ en 2009, à comparer à 16,2 M€ en 2008. Cette variation est notamment due à l'amélioration du résultat opérationnel avant amortissements et provisions.
- La variation du besoin en fonds de roulement comprend notamment une avance de 8,4 M€ reçue en 2008 et consommée sur 2009 dans le cadre de la construction d'un entrepôt pour le compte d'un client. Retraité de cette opération, la variation du besoin de fonds de roulement est comparable entre 2009 et 2008 et évolue en ligne avec l'activité.

#### Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement comprend principalement les investissements en matériel et équipement dans le cadre des démarrages de dossiers et, dans une moindre mesure, les versements ou les remboursements de cautions liées aux locations d'entrepôts.

Les investissements nets se sont élevés à 12,9 M€ en 2009 à comparer à 8,7 M€ en 2008. L'augmentation est en ligne avec les ouvertures de sites, notamment sur le deuxième semestre 2009.

## Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

En 2008, les remboursements nets d'emprunts sont essentiellement dus à un moindre recours à l'affacturage pour 12,1 M€ et au remboursement de la dette senior pour 1,6 M€ alors que dans le même temps, la dette liée aux contrats de location financement augmentait de 0,7 M€.

En 2009, les émissions nettes d'emprunts sont essentiellement dues à une hausse du recours à l'affacturage pour 4,4 M€ et à la poursuite de l'augmentation de la dette sous forme de contrat de location financement pour 1,0 M€ alors que dans le même temps le Groupe continuait à rembourser la dette senior pour 1,8 M€.

Les charges financières nettes liées aux opérations de financement sont en baisse entre 2008 et 2009, en ligne avec la baisse du recours moyen aux financements.

Au global, après prise en compte des effets de change, le Groupe a dégagé 4,2 M€ de trésorerie courante nette en 2009 après avoir dégagé 2,3 M€ en 2008.

### **10.3 SOURCES DE FINANCEMENT NÉCESSAIRES A L'AVENIR**

Le Groupe considère que la trésorerie générée par ses activités et les sources de financement à sa disposition telles que décrites section 10.1 du présent chapitre sont suffisantes pour lui permettre de financer son développement organique.

## **11 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET NOMS DE DOMAINE**

### **11.1 MARQUES**

Depuis sa création, les marques sont la propriété du Groupe qui les protège pour limiter les effets de la concurrence. En la matière, la politique du Groupe est de déposer sa marque dans tous les pays où il est implanté ou susceptible de s'implanter.

A la Date du Document de Base, les marques suivantes ont été déposées :

- ID Logistics : marque semi figurative en couleurs dans les classes 35, 37, 38, 39 et 42.
- La Flèche Logistique : marque semi figurative en couleurs dans les classes 35, 37, 39 et 42.
- La Flèche Transport : marque semi figurative en couleurs dans les classes 35, 37,39 et 42.
- ID Group : marque verbale dans les classes 35, 37, 38, 39, 42.
- La Flèche : marque avec logo en couleur en classes 39 et 42.
- Froid Combi : marque verbale en classe 35, 37, 39 et 42.

La direction juridique du Groupe, assistée d'un cabinet d'avocats spécialisés, assure le suivi du portefeuille des marques du Groupe, tant en termes de dépôt que de renouvellement, avec une surveillance particulière de la marque ID Logistics, principale marque du Groupe.

### **11.2 NOMS DE DOMAINES**

Les noms de domaines déposés par la Société sont :

- [www.id-logistics.com](http://www.id-logistics.com)
- [www.la-fleche.eu](http://www.la-fleche.eu)
- [www.id-logistics.eu](http://www.id-logistics.eu)

### **11.3 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Comme indiqué au Chapitre 6 « Aperçu des activités », depuis sa création, le Groupe met l'accent sur l'innovation technologique afin de proposer à ses clients des offres alliant qualité de prestation et productivité, tout en apportant à son personnel une meilleure prise en compte de l'ergonomie dans le travail.

Cette culture de l'innovation est portée par le département R&D du Groupe, qui comprend une quinzaine de collaborateurs, associant à toute offre commerciale ou demande de *re-engineering* une vision technologique nouvelle.

Cependant, le Groupe ne réalise pas des dépenses de recherche et développement ayant donné droit à un crédit d'impôt. Ces dépenses ne sont pas immobilisées et sont comptabilisées en charge au fur et à mesure de leur réalisation. Le montant annuel des dépenses de recherche et développement passées en charge par la Société n'est pas significatif.

## **12 TENDANCES**

### **12.1 PRINCIPALES TENDANCES DEPUIS LA FIN DU DERNIER EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010 ET DU SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2011**

Comme indiqué à la section 9.2 « Comparaison des semestres clos les 30 juin 2011 et 30 juin 2010 », le Groupe a connu sur les 6 premiers mois après le 31 décembre 2010 :

- une croissance de 16,1% de son chiffre d'affaires (+14,2% à périmètre et taux de change comparables),
- une amélioration de son résultat opérationnel de +22,6% à 3,8 M€,
- la poursuite de son désendettement avec une amélioration de la trésorerie courant nette de 1,8M€.

Par ailleurs, par décision du Tribunal de Commerce de Bobigny, le Groupe a repris au 1<sup>er</sup> octobre 2011 l'essentiel des activités de Mory Logidis, le pôle logistique du groupe Mory, en redressement judiciaire depuis juin 2011. Cette opération concerne une dizaine de sites de Mory Logidis, tous situés en France, représentant un chiffre d'affaire d'environ 25 millions d'euros pour 235 personnes (sur une base annuelle). La reprise de Mory Logidis permet au Groupe d'élargir sa palette de compétences avec une expertise auprès de clients industriels comme Yves Rocher, Rémy Cointreau, SNECMA, Filtrauto, etc. Elle lui permet aussi de s'implanter dans l'ouest de la France avec des sites en Bretagne ou Pays de la Loire qui viennent compléter les implantations du groupe, principalement basées dans le Nord, la région Parisienne et le Sud-Est. Cette opération s'est faite par l'acquisition d'immobilisations d'exploitation pour 1,5 M€ et par la reprise de passifs sociaux sous forme de congés payés et 13<sup>ème</sup> mois estimés à 1,0M€. Cette opération a été financée avec la trésorerie disponible du Groupe.

Avec cette acquisition et la poursuite d'une croissance organique soutenue, le chiffre d'affaires du Groupe pour 2011 s'établit à 462 M€ (non audité - les comptes consolidés définitifs seront arrêtés par le Conseil d'administration du 19 mars 2012), soit une croissance de 20% par rapport à 2010.

### **12.2 TENDANCE CONNUE, INCERTITUDE, DEMANDE D'ENGAGEMENT OU EVENEMENT RAISONNABLEMENT SUSCEPTIBLE D'INFLUER SUR LES PERSPECTIVES DE LA SOCIETE**

A la Date du Document de Base, il n'existe pas, au-delà des éléments détaillés ci-dessus, de tendance connue, d'incertitude, de demande d'engagement ou d'événement raisonnablement susceptible d'influer de manière significative, favorablement ou défavorablement, sur les perspectives de la société.

### **13 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE**

La Société n'entend pas faire de prévisions ou estimations de bénéfice.

## 14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

### 14.1 POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jusqu'au 21 juin 2010, la Société était constituée sous forme de société par actions simplifiée. L'assemblée générale des actionnaires du 21 juin 2010 a approuvé la transformation de la Société en société anonyme à Conseil d'administration et a adopté de nouvelles règles de gouvernance.

Un descriptif résumé des principales stipulations des nouveaux statuts de la Société et du fonctionnement du Comité d'audit figure respectivement aux chapitres 21.2 « Acte constitutif et statuts » et 16.3 « Comités spécialisés – gouvernement d'entreprise ».

#### 14.1.1 Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de cinq membres. Leur mandat est d'une durée de trois ans.

La composition du Conseil d'administration est organisée pour associer les représentants des actionnaires de contrôle du Groupe à la définition, la mise en œuvre et le suivi de sa stratégie de développement, tout en faisant bénéficier le Groupe de l'expérience professionnelle diversifiée et internationale de ses membres.

A la Date du Document de Base, le Conseil d'administration de la Société est composé comme suit :

Nom	Age	Nationalité	Fonction	Date de nomination	Année de renouvellement	Nombre d'actions détenues	Membre indépendant <sup>(3)</sup>
Eric Hémar	48 ans	Française	Président Directeur Général	21/06/2010	2013	648 230	non
Immod <sup>(1)</sup> , représentée par Christophe Satin <sup>(2)</sup>	41 ans	Française	Administrateur	21/06/2010	2013	969 749	non
Nicolas Derouin	35 ans	Française	Administrateur	21/06/2010	2013	35 350	non
Michel Clair	64 ans	Française	Administrateur	22/06/2011	2014	-	oui
Jacques Veyrat	48 ans	Française	Administrateur	22/06/2011	2014	-	oui

<sup>(1)</sup> à la Date du Document de Base, le capital social d'IMMOD est détenu indirectement à hauteur de 85,87% par M. Eric Hémar au travers de la société Comète et 14,13% par M. Christophe Satin.

<sup>(2)</sup> à la Date du Document de Base, Christophe Satin détient directement 83.910 actions de la Société

<sup>(3)</sup> le Conseil d'administration de la Société qualifie l'indépendance d'un de ses membres comme l'absence de relation de ce membre avec la Société, le Groupe ou sa Direction Générale qui pourrait compromettre sa liberté de jugement dans ses fonctions d'administrateur.

Par décision en date du 21 juin 2010, le Conseil d'administration de la Société a nommé comme Président Directeur Général de la Société Monsieur Eric Hémar, qui a pour adresse professionnelle le siège social de la Société.

Il n'existe entre les personnes listées ci-dessus aucun lien familial.

A la connaissance de la Société, aucune de ces personnes, au cours des 5 dernières années :

- n'a fait l'objet de condamnation pour fraude ;
- n'a été associée en sa qualité de dirigeant ou administrateur à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a fait l'objet d'une interdiction de gérer ;
- n'a fait l'objet d'incriminations ou de sanctions publiques officielles prononcées par des autorités statutaires ou réglementaires ;
- n'a été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

#### **14.1.2 Informations et renseignements sur les administrateurs**

- **Eric Hémar**

**Président du Conseil d'administration**

Adresse professionnelle : 410, route du Moulin de Losque, 84300 Cavaillon

Eric Hémar, ancien élève de l'ENA, a commencé sa carrière à la Cour des comptes avant de rejoindre, en 1993, le ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme, où il était conseiller technique auprès du ministre Bernard Bosson. En 1995, il a intégré le groupe Sceta, puis Geodis en qualité de Secrétaire Général. Il a quitté Geodis Logistics en mars 2001 pour créer le groupe ID Logistics. Eric Hémar est Président du Conseil d'administration et Directeur Général de la Société depuis l'assemblée générale des actionnaires du 21 juin 2010, il était auparavant Président de la Société.

#### **Liste des activités et mandats exercés à la Date du Document de Base**

Activité principale

- Président Directeur Général du groupe ID Logistics

Autres mandats au sein du Groupe

- Président : ID Logistics, ID Logistics France, ID Logistics France 2, ID Logistics France 3, ID Logistics Mayotte, ID Logistics Océan Indien, La Financière de Commerce et Participations (Ficopar), Immod 1, ID Logistics Entrepôts

- Gérant : FC Logistique R&D, ID Logistics Maroc, ID Logistics Training

- Membre du Conseil de surveillance : Dislogic

- Administrateur : ID logistics China Holding Hong-Kong, ID Logistics Maurice, ID Logistics Nanjing, ID Logistics Polska, ID Logistics Taiwan, ID Logistics Business Consulting, ID Consulting Shanghai

Autres mandats hors du groupe

- Président : Les Parcs du Lubéron Holding

- Gérant : Comète, SCI Fininco

#### **Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années**

- Président : La Flèche

- **IMMOD, représentée par Christophe Satin**

**Administrateur**

Adresse professionnelle : 410, route du Moulin de Losque, 84300 Cavaillon

Immod est une Société Anonyme par Action Simplifiée. A la Date du Document de Base, elle est détenue par Eric Hémar à 85,87% au travers de la société Comète et par Christophe Satin à 14,13%, et elle détient 47,24% de la Société.

**Liste des activités et mandats exercés à la Date du Document de Base**

Activité principale

Néant

Autres mandats au sein du Groupe

Néant

Autres mandats hors du groupe

Néant

**Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années**

Néant

- **Christophe Satin, représentant d'Immod**

Adresse professionnelle : 410, route du Moulin de Losque, 84300 Cavaillon

Christophe Satin est diplômé de l'ISG et a commencé sa carrière chez Arthur Andersen. Il a ensuite travaillé dans différents groupes industriels avant de rejoindre Geodis en tant que responsable financier Overseas pour Geodis Logistics. En 2001, il est co-fondateur d'ID Logistics dont il est Directeur administratif et financier puis Directeur Général Délégué.

**Liste des activités et mandats exercés à la Date du Document de Base**

Activité principale

- Directeur Général Délégué du groupe ID Logistics (nommé le 14 septembre 2011 pour une durée illimitée)

Autres mandats au sein du Groupe

- Président : Comptoir Général de Logistique et de Services, Coop Interflèche, ID Logistics Champagne, La Flèche

- Gérant : SCI Les citronniers, SCI Les cocotiers

- Directeur Général : ID Log, ID Trans

- Administrateur : ID logistics China Holding Hong-Kong, ID Logistics Korea, ID Logistics Maurice, ID Logistics Taiwan, ID Logistics Nanjing, ID Logistics Business Consulting, ID Consulting Shanghai, ID Logistics Polska

- Membre du Conseil de surveillance : Dislogic

Autres mandats hors du groupe

- Gérant : Libertad

### Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années

Néant

- **Nicolas Derouin**

**Administrateur**

Adresse professionnelle : Rua Dr. Mauro Lindenberg Monteiro, N°322, Via Simões de Almeida, Osasco, São Paulo – SP 06 278-010, Brasil

Nicolas Derouin, diplômé de l'Ecole Centrale de Lille a débuté sa carrière chez Geodis Logistics en tant qu'ingénieur études et méthodes en Amérique Latine. Fin 2001, il intègre le groupe ID Logistics pour le démarrage des opérations de sa filiale à Taïwan. En 2002, il rejoint ID Logistics au Brésil en tant qu'ingénieur études et méthodes avant d'en prendre la Direction Générale en 2005.

### Liste des activités et mandats exercés à la Date du Document de Base

Activité principale

- Directeur Général ID do Brasil Logistica (Brésil)

Autres mandats au sein du Groupe

- Administrator : ID do Brasil Logistica (Brésil)

- Director Suplente : ID Supply Chain (Argentina)

Autres mandats hors du groupe

Néant

### Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années

Néant

- **Michel Clair**

**Administrateur indépendant**

Adresse professionnelle : Klépierre, 21, avenue Kleber, 75116 Paris

Ancien élève de l'ENA, Michel Clair a été auditeur puis conseiller référendaire à la Cour des comptes (1975-91) avant d'occuper différentes fonctions au sein d'agences gouvernementales et de plusieurs ministères. Il a notamment dirigé le cabinet du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et des Services de 1986 à 1988. En 1991, il rejoint la Compagnie Bancaire, dont il est Secrétaire Général et membre du Directoire. Après la fusion Paribas - Compagnie Bancaire, il devient membre du Comité exécutif de Paribas, en charge des affaires immobilières et des services communs. Entré au sein du groupe Klépierre en 1996 en tant que membre du Conseil d'administration, il en prend la Présidence l'année suivante. Il est Président du Directoire de 1998 à 2008 et, depuis cette date, Président du Conseil de surveillance.

### Liste des activités et mandats exercés à la Date du Document de Base

Activité principale

- Président du Conseil de surveillance de Klépierre

Autres mandats au sein du Groupe  
Néant

Autres mandats hors du Groupe

- Président du conseil de surveillance : SCA Klémurs, SCS Ségécé
- Président du conseil d'administration : SGRHVS
- Président : SAS Astria Développement, SAS RHVS 1% Logement
- Administrateur : France-Habitation SA HLM, GIE Astria, Omnium de Gestion Immobilière de l'Ile-de-France, Pax-Progrès-Pallas SA HLM, Domaxis SA HLM

**Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années**

- Président du Directoire : Klépière
- Président : SAS Valéry Développement

• **Jacques Veyrat**  
**Administrateur indépendant**

Adresse professionnelle : Impala SAS, 7 rue Kepler, 75116 Paris

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole des Ponts et Chaussées de Paris, Jacques Veyrat débute sa carrière à la Direction du Trésor puis exerce différentes fonctions au sein de cabinets ministériels. En 1995, il rejoint le groupe Louis Dreyfus où il assume diverses responsabilités de Direction, notamment au sein de la société Louis Dreyfus Armateurs. De 1998 à 2005, Jacques Veyrat est Président Directeur Général de Neuf Telecom avant de devenir en 2005 Président Directeur Général du groupe Neuf Telecom Cegetel (issu du rapprochement de Neuf Telecom et de Cegetel) jusqu'en avril 2008. Il prend alors la Direction du groupe Louis Dreyfus en tant que Président. A la suite de la réorganisation du groupe Louis Dreyfus à l'été 2011, Jacques Veyrat prend la direction de Louis Dreyfus SAS, renommée Impala SAS.

**Liste des activités et mandats exercés à la Date du Document de Base**

Activité principale

- Président : Impala SAS

Autres mandats au sein du Groupe

Néant

Autres mandats hors du Groupe

- Président : Kurosawa BV (Pays-Bas)
- Administrateur : Direct Energie, Neon, HSBC France, Imerys
- Membre du Conseil de surveillance : Eurazeo

**Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années**

- Président Directeur Général : Neuf Telecom
- Directeur Général : Louis Dreyfus SAS, Louis Dreyfus Technologies
- Administrateur : Irise, SHD, Tajan
- Membre du Conseil de surveillance : Altamir Amboise, Amboise Investissement, Jet Multimedia
- Représentant permanent de Neuf Telecom : Président de Wengo, Administrateur de LD Collectivités

## **14.2 CONFLITS D'INTERET AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE LA DIRECTION GENERALE**

A la Date du Document de Base, le Président Directeur Général et les administrateurs qui constituent l'équipe dirigeante sont actionnaires, directement ou indirectement, de la Société et/ou titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, à l'exception de Monsieur Michel Clair et Monsieur Jacques Veyrat.

Aucun conflit potentiel n'existe au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale.

A la Date du Document de Base, il n'existe :

- aucun arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées à la sous-section 14.1.1 « Composition du Conseil d'administration » a été sélectionnée en tant que membre du Conseil d'administration.
- aucune restriction pour les personnes visées à la sous-section 14.1.1 « Composition du Conseil d'administration » au point 14.1 concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de l'émetteur.

Il existe des conventions entre apparentés décrites aux sections 16.2 « Informations sur les contrats liant les dirigeants et la Société » et 19.2 « Opérations avec les apparentés ».

Aucun conflit potentiel n'existe au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale.

## 15 REMUNERATIONS ET AVANTAGES

### 15.1 REMUNERATIONS DES ADMINISTRATEURS

Jusqu'au 21 juin 2010, la Société était constituée sous la forme juridique d'une société par actions simplifiée. Par souci de bonne information, les rémunérations mentionnées ci-dessous sont données en année pleine, y compris sur l'historique, indépendamment de la date à laquelle la société a été transformée en société anonyme.

A la Date du Document de Base, aucun jeton de présence n'a été versé aux administrateurs depuis la transformation de la Société en société anonyme. Il est cependant prévu, sous réserve d'approbation par une prochaine assemblée générale, d'en verser pour les exercices futurs.

Les rémunérations présentées ci-dessous couvrent l'ensemble de celles versées par le Groupe et, le cas échéant, des sociétés sœurs ou mères.

- Rémunération de M. Eric Hémar

Eric Hémar ne perçoit aucune rémunération de la part du Groupe. Il est rémunéré par la société Comète, dont il est actionnaire à 95,97% (le solde étant détenu par son épouse et ses enfants), et qui a conclu des conventions de services avec différentes filiales du Groupe. La société Comète est une société familiale de gestion de patrimoine. Sa participation dans Immod est sa seule participation financière et Eric Hémar en est le seul animateur.

Les services visés dans les conventions ci-dessus comprennent notamment des prestations de management et de direction en matière de stratégie et de développement commercial. Au titre de 2011, ces conventions sont décrites section 16.2 « Informations sur les contrats liant les dirigeants et la Société » du Document de Base.

Les prestations mentionnées ci-dessus sont rémunérées par des honoraires comprenant une partie fixe de 361.000 euros versée en 2010 et une partie variable de 154.000 euros au titre de 2010 qui a été versée en 2011. En 2009, la société Comète avait perçu une rémunération fixe de 361.000 euros. La rémunération variable au titre de l'exercice 2009 a été versée en 2010 pour 154.000 euros. En 2009 comme en 2010, la part variable de la rémunération de Comète a été basée sur la réalisation d'objectifs de développement du Groupe en termes d'ouverture de pays, de gains commerciaux et de croissance externe

Le tableau ci-dessous reprend la rémunération versée par Comète à Eric Hémar au titre de ses fonctions de gérant de Comète. Sur la période présentée, la société Comète n'a versé aucun dividende.

<i>en euros</i>	2010		2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	150.000	150.000	150.000	150.000
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
Sous-total	150.000	150.000	150.000	150.000
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-	-	-
Total	150.000	150.000	150.000	150.000

Il faut par ailleurs noter que le départ M. Hémar n'entraînerait pas à lui seul la résiliation automatique et immédiate des conventions de services avec la société Comète. Cependant l'ensemble de ces conventions pourraient être résiliées par les sociétés du Groupe concernées moyennant un préavis de 3 mois.

- Rémunération d'Immod

La Société ne doit et n'a versé aucune rémunération à la société Immod dans ses fonctions d'administrateur au titre des exercices 2009 et 2010.

Le tableau ci-dessous reprend la rémunération versée par le Groupe à Christophe Satin, Directeur Général Délégué du Groupe et représentant permanent de la société Immod au Conseil d'administration de la Société. Cette rémunération comprend une partie fixe et une partie variable. Le calcul de la partie variable est fondé sur des critères de performance économique et d'objectifs personnels. L'atteinte de ces objectifs est mesurée et constatée lorsque les comptes de l'exercice considéré sont définitivement arrêtés et que l'ensemble des éléments de calcul sont connus. Ainsi, la partie variable de la rémunération due au titre d'un exercice n'est versée que l'année suivante. Cette rémunération est déterminée par M. Eric Hémar.

<i>en euros</i>	2010		2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	198.391	198.391	187.714	187.714
Rémunération variable	100.000	90.000	90.000	90.000
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	10.000
Avantages en nature	-	-	-	-
Sous-total	298.391	288.391	277.714	287.714
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-	-	-
Total	298.391	288.391	277.714	287.714

- Rémunération de M. Nicolas Derouin

La rémunération de Nicolas Derouin comprend une partie fixe et une partie variable. Le calcul de la partie variable est fondé sur des critères de performance économique et d'objectifs personnels. L'atteinte de ces objectifs est mesurée et constatée lorsque les comptes de l'exercice considéré sont définitivement arrêtés et que l'ensemble des éléments de calcul sont connus. Ainsi, la partie variable de la rémunération due au titre d'un exercice n'est versée que l'année suivante. Cette rémunération est déterminée par M. Christophe Satin, en accord avec M. Eric Hémar.

<i>en euros</i>	2010		2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	120.000	120.000	110.000	110.000
Rémunération variable	40.000	36.667	36.667	36.667
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Avantages en nature	38.228	38.228	32.182	32.182
Sous-total	198.228	194.895	178.849	178.849
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-	-	-
Total	198.228	194.895	178.849	178.849

- Rémunération des autres administrateurs

Au titre des exercices 2009 et 2010, la Société ne doit et n'a versé aucune rémunération aux autres administrateurs, leur fonction d'administrateur étant effective depuis le 22 juin 2011.

- Jetons de présence

A compter de l'exercice 2011, le Conseil d'administration du 14 septembre 2011 a proposé que la prochaine l'Assemblée générale ordinaire attribue une enveloppe de 50.000 euros qui serait répartie à hauteur de 10.000 euros par administrateur décomposés en :

- 5.000 euros de montant fixe (prorata temporis en fonction de, le cas échéant, la date de début ou la date de fin de mandat)
- 5.000 euros de montant variable selon le taux de présence aux réunions du conseil sur l'exercice

## 15.2 SOMMES PROVISIONNEES PAR LA SOCIETE AUX FINS DE VERSEMENT DE PENSIONS, RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES AU PROFIT DES ADMINISTRATEURS DIRIGEANTS

---

Dirigeant mandataire social	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction	Indemnités relatives à une clause de non concurrence
Eric Hémar Président Directeur Général	non	non	non	non
Christophe Satin Directeur Général Délégué	oui	non	non	non

---

La Société n'a pas provisionné de sommes aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages au profit des administrateurs et dirigeants.

La Société n'a pas accordé de primes d'arrivée ni de départ à ces personnes.

## 15.3 TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL ATTRIBUES AUX ADMINISTRATEURS

A la Date du Document de Base, la société Immod, qui détient 47,24% du capital de la Société, détient 155.520 bons de souscriptions d'actions dont les principales caractéristiques sont :

- Date d'émission : 13 octobre 2008, modifiés le 21 juin 2010
- Nombre d'actions pouvant être émises sur exercice des bons de souscription : 1 action ordinaire pour 1 bon de souscription
- Prix unitaire de souscription des actions émises sur exercice des bons de souscription : 9 euros
- Calendrier d'exercice des bons de souscription : exerçable en totalité à la Date du Document de Base
- Date limite d'exercice des bons de souscription : néant
- A la Date du Document de Base :
  - o Nombre de bons de souscription exercés : aucun
  - o Nombre de bons de souscription annulés ou caduques : aucun
  - o Nombre de bons de souscription restants : 155.520

## 16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

### 16.1 DIRECTION DE LA SOCIETE

Par décision de l'assemblée générale des actionnaires réunie le 21 juin 2010, la Société a été transformée en société anonyme. La composition détaillée du Conseil d'administration figure section 14.1 « Pouvoirs du Conseil d'administration » du Document de Base.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, le Conseil d'administration de la Société s'est réuni une fois le 21 juin 2010 suite à l'assemblée générale ayant voté la transformation en société anonyme et ayant nommé les administrateurs. Le taux de présence des administrateurs à cette réunion était de 100 %.

Par décision en date du 21 juin 2010, le Conseil d'administration de la Société a nommé Eric Hémar en qualité de Président et de Directeur Général.

### 16.2 INFORMATIONS SUR LES CONTRATS LIANT LES DIRIGEANTS ET LA SOCIETE

A la Date du Document de Base, il existe 3 conventions de services liant indirectement Eric Hémar avec le groupe ID Logistics au travers de la société COMETE. Ces conventions ont une durée indéterminée avec un préavis de résiliation de 3 mois et les conditions financières suivantes :

Société	Objet	Part fixe (€)	Part variable* (€)
ID Logistics Group SA	Management général, animation d'équipes et pilotage de la stratégie, notamment à l'international	121 000	100 000
ID Logistics France SAS	Développement commercial, gestion des ressources humaines	150 000	54 000
La Fleche SAS	Relations institutionnelles, organisations professionnelles, développement commercial	90 000	-
Total		361 000	154 000

*(\*) La part variable a vocation à être versée le cas échéant en 2012.*

## 16.3 COMITES SPECIALISES – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le Conseil d'administration du 14 septembre 2011 a décidé, sous réserve de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, de mettre en place un Comité d'audit.

- Composition

Le Comité d'audit est composé de deux membres désignés par le Conseil d'administration choisis parmi les administrateurs indépendants. Tous les membres du Comité d'audit possèdent des compétences en matière financière.

A la Date du Document de Base, les membres du Comité d'audit sont :

- Michel Clair, Président du Comité d'audit.
- Jacques Veyrat.

- Missions

Le Comité d'audit a pour missions de formuler des avis ou des recommandations au Conseil d'administration concernant les comptes, l'audit interne et externe et la politique financière du Groupe, et de s'assurer de la fiabilité et de la clarté des informations fournies aux actionnaires et au marché. Dans l'exercice de ses missions, le Comité d'audit :

- examine les méthodes et principes comptables adoptés pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés qui sont soumis au Conseil d'administration, s'assure de leur pertinence, de la permanence constatée dans leur application ou du bien-fondé des éventuels changements proposés ;
- examine les projets de comptes sociaux et consolidés, semestriels et annuels, préparés par la direction générale, avant leur présentation au Conseil d'administration ;
- examine les projets de rapport de gestion du Conseil d'administration, semestriel et annuel, et tous autres rapports, avis, états, situations ou autres documents contenant des informations de nature comptable ou financière dont la publication est requise par la réglementation en vigueur, avant leur publication, ainsi que tous comptes établis pour les besoins d'opérations significatives spécifiques (apports, fusions, opérations de marché, mise en paiement d'acomptes sur dividendes, etc.) ;
- examine le périmètre des sociétés consolidées, et le cas échéant, les raisons pour lesquelles des sociétés n'y seraient pas incluses, les variations de périmètre et leurs incidences ;
- examine les risques et les engagements hors-bilan significatifs ;
- vérifie que sont définies des procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissant la remontée rapide, l'exactitude et la pertinence de celles-ci ;
- examine chaque année avec les responsables du contrôle interne et avec les commissaires aux comptes leurs plans d'interventions, les conclusions de leurs interventions, leurs recommandations et les suites qui y sont données ;
- entend les responsables de l'audit interne et du contrôle au sein de la direction financière et donne son avis sur l'organisation du service ;
- conduit la procédure de sélection des commissaires aux comptes, préalablement à leur désignation ou à leur renouvellement, et veille au respect des règles, principes et recommandations garantissant leur indépendance ;
- formule un avis sur le montant des honoraires sollicités par les commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mission de contrôle légal des comptes et toute autre mission ;
- le cas échéant, autorise, au préalable, les missions que les commissaires aux comptes

peuvent effectuer en dehors de leur mandat de contrôle des comptes, qui doivent être accessoires ou complémentaires à leur mission de contrôle des comptes, telles que des audits d'acquisition mais à l'exclusion de tous travaux d'évaluation ou de conseil ;

- examine les conventions réglementées nécessitant l'autorisation préalable du Conseil d'administration ;
- assure le suivi de l'efficacité du système de gestion des risques ; et
- examine toute question de nature financière ou comptable qui lui est soumise par le Conseil d'administration ou son Président, et formule, en particulier, un avis sur tout projet d'augmentation de capital ou d'émission de valeurs mobilières ou d'emprunts.

- **Fonctionnement**

Le Comité d'audit se réunit au moins trois fois par an, selon un calendrier fixé par son Président mais qui doit lui permettre au minimum d'examiner les comptes consolidés annuels, les comptes consolidés semestriels, le budget du Groupe et le plan d'audit interne et externe.

Le Comité d'audit peut entendre tout membre du Conseil d'administration de la Société et procéder à la réalisation de tout audit interne ou externe sur tout sujet qu'il estime relever de sa mission. Le Président du Comité d'audit en informe au préalable le Conseil d'administration. En particulier, le Comité d'audit a la faculté de procéder à l'audition des personnes qui participent à l'élaboration des comptes ou à leur contrôle (directeur administratif et financier et principaux responsables de la direction financière). Le Comité d'audit procède à l'audition des commissaires aux comptes, en présence ou non de tout représentant de la Société.

Le Président du Comité d'audit rend compte de ses travaux au Conseil d'administration. Si au cours de ses travaux, le Comité d'audit détecte un risque significatif qui ne lui paraît pas être traité de façon adéquate, le Président en alerte sans délai le Président du Conseil d'administration.

#### **16.4 DECLARATION RELATIVE AU GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Dans un souci de transparence et d'information du public, la Société a engagé une réflexion d'ensemble relative aux pratiques de gouvernement d'entreprise, notamment dans la perspective de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché NYSE Euronext.

La Société entend se référer au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées MiddleNext dans la mesure où les principes qu'il contient seront compatibles avec l'organisation, la taille, les moyens et la structure actionnariale de la Société, en particulier dans le cadre de l'élaboration du rapport du Président du Conseil d'administration prévu par les dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Recommandations du code MiddleNext	Sera adoptée	Ne sera pas adoptée	En cours de réflexion
I. Le pouvoir exécutif			
R 1 : Cumul contrat de travail et mandat social		X	
R 2 : Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux	X		
R 3 : Indemnités de départ	X		
R 4 : Régimes de retraite supplémentaires	X		
R 5 : Stock-options et attribution gratuite d'actions			X
II. Le pouvoir de « surveillance »			
R 6 : Mise en place d'un règlement intérieur du conseil	X		
R 7 : Déontologie des membres du conseil	X		
R 8 : Composition du conseil – Présence de membres indépendants en sein du conseil	X		
R 9 : Choix des administrateurs	X		
R 10 : Durée des mandats des membres du conseil	X		
R 11 : Information des membres du conseil	X		
R 12 : Mise en place de comités	X		
R 13 : Réunions du conseil et des comités			X
R 14 : Rémunération des administrateurs	X		
R 15 : Mise en place d'une évaluation des travaux de conseil	X		

## 16.5 RAPPORT DU PRESIDENT SUR LE CONTROLE INTERNE

La Société était organisée en société par actions simplifiée jusqu'au 21 juin 2010, date à laquelle elle a été transformée en société anonyme. En tant que société anonyme dont les titres ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé, la Société n'avait pas l'obligation d'émettre un rapport sur le contrôle interne au titre des exercices clos le 31 décembre 2010, le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2008.

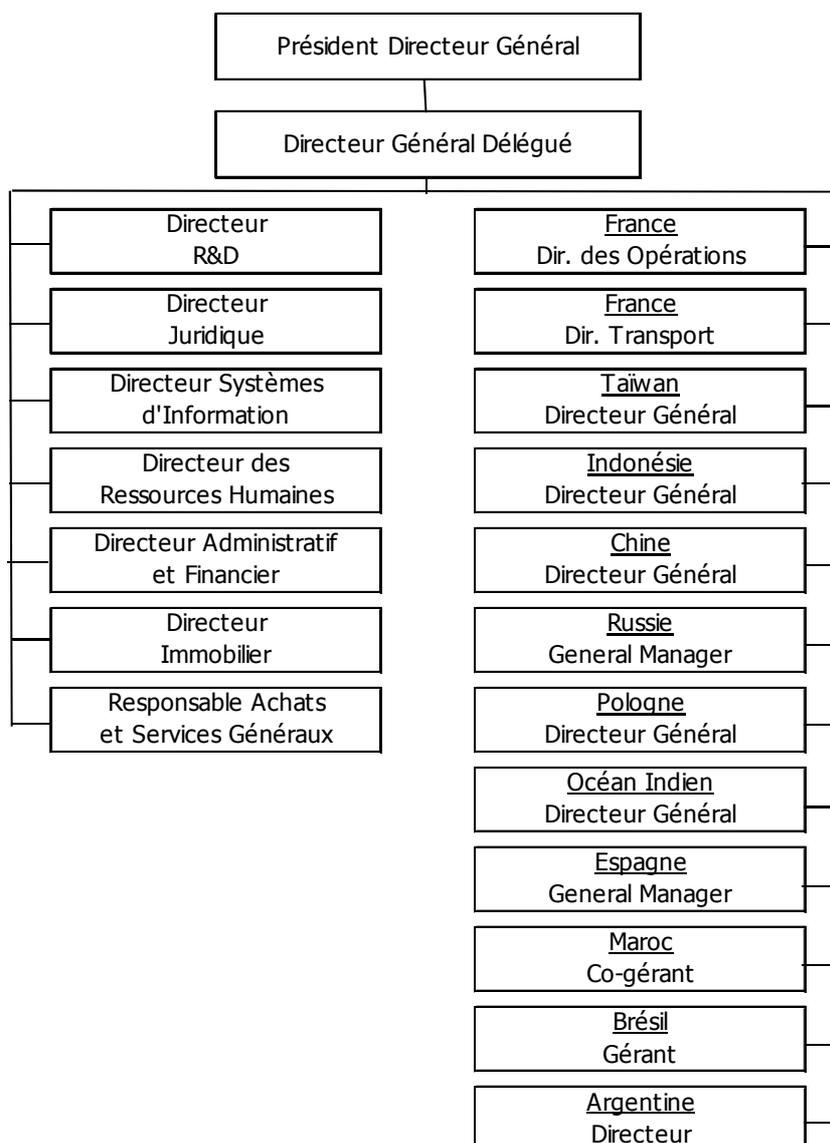
A compter de l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, le Président du Conseil d'administration de la Société établira, conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, un rapport sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ainsi que les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

## 17 SALARIES

### 17.1 RESSOURCES HUMAINES

#### 17.1.1 Organigramme opérationnel

A la Date du Document de Base, l'organigramme opérationnel du Groupe est :



Les principaux managers du Groupe bénéficient tous d'une grande expérience dans leurs domaines respectifs.

### 17.1.2 Nombre et répartition des effectifs

A la clôture des périodes considérées, l'effectif propre du Groupe, a évolué comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
France	2 563	2 115	1 911
International	4 299	3 706	3 201
Total	6 862	5 821	5 112
Cadres	252	230	220
Non cadres	6 610	5 591	4 892
Total	6 862	5 821	5 112

En complément de ses effectifs propres, le Groupe utilise des travailleurs temporaires qui en 2010 ont représenté 24% des effectifs totaux utilisés du Groupe.

### 17.2 PARTICIPATIONS ET STOCK-OPTIONS DES ADMINISTRATEURS

A la Date du Document de Base, la participation directe et indirecte des membres du Conseil d'administration ainsi que le nombre de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société qu'ils détiennent sont les suivantes :

Administrateurs	Actions et droits de vote		
	Nombre	Pourcentage du capital social	Pourcentage en droit de vote
Eric Hémar	648 230	31,58%	41,86%
Immod <sup>(1)</sup> , représentée par Christophe Satin <sup>(2)</sup>	969 749	47,24%	32,84%
Nicolas Derouin	35 350	1,72%	2,06%
Michel Clair	-	-	-
Jacques Veyrat	-	-	-

<sup>(1)</sup> à la Date du Document de Base, le capital social d'IMMOD est détenu indirectement à hauteur de 85,87% par M. Eric Hémar au travers de la société Comète et 14,13% par M. Christophe Satin.

<sup>(2)</sup> à la Date du Document de Base, Christophe Satin détient directement 4,09% du capital social et 5,42% des droits de vote de la Société

Outre sa détention directe indiquée ci-dessus, la société Immod détient, à la Date du Document de Base, 155.520 bons de souscription d'action dont les principales caractéristiques sont détaillées à la sous-section 21.1.4 « Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital » du chapitre 21 « Informations complémentaires ». Chaque bon donne le droit de souscrire une action soit, à la Date du Document de Base, une dilution potentielle maximale de 7,04% en participation.

### **17.3 PARTICIPATION DES SALARIES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE**

A la Date du Document de Base, et comme détaillé au chapitre 18.1 « Répartition du capital et des droits de vote » du Document de Base, les managers du Groupe détiennent au total 20,61% du capital social de la Société. Cette détention est faite à titre individuel par chaque personne et n'est pas organisée au travers d'un système de détention collective.

Sous réserve de l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, la Société mettra en place un plan collectif d'accès au capital de la Société en faveur des salariés dont les modalités précises sont encore à définir à la Date du Document de Base.

### **17.4 CONTRATS D'INTERESSEMENT ET DE PARTICIPATION**

Il n'y a pas d'accord d'intéressement au niveau Groupe. En revanche, il existe différents accords d'intéressement au sein des principales entités juridiques françaises. De même, il n'existe pas d'accord de participation Groupe mais des accords de participation au sein des principales filiales françaises.

Les montants comptabilisés par le Groupe en France au titre de ces accords d'intéressement et de participation sont les suivants :

<i>en milliers d'euros</i>	2010	2009	2008
Intéressement	819	673	553
Participation	539	473	354

## 18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### 18.1 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Le tableau ci-dessous détaille la répartition du capital social et des droits de vote de la Société à la Date du Document de Base :

Actionnaires	Actions et droits de vote		
	Nombre	Pourcentage du capital social	Pourcentage en droit de vote
Immod <sup>(1)</sup>	969 749	47,24%	32,84%
Eric Hémar <sup>(1)</sup>	648 230	31,58%	41,86%
Christophe Satin <sup>(1)</sup>	83 910	4,09%	5,42%
Michel Vinoche	73 680	3,59%	4,76%
Autres <sup>(2)</sup>	277 361	13,50%	15,36%
TOTAL	2 052 930	100%	100%

<sup>(1)</sup> Le capital social d'IMMOD est détenu indirectement à hauteur de 85,87% par M. Eric Hémar au travers de la société Comète et 14,13% par M. Christophe Satin.

<sup>(2)</sup> Les autres actionnaires sont des collaborateurs ou d'anciens collaborateurs du Groupe dont aucun individuellement ne détient plus de 2% du capital social ou des droits de vote

### 18.2 ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS NON REPRESENTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Néant.

### 18.3 DROITS DE VOTE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

L'article 25 des statuts de la Société prévoit que chaque action de la Société donne droit à une voix. Toutefois un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans consécutifs au moins au nom du même actionnaire.

### 18.4 CONTROLE DE LA SOCIETE

A la Date du Document de Base, Eric Hémar détient :

- directement 31,58% du capital social et 41,86% des droits de vote de la Société, et
- indirectement 40,56% du capital social et 32,84% des droits de vote par l'intermédiaire de la société Immod dont il détient indirectement 85,87% du capital social au travers de la société Comète.

Eric Hémar détient donc, directement et indirectement, 72,14% du capital social et 74,70% des droits de vote.

La Société n'a pas mis en place de mesures en vue de s'assurer que ce contrôle ne soit pas exercé de manière abusive.

Il existe à ce jour, des pactes d'actionnaires qui deviendront caducs au jour de l'admission des actions aux négociations des actions sur le marché Euronext Paris de NYSE Euronext. A compter du jour de l'admission des titres de la Société sur le marché Euronext Paris de NYSE Euronext, de nouveaux pactes d'actionnaires conclus entre Eric Hémar et les actionnaires de la Société listés au chapitre 18.1 « Répartition du capital et des droits de vote », représentant 21,18% du capital social de la Société à la Date du Document de Base, prendront effet. Ils prévoient un droit de préemption au profit de Eric Hémar en cas de cession par ces actionnaires de leurs actions. Les personnes avec lesquelles ce pacte d'actionnaire sera conclu sont Christophe Satin, Michel Vinoche (ancien Directeur des opérations d'ID Logistics en France et actuel Directeur des activités d'ID Logistics en Russie) et des collaborateurs ou anciens collaborateurs du Groupe. L'essentiel de ces personnes est devenu actionnaire en 2006, à l'occasion du rachat par les managers de la participation de la Banque Lazard (voir Section 5.1 « Histoire et évolution de la Société »). Il n'existe pas de lien familial ou de communauté d'intérêt entre les dirigeants et ces personnes qui pourrait être considéré comme une action de concert.

Un actionnaire lié par le pacte décrit ci-dessus doit notifier à Eric Hémar son projet de cession en précisant le nombre d'actions, le type de cession, les informations sur le cessionnaire envisagé ainsi que le prix et les conditions de la cession. Le droit de préemption est alors exercé, le cas échéant, dans les trois jours au plus tard de la réception de la notification.

Par ailleurs, compte tenu des liens qui unissent MM Hémar et Satin depuis la création de la Société, de leurs mandats respectifs et de leur participation commune dans Immod, actionnaire de la Société, M Hémar, M Satin et Immod ont l'intention de formaliser leur relation préalablement à l'introduction en bourse dans un pacte d'actionnaires concertant.

### **18.5 ACCORD POUVANT ENTRAÎNER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE**

Aucun élément particulier de l'acte constitutif, des statuts, d'une charte ou d'un règlement de la Société ne pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas, à la Date du Document de Base, d'actions de concert entre les actionnaires de la Société.

### **18.6 ETAT DES NANTISSEMENTS**

Néant.

## **19 OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES**

Les opérations avec les parties liées sont détaillées Note 22 des comptes consolidés des exercices 2010 et 2009 présentés à la section 20.1 « Informations financières historiques annuelles » du Document de Base. Les conventions réglementées existant à ce jour sont mentionnées dans les rapports spéciaux des commissaires aux comptes présentés ci-dessous.

Depuis l'établissement du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2010, de nouvelles conventions réglementées ont été conclues telles que décrites à la section 16.2 « Informations sur les contrats liant les dirigeants et la Société ». Ces conventions ont été soumises à l'autorisation du Conseil d'administration du 14 septembre 2011.

### **19.1 OPERATIONS INTRA-GROUPE**

Les opérations intra-groupe sont décrites à la section 7.3 « Principaux flux intra-groupe » du Document de Base.

### **19.2 OPERATIONS AVEC LES APPARENTES**

Comme indiqué note 22 de l'annexe aux comptes consolidés, les contrats conclus avec Immod et Les Parcs du Lubéron Gestion concernent des intérêts de financement ou des prestations de service. Les intérêts de financement portent sur une dette d'ID Logistics Group envers son actionnaire Immod d'un montant de 0,7 M€ au 1er janvier 2010 qui porte intérêt à un taux de marché. Les prestations de services concernent la refacturation d'une partie des coûts de deux salariés d'ID Logistics France qui assurent quelques missions administratives pour Immod, et Les Parcs du Lubéron Gestion. Par ailleurs, la société Immod, ayant pour objet social la fourniture d'études, d'expertises et d'assistance technique, de maîtrise d'œuvre, de conseils en ingénierie sur des opérations de constructions industrielles et plus généralement, toutes activités liées aux transactions sur immeubles et fonds de commerce, peut être amenée à réaliser des missions de conseil ponctuelles dans le cadre de projets immobiliers menés par des filiales d'ID Logistics Group.

Se référer également à la section 16.2 « Informations sur les contrats liant les dirigeants et la Société » du Document de Base et à la Note 22 de l'annexe aux comptes consolidés présentés au chapitre 20.

### **19.3 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ETABLIS AU TITRE DES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2008, 2009 ET 2010**

#### **19.3.1 Rapport spécial relatif aux conventions réglementées - Exercice 2010**

"En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaire au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris et Neuilly sur Seine, le 6 juin 2011  
Les Commissaires aux comptes  
Philippe JOUBERT                      Deloitte & Associés  
   Représenté par  
   Albert Aidan"

### **19.3.2 Rapport spécial relatif aux conventions réglementées - Exercice 2009**

" En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Société, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article 227-10 du Code de commerce.

Paris, le 4 juin 2010  
Le Commissaire aux comptes  
Philippe JOUBERT"

### **19.3.3 Rapport spécial relatif aux conventions réglementées - Exercice 2008**

"En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Société, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article 227-10 du Code de commerce.

Paris, le 5 juin 2009  
Le Commissaire aux comptes  
Philippe JOUBERT"

## 20 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

### 20.1 INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES ANNUELLES

#### 20.1.1 Comptes consolidés du Groupe au titre des exercices 2010 et 2009

##### COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires		386 240	309 810	299 787
Achats et charges externes		(199 462)	(158 167)	(161 930)
Charges de personnel		(155 917)	(125 339)	(113 826)
Impôts et taxes		(6 516)	(7 314)	(7 082)
Autres produits (charges) courants		1 212	1 568	(1 499)
Dotations nettes aux amortissements		(12 754)	(10 625)	(9 586)
(Dotations) reprises nettes aux provisions		(306)	(764)	321
Résultat opérationnel		12 497	9 169	6 185
Produits financiers	Note 17	653	224	549
Charges financières	Note 17	(4 789)	(3 717)	(4 039)
Résultat du groupe avant impôt		8 361	5 676	2 695
Impôt sur le résultat	Note 18	(3 225)	(1 666)	(259)
Quote-part de résultats des entreprises associées		(141)	287	63
Résultat net de l'ensemble consolidé		4 995	4 297	2 499
Dont part des intérêts minoritaires		626	2 296	1 252
Dont part du groupe		4 369	2 001	1 247
Résultat net part du groupe par action				
de base (en euros)	Note 19	2,13	1,52	0,96
dilué (en euros)	Note 19	1,98	1,40	0,89

##### ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 995	4 297	2 499
Ecarts de conversion	770	511	(190)
Effets d'impôt sur les écarts de conversion	(59)	(186)	54
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres nets d'impôts	711	325	(136)
Résultat global	5 706	4 622	2 363
Dont part des intérêts minoritaires	795	2 182	1 171
Dont part du groupe	4 911	2 440	1 192

## BILAN CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Ecarts d'acquisition	Notes 1 - 3	59 369	59 369	32 997
Immobilisations incorporelles	Note 1	1 923	2 093	1 773
Immobilisations corporelles	Note 2	59 918	25 486	23 290
Titres des entreprises associées	Note 4	1 032	1 158	433
Autres actifs financiers non courants	Note 5	1 720	647	1 394
Impôts différés actifs	Note 12	7 408	7 357	8 728
<b>Actifs non courants</b>		<b>131 370</b>	<b>96 110</b>	<b>68 615</b>
Stocks	Note 6	449	328	207
Clients	Note 7	62 350	49 954	47 783
Autres créances	Note 7	17 692	13 541	13 250
Autres actifs financiers courants	Note 5	2 517	3 011	14 780
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 8	15 099	11 212	7 452
<b>Actifs courants</b>		<b>98 107</b>	<b>78 046</b>	<b>83 472</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>229 477</b>	<b>174 156</b>	<b>152 087</b>
Capital social	Note 9	2 053	2 053	1 296
Primes	Note 9	22 887	22 887	-
Ecarts de conversion		647	105	(76)
Réserves consolidées		8 624	6 636	5 389
Résultat de l'exercice		4 369	2 001	1 247
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>38 580</b>	<b>33 682</b>	<b>7 856</b>
Intérêts minoritaires		2 444	1 954	8 325
<b>Capitaux propres</b>		<b>41 024</b>	<b>35 636</b>	<b>16 181</b>
Dettes financières à plus d'un an	Note 10	41 488	9 823	8 717
Provisions à long terme	Notes 11 - 16	1 130	889	704
Impôts différés passifs	Note 12	356	477	477
<b>Passifs non courants</b>		<b>42 974</b>	<b>11 189</b>	<b>9 898</b>
Provisions à court terme	Note 11	7 584	6 198	5 378
Dettes financières à moins d'un an	Note 10	13 361	23 879	21 871
Autres passifs financiers courants	Note 14	748	589	26
Découverts bancaires	Note 8	1 819	1 000	1 397
Fournisseurs	Note 13	49 496	42 754	41 372
Autres dettes	Note 13	72 471	52 911	55 964
<b>Passifs courants</b>		<b>145 479</b>	<b>127 331</b>	<b>126 008</b>
<b>Total du passif</b>		<b>229 477</b>	<b>174 156</b>	<b>152 087</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Note	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net		4 995	4 297	2 499
Dotations nettes aux amortissements et provisions		13 302	11 708	9 403
Variation de la juste valeur des instruments financiers	Note 14	157	562	83
Quote-part de résultat non distribué des entreprises associées		126	(249)	10
Variation du besoin en fonds de roulement	Note 20	9 452	(3 593)	11 507
Flux net de trésorerie généré par l'activité après coût de l'endettement financier net et impôt		28 032	12 725	23 502
Charge d'impôts	Note 18	3 225	1 666	259
Charges financières nettes liées aux opérations de financement	Note 17	3 504	2 767	3 361
Flux net de trésorerie généré par l'activité avant coût de l'endettement financier net et impôt		34 761	17 158	27 122
Impôts versés		(2 928)	(542)	541
Flux net de trésorerie généré par l'activité		31 833	16 616	27 663
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	Notes 1- 2	(46 197)	(14 295)	(11 291)
Acquisitions d'immobilisations financières		(1 417)	(176)	(625)
Dettes sur acquisitions d'immobilisations		(124)	(676)	276
Acquisitions de filiales nettes de trésorerie acquise		910		
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		2 332	1 333	156
Cessions d'immobilisations financières		465	925	2 757
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(44 031)	(12 889)	(8 727)
Charges financières nettes liées aux opérations de financement	Note 17	(3 504)	(2 767)	(3 361)
Emission d'emprunts		42 216	20 598	14 826
Remboursements d'emprunts		(23 311)	(17 486)	(28 277)
Distribution de dividendes à des minoritaires		(305)		
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		15 096	345	(16 812)
Effets de change		170	85	121
Variation de la trésorerie courante nette		3 068	4 157	2 245
Trésorerie courante nette à l'ouverture	Note 8	10 212	6 055	3 810
Trésorerie courante nette à la clôture	Note 8	13 280	10 212	6 055

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserves de consolidation	Différences de conversion	Capitaux propres Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres consolidés
1er janvier 2008	1 296		5 403	-	6 699	7 149	13 848
Résultat 2008			1 247		1 247	1 252	2 499
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(76)	(76)	(60)	(136)
Autres			(14)		(14)	(16)	(30)
31 décembre 2008	1 296	-	6 636	(76)	7 856	8 325	16 181
Résultat 2009			2 001		2 001	2 296	4 297
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				181	181	144	325
Augmentation de capital	757	22 887			23 644		23 644
Variation des pourcentages d'intérêts					-	(8 830)	(8 830)
Autres					-	19	19
31 décembre 2009	2 053	22 887	8 637	105	33 682	1 954	35 636
Résultat 2010			4 369		4 369	626	4 995
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				542	542	169	711
Distribution de dividendes					-	(305)	(305)
Actions propres			(12)		(12)		(12)
Autres			(1)		(1)		(1)
31 décembre 2010	2 053	22 887	12 993	647	38 580	2 444	41 024

## **NOTES ANNEXES**

### **1 INFORMATIONS GENERALES**

ID Logistics Group SA est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé au 410, route du Moulin de Losque 84300 Cavailon. ID Logistics Group SA et ses filiales (ci-après le « Groupe ») exercent leurs activités dans le métier de la logistique, en France et dans une dizaine de pays.

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2010 ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 4 mai 2011. Sauf indication contraire, ils sont présentés en milliers d'euros.

### **2 BASE DE PREPARATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

#### **2.1 Règles et méthodes comptables applicables**

Les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 sont établis suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (ci après « IFRS »), telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 31 décembre 2010. Elles comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), c'est à dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (« IAS ») et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (« SIC »). Elles sont disponibles sur le site [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Certaines de ces normes sont susceptibles d'évolution ou d'interprétation dont l'application pourrait être rétrospective. Ces évolutions pourraient amener le groupe à modifier ultérieurement les comptes consolidés retraités aux normes IFRS.

En l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la direction du groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres ;
- soient prudents ; et
- soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

#### **2.2 Evolution des règles et méthodes comptables**

##### **2.2.1 Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptées par l'Union européenne et obligatoires pour l'exercice 2010**

Le Groupe a appliqué les normes présentées ci-après qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

- IFRS 3 – Regroupements d’entreprises et IAS 27 – États financiers consolidés et individuels, révisées. Ces normes sont d’application prospective et sont donc sans incidence sur les regroupements d’entreprises réalisés avant le 1er janvier 2010. Les principaux changements sont les suivants :
  - les diminutions d’intérêts d’une société mère dans une filiale qui ne conduisent pas à en perdre le contrôle sont comptabilisés comme des transactions de capitaux propres, dès lors sans effet sur le résultat consolidé ni sur les autres éléments du résultat global ;
  - Les augmentations d’intérêts d’une société mère dans une filiale après sa prise de contrôle sont comptabilisés comme des transactions de capitaux propres, dès lors sans effet sur l’écart d’acquisition ;
  - Les prises de contrôle par étapes entraînent la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieurement détenue avant la prise de contrôle en contrepartie du résultat consolidé ;
  - Les variations d’intérêts entraînant la perte de contrôle impliquent la réévaluation à la juste valeur de toute participation conservée en contrepartie du résultat consolidé ;
  - IFRS 3 révisée offre l’option, pour chaque prise de contrôle inférieure à 100 %, de comptabiliser l’écart d’acquisition soit sur une base de 100 %, soit sur la base du pourcentage d’intérêt acquis (sans modification ultérieure en cas de rachat complémentaire de participations ne donnant pas le contrôle) ;
  - les coûts directs liés à une acquisition conférant le contrôle sont comptabilisés en charges de la période.

L’adoption par l’Union européenne des normes et interprétations suivantes, d’application obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2010, est sans impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe :

- IFRS 1 révisée – Exemptions supplémentaires pour les premiers adoptants ;
- IFRS 2 révisée – Transactions intra-Groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie ;
- Amélioration 2010 des normes IFRS et l’amendement relatif à IFRS 5 contenu dans les améliorations 2008 des normes IFRS ;
- IAS 39 révisée – Éléments couverts éligibles ;
- IFRIC 17 – Distribution d’actifs non monétaires aux propriétaires ;
- IFRIC 18 – Transferts d’actifs provenant de clients.

Les principes appliqués ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l’IASB dans la mesure où les interprétations suivantes endossées par l’Union européenne et dont la date d’application obligatoire diffère de la date d’application telle que publiée par l’IASB, sont sans incidence sur les états financiers consolidés du Groupe :

- IFRIC 12 – Concessions de service, obligatoire aux exercices ouverts à compter du 30 mars 2009 ;
- IFRIC 16 – Couverture d’un investissement net dans une activité à l’étranger, obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2009 ;
- IFRIC 15 – Accords pour la construction d’un bien immobilier, obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2010.

## **2.2.2 Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptées par l'Union Européenne et obligatoires pour les exercices 2011 et suivants**

Le Groupe n'a pas anticipé les normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

- **Textes adoptés par l'Union européenne à la date de clôture**
  - IFRS 1 révisée – Exemption d'informations comparatives IFRS 7 pour les premiers adoptants (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2010). L'application de ce texte n'aura pas d'impact sur les états financiers du Groupe ;
  - IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2010). L'application de ce texte n'aura pas d'incidence sur les états financiers du Groupe ;
  - IFRIC 14 révisée – Paiements anticipés des exigences de financement minimal (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011). L'application de ce texte ne devrait pas avoir d'incidence sur les états financiers du Groupe ;
  - Norme IAS 24 révisée – Information relative aux parties liées (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011). L'application de ce texte devrait avoir une incidence limitée sur les états financiers du Groupe ;
  - Amendement d'IAS 32 – Classification des droits de souscription émis (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er février 2010). L'application de ce texte n'aura pas d'impact sur les états financiers du Groupe.
- **Textes non adoptés par l'Union européenne à la date de clôture**
  - IFRS 9 – Instruments financiers, texte publié par l'IASB en novembre 2009 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.
  - Améliorations des normes IFRS, texte publié par l'IASB en mai 2010 et applicable selon les normes aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2010 ou 1er janvier 2011 ;
  - Amendements d'IFRS 7 – Information à fournir – Transferts d'actifs financiers, texte publié par l'IASB en octobre 2010 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2011 ;
  - Amendements d'IFRS 1 – Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants, texte publié par l'IASB en décembre 2010 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2011 ;
  - Amendements d'IAS 12 – Impôt différé – recouvrement des actifs sous-jacents, texte publié par l'IASB en décembre 2010 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012.

## **2.3 Principes de préparation**

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes ci-après.

## **2.4 Estimations et jugements**

Pour établir ses comptes, le Groupe procède à des estimations et fait des hypothèses qui affectent les états financiers. Le Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants réels ou les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Les principales estimations faites par le Groupe pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l'activité, l'évaluation des impôts différés actifs

comptabilisés ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel.

## **2.5 Principes de présentation**

### **2.5.1 Compte de résultat**

En application de la norme IAS 1 – Présentation des états financiers, le Groupe présente son compte de résultat consolidé par nature.

### **2.5.2 Bilan**

Conformément aux dispositions de la norme IAS 1 – Présentation des états financiers, le Groupe présente son bilan consolidé en distinguant les actifs courants et non courants ainsi que les passifs courants et non courants.

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie et les actifs financiers liés à l'exploitation sont des actifs courants. Les actifs d'impôts différés et les autres actifs sont des actifs non courants.

Les dettes liées au cycle d'exploitation normal du Groupe et les dettes échues dans les 12 mois suivants la clôture de l'exercice sont des passifs courants. Les passifs d'impôts différés et les autres passifs sont des passifs non courants.

## **3 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS**

Les principales variations de périmètre de l'exercice sont les suivantes :

### **Créations**

Le groupe s'est implanté en Russie fin 2010 à travers la création de deux sociétés de droit russe, détenues à 100% : ID Logistics Vostok ZAO et sa filiale ID Logistics Rus O.O.O. Ces deux sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

La société ID Logistics Mayotte, société de droit français créée en 2009 et dont l'activité a démarré en 2010 est entrée dans le périmètre de consolidation au cours de cet exercice. Cette société détenue à 100% est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

La société ID International Dimension Logistic, société de droit indonésien constituée en 2009 et dont l'activité a démarré en 2010 est entrée dans le périmètre de consolidation au cours de cet exercice. Cette société, détenue à 100% est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

### **Acquisitions**

En France :

- Le groupe a acquis 100% de la société Néo Log en date du 11 février 2010, renommée depuis ID Logistics Champagne. La méthode de consolidation de la société est l'intégration globale.
- Le groupe a acquis 100% de la société Comptoir Général de Logistique et de Services (CGLS) en date du 22 avril 2010. La société et ses filiales ont des activités de transport et de logistique. A la même date, le groupe a acquis l'intégralité des titres des sociétés SCI Les Citronniers et SCI Les Cocotiers qui détiennent les entrepôts d'exploitation du groupe CGLS. La méthode de consolidation de ces sociétés est l'intégration globale.

A l'international :

- ID Logistics Océan Indien a souscrit à une augmentation de capital de la société Dislogic, société de droit français basée sur l'Île de la Réunion. Cette société, désormais détenue à 50%, est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

## **4 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

### **4.1 Périmètre et méthodes de consolidation**

Le Groupe ID Logistics est constitué de la société mère ID Logistics Group SA et de ses filiales, co-entreprises et entreprises associées. La liste des entités comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe est présentée à la note 26. Les comptes des entités consolidées sont tous arrêtés à la même date.

#### **4.1.1 Filiales**

Les filiales sont les sociétés contrôlées exclusivement par le Groupe. Elles sont consolidées par intégration globale. Par contrôle exclusif, on entend le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités, le pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Le contrôle est généralement présumé exister si le groupe détient plus de 50% des droits de vote de l'entité.

Les états financiers de filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle exclusif s'exerce et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Les transactions et soldes significatifs entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

#### **4.1.2 Co-entreprises**

Les co-entreprises sont les entités juridiques dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'associés en vertu d'un accord contractuel. Elles sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle, les actifs, passifs, produits et charges étant consolidés au prorata de la participation du Groupe au capital.

Les transactions et soldes significatifs entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés à hauteur du pourcentage de contrôle conjoint.

#### **4.1.3 Entreprises associées**

Les entreprises associées sont les entités juridiques dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote.

Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'écart d'acquisition lié à ces entités est inclus dans la valeur comptable de la participation.

## **4.2 Conversion des éléments en devises**

### **4.2.1 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation**

La comptabilité est tenue dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés du Groupe, c'est-à-dire la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle opère et qui correspond généralement à la monnaie locale.

Les comptes consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation d'ID Logistics Group SA, société consolidante.

### **4.2.2 Transactions libellées en devises**

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat.

Les différences de change ayant trait à des éléments monétaires faisant partie intégrante de l'investissement net dans les filiales étrangères sont inscrites en réserves de conversion.

### **4.2.3 Conversion des états financiers des filiales exprimés en monnaies étrangères**

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste «Ecart de conversion ».En cas de cession ou de dissolution d'une entité, les écarts de conversion accumulés dans les capitaux propres sont constatés en résultat de la période.

Les écarts d'acquisition sont suivis dans la devise de la filiale concernée.

Aucune filiale significative du Groupe n'est située dans un pays à forte inflation.

## **4.3 Regroupements d'entreprises, acquisition complémentaire d'intérêts et cessions d'intérêts**

### **4.3.1 Regroupements d'entreprises effectués jusqu'au 31 décembre 2009**

Le coût d'un regroupement d'entreprises correspond :

- à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou éventuels et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe, en échange du contrôle de l'entreprise acquise ; et
- au montant des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les compléments de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont intégrés à la date d'acquisition dans le coût du regroupement si leur montant est évaluable avec fiabilité et qu'il est probable qu'ils soient versés. Tout changement ultérieur dans l'évaluation de leur montant est constaté en contrepartie de l'écart d'acquisition.

La différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en écart

d'acquisition. Lorsqu'il en résulte une différence négative (écart d'acquisition négatif), elle est comptabilisée immédiatement en résultat.

Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur.

Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise par étapes, les ajustements de juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date de prise de contrôle se rapportant aux parts d'intérêts détenues antérieurement sont comptabilisés en capitaux propres.

#### **4.3.2 Regroupements d'entreprises effectués depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010**

À la date d'acquisition, l'écart d'acquisition correspond à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée en échange du contrôle de l'entreprise, intégrant les compléments de prix éventuels, augmentée du montant des intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, ainsi réévaluée par le compte de résultat ; et
- la juste valeur des actifs identifiables acquis et passifs repris à la date d'acquisition.

Les compléments de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont ainsi valorisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Après la date d'acquisition, ils sont évalués à leur juste valeur à chaque date de clôture. Au-delà d'une période d'un an à compter de la date d'acquisition, tout changement ultérieur de cette juste valeur sera constaté en résultat si ces compléments de prix sont des passifs financiers.

Lorsque l'écart d'acquisition est négatif, il est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprise sont comptabilisés en charges de la période et présentés sur la ligne charge financière du compte de résultat consolidé.

Lorsque la prise de contrôle est inférieure à 100 %, la norme IFRS 3 révisée offre l'option, disponible pour chaque regroupement d'entreprise, de comptabiliser l'écart d'acquisition soit sur une base de 100 %, soit sur la base d'un pourcentage d'intérêt acquis (sans modification ultérieure en cas de rachat complémentaire de participations ne donnant pas le contrôle). La participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (intérêts minoritaires) est ainsi évaluée soit à la juste valeur, soit à la quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise.

#### **4.3.3 Acquisitions complémentaires d'intérêts après la prise de contrôle**

Pour les acquisitions d'intérêts complémentaires dans une filiale qui ont été réalisées avant le 1er janvier 2010, les normes IFRS n'apportant pas de précision sur le sujet, le Groupe a choisi d'appliquer le traitement suivant :

- lorsque le Groupe acquiert ultérieurement des actifs et des passifs auprès des minoritaires d'une entité contrôlée, aucun ajustement complémentaire lié à la réévaluation à la juste valeur de ceux-ci n'est comptabilisé ;
- l'écart entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des actifs et passifs acquis est comptabilisé en écart d'acquisition.

Pour les acquisitions d'intérêts complémentaires dans une filiale qui sont réalisées à partir du 1er janvier 2010 (la norme IAS 27 révisée étant d'application prospective) sans modifier le contrôle exercé

sur cette filiale, l'écart entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés acquise est constaté en capitaux propres part du Groupe, sans changer la valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de la filiale y compris l'écart d'acquisition. La part de ces acquisitions payée en numéraire, nette des frais d'acquisition associés, est classée en flux de trésorerie liés aux opérations de financement du tableau des flux de trésorerie consolidés.

#### **4.4 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des éléments amortissables, tels que les logiciels et les brevets.

Les immobilisations incorporelles sont amorties par annuités constantes sur une durée de 1 à 5 ans.

#### **4.5 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'emprunt liés au financement des investissements importants, encourus pendant la période de construction, sont considérés comme un élément du coût d'acquisition.

Les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur des immobilisations corporelles.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres immobilisations corporelles sont amorties selon les durées d'amortissement suivantes :

Constructions	15 à 25 ans
Agencements aménagements des constructions	10 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 8 ans
Matériel bureau et informatique	3 à 8 ans

Compte-tenu de la nature des immobilisations détenues, et à l'exception des constructions immobilières, il n'a pas été identifié de composants significatifs.

#### **4.6 Contrats de location**

Conformément à la norme IAS 17 – Contrats de location, les contrats de location sont classés en deux catégories :

- les contrats de location financement,
- les contrats de location simple.

##### **Contrats de location financement**

Les contrats de location financement se caractérisent par le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs considérés.

Dans ce cas, lors de la comptabilisation initiale, l'actif loué est comptabilisé à l'actif du bilan pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, avec enregistrement en contrepartie d'une dette financière

au passif du bilan. Après comptabilisation initiale, les immobilisations ainsi comptabilisées à l'actif du bilan sont amorties selon les mêmes durées que les autres immobilisations de même catégorie et les paiements au titre de la dette de location financement comptabilisée au passif du bilan sont ventilés entre l'amortissement de la dette et la charge financière.

### **Contrats de location simple**

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple et ne fait pas l'objet d'un retraitement. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges d'exploitation au compte de résultat.

## **4.7 Pertes de valeur des actifs immobilisés**

### **Pertes de valeur sur actifs corporels et incorporels**

Le Groupe procède, conformément à la norme IAS 36 - Dépréciation d'actifs, à l'évaluation de la recouvrabilité de ses actifs long-terme selon le processus suivant :

- pour les actifs corporels et incorporels amortis, le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indice de perte de valeur sur ces immobilisations. Ces indices sont identifiés par rapport à des critères externes ou internes. Le cas échéant, un test de dépréciation est réalisé en comparant la valeur nette comptable à la valeur recouvrable qui correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes : prix de vente diminué du coût de cession ou valeur d'utilité,
- pour les écarts d'acquisition, un test de dépréciation est effectué au minimum une fois par an, et lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié. Les écarts d'acquisition sont testés au niveau de la zone géographique à laquelle ils se rapportent.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés provenant de l'utilisation des actifs. Les flux futurs de trésorerie sont issus du plan d'affaires à trois ans établi et validé par la Direction auquel s'ajoute une valeur terminale basée sur des flux de trésorerie normatifs actualisés, après application d'un taux de croissance à l'infini. Le taux d'actualisation utilisé correspond au coût moyen pondéré du capital déterminé par l'entreprise après impôt.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition est irréversible et, en conséquence, ne peut pas être reprise.

### **Pertes de valeur des participations dans les entreprises associées**

Des tests de dépréciation sur les valeurs des participations dans les entreprises associées sont conduits dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. La valeur comptable des participations dans les entreprises associées est alors comparée à la quote-part de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés attendus par l'entreprise associée. Lorsque celle-ci est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur qui en résulte est comptabilisée en diminution de la valeur de la participation dans l'entreprise associée concernée.

### **Reprise de pertes de valeur sur actifs incorporels autres que les écarts d'acquisition, les actifs corporels et les participations dans les entreprises associées**

A chaque date de clôture, le Groupe apprécie si des événements ou des circonstances nouvelles indiquent qu'une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes précédentes est susceptible d'être reprise.

Dans ce cas, lorsque la valeur recouvrable déterminée sur la base des nouvelles estimations excède la valeur nette comptable de l'actif considéré, le Groupe effectue une reprise de perte de valeur dans la

limite de la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

#### 4.8 Actifs financiers

Les actifs financiers sont analysés et classés en quatre catégories :

- Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat comprenant :
  - les actifs financiers détenus à des fins de transaction : un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu. Le Groupe n'a aucun actif classé dans cette catégorie.
  - ceux évalués sur option à la juste valeur : le groupe n'a aucun actif classé dans cette catégorie
  - et les dérivés négociés à des fins économiques de couverture mais non documentés en relation de couverture
- Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance : ce sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que l'entreprise a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Le Groupe n'a aucun actif classé dans cette catégorie.
- Prêts et créances : ce sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à 12 mois qui sont classés dans les actifs non courants. Ils sont principalement composés de créances clients et de dépôts de garantie liés à l'exploitation du Groupe.
- Actifs financiers disponibles à la vente : ce sont des instruments non dérivés rattachés à cette catégorie ou des actifs rattachés à aucune autre catégorie. Cette catégorie comprend les titres de participation des sociétés non consolidées évalués à la juste valeur par les capitaux propres.

Les actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des frais de transaction pour tous les actifs financiers non comptabilisés à leur juste valeur en contrepartie du résultat. Les actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les coûts de transaction sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat. Ils sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur à chaque clôture. Les prêts et créances sont comptabilisés ultérieurement à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'évaluation initiale des créances s'effectue à la juste valeur, celle-ci correspondant généralement au montant facturé. Lorsqu'elles comportent des conditions avantageuses pour la contrepartie (délai de paiement par exemple) et que l'effet de l'actualisation est significatif, ces créances sont comptabilisées à la valeur des flux futurs de trésorerie actualisés au taux de marché. L'évaluation ultérieure se fait au coût amorti.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée en cas de risque de non-recouvrement, elle est appréciée au cas par cas et selon l'antériorité des actifs financiers.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits à la perception de flux de trésorerie découlant de ces actifs ont expirés ou ont été cédés et que le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à leur propriété. Pour les créances commerciales, la cession avec recours contre le cédant en cas de défaut de paiement du débiteur (sous forme de dépôt réservé ou de recours direct) ne permet pas la décomptabilisation des créances cédées.

Les gains et pertes résultant des variations de la juste valeur des actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat sont présentés au compte de résultat de la période durant laquelle ils surviennent.

Les justes valeurs des actifs cotés sont basées sur le cours acheteur actuel. En l'absence d'un marché actif pour un actif financier et pour les titres non cotés, le Groupe détermine la juste valeur en recourant à des techniques de valorisation. Parmi celles-ci, le Groupe se réfère à des transactions de

gré à gré, à d'autres instruments présentant des caractéristiques similaires ou à l'analyse des flux de trésorerie actualisés et ce, en utilisant autant de données de marché que possible et en s'appuyant aussi peu que possible sur des paramètres internes.

#### **4.9 Stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Si le prix de marché est inférieur au prix de revient, une provision pour dépréciation est constituée.

#### **4.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les valeurs mobilières de placement de nature monétaire très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à 3 mois et les découverts bancaires.

Les soldes bancaires positifs sont classés à l'actif du bilan en « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et les soldes bancaires négatifs sont classés au passif du bilan en « Découverts bancaires ».

La trésorerie courante présentée dans le tableau des flux de trésorerie consolidé est le montant net entre la trésorerie et équivalents de trésorerie et les découverts bancaires.

#### **4.11 Actions d'autocontrôle**

Les actions de la société-mère qui sont détenues par la société-mère ou l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés nets d'effet d'impôt en capitaux propres.

#### **4.12 Passifs financiers**

Les dettes financières et les emprunts bancaires sont comptabilisés à la juste valeur, celle-ci correspondant généralement à la valeur nominale, diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite comptabilisés au coût amorti. L'éventuelle différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est reprise en résultat en fonction du taux d'intérêt effectif déterminé sur la durée des emprunts. Les instruments dérivés passifs sont également évalués à la juste valeur. Les autres passifs financiers, hors instruments dérivés, sont comptabilisés au coût amorti.

#### **4.13 Instruments dérivés**

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés pour réduire son exposition aux risques de taux d'intérêt. Ces instruments ont pour finalité de couvrir des risques économiques auxquels le Groupe est exposé. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire de souscription du contrat de couverture. Toutefois, seuls ceux qui satisfont les critères de comptabilité de couverture définis par la norme IAS 39 sur les instruments financiers font l'objet des traitements comptables décrits ci-après. Les variations de juste valeur des instruments financiers non qualifiés de couverture sont immédiatement comptabilisées en autres produits et charges financiers.

Toute opération qualifiée de couverture est documentée par référence à la stratégie de couverture en identifiant le risque couvert, l'élément couvert, l'élément de couverture, la relation de couverture et la

méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. L'évaluation de l'efficacité de couverture est mise à jour à chaque date de clôture. Les dérivés sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ultérieurement, la juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture par référence aux conditions de marché. Les dérivés comptabilisés à l'actif et au passif sont classés en courant et non courant selon leur maturité et celle des transactions sous-jacentes.

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations de flux de trésorerie liés à un actif ou passif comptabilisé ou une transaction future hautement probable, quand ces variations sont susceptibles d'affecter le résultat. À chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. Lorsque la transaction est comptabilisée, la part efficace en capitaux propres est reclassée en résultat simultanément à la comptabilisation de l'élément couvert.

#### **4.14 Avantages du personnel**

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autres obligations que le paiement des cotisations.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe provisionne son obligation au titre des prestations de retraite définies pour ses salariés.

##### **Régimes à cotisations définies**

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

##### **Régimes à prestations définies**

Pour les régimes de retraite à prestations définies et les indemnités de cessation de service, les estimations des obligations du Groupe sont calculées annuellement, conformément à la norme IAS 19 – "Avantages du personnel", en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chaque pays où sont situés les engagements. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés. Lorsque les prestations sont préfinancées au travers de fonds externes, les actifs détenus au travers de ces fonds sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture de l'exercice.

Au compte de résultat sont reportés le coût des services rendus qui constate l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire, les gains et pertes actuariels et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. Le rendement long terme attendu des investissements des fonds de pensions est porté en déduction de ces charges. L'ensemble de ces effets est comptabilisé dans le résultat opérationnel courant hors l'impact de la désactualisation qui est inclus dans le résultat financier.

##### **Droit Individuel à la Formation**

Les dépenses engagées au titre du Droit Individuel à la Formation (DIF) constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement, sauf lorsque ces dépenses peuvent être

considérées comme rémunérant des services passés et que l'obligation à l'égard du salarié est probable ou certaine.

Une mention en annexe est faite du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits des salariés.

#### **4.15 Provisions et passifs éventuels**

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite, résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques du Groupe.

Les provisions font l'objet d'une actualisation si l'impact est jugé significatif. L'effet de cette actualisation est constaté en résultat opérationnel le cas échéant.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. En dehors de ceux résultant d'un regroupement d'entreprises, ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

#### **4.16 Chiffre d'affaires**

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés en chiffre d'affaires lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Ces produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie à recevoir.

Les revenus des prestations de services sont reconnus dès que la prestation est réalisée.

#### **4.17 Impôts**

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

##### **Impôts exigibles**

L'impôt exigible est la somme du montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, et de tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

##### **Impôts différés**

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (i) les différences temporelles taxables (IDP) liées à la comptabilisation initiale des écarts d'acquisition, (ii) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et (iii) les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où il n'est pas probable qu'elles ne se renverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des

réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale sur la même entité imposable.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. Pour apprécier la capacité du groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- Part des charges exceptionnelles ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;
- Historique des résultats fiscaux des années précédentes.

S'agissant des participations dans les filiales, coentreprises et entreprises associées, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporaire imposable entre la valeur comptable des titres et leur base fiscale sauf si :

- le Groupe contrôle la date à laquelle cette différence (par exemple : distribution de dividendes) se renversera ; et
- il est probable que cette différence ne se renversera pas dans un avenir prévisible.

#### **4.18 Résultats nets par action**

Le résultat net par action de base est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice.

Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net part du Groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives excluant les éventuelles actions auto détenues.

### **5 INFORMATION SECTORIELLE**

Conformément à IFRS 8 – "Secteurs opérationnels", l'information présentée ci-après pour chaque secteur opérationnel est identique à celle présentée au Principal Décideur Opérationnel aux fins de prise de décision concernant l'affectation de ressources au secteur et d'évaluation de sa performance.

Un secteur opérationnel est une composante distincte du Groupe :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le Principal Décideur Opérationnel du Groupe en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance, et
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Le Principal Décideur Opérationnel du Groupe a été identifié comme étant le Président Directeur Général et le Directeur Général Délégué qui prennent collégialement les décisions stratégiques.

Les secteurs opérationnels, déterminés en conformité avec la norme IFRS 8, sont les secteurs France et International.

Le secteur France est composé des filiales ayant leur siège social en France métropolitaine.

Le secteur International est composé des filiales qui ont leur siège social dans les pays suivants : Argentine, Brésil, Chine, Espagne, Ile de la Réunion, Indonésie, Maroc, Russie, Pologne et Taiwan.

Les actifs immobilisés sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les écarts d'acquisition affectables, les immobilisations incorporelles et corporelles. Ils n'incluent pas les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles, les impôts différés actifs ou passifs et les actifs financiers non courants.

L'information sectorielle présentée aux principaux décideurs et relative aux opérations se poursuivant est présentée ci-après :

	31/12/2010			31/12/2009			31/12/2008		
	France	Inter national	Total	France	Inter national	Total	France	Inter national	Total
Chiffre d'affaires	255 752	133 039	388 791	216 815	96 342	313 157	221 505	81 967	303 472
Chiffre d'affaires inter-secteurs	(2 355)	(196)	(2 551)	(3 083)	(264)	(3 347)	(3 617)	(68)	(3 685)
Chiffre d'affaires net	253 397	132 843	386 240	213 732	96 078	309 810	217 888	81 899	299 787
Résultat opérationnel	9 139	3 358	12 497	8 979	190	9 169	4 850	1 335	6 185
Flux de trésorerie généré par l'activité	31 387	446	31 833	17 108	(492)	16 616	28 350	(687)	27 663
Investissements	43 577	2 620	46 197	11 161	3 134	14 295	9 626	1 665	11 291
Actifs immobilisés	103 903	17 307	121 210	70 271	16 677	86 948	50 925	7 135	58 060
Effectifs	2 563	4 299	6 862	2 115	3 706	5 821	1 911	3 201	5 112

## 6 NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN, DU COMPTE DE RESULTAT, DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE ET DE LEURS VARIATIONS

### 6.1 Notes sur le bilan

#### Note 1 : Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles

	Ecart d'acquisition	Logiciels	TOTAL
Valeur brute :			
Au 1er janvier 2008	32 997	2 432	35 429
Acquisitions	-	1 447	1 447
Cessions	-	(183)	(183)
Variation de périmètre	-	-	-
Ecart de change	-	(70)	(70)
Reclassement	-	-	-
Au 31 décembre 2008	32 997	3 626	36 623
Acquisitions	-	1 355	1 355
Cessions	-	(58)	(58)
Variation de périmètre	26 372	-	26 372
Ecart de change	-	106	106

Reclassement	-	-	-
Au 31 décembre 2009	59 369	5 029	64 398
Acquisitions	-	841	841
Cessions	-	(32)	(32)
Variation de périmètre	-	-	-
Ecart de change	-	115	115
Reclassement	-	-	-
Au 31 décembre 2010	59 369	5 953	65 322
<b>Amortissements cumulés et pertes de valeurs :</b>			
Au 1er janvier 2008	-	1 089	1 089
Charge d'amortissement de l'exercice	-	916	916
Dépréciations	-	-	-
Cessions	-	(125)	(125)
Variation de périmètre	-	-	-
Ecart de change et reclassement	-	(27)	(27)
Au 31 décembre 2008	-	1 853	1 853
Charge d'amortissement de l'exercice	-	1 060	1 060
Dépréciations	-	-	-
Cessions	-	(31)	(31)
Variation de périmètre	-	-	-
Ecart de change et reclassement	-	54	54
Au 31 décembre 2009	-	2 936	2 936
Charge d'amortissement de l'exercice	-	1 051	1 051
Dépréciations	-	-	-
Cessions	-	(13)	(13)
Variation de périmètre	-	-	-
Ecart de change et reclassement	-	56	56
Au 31 décembre 2010	-	4 030	4 030
<b>Montant net :</b>			
Au 31 décembre 2008	32 997	1 773	34 770
Au 31 décembre 2009	59 369	2 093	61 462
Au 31 décembre 2010	59 369	1 923	61 292

Il n'y a pas de restriction à l'utilisation par le Groupe de ses immobilisations.

## Note 2 : Immobilisations corporelles

	Terrains & constructions	Installations, matériels & équipements	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	TOTAL
<b>Valeur brute :</b>					
Au 1er janvier 2008	8 382	21 969	9 106	186	39 643
Acquisitions	731	4 453	3 926	734	9 844
Cessions	(61)	(1 120)	(1 474)	(2)	(2 657)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Ecart de change	49	(319)	(70)	-	(340)
Reclassement	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2008	9 101	24 983	11 488	918	46 490
Acquisitions	1 396	6 678	3 687	1 179	12 940
Cessions	(760)	(4 633)	(2 838)	(718)	(8 949)

Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Ecart de change	25	457	87	-	569
Reclassement	-	48	98	(146)	-
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>9 762</b>	<b>27 533</b>	<b>12 522</b>	<b>1 233</b>	<b>51 050</b>
Acquisitions	35 330	6 441	3 279	307	45 357
Cessions	(2 011)	(209)	(1 379)	-	(3 599)
Variation de périmètre	2 247	121	950	-	3 318
Ecart de change	391	423	(376)	2	440
Reclassement	711	368	23	(1 102)	-
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>46 430</b>	<b>34 677</b>	<b>15 019</b>	<b>440</b>	<b>96 566</b>
<b>Amortissements cumulés et pertes de valeurs :</b>					
<b>Au 1er janvier 2008</b>	<b>3 524</b>	<b>9 931</b>	<b>3 782</b>	<b>-</b>	<b>17 237</b>
Charge d'amortissement de l'exercice	971	4 558	3 125	16	8 670
Dépréciations	-	-	-	-	-
Cessions	(47)	(1 120)	(1 388)	-	(2 555)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Ecart de change et reclassement	15	(151)	(16)	-	(152)
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>4 463</b>	<b>13 218</b>	<b>5 503</b>	<b>16</b>	<b>23 200</b>
Charge d'amortissement de l'exercice	883	5 537	3 161	(16)	9 565
Dépréciations	-	-	-	-	-
Cessions	(747)	(4 442)	(2 325)	-	(7 514)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Ecart de change et reclassement	10	278	25	-	313
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>4 609</b>	<b>14 591</b>	<b>6 364</b>	<b>-</b>	<b>25 564</b>
Charge d'amortissement de l'exercice	2 376	6 688	2 639	-	11 703
Dépréciations	-	-	-	-	-
Cessions	(41)	(17)	(1 229)	-	(1 287)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Ecart de change et reclassement	241	236	191	-	668
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>7 185</b>	<b>21 498</b>	<b>7 965</b>	<b>-</b>	<b>36 648</b>
<b>Montant net :</b>					
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>4 638</b>	<b>11 765</b>	<b>5 985</b>	<b>902</b>	<b>23 290</b>
<b>Au 31 décembre 2009</b>	<b>5 153</b>	<b>12 942</b>	<b>6 158</b>	<b>1 233</b>	<b>25 486</b>
<b>Au 31 décembre 2010</b>	<b>39 245</b>	<b>13 179</b>	<b>7 054</b>	<b>440</b>	<b>59 918</b>

Le montant net des Installations, matériels et équipements comprend les actifs sous contrats de location financement suivants :

31 décembre 2010 : 45.365 K€ (dont constructions immobilières et terrain : 33.905 K€)  
31 décembre 2009 : 14.232 K€  
31 décembre 2008 : 13.665 K€

Il n'y a pas de restriction à l'utilisation par le Groupe de ses immobilisations.

### Note 3 : Ecarts d'acquisition et tests de dépréciation des actifs à long terme

Les principales hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation sont les suivantes :

Secteur d'activité	2010			2009			2008		
	Valeur de l'écart d'acquisition associée	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini	Valeur de l'écart d'acquisition associée	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini	Valeur de l'écart d'acquisition associée	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
France	48 258	10,4%	2%	48 258	10,4%	2%	30 405	10,7%	2%
International	11 111	10,4 – 17,5%	2%	11 111	10,4-14,6%	2%	2 592	10,7-14,8%	2%

L'ensemble des Unités Génératrices de Trésorerie a fait l'objet de tests de dépréciations au titre de 2009 et 2010. Ces tests ne conduisent pas à constater de perte de valeur sur les Unités Génératrices de Trésorerie.

	France	International	Total
Valeur nette des écarts d'acquisition au 01/01/2008	30 405	2 592	32 997
Variation des écarts	-	-	-
Dépréciation	-	-	-
Effets de change	-	-	-
Valeur nette des écarts d'acquisition au 31/12/2008	30 405	2 592	32 997
Variation des écarts	17 853	8 519	26 372
Dépréciation	-	-	-
Effets de change	-	-	-
Valeur nette des écarts d'acquisition au 31/12/2009	48 258	11 111	59 369
Variation des écarts	-	-	-
Dépréciation	-	-	-
Effets de change	-	-	-
Valeur nette des écarts d'acquisition au 31/12/2010	48 258	11 111	59 369

Une hausse de 0,5% du taux d'actualisation n'entraînerait pas la comptabilisation de perte de valeur.

Une baisse de 0,5% du taux de croissance à l'infini n'entraînerait pas la comptabilisation de perte de valeur.

#### Note 4 : Titres des entreprises associées

Les principales informations sur la base des comptes sociaux des sociétés mises en équivalence sont les suivantes :

	Pourcentage d'intérêts (%)	Titres mis en équivalence	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net
<u>31 décembre 2008</u>					
ID Log	26%	37	75	6 116	24
ID Trans	26%	48	96	2 072	49
Froid Combi	13%	348	1 366	10 618	104
<b>Total</b>		<b>433</b>			
<u>31 décembre 2009</u>					
ID Log	48%	497	343	7 103	278
ID Trans	48%	312	328	3 245	252
Froid Combi	24%	349	1 372	11 140	96
<b>Total</b>		<b>1 158</b>			
<u>31 décembre 2010</u>					
ID Log	48%	399	240	5 959	(196)
ID Trans	48%	285	285	2 510	(54)
Froid Combi	24%	311	1 222	9 847	(60)
SMTM	29%	-	(72)	-	-
AFC	37%	-	(357)	-	-
SIL	36%	-	(3)	-	-
Dislogic	24%	37	74	1 231	-
<b>Total</b>		<b>1 032</b>			
			2010	2009	2008
Au 1er janvier			1 158	433	439
Quote part dans le résultat des entreprises associées			(141)	287	63
Dividendes reçus			(22)	(36)	(69)
Ecart d'acquisition				474	
Acquisition de titres mis en équivalence			37		
<b>Au 31 décembre</b>			<b>1 032</b>	<b>1 158</b>	<b>433</b>

## Note 5 : Autres actifs financiers

### Autres actifs financiers non courants

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Dépôts et cautionnements	1 669	576	1 254
Titres des sociétés non consolidées	51	71	140
Total valeur nette	1 720	647	1 394

### Provisions sur les actifs financiers non courants

	2010	2009	2008
Au 1 <sup>er</sup> janvier	(43)	(41)	(69)
Dotations		(2)	(18)
Reprises	2		46
Au 31 décembre	(41)	(43)	(41)

### Autres actifs financiers courants

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Dépôt de garantie	481	1 039	2 958
Autres créances diverses	2 036	1 972	11 822
TOTAL	2 517	3 011	14 780

Les dépôts de garantie ne font l'objet d'aucune provision au 31 décembre de chaque année.

## Note 6 : Stocks

Les stocks s'élèvent à 449 K€ au 31 décembre 2010 contre respectivement 328 K€ et 207 K€ au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008. Ils sont exclusivement composés de gasoil.

## Note 7 : Clients et autres débiteurs courants

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Clients et comptes rattachés	62 447	50 076	47 896
Provisions pour dépréciation	(97)	(122)	(113)
Total des clients - valeur nette	62 350	49 954	47 783
Créances fiscales et sociales	14 759	12 362	12 396
Avances et acomptes versés sur commandes	9	12	190
Charges constatées d'avance	2 924	1 167	664
Total des autres créances - valeur nette	17 692	13 541	13 250

Les créances fiscales et sociales correspondent principalement à de la taxe sur la valeur ajoutée ou équivalents pour les filiales étrangères.

## Provisions sur les créances clients :

	2010	2009	2008
Au 1er janvier	(122)	(113)	(819)
Dotations	(42)	(31)	(112)
Reprises	67	22	818
Au 31 décembre	(97)	(122)	(113)

## Echéancier des créances clients :

	Total	Non échues et non dépréciées	Echues de moins de 90 jours	Echues de plus de 90 jours
31/12/2010	62 447	52 146	9 589	712
31/12/2009	50 076	38 821	10 723	532
31/12/2008	47 896	40 360	6 750	786

Les créances échues ne présentent pas de risque significatif d'irrécouvrabilité.

## Note 8 : Trésorerie courante nette

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 099	11 212	7 452
Découverts bancaires	(1 819)	(1 000)	(1 397)
<b>Trésorerie courante nette</b>	<b>13 280</b>	<b>10 212</b>	<b>6 055</b>

La trésorerie du Groupe qui ressort à 15.099 K€ au 31 décembre 2010 comprend des liquidités, des dépôts bancaires à vue et des valeurs mobilières de placement de nature monétaire (pour un montant de 1.659 K€).

## Note 9 : Capital émis et primes

Nature de l'opération	Variations du capital			Capital après opérations	
	Nombre d'actions	Nominal en euros	Primes en euros	Montant en euros	Nombre d'actions
Au 1er janvier 2008				1 295 820	129 582
Au 31 décembre 2008				1 295 820	129 582
21/12/2009	Augmentation de capital en numéraire	75 711	10	22 887 435	75 711
Au 31 décembre 2009				22 887 435	205 293
21/06/2010	Division par 10 du nominal				
Au 31 décembre 2010				22 887 435	2 052 930

Le groupe a une seule classe d'actions ordinaires donnant droit aux mêmes dividendes.

L'Assemblée Générale Mixte en date du 21 juin 2010 a pris les décisions suivantes modifiant la structure du capital de la société :

- le nominal des actions est divisé par 10 à 1 €, le capital social restant inchangé à 2.052.930 euros. En conséquence de cette décision, le nombre d'actions est porté à 2.052.930.
- par ailleurs, le fonctionnement des actions à bons de souscription a été modifié : jusqu'au 21 juin 2010, ces bons de souscription permettaient de souscrire des actions d'une filiale du groupe. Depuis le 21 juin 2010, les 25.920 actions avec bons de souscription d'actions portant chacune six bons de souscription, soit au total 155.520 bons de souscription, donnent droit à souscrire une action de la maison-mère ID Logistics Group SA. Au 31 décembre 2010, l'intégralité des actions à bons de souscription d'action est détenue par un seul actionnaire.

Aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

## Note 10 : Passifs financiers

### Etat des dettes financières au 31 décembre 2010

	31/12/2010	A moins d'un an	De un à 5 ans	A plus de 5 ans
<b>Non courants</b>				
Emprunts bancaires	1 545		1 545	
Locations financements	39 733		20 402	19 331
Autres dettes financières	210		210	
<b>Total non courants</b>	<b>41 488</b>		<b>22 157</b>	<b>19 331</b>
<b>Courants</b>				
Emprunts bancaires	1 905	1 905		
Locations financements	9 093	9 093		
Affacturage	2 035	2 035		
Autres dettes financières	328	328		
<b>Total courants</b>	<b>13 361</b>	<b>13 361</b>		
<b>Total des dettes financières</b>	<b>54 849</b>	<b>13 361</b>	<b>22 157</b>	<b>19 331</b>
<b>Répartition des dettes financières par taux et par devises</b>				
	Montants	Devise	Taux	
Emprunt	3 250	EUR	Variable	
Emprunt	200	EUR	Fixe	
Affacturage	2 035	EUR	Variable	
Locations financements	894	BRL	Fixe	
Locations financements	64	TWD	Fixe	
Locations financements	58	ARS	Fixe	
Locations financements	313	PLN	Fixe	
Locations financements	15 822	EUR	Fixe	
Locations financements	31 675	EUR	Variable	
Autres dettes	148	MAD	Fixe	
Autres dettes	390	EUR	Fixe	
<b>Totaux</b>	<b>54 849</b>			

## Etat des dettes financières au 31 décembre 2009

	31/12/2009	A moins d'un an	De un à 5 ans	A plus de 5 ans
Non courants				
Emprunts bancaires	307		307	
Locations financements	9 186		8 969	217
Autres dettes financières	330		330	
<b>Total non courants</b>	<b>9 823</b>		<b>9 606</b>	<b>217</b>
Courants				
Emprunts bancaires	5 153	5 153		
Locations financements	6 378	6 378		
Affacturage	12 204	12 204		
Autres dettes financières	144	144		
<b>Total courants</b>	<b>23 879</b>	<b>23 879</b>		
<b>Total des dettes financières</b>	<b>33 702</b>	<b>23 879</b>	<b>9 606</b>	<b>217</b>
Répartition des dettes financières par taux et par devises				
	Montants	Devise	Taux	
Emprunt	5 060	EUR	Variable	
Emprunt	400	EUR	Fixe	
Affacturage	12 204	EUR	Variable	
Locations financements	703	BRL	Fixe	
Locations financements	12 866	EUR	Fixe	
Locations financements	1 995	EUR	Variable	
Autres dettes	474	EUR	Fixe	
<b>Totaux</b>	<b>33 702</b>			

## Etat des dettes financières au 31 décembre 2008

	31/12/2008	A moins d'un an	De un à 5 ans	A plus de 5 ans
Non courants				
Emprunts bancaires	400		400	
Locations financements	7 867		7 730	137
Autres dettes financières	450		450	
<b>Total non courants</b>	<b>8 717</b>		<b>8 580</b>	<b>137</b>
Courants				
Emprunts bancaires	6 955	6 955		
Locations financements	6 704	6 704		
Affacturage	7 771	7 771		
Autres dettes financières	441	441		
<b>Total courants</b>	<b>21 871</b>	<b>21 871</b>		
<b>Total des dettes financières</b>	<b>30 588</b>	<b>21 871</b>	<b>8 580</b>	<b>137</b>

Répartition des dettes financières par taux et par devises	Montants	Devise	Taux
Emprunt	6 867	EUR	Variable
Emprunt	488	EUR	Fixe
Affacturage	7 771	EUR	Variable
Locations financements	186	BRL	Fixe
Locations financements	10 796	EUR	Fixe
Locations financements	3 589	EUR	Variable
Autres dettes	891	EUR	Fixe
<b>Totaux</b>	<b>30 588</b>		

## Covenants bancaires

Le groupe a procédé en juillet 2005 à l'émission d'une dette sénior soumise à trois ratios financiers (c.f. paragraphe 10.1.4).

Au 31 décembre 2008, au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2010, le groupe ne satisfaisait pas à l'ensemble des ratios.

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2010, le groupe a obtenu le waiver du pool bancaire avant la date de clôture. Pour les exercices clos au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008, le groupe a obtenu les waivers du pool bancaire postérieurement aux dates de clôture. En conséquence, cette dette senior dont les montants restants dus au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009 étaient respectivement de 6.868 K€ et 5.060 K€ a été reclassée en dette courante à ces dates de clôture, même si aucun remboursement anticipé n'a été exigé par les banques.

## Note 11 : Provisions

	Risques sociaux et fiscaux	Risques d'exploitation	Avantages au personnel	Autres	Total
<b>Au 1er janvier 2008</b>	2 706	2 955	567	-	6 228
Dotations	779	1 077	156	-	2 012
Reprises utilisées	(795)	(1 213)	(19)	-	(2 027)
Reprises sans objet	(55)	(40)	-	-	(95)
Autres variations	-	(36)	-	-	(36)
<b>Au 31 décembre 2008</b>	2 635	2 743	704	-	6 082
Dotations	859	1 724	219	-	2 802
Reprises utilisées	(434)	(1 194)	(34)	-	(1 662)
Reprises sans objet	(35)	(150)	-	-	(185)
Autres variations	48	2	-	-	50
<b>Au 31 décembre 2009</b>	3 073	3 125	889	-	7 087
Dotations	1 108	1 892	265	-	3 265
Reprises utilisées	(542)	(1 618)	(24)	-	(2 184)
Reprises sans objet	(280)	(240)	-	-	(520)
Autres variations	1 051	15	-	-	1 066
<b>Au 31 décembre 2010</b>	4 410	3 174	1 130	-	8 714
Dont provisions courantes	4 410	3 174			7 584
Dont provisions non courantes			1 130		1 130

Les provisions pour risques d'exploitation concernent principalement des litiges avec les clients et avec les bailleurs.

## Note 12 : Impôts différés

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Impôts différés actifs	7 408	7 357	8 728
Impôts différés passifs	(356)	(477)	(477)
<b>Impôts différés nets</b>	<b>7 052</b>	<b>6 880</b>	<b>8 251</b>

Les impôts différés au bilan s'analysent comme suit :

	31/12/2010			31/12/2009			31/12/2008		
	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Total	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Total	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Total
Immobilisations corporelles et locations financements	260	(586)	(326)	204	(635)	(431)	227	(473)	(246)
Provisions/avantages personnel	3 416	(246)	3 170	3 002	-	3 002	2 051		2 051
Déficits reportés en avant	4 136	-	4 136	4 302	-	4 302	6 387		6 387
Autres éléments	114	(42)	72	67	(60)	7	63	(4)	59
Effets de la compensation	(518)	518	-	(218)	218	-			
<b>Total</b>	<b>7 408</b>	<b>(356)</b>	<b>7 052</b>	<b>7 357</b>	<b>(477)</b>	<b>6 880</b>	<b>8 728</b>	<b>(477)</b>	<b>8 251</b>

La variation des impôts différés est la suivante :

	Immobilisations corporelles et locations financement	Provisions et avantages au personnel	Déficits reportés en avant	Autres éléments	Total
Impôts différés au 1er janvier 2008	(227)	1 206	7 468	(23)	8 424
Eléments comptabilisés en résultat	(19)	845	(1 081)	28	(227)
Eléments comptabilisés en capitaux propres				54	54
<b>Impôts différés au 31 décembre 2008</b>	<b>(246)</b>	<b>2 051</b>	<b>6 387</b>	<b>59</b>	<b>8 251</b>
Eléments comptabilisés en résultat	(185)	951	(2 085)	134	(1 185)
Eléments comptabilisés en capitaux propres				(186)	(186)
<b>Impôts différés au 31 décembre 2009</b>	<b>(431)</b>	<b>3 002</b>	<b>4 302</b>	<b>7</b>	<b>6 880</b>
Eléments comptabilisés en résultat	103	(84)	(157)	124	(14)
Eléments comptabilisés en capitaux propres				(59)	(59)
Effet des variations de change		1	(9)		(8)
Effet des variations de périmètre	2	251			253
<b>Impôts différés au 31 décembre 2010</b>	<b>(326)</b>	<b>3 170</b>	<b>4 136</b>	<b>72</b>	<b>7 052</b>

Les impôts différés actifs liés aux déficits reportables ont été calculés à partir des bénéfices futurs imposables déterminés sur un horizon raisonnable.

Les montants des déficits reportables du groupe pour lequel aucun impôt différé n'a été reconnu à chaque clôture sont les suivants :

Date de clôture	Déficits	Impôts différés non activés
31 décembre 2010	13 804	4 601
31 décembre 2009	15 688	5 229
31 décembre 2008	13 402	4 467

Les différences temporaires en relation avec les entreprises associées et les entités contrôlées conjointement ne sont pas significatives.

### Note 13 : Fournisseurs et autres dettes

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Fournisseurs et comptes rattachés	49 496	42 754	41 372
Dettes fiscales et sociales	62 417	44 423	42 616
Avances et acomptes reçus	1 102	755	8 763
Autres dettes courantes	2 884	3 838	2 755
Produits constatés d'avance	6 068	3 895	1 830
<b>Total des autres dettes</b>	<b>72 471</b>	<b>52 911</b>	<b>55 964</b>

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs ont tous une date d'échéance à moins d'un an.

### Note 14 : Dérivés et gestion des risques

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de locations financement et de locations avec options d'achat, de dettes d'affacturage, de dettes fournisseurs.

Par ailleurs, le Groupe détient des actifs financiers tels que des créances clients, des dépôts de garanties ou cautionnements, et de la trésorerie disponible. Ces actifs financiers sont générés par les activités du Groupe.

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers comptabilisés dans le bilan consolidé.

31/12/2010	Juste valeur par capitaux propres	Prêts et créances au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Location financement	Instruments dérivés non documentés	Valeur au bilan de clôture	Juste valeur
Actifs financiers non courants	51	1 669				1 720	1 720
Clients		62 350				62 350	62 350
Autres créances		17 692				17 692	17 692
Actifs financiers courants		2 517				2 517	2 517
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 099					15 099	15 099

Total actifs financiers	15 150	84 228	-	-		99 378	99 378
Dettes financières			6 023	48 826		54 849	54 849
Fournisseurs			49 496			49 496	49 496
Autres dettes			72 471			72 471	72 471
Instruments dérivés passifs					748	748	748
Découverts bancaires			1 819			1 819	1 819
Total passifs financiers	-	-	129 809	48 826	748	179 383	179 383

31/12/2009	Juste valeur par capitaux propres	Prêts et créances au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Location financement	Instruments dérivés non documentés	Valeur au bilan de clôture	Juste valeur
Actifs financiers non courants	71	576				647	647
Clients		49 954				49 954	49 954
Actifs financiers courants		3 011				3 011	3 011
Trésorerie et équivalents de trésorerie		11 212				11 212	11 212
Total actifs financiers	71	64 753	-	-		64 824	64 824
Dettes financières			18 138	15 564		33 702	33 702
Fournisseurs			42 754			42 754	42 754
Autres dettes			3 838			3 838	3 838
Instruments dérivés passifs					589	589	589
Découverts bancaires			1 000			1 000	1 000
Total passifs financiers	-	-	65 730	15 564	589	81 883	81 883

31/12/2008	Juste valeur par capitaux propres	Prêts et créances au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Location financement	Instruments dérivés non documentés	Valeur au bilan de clôture	Juste valeur
Actifs financiers non courants	140	1 254				1 394	1 394
Clients		47 783				47 783	47 783
Actifs financiers courants		14 780				14 780	14 780
Trésorerie et équivalents de trésorerie		7 452				7 452	7 452
Total actifs financiers	140	71 269	-	-	-	71 409	71 409
Dettes financières			16 018	14 570		30 588	30 588
Fournisseurs			41 372			41 372	41 372
Autres dettes			2 755			2 755	2 755
Instruments dérivés passifs					26	26	26
Découverts bancaires			1 397			1 397	1 397
Total passifs financiers	-	-	61 542	14 570	26	76 138	76 138

La juste valeur des actifs et des dettes courantes avoisine la valeur comptable du fait de l'impact négligeable de l'actualisation.

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers non courants correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur. Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des passifs financiers non courants et hors emprunts bancaires correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les emprunts bancaires sont principalement composés d'emprunts à taux variables et de dettes de location financement. Pour les emprunts à taux variable, la juste valeur est approximativement égale à la valeur nette comptable. La valeur comptable des dettes non courantes correspond à la valeur actualisée des paiements minimaux. Le Groupe estime que cette valeur correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

## Gestion des risques financiers

Les principaux risques attachés aux instruments financiers du Groupe sont le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change et le risque de liquidité.

### Risque de taux d'intérêt

Les contrats d'emprunts sont validés par la Direction Financière Groupe et sont, pour l'essentiel, contractés sur des entités juridiques en France.

Au 31 décembre 2010, avant prise en compte des contrats de couverture de taux d'intérêt, 67% des dettes financières sont contractées sur la base de taux variables, contre 33% sur la base de taux fixes. Une augmentation des taux moyens d'intérêt de 1% aurait pour conséquence une charge d'intérêt complémentaire à comptabiliser en résultat financier de 370 K€.

L'échéancier des dettes financières est détaillé en note 10. Les dettes fournisseurs et les autres dettes sont des dettes d'exploitation courante, principalement dues à moins d'un an.

### Risque de change

Le Groupe réévalue régulièrement son exposition au risque de change. Au 31 décembre 2010, les montants libellés en devise autres que l'Euro ne faisaient pas l'objet de couverture particulière. Le montant total des actifs et passifs hors capitaux propres libellés en devises autres que la monnaie du Groupe est comme suit au 31 décembre 2010 :

Contrepartie devise	TWD	CNY	BRL	PLN	ARS	Autres	Totaux
Actifs hors écarts d'acquisition	5 927	3 094	16 742	3 351	1 879	3 325	34 318
Passifs hors capitaux propres	(3 791)	(1 932)	(11 776)	(2 921)	(1 008)	(1 438)	(22 866)
Position nette avant gestion	2 136	1 162	4 966	430	871	1 887	11 452
Gestion	-	-	-	-	-	-	-
Position nette après gestion	2 136	1 162	4 966	430	871	1 887	11 452

Le montant total des actifs et passifs hors capitaux propres libellés en devises autres que la monnaie du Groupe est comme suit au 31 décembre 2009 :

Contrepartie devise	TWD	CNY	BRL	PLN	ARS	Autres	Totaux
Actifs hors écarts d'acquisition	5 594	1 647	12 487	1 969	1 345	613	23 656
Passifs hors capitaux propres	(3 594)	(853)	(10 799)	(2 279)	(867)	(362)	(18 754)
Position nette avant gestion	2 000	795	1 688	(310)	478	251	4 901
Gestion	-	-	-	-	-	-	-
Position nette après gestion	2 000	795	1 688	(310)	478	251	4 901

Le montant total des actifs et passifs hors capitaux propres libellés en devises autres que la monnaie du Groupe est comme suit au 31 décembre 2008 :

Contrepartie devise	TWD	CNY	BRL	PLN	Autres	Totaux
Actifs hors écarts d'acquisition	5 674	768	7 432	2 074	697	16 646
Passifs hors capitaux propres	(4 265)	(270)	(6 645)	(1 888)	(178)	(13 246)
Position nette avant gestion	1 409	498	787	186	519	3 400
Gestion	-	-	-	-	-	-
Position nette après gestion	1 409	498	787	186	519	3 400

### Risque de liquidité

Le financement du Groupe repose principalement sur la trésorerie disponible, des contrats d'affacturage, des découverts bancaires, des contrats de location financement et un emprunt auprès d'un pool bancaire.

Sur la base des taux de change et des taux d'intérêt applicables au 31 décembre 2010, ainsi que des échéanciers de paiement contractuels, le montant des flux de trésorerie liés aux passifs financiers est comme suit :

31/12/2010	Valeur comptable	Moins d'un an			Entre 1 et 5 ans			Plus de 5 ans		
		Charges intérêts taux fixes	Charges intérêts taux variable	Remboursement	Charges intérêts taux fixes	Charges intérêts taux variable	Remboursement	Charges intérêts taux fixes	Charges intérêts taux variable	Remboursement
Découverts bancaires	1 819	-	-	1 819	-	-	-	-	-	-
Location financement	48 826	934	570	9 093	1 113	804	402	32	1 063	19 331
Emprunts	3 450	17	71	1 905	5	20	545	-	-	-
Affacturage	2 035	-	6	2 035	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	538	23	-	328	7	-	210	-	-	-

	31/12/2010	Dont confirmées		Dont non confirmées	
		Tirées	Non tirées	Tirées	Non tirées
Lignes de crédit disponibles :					
Dettes location financement	15 365	3 298	867	5 898	5 302
Dettes financière	9 265	1 159	106	-	8 000

Le Groupe procède régulièrement à une revue de son risque de liquidité. Au 31 décembre 2010, il estime avoir la capacité à honorer ses échéances.

## Note 15 : Instruments financiers

Comme indiqué en Note 10, une partie de la dette financière du Groupe est contractée à taux variable basé sur l'Euribor 3 mois ou l'Euribor 1 mois. Afin de limiter son exposition aux risques de hausse des taux, le Groupe a mis en place des instruments de couverture de taux d'intérêt.

Ces instruments sont constitués :

- de contrats de swaps de taux (échange d'un taux variable Euribor 3 mois contre un taux fixe) portant sur un montant nominal total de 5.514 K€ au 31 décembre 2010 (6.167 K€ au 31 décembre 2009 et 6.797 K€ au 31 décembre 2008). Les échéances de ces contrats sont à moins d'un an au 31 décembre 2010.
- de contrats de cap de taux (plafonnement d'un taux variable Euribor 3 mois contre un taux fixe de 2,50%) conclus en 2009 et portant sur un montant nominal total de 29 892 K€ au 31 décembre 2010 (20.000 K€ au 31 décembre 2009).

Les charges financières incluent les variations de la juste valeur des dérivés non documentés en relation de couverture. L'impact de ces gains et pertes est décrit dans le tableau ci-dessous.

	Nominal	Juste valeur au bilan		Imputation en	
		Actif	Passif	Résultat	Capitaux propres
Swaps de taux d'intérêt	6 797	-	26	(83)	-
Cap de taux d'intérêt	-	-	-	-	-
31 décembre 2008		-	26	(83)	-
Cap de taux d'intérêt					
31 décembre 2009	6 167	-	310	(283)	-
31 décembre 2009	20 000	-	279	(279)	-
31 décembre 2009		-	589	(562)	-
31 décembre 2010	29 892	-	623	(344)	-
31 décembre 2010	5 514	-	125	185	-
31 décembre 2010		-	748	(159)	-

## Note 16 : Avantages au personnel

Les principales hypothèses utilisées pour les évaluations actuarielles des plans sont les suivantes :

France	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Taux d'actualisation	4,43%	4,64%	5,22%
Augmentation annuelle des salaires	2,00%	2,00%	2,00%
Taux de charges sociales	45%	45%	45%
Turnover	11%	12%	12%
Age de départ à la retraite	67	65	65
Table de survie	TH 00 02	TH 00 02	TH 00 02
Table des droits	CC Transport	CC Transport	CC Transport

Les montants comptabilisés au titre des indemnités de fin de carrière sont les suivants :

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Valeur actuelle des obligations	1 130	889	704
Coûts des services passés non comptabilisés	0	0	0
Juste valeur des actifs des plans de retraite	0	0	0
Dette nette comptabilisée au bilan	1 130	889	704

La sensibilité de la valeur actuelle des obligations au taux d'actualisation est la suivante :

	taux annuel d'actualisation		
	3,43%	4,43%	5,43%
	(-100 points de base)	(jeu de base)	(+100 points de base)
Valeur actualisée de l'obligation	1 262	1 130	1 018

Les montants comptabilisés au titre des engagements de retraite au compte de résultat sont les suivants :

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Coût des services rendus au cours de l'exercice net des prestations payées dans l'exercice	123	91	38
Intérêts sur l'obligation	39	34	29
Gains/Pertes actuarielles constatées sur l'exercice	79	60	70
Charge nette comptabilisée en résultat	241	185	137
<i>dont en résultat opérationnel</i>	<i>202</i>	<i>151</i>	<i>108</i>
<i>dont en autres produits et charges financières</i>	<i>39</i>	<i>34</i>	<i>29</i>

La charge pour l'exercice est incluse sur la ligne charges de personnel du compte de résultat.

Les changements dans la valeur actuelle des obligations de retraite peuvent se présenter comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Obligations à l'ouverture de l'exercice	889	704	567
Coût des services	147	125	57
Intérêt	39	34	29
Gains/Pertes actuarielles	79	60	70
Prestations payées	(24)	(34)	(19)
Obligations à la clôture de l'exercice	1 130	889	704

L'historique des plans pour l'exercice actuel et l'exercice antérieur peut se présenter comme suit :

	30/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Valeur actuelle des obligations	1 130	889	704
Juste valeur des actifs des plans de retraite	-	-	-
Engagement net	1 130	889	704

## 6.2 Notes sur le compte de résultat

### Note 17 : Résultat financier

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts et produits financiers assimilés	653	224	549
<b>Total des produits financiers</b>	<b>653</b>	<b>224</b>	<b>549</b>
Intérêts et charges assimilées	(4 157)	(2 991)	(3 910)
Comptabilisation à la juste valeur des instruments financiers	(157)	(562)	(83)
Actualisation des engagements de retraite	(39)	(34)	(29)
Autres charges financières	(436)	(130)	(17)
<b>Total des charges financières</b>	<b>(4 789)</b>	<b>(3 717)</b>	<b>(4 039)</b>
<b>Total</b>	<b>(4 136)</b>	<b>(3 493)</b>	<b>(3 490)</b>

Les intérêts et charges assimilés se rapportent essentiellement aux emprunts bancaires, dettes de location financement et découverts bancaires.

Le coût de l'endettement net s'élève à 3.504 K€ en 2010 contre 2.767 K€ en 2009 et 3.361 K€ en 2008.

### Note 18 : Impôts sur les sociétés

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Charge nette d'impôt courant	1 220	481	32
Charge nette d'impôt différé	14	1 185	227
Cotisation sur la valeur ajoutée	1 991		
<b>Total impôt</b>	<b>3 225</b>	<b>1 666</b>	<b>259</b>

Le rapprochement entre l'impôt sur le résultat théorique et l'impôt sur le résultat comptabilisé s'établit comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 995	4 297	2 499
Impôt hors cotisation sur la valeur ajoutée	1 234	1 666	259
Résultat des entreprises associées	141	(287)	(63)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>6 370</b>	<b>5 676</b>	<b>2 695</b>
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%	34,43%
<b>Impôt théorique</b>	<b>2 193</b>	<b>1 954</b>	<b>928</b>
Effet des différences permanentes	183	(952)	(1 166)
Effet des déficits de l'exercice non activés	148	990	192
Effet de l'utilisation et activation de déficits non activés précédemment	(1 316)	(294)	(14)
Effet des autres taxes	148	83	377
Effet des différences de taux	(122)	(115)	(58)
<b>Impôt comptabilisé</b>	<b>1 234</b>	<b>1 666</b>	<b>259</b>
Taux effectif d'impôt	19,37%	29,35%	9,61%

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacé par la Contribution Economique et Territoriale dont les deux composantes sont :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe a considéré que ce changement fiscal conduit en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- la CFE reste comptabilisée en impôts et taxes dans le Résultat opérationnel et,
- la CVAE est présentée sur la ligne Impôt sur le résultat.

### Note 19 : Résultats nets par action

Le nombre moyen d'actions a évolué comme suit :

(en unités)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Nombre moyen d'actions émises	2 052 930	1 316 563	1 295 820
Nombre moyen d'actions propres	(1 979)		
Nombre moyens d'actions	2 050 951	1 316 563	1 295 820
Bons de souscription d'actions	155 520		
Nombre total moyen d'actions diluées	2 206 471	1 316 563	1 295 820

L'Assemblée Générale Mixte du 21 juin 2010 a décidé de diviser par 10 le nominal des actions sans changer le capital social. Afin d'assurer la comparabilité entre les exercices présentés, le nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat par action a été ajusté de cette décision de manière rétrospective pour les exercices 2009 et 2008.

## 6.3 Autres informations

### Note 20 : Variation du besoin en fonds de roulement

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Stocks	(121)	(121)	36
Créances clients	(11 598)	(2 170)	7 027
Dettes fournisseurs	6 225	1 380	(3 518)
Besoin en fonds de roulement d'exploitation	(5 494)	(911)	3 545
Autres créances	(3 171)	(554)	8 650
Autres dettes	18 117	(2 128)	(688)
Besoin en fonds de roulement hors exploitation	14 946	(2 682)	7 962
Variation du besoin en fonds de roulement	9 452	(3 593)	11 507

## Note 21 : Effectifs

Les effectifs en CDI ou équivalent au 31 décembre sont :

(en unités)	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Cadres	252	230	220
Non cadres	6 610	5 591	4 892
Total	6 862	5 821	5 112

## Note 22 : Transactions avec des sociétés apparentées (parties liées)

Les transactions intervenues à des conditions normales de marché entre le Groupe et les sociétés apparentées sont les suivantes :

Société	Nature du lien	Nature de la transaction	Produit ou (charge)			Solde bilan débit ou (crédit)		
			2010	2009	2008	2010	2009	2008
Comète	Dirigeant commun	Prestations de services	(515)	(515)	(480)	(237)	(237)	(83)
Immod	Actionnaire commun	Intérêts de financement	(7)	118	366	(837)	(689)	10 020
		Prestations de services	(14)	545	72			
Les Parcs du Lubéron Holding	Dirigeant commun	Prestations de services	-	4	9	-	11	11
Les Parcs du Lubéron Gestion	Dirigeant commun	Prestations de services	62	128	36	(4)	72	38

Les transactions avec les entreprises consolidées selon la méthode de mise en équivalence sont des prestations de services administratifs courants, conclues à des conditions normales de marché pour des montants totaux non significatifs au regard de l'activité du Groupe.

## Note 23 : Rémunération des dirigeants

Le président du Conseil d'administration ne perçoit aucune rémunération de la part du Groupe. Il est rémunéré par la société Comète, dont il est actionnaire à 95,97% et qui a conclu des conventions de services avec différentes filiales du Groupe. Les services visés dans ces conventions comprennent notamment des prestations de management et de direction en matière de stratégie et de développement commercial.

Les montants relatifs aux prestations mentionnées ci-dessus sont indiqués en note 22.

### Rémunérations brutes allouées aux autres membres du Conseil d'Administration

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Nature de la charge			
Rémunération brute totale	249	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-
Indemnités de fin de contrat	-	-	-

Jusqu'au 21 juin 2010, la Société était organisée sous la forme d'une société anonyme par actions simplifiée avec un seul mandataire social. Par décision de l'Assemblée générale du 21 juin 2010, la Société a été transformée en société anonyme à Conseil d'administration, celui-ci étant composé de trois administrateurs.

La rémunération présentée ci-dessous tient compte, prorata temporis, de ces changements.

## Note 24 : Engagements et éventualités

Les engagements contractés par le groupe à la date de clôture sont les suivants :

	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Engagements donnés			
Locations immobilières	32 493	40 296	41 973
Locations mobilières	13 954	19 444	15 195
Garanties maison mère	4 982	3 941	3 702
Dettes financières soumises à covenants	3 252	5 060	6 868
DIF en nombre d'heures	190 500	155 000	107 400
Engagements reçus			
Cautions bancaires	7 890	6 946	7 319

La ventilation des engagements donnés en matière de locations mobilières et immobilières est la suivante :

	A moins d'un an	De un à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Au 31 décembre 2010				
Locations immobilières	14 352	18 141	0	32 493
Location mobilières	5 018	8 223	713	13 954
Au 31 décembre 2009				
Locations immobilières	15 463	23 879	954	40 296
Location mobilières	6 556	12 142	746	19 444
Au 31 décembre 2008				
Locations immobilières	14 778	26 634	561	41 973
Location mobilières	5 418	9 434	343	15 195

## Note 25 : Evènements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés.

## Note 26 : Listes des filiales, co-entreprises et entreprises associées consolidées

	Pays	Pourcentage d'intérêt			Pourcentage de contrôle			Méthode
		2010	2009	2008	2010	2009	2008	
ID Logistics Group SA	France							Société mère
Ficopar	France	95%	95%	51%	95%	95%	51%	IG
ID Logistics	France	95%	95%	51%	100%	100%	100%	IG
ID Logistics France	France	95%	95%	51%	100%	100%	100%	IG
ID Logistics France 2	France	95%	95%	51%	100%	100%	100%	IG
ID Logistics France 3	France	95%	95%	51%	100%	100%	100%	IG
ID Logistics Training	France	95%	95%	51%	100%	100%	100%	IG
FC Logistique R&D	France	95%	95%	51%	100%	100%	100%	IG
La Flèche	France	95%	95%	51%	100%	100%	100%	IG
La Financière du Lubéron	France	95%	95%	51%	100%	100%	100%	IG
ID Projets	France	95%	95%	51%	99%	99%	99%	IG
Immod 1	France	95%	95%	51%	100%	100%	100%	IG
ID Logistics Entrepot	France	95%	95%	51%	100%	100%	100%	IG
Froid Combi	France	24%	24%	13%	25%	25%	25%	ME
Interflèche	France	95%	95%	51%	100%	100%	100%	IG
CGLS	France	95%			100%			IG
SCI Citronniers	France	95%			100%			IG
SCI Cocotiers	France	95%			100%			IG
Cofradis	France	95%			100%			IG
Transdispatch	France	95%			100%			IG
ID Logistics Champagne	France	95%			100%			IG
SMTM	France	29%			30%			ME
SIL	France	36%			38%			ME
AFC	France	37%			39%			ME
ID Logistics Taiwan	Taiwan	57%	57%	31%	60%	60%	60%	IG
ID Logistics Do Brasil	Brésil	95%	95%	51%	100%	100%	100%	IG
ID Log	DOM	48%	48%	26%	50%	50%	50%	ME
ID Trans	DOM	48%	48%	26%	50%	50%	50%	ME
ID Logistics Océan Indien	DOM	48%	48%	26%	51%	51%	51%	IG
Dislogic	DOM	24%			50%			ME
ID Logistics Mayotte	DOM	95%			100%			IG
ID Logistics Maurice	Maurice	95%	95%	51%	100%	100%	100%	IG
Group Logistics - IDL Espana	Espagne	95%	95%	51%	100%	100%	100%	IG
ID Logistics Maroc	Maroc	57%	57%	31%	60%	60%	60%	IG
ID Logistics China Hong Kong	Chine	95%	95%	51%	100%	100%	100%	IG
ID Logistics Nanjing	Chine	95%	95%	51%	100%	100%	100%	IG
Nanjing ID Business Consultation	Chine	95%	95%	51%	100%	100%	100%	IG
ID Consulting Shangai	Chine	95%	95%	51%	100%	100%	100%	IG
Pt. Inti Dinamika Logitama Indonesia	Indonésie	95%	95%	51%	100%	100%	100%	IG
Pt. Inti.Dimension	Indonésie	94%			99%			IG
ID Logistics Polska	Pologne	95%	95%	51%	100%	100%	100%	IG
ID Logistics A	Argentine	86%	86%	46%	90%	90%	90%	IG
ID Supply Chain	Argentine	51%	51%	28%	60%	60%	60%	IG
ID Logistics Vostok	Russie	95%			100%			IG
ID Logistics Rus	Russie	81%			85%			IG

\* IG : intégration globale, ME : mise en équivalence

## 20.1.2 Comptes consolidés du Groupe au titre des exercices 2009 et 2008

### COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires		309 810	299 787
Achats et charges externes		(158 167)	(161 930)
Charges de personnel		(125 339)	(113 826)
Impôts et taxes		(7 314)	(7 082)
Autres produits (charges)		1 568	(1 499)
Dotations nettes aux amortissements		(10 625)	(9 586)
(Dotations) reprises nettes aux provisions		(764)	321
Résultat opérationnel		9 169	6 185
Produits financiers	Note 17	224	549
Charges financières	Note 17	(3 717)	(4 039)
Résultat du groupe avant impôt		5 676	2 695
Impôt sur les sociétés	Note 18	(1 666)	(259)
Quote-part de résultats des entreprises associées		287	63
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>4 297</b>	<b>2 499</b>
Dont part des intérêts minoritaires		2 296	1 252
Dont part du groupe		2 001	1 247
Résultat net part du groupe par action			
de base (en euros)	Note 19	15,20	9,62
dilué (en euros)	Note 19	13,96	8,89

### ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>4 297</b>	<b>2 499</b>
Ecart de conversion	511	(190)
Effet d'impôt sur les écarts de conversion	(186)	54
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres nets d'impôts	325	(136)
<b>Résultat global</b>	<b>4 622</b>	<b>2 363</b>
Dont part des intérêts minoritaires	2 182	1 171
Dont part du groupe	2 440	1 192

## BILAN CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Ecarts d'acquisition	Notes 1 - 3	59 369	32 997
Immobilisations incorporelles	Note 1	2 093	1 773
Immobilisations corporelles	Note 2	25 486	23 290
Titres des entreprises associées	Note 4	1 158	433
Autres actifs financiers non courants	Note 5	647	1 394
Impôts différés actifs	Note 12	7 357	8 728
<b>Actifs non courants</b>		<b>96 110</b>	<b>68 615</b>
Stocks	Note 6	328	207
Clients	Note 7	49 954	47 783
Autres créances	Note 7	13 541	13 250
Autres actifs financiers courants	Note 5	3 011	14 780
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 8	11 212	7 452
<b>Actifs courants</b>		<b>78 046</b>	<b>83 472</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>174 156</b>	<b>152 087</b>
Capital social	Note 9	2 053	1 296
Primes	Note 9	22 887	-
Ecarts de conversion		105	(76)
Réserves consolidées		6 636	5 389
Résultat de l'exercice		2 001	1 247
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>33 682</b>	<b>7 856</b>
Intérêts minoritaires		1 954	8 325
<b>Capitaux propres</b>		<b>35 636</b>	<b>16 181</b>
Dettes financières à plus d'un an	Note 10	9 823	8 717
Provisions à long terme	Notes 11 - 16	889	704
Impôts différés passifs	Note 12	477	477
<b>Passifs non courants</b>		<b>11 189</b>	<b>9 898</b>
Provisions à court terme	Note 11	6 198	5 378
Dettes financières à moins d'un an	Note 10	23 879	21 871
Autres passifs financiers courants	Note 14	589	26
Découverts bancaires	Note 8	1 000	1 397
Fournisseurs	Note 13	42 754	41 372
Autres dettes	Note 13	52 911	55 964
<b>Passifs courants</b>		<b>127 331</b>	<b>126 008</b>
<b>Total du passif</b>		<b>174 156</b>	<b>152 087</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net		4 297	2 499
Dotations nettes aux amortissements et provisions		11 708	9 403
Variation de la juste valeur des instruments financiers	Note 14	562	83
Quote-part de résultat non distribué des entreprises associées		(249)	10
Variation du besoin en fonds de roulement	Note 20	(3 593)	11 507
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité après coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>12 725</b>	<b>23 502</b>
Charge d'impôts	Note 18	1 666	259
Charges financières nettes liées aux opérations de financement	Note 17	2 767	3 361
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>17 158</b>	<b>27 122</b>
Impôts versés		(542)	541
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>16 616</b>	<b>27 663</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	Notes 1 - 2	(14 295)	(11 291)
Acquisitions d'immobilisations financières		(176)	(625)
Dettes sur acquisitions d'immobilisations		(676)	276
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		1 333	156
Cessions d'immobilisations financières		925	2 757
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>(12 889)</b>	<b>(8 727)</b>
Charges financières nettes liées aux opérations de financement	Note 17	(2 767)	(3 361)
Emission d'emprunts		20 598	14 826
Remboursements d'emprunts		(17 486)	(28 277)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>345</b>	<b>(16 812)</b>
Effets de change		85	121
<b>Variation de la trésorerie courante nette</b>		<b>4 157</b>	<b>2 245</b>
Trésorerie courante nette à l'ouverture	Note 8	6 055	3 810
Trésorerie courante nette à la clôture	Note 8	10 212	6 055

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserves de consolidation	Différences de conversion	Capitaux propres Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres consolidés
1er janvier 2008	1 296		5 403	-	6 699	7 149	13 848
Résultat 2008			1 247		1 247	1 252	2 499
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				(76)	(76)	(60)	(136)
Autres			(14)		(14)	(16)	(30)
31 décembre 2008	1 296	-	6 636	(76)	7 856	8 325	16 181
Résultat 2009			2 001		2 001	2 296	4 297
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				181	181	144	325
Augmentation de capital	757	22 887			23 644		23 644
Variation des pourcentages d'intérêts					-	(8 830)	(8 830)
Autres					-	19	19
31 décembre 2009	2 053	22 887	8 637	105	33 682	1 954	35 636

## NOTES ANNEXES

### 1 INFORMATIONS GENERALES

ID Logistics Group SA est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé au 410, route du Moulin de Losque 84300 Cavaillon. ID Logistics Group SA et ses filiales (ci-après le « Groupe ») exercent leurs activités dans le métier de la logistique, en France et dans une dizaine de pays.

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2009 ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 4 mai 2011. Sauf indication contraire, les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en milliers d'euros.

### 2 BASE DE PREPARATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### 2.1 Contexte

Jusqu'à l'exercice 2009 inclus, les comptes consolidés du Groupe étaient établis en conformité avec les règles et méthodes comptables relatives aux comptes consolidés approuvées par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement 99-02 du Comité de la réglementation comptable.

En 2010, le Groupe ID Logistics a envisagé son introduction en bourse sur un marché réglementé. En application du règlement n° 1606/2002, le groupe devra alors publier ses comptes consolidés selon les normes IFRS. Les normes IFRS comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations (SIC –« Standing Interpretation Committee » & IFRIC-« International Financial Reporting Interpretation Committee »).

Afin de répondre à cette future obligation, le groupe ID Logistics a mis en œuvre une démarche visant à établir ses premiers comptes consolidés en IFRS pour l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2009 avec un comparatif pour l'exercice 2008.

#### 2.2 Première application des normes IFRS (« International Financial Reporting Standards »)

En tant que premier adoptant des IFRS, les règles spécifiques à une première adoption, telles que définies dans IFRS 1 « *Première application des normes internationales d'information financière* » ont été appliquées. Les options retenues, à la date de transition (1er janvier 2008), sont les suivantes :

- les regroupements d'entreprises antérieurs à la Date de transition aux IFRS n'ont pas été retraités conformément à la norme IFRS 3 ;
- aucune filiale, entreprise associée ou co-entreprise significative du Groupe n'a adopté les IFRS à une date différente de la société mère ;
- l'ensemble des dispositions d'IAS 32 « Instruments financiers : Informations à fournir et présentation », d'IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » sont appliquées à compter de la Date de transition aux IFRS ;
- le Groupe a choisi de transférer en réserves consolidées au 1<sup>er</sup> janvier 2008 les écarts de conversion relatifs à la conversion en euros des comptes des filiales ayant une monnaie étrangère comme monnaie de fonctionnement. En conséquence, ceux-ci ne seront pas comptabilisés en résultat dans le cas d'une éventuelle cession ultérieure ;
- le Groupe n'a pas choisi de réévaluer ses immobilisations corporelles au jour de la transition IFRS ; Les écarts actuariels antérieurs au 1er janvier 2008 ont été comptabilisés directement en capitaux propres à l'ouverture au 1er janvier 2008.

Des tableaux de réconciliation et les notes correspondantes sont présentés au § 7 entre :

- le bilan consolidé au 31 décembre 2007 en normes françaises et le bilan consolidé d'ouverture en normes IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2008
- les comptes de résultat consolidés au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009 en normes françaises et les comptes de résultat consolidés au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009 en normes IFRS
- les bilans consolidés au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009 en normes françaises et les bilans consolidés au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009 en normes IFRS

### **2.3 Règles et méthodes comptables applicables**

Les premiers comptes consolidés IFRS du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 sont établis suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (ci-après « IFRS »), telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 31 décembre 2009. Elles sont disponibles sur le site [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les normes en vigueur au 31 décembre 2009 ont été appliquées à tous les exercices présentés. Certaines de ces normes sont susceptibles d'évolution ou d'interprétation dont l'application pourrait être rétrospective. Ces évolutions pourraient amener le groupe à modifier ultérieurement les comptes consolidés retraités aux normes IFRS.

En l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la direction du groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres ;
- soient prudents ; et
- soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

### **2.4 Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptées par l'Union européenne et obligatoires pour les exercices 2010 et suivants**

Le Groupe n'a pas anticipé les normes et interprétations suivantes dont l'application n'est pas obligatoire au 31 décembre 2009 :

- Norme IFRS 3 révisée - Regroupement d'entreprises (applicables aux regroupements d'entreprises dont la date d'acquisition est sur un exercice ouvert à compter du 1er juillet 2009) ;
- Norme IAS 27 révisée - États financiers consolidés et individuels (applicables aux périodes ouvertes à compter du 1er juillet 2009) ;
- IAS 39 révisée – Éléments couverts éligibles (applicables aux périodes ouvertes à compter du 1er juillet 2009) ;
- IFRS 1 révisée – Première adoption des IFRS (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er juillet 2009) ;

- IFRIC 17 – Distributions d’actifs non monétaires aux propriétaires (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er novembre 2009) ;
- IAS 32 révisée – Classement des droits de souscription émis (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er février 2010) ;
- IFRIC 18 – Transferts d’actifs provenant de clients (applicable aux périodes ouvertes à compter du 1er novembre 2009).

## **2.5 Principes de préparation**

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l’exception de certaines catégories d’actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes ci-après.

## **2.6 Estimations et jugements**

Pour établir ses comptes, le Groupe procède à des estimations et fait des hypothèses qui affectent les états financiers. Le Groupe revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l’expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l’évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants réels ou les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

Les principales estimations faites par le Groupe pour l’établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d’utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels, le montant des provisions pour risques et autres provisions liées à l’activité, l’évaluation des impôts différés actifs comptabilisés ainsi que des hypothèses retenues pour le calcul des obligations liées aux avantages du personnel.

## **2.7 Principes de présentation**

### **2.7.1 Compte de résultat**

En application de la norme IAS 1 – Présentation des états financiers, le Groupe présente son compte de résultat consolidé par nature.

### **2.7.2 Bilan**

Conformément aux dispositions de la norme IAS 1 – Présentation des états financiers, le Groupe présente son bilan consolidé en distinguant les actifs courants et non courants ainsi que les passifs courants et non courants.

Les actifs liés au cycle d’exploitation normal du Groupe ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie et les actifs financiers liés à l’exploitation sont des actifs courants. Les actifs d’impôts différés et les autres actifs sont des actifs non courants.

Les dettes liées au cycle d’exploitation normal du Groupe et les dettes échues dans les 12 mois suivants la clôture de l’exercice sont des passifs courants. Les passifs d’impôts différés et les autres passifs sont des passifs non courants.

### **3 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS**

Les principales variations de périmètre des exercices 2008 et 2009 sont les suivantes :

#### **Créations**

La société ID Logistics Pologne, société de droit polonais créée début 2008, est entrée dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008. ID Logistics Pologne est consolidée par intégration globale.

La société ID Logistics A, société de droit argentin créée courant 2009 est entrée dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Cette société détient une participation majoritaire dans la société ID Supply Chain, société de prestations logistiques de droit argentin. Ces deux sociétés sont consolidées par intégration globale.

#### **Changement du taux de participation**

La société ID Logistics Group SA a acquis le 21 décembre 2009 un complément de participation dans la société Financière de Commerce et de Participation, portant ainsi son pourcentage d'intérêt dans la société de 50,49% à 94,99%. Cette acquisition a été réalisée par une augmentation de capital par compensation de créance pour 23.644 K€ et une reprise de dette pour 10.034 K€, le solde de la dette d'acquisition étant de 1.999 K€ au 31 décembre 2009.

### **4 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

#### **4.1 Périmètre et méthodes de consolidation**

Le Groupe ID Logistics est constitué de la société mère ID Logistics Group SA et de ses filiales, co-entreprises et entreprises associées. La liste des entités comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe est présentée à la note 26. Les comptes des entités consolidées sont tous arrêtés à la même date.

##### **4.1.1 Filiales**

Les filiales sont les sociétés contrôlées exclusivement par le Groupe. Elles sont consolidées par intégration globale. Par contrôle exclusif, on entend le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités, le pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Le contrôle est généralement présumé exister si le groupe détient plus de 50% des droits de vote de l'entité.

Les états financiers de filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle exclusif s'exerce et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Les transactions et soldes significatifs entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Intérêts minoritaires : Ils sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis. Les cessions au profit des intérêts minoritaires donnent lieu à dégagement de profits ou pertes que le Groupe comptabilise au compte de résultat. Les acquisitions de titres auprès des intérêts minoritaires génèrent un écart d'acquisition. Cet écart d'acquisition représente la différence entre le prix payé et la quote-part acquise correspondante de la valeur comptable des actifs nets. Par assimilation au traitement retenu pour la cession, l'ouverture de capital réservée à des intérêts minoritaires sans

changement de méthode de consolidation génère un profit de dilution qui sera comptabilisé dans les autres produits.

#### **4.1.2 Co-entreprises**

Les co-entreprises sont des entités juridiques dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'associés en vertu d'un accord contractuel. Elles sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle, les actifs, passifs, produits et charges étant consolidés au prorata de la participation du Groupe au capital.

Les transactions et soldes significatifs entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés à hauteur du pourcentage de contrôle conjoint.

#### **4.1.3 Entreprises associées**

Les entreprises associées sont des entités juridiques dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles desquelles qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20% et 50% des droits de vote.

Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'écart d'acquisition lié à ces entités est inclus dans la valeur comptable de la participation.

### **4.2 Conversion des éléments en devises**

#### **4.2.1 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation**

La comptabilité est tenue dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés du Groupe, c'est-à-dire la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle opère et qui correspond généralement à la monnaie locale.

Les comptes consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation d'ID Logistics Group SA, société consolidante.

#### **4.2.2 Transactions libellées en devises**

Les transactions libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat.

Les différences de change ayant trait à des éléments monétaires faisant partie intégrante de l'investissement net dans les filiales étrangères sont inscrites en réserves de conversion.

#### **4.2.3 Conversion des états financiers des filiales exprimés en monnaies étrangères**

Les bilans des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture et leurs comptes de résultat et flux de trésorerie au taux de change moyen de l'exercice. La différence de conversion en résultant est inscrite dans les capitaux propres au poste «Ecart de conversion». En cas de cession ou de dissolution d'une entité, les écarts de conversion accumulés dans les capitaux propres sont constatés en résultat de la période.

Les écarts d'acquisition sont suivis dans la devise de la filiale concernée.

Aucune filiale significative du Groupe n'est située dans un pays à forte inflation.

### **4.3 Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition**

#### **4.3.1 Regroupements d'entreprises**

Lors d'une entrée dans le périmètre de consolidation, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation en IFRS, sont comptabilisés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non-courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la juste valeur nette des coûts de sortie.

Seuls les passifs identifiables satisfaisant aux critères de reconnaissance d'un passif chez l'entité acquise sont comptabilisés lors du regroupement. Ainsi, un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de l'entité acquise si celle-ci n'a pas une obligation existante, à la date d'acquisition, d'effectuer cette restructuration.

Un écart d'acquisition est calculé selon la procédure décrite au § 3.3.2 ci-dessous.

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition et ne sont pas liés à des événements postérieurs à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

En cas d'acquisition d'intérêts complémentaires dans une filiale, la différence entre le prix payé et la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis telle qu'elle ressort des comptes consolidés du Groupe avant l'acquisition, est comptabilisée en tant qu'écart d'acquisition.

#### **4.3.2 Ecarts d'acquisition**

Les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût. Celui-ci représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la quote-part acquise par le Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale à la date d'acquisition.

Les différences négatives entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt acquise par le Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis (écarts d'acquisitions négatifs) sont enregistrées, après vérification de leur montant, directement en résultat de l'exercice

Les écarts d'acquisition inscrits séparément à l'actif font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois par an ou plus fréquemment quand des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils se sont dépréciés durablement à travers la valorisation des UGT auxquelles ils se rattachent. Toute dépréciation constatée est irréversible.

Conformément aux options offertes par IFRS 1 révisée, le Groupe n'a pas recalculé les écarts d'acquisition sur les acquisitions réalisées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Conformément à IFRS 3, les goodwill ne sont plus amortis à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

#### 4.4 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des éléments amortissables, tels que les logiciels et les brevets.

Les immobilisations incorporelles sont amorties par annuités constantes sur une durée de 1 à 5 ans.

#### 4.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'emprunt liés au financement des investissements importants, encourus pendant la période de construction, sont considérés comme un élément du coût d'acquisition.

Les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur des immobilisations corporelles.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres immobilisations corporelles sont amorties selon les durées d'amortissement suivantes :

Constructions	15 à 25 ans
Agencements aménagements des constructions	10 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 8 ans
Matériel bureau et informatique	3 à 8 ans

Compte-tenu de la nature des immobilisations détenues, et à l'exception des constructions immobilières, il n'a pas été identifié de composants significatifs.

#### 4.6 Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 – Contrats de location, les contrats de location sont classés en deux catégories :

- les contrats de location financement,
- les contrats de location simple.

##### Contrats de location financement

Les contrats de location financement se caractérisent par le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs considérés.

Dans ce cas, lors de la comptabilisation initiale, l'actif loué est comptabilisé à l'actif du bilan pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, avec enregistrement en contrepartie d'une dette financière au passif du bilan. Après comptabilisation initiale, les immobilisations ainsi comptabilisées à l'actif du bilan sont amorties selon les mêmes durées que les autres immobilisations de même catégorie et les paiements au titre de la dette de location financement comptabilisée au passif du bilan sont ventilés entre l'amortissement de la dette et la charge financière.

## **Contrats de location simple**

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple et ne fait pas l'objet d'un retraitement. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges d'exploitation au compte de résultat.

## **4.7 Pertes de valeur des actifs immobilisés**

### **Pertes de valeur sur actifs corporels et incorporels**

Le Groupe procède, conformément à la norme IAS 36 - Dépréciation d'actifs, à l'évaluation de la recouvrabilité de ses actifs long-terme selon le processus suivant :

- pour les actifs corporels et incorporels amortis, le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indice de perte de valeur sur ces immobilisations. Ces indices sont identifiés par rapport à des critères externes ou internes. Le cas échéant, un test de dépréciation est réalisé en comparant la valeur nette comptable à la valeur recouvrable qui correspond à la plus élevée des deux valeurs suivantes : prix de vente diminué du coût de cession ou valeur d'utilité,
- pour les écarts d'acquisition, un test de dépréciation est effectué au minimum une fois par an, et lorsqu'un indice de perte de valeur est identifié. Les écarts d'acquisition sont testés au niveau de la zone géographique à laquelle ils se rapportent.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie estimés provenant de l'utilisation des actifs. Les flux futurs de trésorerie sont issus du plan d'affaires à trois ans établi et validé par la Direction auquel s'ajoute une valeur terminale basée sur des flux de trésorerie normatifs actualisés, après application d'un taux de croissance à l'infini. Par souci de cohérence, les taux d'actualisation utilisés sont des taux après impôt qui sont appliqués à des flux de trésorerie après impôt. Le Groupe considère que l'utilisation de ces taux donne des valeurs recouvrables identiques à celles qui seraient obtenues en utilisant des taux avant impôt appliqués à des flux de trésorerie avant impôt.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition est irréversible et, en conséquence, ne peut pas être reprise.

### **Pertes de valeur des participations dans les entreprises associées**

Des tests de dépréciation sur les valeurs des participations dans les entreprises associées sont conduits dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. La valeur comptable des participations dans les entreprises associées est alors comparée à la quote-part de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés attendus par l'entreprise associée. Lorsque celle-ci est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur qui en résulte est comptabilisée en diminution de la valeur de la participation dans l'entreprise associée concernée.

### **Reprise de pertes de valeur sur actifs incorporels autres que les goodwill, les actifs corporels et les participations dans les entreprises associées**

A chaque date de clôture, le Groupe apprécie si des événements ou des circonstances nouvelles indiquent qu'une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes précédentes est susceptible d'être reprise.

Dans ce cas, lorsque la valeur recouvrable déterminée sur la base des nouvelles estimations excède la valeur nette comptable de l'actif considéré, le Groupe effectue une reprise de perte de valeur dans la

limite de la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

#### 4.8 Actifs financiers

Les actifs financiers sont analysés et classés en quatre catégories principales :

- Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat comprenant :
  - les actifs financiers détenus à des fins de transaction : un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu. Le Groupe n'a aucun actif classé dans cette catégorie.
  - ceux évalués sur option à la juste valeur : le groupe n'a aucun actif classé dans cette catégorie
  - et les dérivés négociés à des fins économiques de couverture mais non documentés en relation de couverture.
- Actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance : ce sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que l'entreprise a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Le Groupe n'a aucun actif classé dans cette catégorie.
- Prêts et créances : ce sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à 12 mois qui sont classés dans les actifs non courants. Ils sont principalement composés de créances clients et de dépôts de garantie liés à l'exploitation du Groupe.
- Actifs financiers disponibles à la vente : ce sont des instruments non dérivés rattachés à cette catégorie ou des actifs rattachés à aucune autre catégorie. Cette catégorie comprend les titres de participation des sociétés non consolidées évalués à la juste valeur par les capitaux propres.

Les actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des frais de transaction pour tous les actifs financiers non comptabilisés à leur juste valeur en contrepartie du résultat. Les actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les coûts de transaction sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat. Ils sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur à chaque clôture. Les prêts et créances sont comptabilisés ultérieurement à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'évaluation initiale des créances s'effectue à la juste valeur, celle-ci correspondant généralement au montant facturé. Lorsqu'elles comportent des conditions avantageuses pour la contrepartie (délai de paiement par exemple) et que l'effet de l'actualisation est significatif, ces créances sont comptabilisées à la valeur des flux futurs de trésorerie actualisés au taux de marché. L'évaluation ultérieure se fait au coût amorti.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée en cas de risque de non-recouvrement, elle est appréciée au cas par cas et selon l'antériorité des actifs financiers.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits à la perception de flux de trésorerie découlant de ces actifs ont expirés ou ont été cédés et que le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à leur propriété. Pour les créances commerciales, la cession avec recours contre le cédant en cas de défaut de paiement du débiteur (sous forme de dépôt réservé ou de recours direct) ne permet pas la décomptabilisation des créances cédées.

Les gains et pertes résultant des variations de la juste valeur des actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat sont présentés au compte de résultat de la période durant laquelle ils surviennent.

Les justes valeurs des actifs cotés sont basées sur le cours acheteur actuel. En l'absence d'un marché actif pour un actif financier et pour les titres non cotés, le Groupe détermine la juste valeur en recourant à des techniques de valorisation. Parmi celles-ci, le Groupe se réfère à des transactions de gré à gré, à d'autres instruments présentant des caractéristiques similaires ou à l'analyse des flux de

trésorerie actualisés et ce, en utilisant autant de données de marché que possible et en s'appuyant aussi peu que possible sur des paramètres internes.

#### **4.9 Stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Si le prix de marché est inférieur au prix de revient, une provision pour dépréciation est constituée.

#### **4.10 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les valeurs mobilières de placement de nature monétaire très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à 3 mois et les découverts bancaires.

Les soldes bancaires positifs sont classés à l'actif du bilan en « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et les soldes bancaires négatifs sont classés au passif du bilan en « Découverts bancaires ».

La trésorerie courante présentée dans le tableau des flux de trésorerie consolidé est le montant net entre la trésorerie et équivalents de trésorerie et les découverts bancaires.

#### **4.11 Passifs financiers**

Les dettes financières et les emprunts bancaires sont comptabilisés à la juste valeur, celle-ci correspondant généralement à la valeur nominale, diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite comptabilisés au coût amorti. L'éventuelle différence entre le coût amorti et la valeur de remboursement est reprise en résultat en fonction du taux d'intérêt effectif déterminé sur la durée des emprunts. Les instruments dérivés passifs sont également évalués à la juste valeur. Les autres passifs financiers, hors instruments dérivés, sont comptabilisés au coût amorti.

#### **4.12 Instruments dérivés**

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés pour réduire son exposition aux risques de taux d'intérêt. Ces instruments ont pour finalité de couvrir des risques économiques auxquels le Groupe est exposé. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire de souscription du contrat de couverture. Toutefois, seuls ceux qui satisfont les critères de comptabilité de couverture définis par la norme IAS 39 sur les instruments financiers font l'objet des traitements comptables décrits ci-après. Les variations de juste valeur des instruments financiers non qualifiés de couverture sont immédiatement comptabilisées en autres produits et charges financiers.

Toute opération qualifiée de couverture est documentée par référence à la stratégie de couverture en identifiant le risque couvert, l'élément couvert, l'élément de couverture, la relation de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. L'évaluation de l'efficacité de couverture est mise à jour à chaque date de clôture. Les dérivés sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ultérieurement, la juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture par référence aux conditions de marché. Les dérivés comptabilisés à l'actif et au passif sont classés en courant et non courant selon leur maturité et celle des transactions sous-jacentes.

Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations de flux de trésorerie liés à un actif ou passif comptabilisé ou une transaction future hautement probable, quand ces variations sont susceptibles d'affecter le résultat. À chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. Lorsque la transaction est comptabilisée, la part efficace en capitaux propres est reclassée en résultat simultanément à la comptabilisation de l'élément couvert.

#### **4.13 Avantages du personnel**

En accord avec les lois et pratiques de chaque pays dans lequel il est implanté, le Groupe participe à des régimes de retraites.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autres obligations que le paiement des cotisations.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe provisionne son obligation au titre des prestations de retraite définies pour ses salariés.

##### **Régimes à cotisations définies**

Pour les régimes de base et autres régimes à cotisations définies, le groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

##### **Régimes à prestations définies**

Pour les régimes de retraite à prestations définies et les indemnités de cessation de service, les estimations des obligations du Groupe sont calculées annuellement, conformément à la norme IAS 19 – "Avantages du personnel", en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chaque pays où sont situés les engagements. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés. Lorsque les prestations sont préfinancées au travers de fonds externes, les actifs détenus au travers de ces fonds sont évalués à leur juste valeur à la date de clôture de l'exercice.

Au compte de résultat sont reportés le coût des services rendus qui constate l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire, les gains et pertes actuariels et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. Le rendement long terme attendu des investissements des fonds de pensions est porté en déduction de ces charges. L'ensemble de ces effets est comptabilisé dans le résultat opérationnel courant hors l'impact de la désactualisation qui est inclus dans le résultat financier.

#### **Droit Individuel à la Formation**

Les dépenses engagées au titre du Droit Individuel à la Formation (DIF) constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement, sauf lorsque ces dépenses peuvent être considérées comme rémunérant des services passés et que l'obligation à l'égard du salarié est probable ou certaine.

Une mention en annexe est faite du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits des salariés.

#### **4.14 Provisions et passifs éventuels**

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite, résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques du Groupe.

Les provisions font l'objet d'une actualisation si l'impact est jugé significatif. L'effet de cette actualisation est constaté en résultat opérationnel le cas échéant.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas sous le contrôle de l'entité ou à des obligations actuelles pour lesquelles une sortie de ressources n'est pas probable. En dehors de ceux résultant d'un regroupement d'entreprises, ils ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information en annexe.

#### **4.15 Chiffre d'affaires**

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés en chiffre d'affaires lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Ces produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie à recevoir.

Les revenus des prestations de services sont reconnus dès que la prestation est réalisée.

#### **4.16 Impôts**

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

##### **Impôts exigibles**

L'impôt exigible est la somme du montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, et de tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

##### **Impôts différés**

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé :

(i) les différences temporelles taxables (IDP) liées à la comptabilisation initiale des écarts d'acquisition, (ii) la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable et (iii) les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où il est probable qu'elles ne se renverseront pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôts dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale sur la même entité imposable.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôts différés sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits dans la proportion où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible. Pour apprécier la capacité du groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Prévisions de résultats fiscaux futurs ;
- Part des charges exceptionnelles ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;

- Historique des résultats fiscaux des années précédentes.

S'agissant des participations dans les filiales, coentreprises et entreprises associées, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporaire imposable entre la valeur comptable des titres et leur base fiscale sauf si :

- le Groupe contrôle la date à laquelle cette différence (par exemple : distribution de dividendes) se renversera ; et
- il est probable que cette différence ne se renversera pas dans un avenir prévisible.

#### **4.17 Résultats nets par action**

Le résultat net par action de base est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice.

Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net part du Groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives excluant les éventuelles actions auto détenues.

### **5 INFORMATION SECTORIELLE**

Conformément à IFRS 8 – "Secteurs opérationnels", l'information présentée ci-après pour chaque secteur opérationnel est identique à celle présentée au Principal Décideur Opérationnel aux fins de prise de décision concernant l'affectation de ressources au secteur et d'évaluation de sa performance.

Un secteur opérationnel est une composante distincte du Groupe :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le Principal Décideur Opérationnel du Groupe en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance, et
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Le Principal Décideur Opérationnel du Groupe a été identifié comme étant le Président Directeur Général et le Directeur Général Délégué qui prennent collégalement les décisions stratégiques.

Les secteurs opérationnels, déterminés en conformité avec la norme IFRS 8, sont les secteurs France et International.

Le secteur France est composé des filiales ayant leur siège social en France métropolitaine.

Le secteur International est composé des filiales qui ont leur siège social dans les pays suivants : Argentine, Brésil, Chine, Espagne, Ile de la Réunion, Indonésie, Maroc, Pologne et Taiwan.

Les actifs immobilisés sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les écarts d'acquisition affectables, les immobilisations incorporelles et corporelles. Ils n'incluent pas les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles, les impôts différés actifs ou passifs et les actifs financiers non courants.

L'information sectorielle présentée aux principaux décideurs et relative aux opérations se poursuivant est présentée ci-après :

	31/12/2009			31/12/2008		
	France	International	Total	France	International	Total
Chiffre d'affaires	216 815	96 342	313 157	221 505	81 967	303 472
Chiffre d'affaires inter-secteurs	(3 083)	(264)	(3 347)	(3 617)	(68)	(3 685)
Chiffre d'affaires net	213 732	96 078	309 810	217 888	81 899	299 787
Résultat opérationnel	8 979	190	9 169	4 850	1 335	6 185
Flux de trésorerie généré par l'activité	17 108	(492)	16 616	28 350	(687)	27 663
Investissements	11 161	3 134	14 295	9 626	1 665	11 291
Actifs immobilisés	70 271	16 677	86 948	50 925	7 135	58 060
Effectifs	2 115	3 706	5 821	1 911	3 201	5 112

## 6 NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN, DU COMPTE DE RESULTAT, DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE ET DE LEURS VARIATIONS

### 6.1 Notes sur le bilan

#### Note 1 : Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

	Ecart d'acquisition	Logiciels	TOTAL
Valeur brute :			
Au 1er janvier 2008	32 997	2 432	35 429
Acquisitions	-	1 447	1 447
Cessions	-	(183)	(183)
Variation de périmètre	-	-	-
Ecart de change	-	(70)	(70)
Reclassement	-	-	-
Au 31 décembre 2008	32 997	3 626	36 623
Acquisitions	-	1 355	1 355
Cessions	-	(58)	(58)
Variation de périmètre	26 372	-	26 372
Ecart de change	-	106	106
Reclassement	-	-	-
Au 31 décembre 2009	59 369	5 029	64 398
Amortissements cumulés et pertes de valeurs :			
Au 1er janvier 2008	-	1 089	1 089
Charge d'amortissement de l'exercice	-	916	916
Dépréciations	-	-	-
Cessions	-	(125)	(125)
Variation de périmètre	-	-	-
Ecart de change et reclassement	-	(27)	(27)
Au 31 décembre 2008	-	1 853	1 853
Charge d'amortissement de l'exercice	-	1 060	1 060
Dépréciations	-	-	-
Cessions	-	(31)	(31)
Variation de périmètre	-	-	-
Ecart de change et reclassement	-	54	54
Au 31 décembre 2009	-	2 936	2 936
Montant net :			
Au 31 décembre 2008	32 997	1 773	34 770
Au 31 décembre 2009	59 369	2 093	61 462

Il n'y a pas de restriction à l'utilisation par le Groupe de ses immobilisations.

Lors de l'acquisition de 44,5% dans notre filiale Financière de Commerce et de Participations auprès des intérêts minoritaires, un écart d'acquisition a été déterminé conformément à la méthodologie décrite au § 3.3.1.

## Note 2 : Immobilisations corporelles

	Terrains & constructions	Installations, matériels & équipements	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	TOTAL
<b>Valeur brute :</b>					
Au 1er janvier 2008	8 382	21 969	9 106	186	39 643
Acquisitions	731	4 453	3 926	734	9 844
Cessions	(61)	(1 120)	(1 474)	(2)	(2 657)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Ecart de change	49	(319)	(70)	-	(340)
Reclassement	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2008	9 101	24 983	11 488	918	46 490
Acquisitions	1 396	6 678	3 687	1 179	12 940
Cessions	(760)	(4 633)	(2 838)	(718)	(8 949)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Ecart de change	25	457	87	-	569
Reclassement	-	48	98	(146)	-
Au 31 décembre 2009	9 762	27 533	12 522	1 233	51 050
<b>Amortissements cumulés et pertes de valeurs :</b>					
Au 1er janvier 2008	3 524	9 931	3 782	-	17 237
Charge d'amortissement de l'exercice	971	4 558	3 125	16	8 670
Dépréciations	-	-	-	-	-
Cessions	(47)	(1 120)	(1 388)	-	(2 555)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Ecart de change et reclassement	15	(151)	(16)	-	(152)
Au 31 décembre 2008	4 463	13 218	5 503	16	23 200
Charge d'amortissement de l'exercice	883	5 537	3 161	(16)	9 565
Dépréciations	-	-	-	-	-
Cessions	(747)	(4 442)	(2 325)	-	(7 514)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Ecart de change et reclassement	10	278	25	-	313
Au 31 décembre 2009	4 609	14 591	6 364	-	25 564
<b>Montant net :</b>					
Au 31 décembre 2008	4 638	11 765	5 985	902	23 290
Au 31 décembre 2009	5 153	12 942	6 158	1 233	25 486

Le montant net des Installations, matériels et équipements comprend des actifs sous contrats de location financement pour 14.232 K€ au 31 décembre 2009 et 13.665 K€ au 31 décembre 2008. Il n'y a pas de restriction à l'utilisation par le Groupe de ses immobilisations.

### Note 3 : Ecarts d'acquisition et tests de dépréciation des actifs à long terme

Les principales hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation sont les suivantes :

Secteur d'activité	2009			2008		
	Valeur de l'écart d'acquisition associée	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini	Valeur de l'écart d'acquisition associée	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
France	48 258	10,4%	2%	30 405	10,7%	2%
International	11 111	10,4 – 14,6%	2%	2 592	10,7 – 14,8%	2%

L'ensemble des Unités Génératrices de Trésorerie a fait l'objet de tests de dépréciations au titre de 2008 et 2009. Ces tests ne conduisent pas à constater de perte de valeur sur les Unités Génératrices de Trésorerie.

	France	International	Total
Valeur nette des écarts d'acquisition au 01/01/2008	30 405	2 592	32 997
Variation des écarts	-	-	-
Dépréciation	-	-	-
Effets de change	-	-	-
Valeur nette des écarts d'acquisition au 31/12/2008	30 405	2 592	32 997
Variation des écarts	17 853	8 519	26 372
Dépréciation	-	-	-
Effets de change	-	-	-
Valeur nette des écarts d'acquisition au 31/12/2009	48 258	11 111	59 369

Une hausse de 0,5% du taux d'actualisation n'entraînerait pas la comptabilisation de perte de valeur.

Une baisse de 0,5% du taux de croissance à l'infini n'entraînerait pas la comptabilisation de perte de valeur.

#### Note 4 : Titres des entreprises associées

Les principales informations sur la base des comptes sociaux des entreprises associées sont les suivantes :

	Pourcentage d'intérêts (%)	Titres mis en équivalence	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net
<u>31 décembre 2008</u>					
ID Log	26%	37	75	6 116	24
ID Trans	26%	48	96	2 072	49
Froid Combi	13%	348	1 366	10 618	104
Total		433			
<u>31 décembre 2009</u>					
ID Log	48%	497	343	7 103	278
ID Trans	48%	312	328	3 245	252
Froid Combi	24%	349	1 372	11 140	96
Total		1 158			
				2009	2008
Au 1er janvier				433	439
Quote-part dans le résultat des entreprises associées				287	63
Dividendes reçus				(36)	(69)
Ecart d'acquisition				474	
Acquisition de titres mis en équivalence					
Au 31 décembre				1 158	433

## Note 5 : Autres actifs financiers

### Autres actifs financiers non courants

	31/12/2009	31/12/2008
Dépôts et cautionnements	576	1 254
Titres des sociétés non consolidées	71	140
Total valeur nette	647	1 394

### Provisions sur les actifs financiers non courants

	2009	2008
Au 1er janvier	(41)	(69)
Dotations	(2)	(18)
Reprises		46
Au 31 décembre	(43)	(41)

### Autres actifs financiers courants

	31/12/2009	31/12/2008
Dépôt de garantie	1 039	2 958
Autres créances	1 972	11 822
TOTAL	3 011	14 780

Les dépôts de garantie ne font l'objet d'aucune provision au 31 décembre 2008 et 2009.

La diminution des autres créances s'explique par le règlement par compensation de la dette générée lors de la prise de participation complémentaire dans la société Financière de Commerce et de Participations pour un montant de 10.034 K€ détaillée dans les événements significatifs de l'exercice 2009.

## Note 6 : Stocks

Les stocks s'élèvent à 328 K€ au 31 décembre 2009 contre 207 K€ au 31 décembre 2008. Ils sont exclusivement composés de gasoil.

## Note 7 : Clients et autres débiteurs courants

	31/12/2009	31/12/2008
Clients et comptes rattachés	50 076	47 896
Provisions pour dépréciation	(122)	(113)
Total des clients - valeur nette	49 954	47 783
Créances fiscales et sociales	12 362	12 396
Avances et acomptes versés sur commandes	12	190
Charges constatées d'avance	1 167	664
Total des autres créances - valeur nette	13 541	13 250

Les créances fiscales et sociales correspondent principalement à de la taxe sur la valeur ajoutée ou équivalents pour les filiales étrangères.

#### Provisions sur les créances clients :

	2009	2008
Au 1 <sup>er</sup> janvier	(113)	(819)
Dotations	(31)	(112)
Reprises	22	818
Au 31 décembre	(122)	(113)

#### Echéancier des créances clients :

	Total	Non échues et non dépréciées	Echues de moins de 90 jours	Echues de plus de 90 jours
31/12/2009	50 076	38 821	10 723	532
31/12/2008	47 896	40 360	6 750	786

Les créances échues ne présentent pas de risque significatif d'irrécouvrabilité.

#### Note 8 : Trésorerie courante nette

	31/12/2009	31/12/2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 212	7 452
Découverts bancaires	(1 000)	(1 397)
Trésorerie courante nette	10 212	6 055

La trésorerie du Groupe qui ressort à 11.212 K€ au 31 décembre 2009, comprend des liquidités, des dépôts bancaires à vue et des valeurs mobilières de placement de nature monétaire (pour un montant de 256 K€). Au 31 décembre 2008, la trésorerie du Groupe comprenait des liquidités, des dépôts bancaires à vue et des valeurs mobilières de placement de nature monétaire (pour un montant de 386 K€).

## Note 9 : Capital émis et primes

Nature de l'opération	Variations du capital			Capital après opérations	
	Nombre d'actions	Nominal en euros	Primes en euros	Montant en euros	Nombre d'actions
Au 1er janvier 2008				1 295 820	129 582
Au 31 décembre 2008				1 295 820	129 582
21/12/2009 Augmentation de capital En numéraire (1)	75 711	10	22 887 435	757 110	75 711
Au 31 décembre 2009			22 887 435	2 052 930	205 293

(1) Voir évènements significatifs de l'exercice

## Note 10 : Passifs financiers

### Etat des dettes financières au 31 décembre 2009

	31/12/2009	A moins d'un an	De un à 5 ans	A plus de 5 ans
Non courants				
Emprunts bancaires	307		307	
Locations financements	9 186		8 969	217
Autres dettes financières	330		330	
<b>Total non courants</b>	<b>9 823</b>		<b>9 606</b>	<b>217</b>
Courants				
Emprunts bancaires	5 153	5 153		
Locations financements	6 378	6 378		
Affacturage	12 204	12 204		
Autres dettes financières	144	144		
<b>Total courants</b>	<b>23 879</b>	<b>23 879</b>		
<b>Total des dettes financières</b>	<b>33 702</b>	<b>23 879</b>	<b>9 606</b>	<b>217</b>
Répartition des dettes financières par taux et par devises				
		Montants	Devise	Taux
Emprunt		5 060	EUR	Variable
Emprunt		400	EUR	Fixe
Affacturage		12 204	EUR	Variable
Locations financements		703	BRL	Fixe
Locations financements		12 866	EUR	Fixe
Locations financements		1 995	EUR	Variable
Autres dettes		474	EUR	Fixe
<b>Totaux</b>		<b>33 702</b>		

## Etat des dettes financières au 31 décembre 2008

	31/12/2008	A moins d'un an	De un à 5 ans	A plus de 5 ans
<b>Non courants</b>				
Emprunts bancaires	400		400	
Locations financements	7 867		7 730	137
Autres dettes financières	450		450	
<b>Total non courants</b>	<b>8 717</b>		<b>8 580</b>	<b>137</b>
<b>Courants</b>				
Emprunts bancaires	6 955	6 955		
Locations financements	6 704	6 704		
Affacturage	7 771	7 771		
Autres dettes financières	441	441		
<b>Total courants</b>	<b>21 871</b>	<b>21 871</b>		
<b>Total des dettes financières</b>	<b>30 588</b>	<b>21 871</b>	<b>8 580</b>	<b>137</b>
<b>Répartition des dettes financières par taux et par devises</b>				
	Montants	Devise	Taux	
Emprunt	6 867	EUR	Variable	
Emprunt	488	EUR	Fixe	
Affacturage	7 771	EUR	Variable	
Locations financements	186	BRL	Fixe	
Locations financements	10 796	EUR	Fixe	
Locations financements	3 588	EUR	Variable	
Autres dettes	891	EUR	Fixe	
<b>Totaux</b>	<b>30 588</b>			

### Covenants bancaires

Le groupe a procédé en juillet 2005 à l'émission d'une dette sénior soumise à trois ratios financiers (c.f. paragraphe 10.1.4).

Au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009, le groupe ne satisfaisait pas à l'ensemble des ratios. Le groupe a obtenu les waivers du pool bancaire postérieurement aux dates de clôture. En conséquence, cette dette senior dont les montants restants dus au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2009 étaient respectivement de 6.868 K€ et 5.060 K€ a été reclassée en dette courante aux dates de clôture.

## Note 11 : Provisions

	Risques sociaux et fiscaux	Risques d'exploitation	Avantages au personnel	Autres	Total
Au 1er janvier 2008	2 706	2 955	567	-	6 228
Dotations	779	1 077	156	-	2 012
Reprises utilisées	(795)	(1 213)	(19)	-	(2 027)
Reprises sans objet	(55)	(40)	-	-	(95)
Autres variations	-	(36)	-	-	(36)
Au 31 décembre 2008	2 635	2 743	704	-	6 082
Dotations	859	1 724	219	-	2 802
Reprises utilisées	(434)	(1 194)	(34)	-	(1 662)
Reprises sans objet	(35)	(150)	-	-	(185)
Autres variations	48	2	-	-	50
Au 31 décembre 2009	3 073	3 125	889	-	7 087
Dont provisions courantes	3 073	3 125	-	-	6 198
Dont provisions non courantes	-	-	889	-	889

Les provisions pour risques d'exploitation concernent principalement des litiges avec les clients et avec les bailleurs.

## Note 12 : Impôts différés

	31/12/2009	31/12/2008
Impôts différés actifs	7 357	8 728
Impôts différés passifs	(477)	(477)
Impôts différés nets	6 880	8 251

Les impôts différés au bilan s'analysent comme suit :

	31/12/2009			31/12/2008		
	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Total	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Total
Immobilisations corporelles et locations financements	204	(635)	(431)	227	(473)	(246)
Provisions et avantages au personnel	3 002	-	3 002	2 051	-	2 051
Déficits reportés en avant	4 302	-	4 302	6 387	-	6 387
Autres éléments	67	(60)	7	63	(4)	59
Effets de la compensation	(218)	218	-	-	-	-
Total	7 357	(477)	6 880	8 728	(477)	8 251

La variation des impôts différés est la suivante :

	Immobilisations corporelles et locations financement	Provisions et avantages au personnel	Déficits reportés en avant	Autres éléments	Total
Impôts différés au 1er janvier 2008	(227)	1 206	7 468	(23)	8 424
Eléments comptabilisés en résultat	(19)	845	(1 081)	28	(227)
Eléments comptabilisés en capitaux propres				54	54
Impôts différés au 31 décembre 2008	(246)	2 051	6 387	59	8 251
Eléments comptabilisés en résultat	(185)	951	(2 085)	134	(1 185)
Eléments comptabilisés en capitaux propres				(186)	(186)
Impôts différés au 31 décembre 2009	(431)	3 002	4 302	7	6 880

Les impôts différés actifs liés aux déficits reportables ont été calculés à partir des bénéfices futurs imposables déterminés sur un horizon raisonnable.

Le montant des déficits reportable du groupe à la date du 31 décembre 2009 pour lequel aucun impôt différé n'a été reconnu est de 15.688 K€, soit 5.229 K€ d'impôts différés non activés.

Le montant des déficits reportable du groupe à la date du 31 décembre 2008 pour lequel aucun impôt différé n'a été reconnu est de 13.402 K€, soit 4.467 K€ d'impôts différés non activés.

Les différences temporaires en relation avec les entreprises associées et les entités contrôlées conjointement ne sont pas significatives.

### Note 13 : Fournisseurs et autres dettes

	31/12/2009	31/12/2008
Fournisseurs et comptes rattachés	42 754	41 372
Dettes fiscales et sociales	44 423	42 616
Avances et acomptes reçus	755	8 763
Comptes courants créditeurs et autres dettes courantes	3 838	2 755
Produits constatés d'avance	3 895	1 830
Total des autres dettes	52 911	55 964

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs ont tous une date d'échéance à moins d'un an.

## Note 14 : Dérivés et gestion des risques

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de locations financement et de locations avec options d'achat, de dettes d'affacturage, de dettes fournisseurs.

Par ailleurs, le Groupe détient des actifs financiers principalement composés des créances clients, des dépôts de garantie ou cautionnements, de prêts et de la trésorerie ou équivalent trésorerie disponible. Ces actifs financiers sont générés par les activités du Groupe.

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers comptabilisés dans le bilan consolidé.

31/12/2009	Juste valeur par capitaux propres	Prêts et créances au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Location financement	Instruments dérivés non documentés	Valeur au bilan de clôture	Juste valeur
Actifs financiers non courants	71	576				647	647
Clients		49 954				49 954	49 954
Actifs financiers courants		3 011				3 011	3 011
Trésorerie et équivalents de trésorerie		11 212				11 212	11 212
<b>Total actifs financiers</b>	<b>71</b>	<b>64 753</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>64 824</b>	<b>64 824</b>
Dettes financières			18 138	15 564		33 702	33 702
Fournisseurs			42 754			42 754	42 754
Autres dettes			3 838			3 838	3 838
Instruments dérivés passifs					589	589	589
Découverts bancaires			1 000			1 000	1 000
<b>Total passifs financiers</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>65 730</b>	<b>15 564</b>	<b>589</b>	<b>81 883</b>	<b>81 883</b>

31/12/2008	Juste valeur par capitaux propres	Prêts et créances au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Location financement	Instruments dérivés non documentés	Valeur au bilan de clôture	Juste valeur
Actifs financiers non courants	140	1 254				1 394	1 394
Clients		47 783				47 783	47 783
Actifs financiers courants		26 602				26 602	26 602
Trésorerie et équivalents de trésorerie		7 452				7 452	7 452
<b>Total actifs financiers</b>	<b>140</b>	<b>83 091</b>	<b>-</b>	<b>-</b>		<b>83 231</b>	
Dettes financières			16 018	14 570		30 588	30 588
Fournisseurs			41 372			41 372	41 372
Autres dettes			2 755			2 755	2 755
Instruments dérivés passifs					26	26	26
Découverts bancaires			1 397			1 397	1 397
<b>Total passifs financiers</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>61 542</b>	<b>14 570</b>	<b>26</b>	<b>76 138</b>	<b>76 138</b>

La juste valeur des actifs et des dettes courantes avoisine la valeur comptable du fait de l'impact négligeable de l'actualisation et du risque crédit.

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers non courants correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur. Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des passifs financiers non courants et hors emprunts bancaires correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Les emprunts bancaires sont principalement composés d'emprunts à taux variables et de dettes de location financement à taux fixe. Pour les emprunts à taux variable, la juste valeur est approximativement égale à la valeur nette comptable. La valeur comptable des dettes non courantes

correspond à la valeur actualisée des paiements minimaux. Le Groupe estime que cette valeur correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

## Gestion des risques financiers

Les principaux risques attachés aux instruments financiers du Groupe sont le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change et le risque de liquidité.

### Risque de taux d'intérêt

Les contrats d'emprunts sont validés par la Direction Financière Groupe et sont, pour l'essentiel, contractés sur des entités juridiques en France.

Au 31 décembre 2009, avant prise en compte des contrats de couverture de taux d'intérêt, 57% des dettes financières sont contractées sur la base de taux variables, contre 43% sur la base de taux fixes. Une augmentation des taux moyens d'intérêt de 1% aurait pour conséquence une charge d'intérêt complémentaire à comptabiliser en résultat financier de 193 K€.

L'échéancier des dettes financières est détaillé en note 10. Les dettes fournisseurs et les autres dettes sont des dettes d'exploitation courante, principalement dues à moins d'un an.

### Risque de change

Le Groupe réévalue régulièrement son exposition au risque de change. Au 31 décembre 2009, les montants libellés en devise autres que l'Euro ne faisaient pas l'objet de couverture particulière. Le montant total des actifs et passifs hors capitaux propres libellés en devises autres que la monnaie du Groupe est comme suit au 31 décembre 2009 :

Contrepartie devise	TWD	CNY	BRL	PLN	ARS	Autres	Totaux
Actifs hors écarts d'acquisition	5 594	1 647	12 487	1 969	1 345	613	23 656
Passifs hors capitaux propres	(3 594)	(853)	(10 799)	(2 279)	(867)	(362)	(18 754)
Position nette avant gestion	2 000	795	1 688	(310)	478	251	4 901
Gestion	-	-	-	-	-	-	-
Position nette après gestion	2 000	795	1 688	(310)	478	251	4 901

Le montant total des actifs et passifs hors capitaux propres libellés en devises autres que la monnaie du Groupe est comme suit au 31 décembre 2008 :

Contrepartie devise	TWD	CNY	BRL	PLN	Autres	Totaux
Actifs hors écarts d'acquisition	5 674	768	7 432	2 074	697	16 646
Passifs hors capitaux propres	(4 265)	(270)	(6 645)	(1 888)	(178)	(13 246)
Position nette avant gestion	1 409	498	787	186	519	3 400
Gestion	-	-	-	-	-	-
Position nette après gestion	1 409	498	787	186	519	3 400

## Risque de liquidité

Le financement du Groupe repose principalement sur la trésorerie disponible, des contrats d'affacturage, des découverts bancaires, des contrats de location financement et un emprunt auprès d'un pool bancaire.

Sur la base des taux de change et des taux d'intérêt applicables au 31 décembre 2009, ainsi que des échéanciers de paiement contractuels, le montant nominal des flux de trésorerie liés aux passifs financiers est comme suit :

31/12/2009	Valeur comptable	Moins d'un an			Entre 1 et 5 ans			Plus de 5 ans		
		Charges intérêts taux fixes	Charges intérêts taux variable	Remboursement	Charges intérêts taux fixes	Charges intérêts taux variable	Remboursement	Charges intérêts taux fixes	Charges intérêts taux variable	Remboursement
Découverts bancaires	1 000			1 000						
Location financement	15 564	812	73	6 378	956	4	8 969	10	-	217
Emprunts	5 460	19	122	1 893	31	91	3 567	-	-	-
Affacturage	12 204	-	-	12 204	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	474	16	-	144	18	-	330	-	-	-
Dettes fournisseurs	42 754			42 754						
Autres dettes	3 838			3 838						
	81 294	847	195	68 211	1 005	95	12 866	10	-	217
Swap de taux d'intérêt	310			310						
Cap de taux d'intérêt	279			279						
	589	-	-	589						

31/12/2009	Dont confirmées		Dont non confirmées			
	Tirées	Non tirées	Tirées	Non tirées		
Lignes de crédit disponibles						
Dettes location financement		10 403	3 810	893	1 809	3 891
Dettes financière		10 680			945	9 735

Le Groupe procède régulièrement à une revue de son risque de liquidité. Au 31 décembre 2009, il estime avoir la capacité à honorer ses échéances.

Comme indiqué note 10, l'emprunt est assorti de condition de ratios financiers. Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008, certains ratios n'étaient pas respectés. Les waivers ayant été obtenus après la date de clôture, les montants restant dus ont été reclassés en dette à moins d'un an pour un montant de 3.259 K€ au 31 décembre 2009 et de 5.061 K€ au 31 décembre 2008, même si leur paiement anticipé n'a finalement pas été exigé par le pool bancaire.

## Note 15 : Instruments financiers

Comme indiqué en Note 10, une partie de la dette financière du Groupe est contractée à taux variable basé sur l'Euribor 3 mois ou l'Euribor 1 mois. Afin de limiter son exposition aux risques de hausse des taux, le Groupe a mis en place des instruments de couverture de taux d'intérêt.

Ces instruments sont constitués :

- de contrats de swaps de taux (échange d'un taux variable Euribor 3 mois contre un taux fixe) portant sur un montant nominal total de 6 167 K€ au 31 décembre 2009 (6 797 K€ au 31 décembre 2008). Les échéances de ces contrats sont comprises entre 1 et 5 ans au 31 décembre 2009.
- de contrats de cap de taux (plafonnement d'un taux variable Euribor 3 mois contre un taux fixe) conclus en 2009 et portant sur un montant nominal total de 20 000 K€ au 31 décembre 2009

Les charges financières incluent les variations de la juste valeur des dérivés non documentés en relation de couverture. L'impact de ces gains et pertes est décrit dans le tableau ci-dessous.

	Juste valeur au bilan			Imputation en	
	Nominal	Actif	Passif	Résultat	Capitaux propres
Swaps de taux d'intérêt	6 797	-	26	(83)	-
Cap de taux d'intérêt					
31 décembre 2008		-	26	(83)	-
Swaps de taux d'intérêt	6 167	-	310	(283)	-
Cap de taux d'intérêt	20 000	-	279	(279)	-
31 décembre 2009		-	589	(562)	-

## Note 16 : Avantages au personnel

Les principales hypothèses utilisées pour les évaluations actuarielles des plans sont les suivantes :

France	31/12/2009	31/12/2008
Taux d'actualisation	4,64%	5,22%
Augmentation annuelle des salaires	2,00%	2,00%
Taux de charges sociales	45%	45%
Turnover	12%	12%
Age de départ à la retraite	65	65
Table de survie	TH 00 02	TH 00 02
Table des droits	CC Transport	CC Transport

Les montants comptabilisés au titre des indemnités de fin de carrière sont les suivants :

	31/12/2009	31/12/2008
Valeur actuelle des obligations	889	704
Coûts des services passés non comptabilisés	-	-
Juste valeur des actifs des plans de retraite	-	-
Dette nette comptabilisée au bilan	889	704

La sensibilité de la valeur actuelle des obligations au taux d'actualisation est la suivante :

	taux annuel d'actualisation		
	3,64%	4,64%	5,64%
	(-100 points de base)	(jeu de base)	(+100 points de base)
Valeur actualisée de l'obligation	994	889	799

Les montants comptabilisés au titre des engagements de retraite au compte de résultat sont les suivants :

	31/12/2009	31/12/2008
Coût des services rendus au cours de l'exercice net des prestations payées dans l'exercice	91	38
Intérêts sur l'obligation	34	29
Gains/Pertes actuarielles constatées sur l'exercice	60	70
Charge nette comptabilisée en résultat	185	137
<i>dont en résultat opérationnel</i>	<i>151</i>	<i>108</i>
<i>dont en autres produits et charges financières</i>	<i>34</i>	<i>29</i>

La charge pour l'exercice est incluse sur la ligne charges de personnel du compte de résultat.

Les changements dans la valeur actuelle des obligations de retraite peuvent se présenter comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Obligations à l'ouverture de l'exercice	704	567
Coût des services	125	57
Intérêt	34	29
Gains/Pertes actuarielles	60	70
Prestations payées	(34)	(19)
Obligations à la clôture de l'exercice	889	704

L'historique des plans pour l'exercice actuel et l'exercice antérieur peut se présenter comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Valeur actuelle des obligations	889	704
Juste valeur des actifs des plans de retraite	-	-
Engagement net	889	704

## 6.2 Notes sur le compte de résultat

### Note 17 : Résultat financier

	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts et produits financiers assimilés	224	549
<b>Total des produits financiers</b>	<b>224</b>	<b>549</b>
Intérêts et charges assimilées	(2 991)	(3 910)
Comptabilisation à la juste valeur des instruments financiers	(562)	(83)
Actualisation des engagements de retraite	(34)	(29)
Autres charges financières	(130)	(17)
<b>Total des charges financières</b>	<b>(3 717)</b>	<b>(4 039)</b>
<b>Total</b>	<b>(3 493)</b>	<b>(3 490)</b>

Les intérêts et charges assimilés se rapportent essentiellement aux emprunts bancaires, dettes de location financement et découverts bancaires.

Le coût de l'endettement net s'élève à 2.767 K€ en 2009 et 3.361 K€ en 2008.

### Note 18 : Impôts sur les sociétés

	31/12/2009	31/12/2008
Charge nette d'impôt courant	481	32
Charge nette d'impôt différé	1 185	227
<b>Total impôt</b>	<b>1 666</b>	<b>259</b>

Le rapprochement entre l'impôt sur le résultat théorique et l'impôt sur le résultat comptabilisé s'établit comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 297	2 499
Impôt sur le résultat	1 666	259
Résultat des entreprises associées	(287)	(63)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>5 676</b>	<b>2 695</b>
Taux d'impôt théorique	34,43%	34,43%
<b>Impôt théorique</b>	<b>1 954</b>	<b>928</b>
Effet des différences permanentes	(952)	(1 166)
Effet des déficits de l'exercice non activés	990	192
Effet de l'utilisation et de l'activation de déficits non activés précédemment	(294)	(14)
Effet des autres taxes	83	377
Effet des différences de taux	(115)	(58)
<b>Impôt comptabilisé</b>	<b>1 666</b>	<b>259</b>
Taux effectif d'impôt	29,35%	9,61%

La loi de finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacé par la Contribution Economique et Territoriale dont les deux composantes sont :

- La Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle Taxe Professionnelle ;
- La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe a considéré que ce changement fiscal conduisait en réalité à remplacer la taxe professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes, la CFE restant comptabilisée en impôts et taxes dans le Résultat opérationnel alors que la CVAE sera présentée à compter de l'exercice 2010 sur la ligne Impôt sur le résultat. Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la C.V.A.E en tant qu'impôt sur le résultat a conduit à comptabiliser dès le 31/12/2009 un impôt différé relatif à la différence temporelle existant à cette date, par contrepartie d'une charge nette au compte de résultat de l'exercice. Cette charge d'impôt différé est présentée sur la ligne « Impôt sur le résultat » dans la rubrique « Effet des autres taxes » ci-dessus.

## Note 19 : Résultats nets par action

(en unités)	31/12/2009	31/12/2008
Nombre moyen d'actions émises	131 656	129 582
Nombre total moyen d'actions	131 656	129 582

Une filiale du Groupe a émis des actions à bons de souscription d'actions intégralement détenues, au 31 décembre 2009, par un des actionnaires d'ID Logistics Group SA. Dans le cas où cet actionnaire déciderait de souscrire à l'intégralité des bons de souscription, la répartition du résultat net entre les intérêts minoritaires et la part du groupe serait modifiée.

Le résultat net part du groupe pour 2009 serait alors de 1.838 K€, et de 1.152 K€ pour 2008.

## 6.3 Autres informations

### Note 20 : Variation du besoin en fonds de roulement

	31/12/2009	31/12/2008
Stocks	(121)	36
Créances clients	(2 170)	7 027
Dettes fournisseurs	1 380	(3 518)
Besoin en fonds de roulement d'exploitation	(911)	3 545
Autres créances	(554)	8 650
Autres dettes	(2 128)	(688)
Besoin en fonds de roulement hors exploitation	(2 682)	7 962
Variation du besoin en fonds de roulement	(3 593)	11 507

### Note 21 : Effectifs

#### Les effectifs en CDI ou équivalent au 31 décembre sont :

(en unités)	31/12/2009	31/12/2008
Cadres	230	220
Non cadres	5 591	4 892
Total	5 821	5 112

## Note 22 : Transactions avec des sociétés apparentées (parties liées)

Les transactions intervenues à des conditions normales de marché entre le Groupe et les sociétés apparentées sont les suivantes :

Société	Nature du lien	Nature de la transaction	Produit ou (charge)		Solde bilan débit ou (crédit)	
			31/12/2009	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2008
Comète	Dirigeant commun	Prestations de services	(515)	(480)	(237)	(83)
Immod	Actionnaire commun	Intérêts de financement	118	366	(689)	10 020
		Prestations de services	545	72		
Les Parcs du Lubéron Holding	Dirigeant commun	Prestations de services	4	9	11	11
Les Parcs du Lubéron Gestion	Dirigeant commun	Prestations de services	128	36	72	38

Les transactions avec les entreprises consolidées selon la méthode de mise en équivalence sont des prestations de services administratifs courants, conclues à des conditions normales de marché pour des montants totaux non significatifs au regard de l'activité du Groupe.

## Note 23 : Rémunération des dirigeants

Le président ne perçoit aucune rémunération de la part du Groupe. Il est rémunéré par la société Comète, dont il est actionnaire à 95,97% et qui a conclu des conventions de services avec différentes filiales du Groupe. Les services visés dans ces conventions comprennent notamment des prestations de management et de direction de stratégie et de développement commercial.

Les montants relatifs aux prestations mentionnées ci-dessus sont indiqués en note 22.

## Note 24 : Engagements et éventualités

Les engagements contractés par le groupe à la date de clôture sont les suivants :

	31/12/2009	31/12/2008
Engagements donnés		
Locations immobilières	40 296	41 973
Locations mobilières	19 444	15 195
Garanties maison mère	3 941	3 702
Dettes financières soumises à covenants	5 060	6 868
DIF en nombre d'heures	155 000	107 400
Engagements reçus		
Cautions bancaires	6 946	7 319

La ventilation des engagements donnés en matière de locations mobilières et immobilières est la suivante :

	A moins d'un an	De un à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Au 31 décembre 2009				
Locations immobilières	15 463	23 879	954	40 296
Location mobilières	6 556	12 142	746	19 444
Au 31 décembre 2008				
Locations immobilières	14 778	26 634	561	41 973
Location mobilières	5 418	9 434	343	15 195

Par ailleurs, au 31 décembre 2009, le Groupe est engagé dans la construction d'un entrepôt en France, pour un investissement total à terme de 32.000 K€, livrable sur le premier semestre 2010. Cet investissement est financé sous forme d'un préfinancement au fur et à mesure de la construction puis d'un crédit-bail une fois la construction livrée.

#### **Note 25 : Evènements postérieurs à la clôture**

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés.

## Note 26 : Listes des filiales, co-entreprises et entreprises associées consolidées

	Pays	Pourcentage d'intérêt		Pourcentage de contrôle		Méthode
		2009	2008	2009	2008	
ID Logistics Group SA	France					Société mère
Ficopar	France	95%	51%	95%	51%	IG
ID Logistics	France	95%	51%	100%	100%	IG
ID Logistics France	France	95%	51%	100%	100%	IG
ID Logistics France 2	France	95%	51%	100%	100%	IG
ID Logistics France 3	France	95%	51%	100%	100%	IG
ID Logistics Training	France	95%	51%	100%	100%	IG
FC Logistique R&D	France	95%	51%	100%	100%	IG
La Flèche	France	95%	51%	100%	100%	IG
La Financière du Lubéron	France	95%	51%	100%	100%	IG
ID Projets	France	95%	51%	99%	99%	IG
Immod 1	France	95%	51%	100%	100%	IG
ID Logistics Entrepot	France	95%	51%	100%	100%	IG
Froid Combi	France	24%	13%	25%	25%	ME
Interflèche	France	95%	51%	100%	100%	IG
ID Logistics Taiwan	Taiwan	57%	31%	60%	60%	IG
ID Logistics Do Brasil	Brésil	95%	51%	100%	100%	IG
ID Log	DOM	48%	26%	50%	50%	ME
ID Trans	DOM	48%	26%	50%	50%	ME
ID Logistics Océan Indien	DOM	48%	26%	51%	51%	IG
ID Logistics Maurice	Maurice	95%	51%	100%	100%	IG
Group Logistics – IDL Espana	Espagne	95%	51%	100%	100%	IG
ID Logistics Maroc	Maroc	57%	31%	60%	60%	IG
ID Logistics China Hong Kong	Chine	95%	51%	100%	100%	IG
Nanjing ID Business Consultation	Chine	95%	51%	100%	100%	IG
ID Logistics Nanjing	Chine	95%	51%	100%	100%	IG
ID Consulting Shangai	Chine	95%	51%	100%	100%	IG
Pt. Inti Dinamika Logitama Indonesia	Indonésie	95%	51%	100%	100%	IG
ID Logistics Polska	Pologne	95%	51%	100%	100%	IG
ID Logistics A	Argentine	86%	46%	90%	90%	IG
ID Supply Chain	Argentine	51%	28%	60%	60%	IG
Luxembourg Transport Organisation	Luxembourg	95%	51%	100%	100%	IG

\* IG : intégration globale, ME : mise en équivalence

## 7 NOTE TRANSITOIRE DE PASSAGE AUX IFRS

### Rapprochement entre le compte de résultat au 31 décembre 2008 en normes françaises et en normes IFRS

Périmètre	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	ID Group	ID Group	ID Group
Compte de résultat 2008 en milliers d'euros	31/12/2008 principes comptables français selon les méthodes de présentation IAS/IFRS	IAS 12 Impôts sur le résultat	IAS 17 Contrats de location	IAS 19 Avantages au personnel	IAS 21 Ecarts de conversion	IAS 27 Entités Ad-Hoc	IAS 31 Participation dans des co-entreprises	IAS 32 Instruments financiers	IAS 36 Dépréciation d'actifs	31/12/2008 IAS/IFRS	Bilan ID Logistics Group	Retraitements	31/12/2008 IAS/IFRS
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>307 682</b>					<b>(247)</b>	<b>(7 648)</b>			<b>299 787</b>	<b>7</b>	<b>(7)</b>	299 787
Charges d'exploitation hors dotations et reprises	(296 724)		5 357	(109)		(67)	7 208			(284 335)	(9)	7	(284 337)
Dotations et reprises	(3 557)		(5 995)			(7)	294			(9 265)			(9 265)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>7 401</b>	<b>-</b>	<b>(638)</b>	<b>(109)</b>	<b>-</b>	<b>(321)</b>	<b>(146)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 187</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>6 185</b>
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	(1 735)								1 735	-			-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>5 666</b>	<b>-</b>	<b>(638)</b>	<b>(109)</b>	<b>-</b>	<b>(321)</b>	<b>(146)</b>	<b>-</b>	<b>1 735</b>	<b>6 187</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>6 185</b>
Produits financiers	553						(4)			549			549
Charges financières	(3 016)		(1 148)	(29)	198		39	(83)		(4 039)			(4 039)
<b>Résultat du groupe avant impôts</b>	<b>3 203</b>	<b>-</b>	<b>(1 786)</b>	<b>(138)</b>	<b>198</b>	<b>(321)</b>	<b>(111)</b>	<b>(83)</b>	<b>1 735</b>	<b>2 697</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>2 695</b>
Impôt sur les sociétés	(994)	43	595	46			23	28		(259)			(259)
Quote-part de résultat des entreprises associées	26						37			63			63
<b>Résultat net</b>	<b>2 235</b>	<b>43</b>	<b>(1 191)</b>	<b>(92)</b>	<b>198</b>	<b>(321)</b>	<b>(51)</b>	<b>(55)</b>	<b>1 735</b>	<b>2 501</b>	<b>(2)</b>	<b>-</b>	<b>2 499</b>
Part des minoritaires	(71)						44			(27)		(1 225)	(1 252)
<b>Résultat net du groupe</b>	<b>2 164</b>	<b>43</b>	<b>(1 191)</b>	<b>(92)</b>	<b>198</b>	<b>(321)</b>	<b>(7)</b>	<b>(55)</b>	<b>1 735</b>	<b>2 474</b>	<b>(2)</b>	<b>(1 225)</b>	<b>1 247</b>

## Rapprochement entre le compte de résultat au 31 décembre 2009 en normes françaises et en normes IFRS

Périmètre	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	ID Group	ID Group	ID Group
Compte de résultat 2009 en milliers d'euros	31/12/2009 principes comptables français selon les méthodes de présentation IAS/IFRS	IAS 12 Impôts sur le résultat	IAS 16 Charges différées	IAS 17 Contrats de location	IAS 19 Avantages au personnel	IAS 21 Ecarts de conversion	IAS 27 Entités Ad-Hoc	IAS 31 Participation dans des co-entreprises	IAS 32 Instruments financiers	IAS 36 Dépréciation d'actifs	31/12/2009 IAS/IFRS	Bilan ID Logistics Group	Retraitements	31/12/2009 IAS/IFRS
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>319 052</b>						<b>398</b>	<b>(9 640)</b>			<b>309 810</b>	<b>8</b>	<b>(8)</b>	309 810
Charges d'exploitation hors dotations et reprises	(305 311)		(18)	7 538	(151)		(65)	8 761			(289 246)	(14)	8	(289 252)
Dotations et reprises	(5 152)			(6 440)			(7)	210			(11 389)			(11 389)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>8 589</b>	<b>-</b>	<b>(18)</b>	<b>1 098</b>	<b>(151)</b>	<b>-</b>	<b>326</b>	<b>(669)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9 175</b>	<b>(6)</b>	<b>-</b>	<b>9 169</b>
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisitio	(1 735)									1 735	-			-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>6 854</b>	<b>-</b>	<b>(18)</b>	<b>1 098</b>	<b>(151)</b>	<b>-</b>	<b>326</b>	<b>(669)</b>	<b>-</b>	<b>1 735</b>	<b>9 175</b>	<b>(6)</b>	<b>-</b>	<b>9 169</b>
Produits financiers	802					(574)		(4)			224			224
Charges financières	(2 326)			(981)	(34)	102		42	(514)		(3 711)	(6)		(3 717)
<b>Résultat du groupe avant impôts</b>	<b>5 330</b>	<b>-</b>	<b>(18)</b>	<b>117</b>	<b>(185)</b>	<b>(472)</b>	<b>326</b>	<b>(631)</b>	<b>(514)</b>	<b>1 735</b>	<b>5 688</b>	<b>(12)</b>	<b>-</b>	<b>5 676</b>
Impôt sur les sociétés	(2 277)	340		(41)	62			79	171		(1 666)			(1 666)
Quote-part de résultat des entreprises associées	24							263			287			287
<b>Résultat net</b>	<b>3 077</b>	<b>340</b>	<b>(18)</b>	<b>76</b>	<b>(123)</b>	<b>(472)</b>	<b>326</b>	<b>(289)</b>	<b>(343)</b>	<b>1 735</b>	<b>4 309</b>	<b>(12)</b>	<b>-</b>	<b>4 297</b>
Part des minoritaires	(595)	(13)	7	3				277			(321)		(1 975)	(2 296)
<b>Résultat net du groupe</b>	<b>2 482</b>	<b>327</b>	<b>(11)</b>	<b>79</b>	<b>(123)</b>	<b>(472)</b>	<b>326</b>	<b>(12)</b>	<b>(343)</b>	<b>1 735</b>	<b>3 988</b>	<b>(12)</b>	<b>(1 975)</b>	<b>2 001</b>

## Rapprochement entre le bilan au 31 décembre 2007 en normes françaises et le bilan d'ouverture en normes IFRS au 1er janvier 2008 ;

Périmètre	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	ID Group	ID Group	ID Group	ID Group
Bilan 2007 en milliers d'euros	31/12/2007 principes comptables français selon les méthodes de présentation IAS/IFRS	IAS 12 Impôts sur le résultat	IAS 16 Immobilisations	IAS 17 Contrats de location	IAS 19 Avantages au personnel	IAS 21 Ecarts de conversion	IAS 27 Entités Ad-Hoc	IAS 31 Participation dans des co-entreprises	IAS 32 Instruments financiers	IAS 36 Dépréciation d'actifs	IAS 37 Provisions	31/12/2007 IAS/IFRS	Bilan ID Logistics Group	Elimination des titres	Elimination des Intercos	31/12/2007 IAS/IFRS
Ecarts d'acquisition	32 997	-										32 997				32 997
Immobilisations incorporelles	1 396		(24)	28				(60)				1 340				1 340
Immobilisations corporelles	9 729			13 626			24	(970)				22 409				22 409
Titres des entreprises associées	344							120				464	8 625	(8 625)		464
Autres actifs financiers non courants	3 465			56				(9)				3 512				3 512
Impôts différés actifs	6 077	1 753		402	189				(19)		500	8 902				8 902
<b>Actifs non courants</b>	<b>54 008</b>	<b>1 753</b>	<b>(24)</b>	<b>14 112</b>	<b>189</b>	<b>-</b>	<b>24</b>	<b>(919)</b>	<b>(19)</b>	<b>-</b>	<b>500</b>	<b>69 624</b>	<b>8 625</b>	<b>(8 625)</b>	<b>-</b>	<b>69 624</b>
Stocks	243							-				243				243
Clients et comptes rattachés	58 992						(2 493)	(1 699)				54 800	18		(7)	54 811
Autres créances	31 713						243	(110)				31 846	2		(9)	31 839
Autres actifs financiers courants	4 786								57			4 843				4 843
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 353						180	(236)				5 297				5 297
<b>Actifs courants</b>	<b>101 087</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(2 070)</b>	<b>(2 045)</b>	<b>57</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>97 029</b>	<b>20</b>	<b>-</b>	<b>(16)</b>	<b>97 033</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>155 095</b>	<b>1 753</b>	<b>(24)</b>	<b>14 112</b>	<b>189</b>	<b>-</b>	<b>(2 046)</b>	<b>(2 964)</b>	<b>38</b>	<b>-</b>	<b>500</b>	<b>166 653</b>	<b>8 645</b>	<b>(8 625)</b>	<b>(16)</b>	<b>166 657</b>
Capital social	17 082											17 082	1 296	(17 082)		1 296
Primes d'émission	-											-				-
Ecarts de conversion	(581)					581						-				-
Réserves consolidées	(3 721)	1 753	(14)	(804)	(377)	(581)	(1 650)	12	38	(1 000)	(6 344)	7 325	3 141			4 122
Résultat de l'exercice	2 534							(3)				2 531	3	(1 253)		1 281
Intérêts minoritaires	702		(10)	(1)				(111)				580		6 569		7 149
<b>Capitaux propres</b>	<b>16 016</b>	<b>1 753</b>	<b>(24)</b>	<b>(805)</b>	<b>(377)</b>	<b>-</b>	<b>(1 650)</b>	<b>(102)</b>	<b>38</b>	<b>-</b>	<b>####</b>	<b>13 849</b>	<b>8 624</b>	<b>(8 625)</b>	<b>-</b>	<b>13 848</b>
Dettes financières court terme et long ter	30 056			14 471				(546)				43 981				43 981
Provisions à long terme	-				566							566				566
Impôts différés passifs	494							(17)				477				477
<b>Passifs non courants</b>	<b>30 550</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14 471</b>	<b>566</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(563)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>45 024</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>45 024</b>
Provisions à court terme	4 224							(63)		1 500		5 661				5 661
Fournisseurs et comptes rattachés	45 357			446				(920)	7			44 890	7		(7)	44 890
Autres dettes	57 461						(403)	(1 316)				55 742	14		(9)	55 747
Découverts bancaires	1 487											1 487				1 487
<b>Passifs courants</b>	<b>108 529</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>446</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(396)</b>	<b>(2 299)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 500</b>	<b>107 780</b>	<b>21</b>	<b>-</b>	<b>(16)</b>	<b>107 785</b>
<b>Total du passif</b>	<b>155 095</b>	<b>1 753</b>	<b>(24)</b>	<b>14 112</b>	<b>189</b>	<b>-</b>	<b>(2 046)</b>	<b>(2 964)</b>	<b>38</b>	<b>-</b>	<b>500</b>	<b>166 653</b>	<b>8 645</b>	<b>(8 625)</b>	<b>(16)</b>	<b>166 657</b>

## Rapprochement entre le bilan au 31 décembre 2008 en normes françaises et en normes IFRS

Périmètre	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	ID Group	ID Group	ID Group	ID Group
Bilan 2008 en milliers d'euros	31/12/2008 principes comptables français selon les méthodes de présentation IAS/IFRS	IAS 12 Impôts sur le résultat	IAS 16 Immobilisations	IAS 17 Contrats de location	IAS 19 Avantages au personnel	IAS 21 Ecart de conversion	IAS 27 Entités Ad-Hoc	IAS 31 Participation dans des co-entreprises	IAS 32 Instruments financiers	IAS 36 Dépréciation d'actifs	IAS 37 Provisions	31/12/2008 IAS/IFRS	Bilan ID Logistics Group	Elimination des titres	Elimination des Interco	31/12/2008 IAS/IFRS
Ecart d'acquisition	31 262									1 735		32 997				32 997
Immobilisations incorporelles	1 849		(24)	37				(89)				1 773				1 773
Immobilisations corporelles	10 400			13 630			17	(757)				23 290				23 290
Titres des entreprises associées	348							85				433	8 625	(8 625)		433
Autres actifs financiers non courants	1 370			33				(9)				1 394				1 394
Impôts différés actifs	3 962	3 025		998	235			(1)	9		500	8 728				8 728
<b>Actifs non courants</b>	<b>49 191</b>	<b>3 025</b>	<b>(24)</b>	<b>14 698</b>	<b>235</b>	<b>-</b>	<b>17</b>	<b>(771)</b>	<b>9</b>	<b>1 735</b>	<b>500</b>	<b>68 615</b>	<b>8 625</b>	<b>(8 625)</b>	<b>-</b>	<b>68 615</b>
Stocks	207											207				207
Clients et comptes rattachés	50 843						(2 105)	(955)				47 783	9		(9)	47 783
Autres créances	14 349	(1 175)					112	(39)				13 247	4		(1)	13 250
Autres actifs financiers courants	14 780											14 780				14 780
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 698						119	(365)				7 452				7 452
<b>Actifs courants</b>	<b>87 877</b>	<b>(1 175)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 874)</b>	<b>(1 359)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>83 469</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>(10)</b>	<b>83 472</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>137 068</b>	<b>1 850</b>	<b>(24)</b>	<b>14 698</b>	<b>235</b>	<b>-</b>	<b>(1 857)</b>	<b>(2 130)</b>	<b>9</b>	<b>1 735</b>	<b>500</b>	<b>152 084</b>	<b>8 638</b>	<b>(8 625)</b>	<b>(10)</b>	<b>152 087</b>
Capital social	17 082											17 082	1 296	(17 082)		1 296
Primes d'émission	-											-				-
Ecart de conversion	(586)					508						(78)		2		(76)
Réserves consolidées	(1 187)	1 807	(14)	(804)	(377)	(706)	(1 650)	(19)	38		(1 000)	(3 912)	7 328	1 973		5 389
Résultat de l'exercice	2 164	43		(1 191)	(92)	198	(321)	(7)	(55)	1 735		2 474	(2)	(1 225)		1 247
Intérêts minoritaires	738		(10)	(1)				(109)				618		7 707		8 325
<b>Capitaux propres</b>	<b>18 211</b>	<b>1 850</b>	<b>(24)</b>	<b>(1 996)</b>	<b>(469)</b>	<b>-</b>	<b>(1 971)</b>	<b>(135)</b>	<b>(17)</b>	<b>1 735</b>	<b>(1 000)</b>	<b>16 184</b>	<b>8 622</b>	<b>(8 625)</b>	<b>-</b>	<b>16 181</b>
Dettes financières court terme et long terme	16 858			14 571				(841)	26			30 614				30 614
Provisions à long terme	-				704							704				704
Impôts différés passifs	501							(24)				477				477
<b>Passifs non courants</b>	<b>17 359</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14 571</b>	<b>704</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(865)</b>	<b>26</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>31 795</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>31 795</b>
Provisions à court terme	3 948							(70)			1 500	5 378				5 378
Fournisseurs et comptes rattachés	38 430		1 357	2 123			7	(537)				41 380	1		(9)	41 372
Autres dettes	57 723		(1 357)				107	(523)				55 950	15	(1)		55 964
Découverts bancaires	1 397											1 397				1 397
<b>Passifs courants</b>	<b>101 498</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 123</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>114</b>	<b>(1 130)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 500</b>	<b>104 105</b>	<b>16</b>	<b>-</b>	<b>(10)</b>	<b>104 111</b>
<b>Total du passif</b>	<b>137 068</b>	<b>1 850</b>	<b>(24)</b>	<b>14 698</b>	<b>235</b>	<b>-</b>	<b>(1 857)</b>	<b>(2 130)</b>	<b>9</b>	<b>1 735</b>	<b>500</b>	<b>152 084</b>	<b>8 638</b>	<b>(8 625)</b>	<b>(10)</b>	<b>152 087</b>

## Rapprochement entre le bilan au 31 décembre 2009 en normes françaises et en normes IFRS

Périmètre	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	Ficopar	ID Group	ID Group	ID Group	ID Group
Bilan 2009 en milliers d'euros	31/12/2009 principes comptables français selon les méthodes de présentation IAS/IFRS	IAS 12 Impôts sur le résultat	IAS 16 Immobilisations	IAS 17 Contrats de location	IAS 19 Avantages au personnel	IAS 21 Ecarts de conversion	IAS 27 Entités Ad-Hoc	IAS 31 Participation dans des co-entreprises	IAS 32 Instruments financiers	IAS 36 Dépréciation d'actifs	IAS 37 Provisions	31/12/2009 IAS/IFRS	Bilan ID Logistics Group	Elimination des titres	Elimination des Intercos	31/12/2009 IAS/IFRS
Ecarts d'acquisition	29 527									3 470		32 997		26 372		59 369
Immobilisations incorporelles	2 192		(42)	13				(70)				2 093				2 093
Immobilisations corporelles	11 743			14 219			11	(487)				25 486				25 486
Titres des entreprises associées	349							335				684		474		1 158
Autres actifs financiers non courants	647			8				(8)				647	44 302	(44 302)		647
Impôts différés actifs	2 244	3 179		958	296				180		500	7 357				7 357
<b>Actifs non courants</b>	<b>46 702</b>	<b>3 179</b>	<b>(42)</b>	<b>15 198</b>	<b>296</b>	<b>-</b>	<b>11</b>	<b>(230)</b>	<b>180</b>	<b>3 470</b>	<b>500</b>	<b>69 264</b>	<b>44 302</b>	<b>(17 456)</b>	<b>-</b>	<b>96 110</b>
Stocks	328											328				328
Clients et comptes rattachés	53 565						(1 802)	(1 809)				49 954	9		(9)	49 954
Autres créances	25 036	(1 175)					143	(152)				23 852	2		(10 313)	13 541
Autres actifs financiers courants	3 011											3 011				3 011
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 492						89	(369)				11 212				11 212
<b>Actifs courants</b>	<b>93 432</b>	<b>(1 175)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1 570)</b>	<b>(2 330)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>88 357</b>	<b>11</b>	<b>-</b>	<b>(10 322)</b>	<b>78 046</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>140 134</b>	<b>2 004</b>	<b>(42)</b>	<b>15 198</b>	<b>296</b>	<b>-</b>	<b>(1 559)</b>	<b>(2 560)</b>	<b>180</b>	<b>3 470</b>	<b>500</b>	<b>157 621</b>	<b>44 313</b>	<b>(17 456)</b>	<b>(10 322)</b>	<b>174 156</b>
Capital social	17 082											17 082	2 053	(17 082)		2 053
Primes d'émission	-												22 887			22 887
Ecarts de conversion	(545)					652						107		(2)		105
Réserves consolidées	976	1 664	(14)	(1 995)	(470)	(180)	(1 971)	(25)	(17)	1 735	(1 000)	(1 297)	7 326	607		6 636
Résultat de l'exercice	2 482	327	(11)	79	(123)	(472)	326	(12)	(343)	1 735		3 988	(12)	(1 975)		2 001
Intérêts minoritaires	1 335	13	(17)	(3)				(370)				958		996		1 954
<b>Capitaux propres</b>	<b>21 330</b>	<b>2 004</b>	<b>(42)</b>	<b>(1 919)</b>	<b>(593)</b>	<b>-</b>	<b>(1 645)</b>	<b>(407)</b>	<b>(360)</b>	<b>3 470</b>	<b>(1 000)</b>	<b>20 838</b>	<b>32 254</b>	<b>(17 456)</b>	<b>-</b>	<b>35 636</b>
Dettes financières court terme et long ter	18 671			15 563				(531)	588			34 291				34 291
Provisions à long terme	-				889							889				889
Impôts différés passifs	512							(35)				477				477
<b>Passifs non courants</b>	<b>19 183</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>15 563</b>	<b>889</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(566)</b>	<b>588</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>35 657</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>35 657</b>
Provisions à court terme	4 709							(11)			1 500	6 198				6 198
Fournisseurs et comptes rattachés	41 225		686	1 554			7	(713)				42 759	4		(9)	42 754
Autres dettes	52 705		(686)				79	(863)	(48)			51 187	12 037		(10 313)	52 911
Découverts bancaires	982											982	18			1 000
<b>Passifs courants</b>	<b>99 621</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 554</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>86</b>	<b>(1 587)</b>	<b>(48)</b>	<b>-</b>	<b>1 500</b>	<b>101 126</b>	<b>12 059</b>	<b>-</b>	<b>(10 322)</b>	<b>102 863</b>
<b>Total du passif</b>	<b>140 134</b>	<b>2 004</b>	<b>(42)</b>	<b>15 198</b>	<b>296</b>	<b>-</b>	<b>(1 559)</b>	<b>(2 560)</b>	<b>180</b>	<b>3 470</b>	<b>500</b>	<b>157 621</b>	<b>44 313</b>	<b>(17 456)</b>	<b>(10 322)</b>	<b>174 156</b>

## 7.1 Contexte général de mise en œuvre des normes IFRS

Les comptes consolidés d'ID Logistics Group et de ses filiales (ci après le « Groupe ») qui sont publiés au titre de l'exercice 2009 sont établis suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (ci-après « IFRS »), telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 31 décembre 2009. Elles comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), c'est à dire les normes IFRS, les normes comptables internationales (« IAS ») et les interprétations émanant de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« IFRIC ») ou de l'ancien Standing Interpretations Committee (« SIC »). Elles sont disponibles sur le site [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Les premiers comptes publiés en IFRS sont les comptes consolidés de l'exercice 2009 présentés avec un comparatif au titre de l'exercice 2008. ID Logistics Group a appliqué rétrospectivement sur toutes les périodes présentées et sur son bilan d'ouverture les principes comptables qui sont en vigueur à la date de clôture des premiers états financiers IFRS. En conséquence, le bilan d'ouverture IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2008 intègre les divergences suivantes par rapport au bilan au 31 décembre 2007 présenté selon le règlement CRC 99-02 :

- Elimination des actifs et passifs comptabilisés sous le précédent référentiel qui ne répondent pas aux définitions ou critères de comptabilisation des IFRS ;
- Comptabilisation et évaluation selon les IFRS de tous les actifs et passifs qui répondent aux définitions et critères de comptabilisation de ces normes, y compris ceux qui n'étaient pas comptabilisés dans le précédent référentiel ;
- Reclassement éventuel de certaines rubriques du bilan conformément aux IFRS.

L'impact de ces ajustements est comptabilisé directement en contrepartie des capitaux propres d'ouverture.

Conformément à la recommandation de l'AMF concernant l'information à fournir pendant la période de transition, ID Logistics Group a préparé les informations financières 2009 sur la transition aux normes IFRS suivantes :

- Un rapprochement entre le compte de résultat au 31 décembre 2008 en normes françaises et en normes IFRS ;
- Un rapprochement entre le compte de résultat au 31 décembre 2009 en normes françaises et en normes IFRS ;
- Un rapprochement entre le bilan au 31 décembre 2007 en normes françaises et le bilan d'ouverture en normes IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2008 ;
- Un rapprochement entre le bilan au 31 décembre 2008 en normes françaises et en normes IFRS ;
- Un rapprochement entre le bilan au 31 décembre 2009 en normes françaises et en normes IFRS.

Ces informations financières 2009, ont été préparées selon les normes IFRS telles qu'ID Logistics Group estime devoir les appliquer sur les comptes consolidés.

La base de la préparation de ces informations financières 2009 décrites en notes ci-après résulte en conséquence :

- des normes et interprétations IFRS applicables de manière obligatoire au 31 décembre 2009,
- de l'application d'IFRS 1 qui traite des modalités de première application des normes internationales ;
- des options retenues et des exemptions utilisées telles qu'autorisées par IFRS 1.

Les montants indiqués dans le présent document sont en milliers d'euros.

## **7.2 Organisation du projet de conversion**

ID Logistics Group a mis en place un groupe de travail en charge du projet de transition vers les normes IAS / IFRS. Cette équipe a conduit une analyse des différentes normes, permettant d'identifier les divergences de méthodes comptables susceptibles d'avoir un impact sur les comptes consolidés du Groupe.

Une synthèse des impacts identifiés a été établie par le groupe de travail, validée par la Direction financière du Groupe et soumise aux auditeurs externes.

Les documents de synthèse (bilan d'ouverture au 1er janvier 2008 et comptes consolidés 2008-2009) ont été établis sur cette base dans le courant du premier semestre 2010.

## **7.3 Présentation des normes et options appliquées pour l'établissement des premières informations chiffrées en IFRS.**

### **IFRS 1 : Première application des normes d'informations financières internationales**

Les règles spécifiques à une première adoption, telles que définies dans IFRS 1 – « *Première application des normes internationales d'information financière* » ont été appliquées. Les options retenues, à la date de transition (1<sup>er</sup> janvier 2008), sont les suivantes :

- les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux IFRS n'ont pas été retraités ;
- aucune filiale, entreprise associée et coentreprise significatives du Groupe n'a adopté les IFRS à une date différente de la société mère ;
- application de toutes les dispositions d'IAS 32 « Instruments financiers : Informations à fournir et présentation », d'IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » à compter du 1er janvier 2008 ;
- le Groupe a choisi de transférer en réserves consolidées les écarts de conversion au 1er janvier 2008, relatifs à la conversion en euros des comptes des filiales ayant une monnaie étrangère comme monnaie de fonctionnement. En conséquence, ceux-ci ne sont pas comptabilisés en résultat lors de la cession ultérieure.

Les normes IFRS qui ont un impact sur les comptes du groupe sont les suivantes et les impacts présentés dans chaque note sont présentés nets d'impôts différés :

### **IFRS 3 : Regroupements d'entreprises**

Écarts d'acquisition : ID Logistics Group applique la norme IFRS 3 à compter du 1er janvier 2008.

En cas d'acquisition d'intérêts minoritaires intervenant postérieurement à la prise de contrôle, ID Logistics Group a choisi de comptabiliser l'écart de consolidation complémentaire en écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis linéairement à compter du 1er janvier 2008, mais font l'objet d'un test d'impairment annuel par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) en application d'IAS 36.

Il n'y a pas d'écart d'acquisition négatif dans le bilan d'ouverture.

Conformément à l'option offerte par IFRS 1, le groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2008

## **IAS 1 : Présentation des états financiers**

Conformément à la norme IAS 1, le groupe présentera à son bilan les parties courantes et non courantes des actifs et des passifs.

Les rubriques qui n'apparaissent pas en lecture directe dans le bilan font l'objet de notes complémentaires.

De manière symétrique, les rubriques qui n'apparaissent pas de manière détaillées dans le compte de résultat telles les amortissements et les provisions font l'objet d'une note distincte.

Le groupe a choisi de présenter le compte de résultat suivant le format « par nature ».

## **IAS 7 : Tableau de flux de Trésorerie**

Le groupe a décidé de présenter ses flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles en utilisant la méthode directe. Cette présentation ne présente pas de différence significative avec la présentation antérieurement utilisée par ID Logistics Group.

La trésorerie d'ouverture et de clôture est composée des comptes bancaires (disponibilités et découverts bancaires), des caisses ainsi que des dépôts à terme et placements en valeurs mobilières de placement, considéré comme de la quasi-trésorerie conformément à IAS 7.

## **IAS 12 : Impôt sur le résultat**

Les impôts différés sont calculés par entité fiscale sur les différences temporelles entre la base fiscale et la valeur comptable d'un élément au bilan. Les taux d'impôt retenus pour chaque entité fiscale sont ceux applicables à l'exercice au cours duquel les différences se résorberont.

Les actifs d'impôts différés, y compris sur déficits reportables, sont constatés uniquement si leur récupération est probable dans un délai raisonnable.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés par entité fiscale et ne sont pas actualisés.

L'impact sur les capitaux propres des exercices présentés s'établit comme suit :

	01/01/2008	31/12/2008	31/12/2009
Capitaux propres à l'ouverture	1 753	1 753	1 850
Etat du résultat global		54	(186)
Résultat		43	340

## **IAS 16 : Immobilisations corporelles**

La norme IAS 16 laisse le choix lors de la première application entre l'évaluation des immobilisations corporelles selon la méthode du coût amorti ou de la réévaluation actif par actif.

ID Logistics Group a retenu pour toutes les immobilisations corporelles la méthode du coût historique amorti.

La norme IAS 16 autorise l'évaluation de certains actifs corporels à la juste valeur à la date de transition. ID Logistics Group a choisi de ne pas appliquer cette option et a retenu pour l'évaluation de l'ensemble des immobilisations corporelles, la méthode du coût historique amorti.

Par ailleurs, les frais d'établissements sont étalés sur une durée limitée selon les normes françaises. En IFRS, ces frais d'établissement sont constatés en charges de l'exercice car ils ne répondent pas aux critères de reconnaissance d'un actif.

L'impact sur les capitaux propres des exercices présentés s'établit comme suit :

	01/01/2008	31/12/2008	31/12/2009
Capitaux propres à l'ouverture	(24)	(24)	(24)
Résultat			(18)

### IAS 17 : Contrat de location

IAS 17 distingue les contrats de location simple et les contrats de location financement. Pour qualifier l'ensemble de ses contrats, ID Logistics Group a procédé à leur revue en privilégiant une approche de la réalité économique de la transaction plutôt que de la forme juridique du contrat. Les contrats de location pour lesquels l'un des critères indiqués ci-dessous trouve à s'appliquer, ont été qualifiés de location-financement :

- Transfert de propriété au terme de la durée du contrat,
- Option d'achat à un prix inférieur à la juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée,
- Durée du contrat couvrant la majeure partie de la vie économique de l'actif,
- Valeur actualisée des paiements minimaux équivalente à la juste valeur de l'actif loué,
- Nature spécifique de l'actif de telle sorte que seul le groupe peut l'utiliser.

En application d'IAS 17, ID Logistics Group comptabilise une charge de loyer linéaire sur la durée du bail tenant compte des franchises contractuelles.

L'impact sur les capitaux propres des exercices présentés s'établit comme suit :

	01/01/2008	31/12/2008	31/12/2009
Capitaux propres à l'ouverture	(805)	(805)	(1 995)
Résultat		(1 191)	76

### IAS 19 : Avantages du personnel

Le groupe ne provisionnait pas les engagements de retraite précédemment. La méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés.

Les hypothèses actuarielles reposent sur des taux d'actualisation, de mobilité, d'inflation attendue sur le long terme, de progression de salaires, de charges sociales, de mortalité ainsi que de l'anticipation de la durée de travail.

Les écarts actuariels antérieurs au 1er janvier 2008 ont été comptabilisés directement en capitaux propres à l'ouverture au 1er janvier 2008 conformément à l'option offerte par IFRS 1.

L'impact sur les capitaux propres des exercices présentés s'établit comme suit :

	01/01/2008	31/12/2008	31/12/2009
Capitaux propres à l'ouverture	(377)	(377)	(470)
Résultat		(92)	(123)

### IAS 21 : Ecarts de conversion

Conformément à l'option offerte par IFRS 1, le groupe a choisi de comptabiliser en réserves consolidées les écarts de conversion au 1<sup>er</sup> janvier 2008, relatifs à la conversion en euros des comptes des filiales ayant une monnaie étrangère comme monnaie de fonctionnement. En conséquence, ceux-ci ne seront pas comptabilisés en résultat lors de la cession ultérieure.

En application de la théorie de l'investissement net, les écarts de conversion sur les financements aux filiales en devises sont comptabilisés en réserves.

L'impact sur les capitaux propres des exercices présentés s'établit comme suit :

	01/01/2008	31/12/2008	31/12/2009
Capitaux propres à l'ouverture	-	(198)	472
Résultat		198	(472)

### IAS 27 : Entités ad hoc

Les comptes des sociétés dans lesquelles le groupe a, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de leur activité sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

En particulier, ce pouvoir est présumé dans les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote. Le contrôle existe également lorsque la société mère détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité, dispose notamment du pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat.

L'impact sur les capitaux propres des exercices présentés s'établit comme suit :

	01/01/2008	31/12/2008	31/12/2009
Capitaux propres à l'ouverture	(1 650)	(1 650)	(1 971)
Résultat		(321)	326

### IAS 27 : Intérêts minoritaires

Dans les comptes consolidés établis en normes françaises, les intérêts minoritaires ne font pas partie des capitaux propres.

En application d'IAS 27 « *Etats financiers consolidés et individuels* », les intérêts minoritaires ont été reclassés dans les capitaux propres consolidés.

### IAS 28 : Participations dans des entreprises associées :

Les entités juridiques dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Si un investisseur détient, directement ou indirectement (par exemple, par le biais de filiales), 20 % ou davantage des droits de vote dans l'entreprise détenue, il est présumé avoir une influence notable, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas. Inversement, si l'investisseur détient, directement ou indirectement (par exemple, par le biais de filiales), moins de 20 % des droits de vote dans l'entreprise détenue, il est présumé ne pas avoir d'influence notable, sauf à démontrer clairement que cette influence existe.

Le groupe a procédé à une revue de son influence sur les filiales consolidées à l'ouverture au 1er janvier 2008 dont l'impact est le suivant :

	01/01/2008	31/12/2008	31/12/2009
Capitaux propres à l'ouverture	(102)	(84)	(119)
Résultat		(51)	(288)

### **IAS 32/39 : Instruments financiers**

L'impact pour le Groupe de cette norme concerne essentiellement les instruments dérivés.

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés dans le but de réduire son exposition aux risques de taux d'intérêt.

Les instruments dérivés sont comptabilisés dans le bilan consolidé en juste valeur.

La comptabilisation des variations de juste valeur dépend de l'intention d'utilisation de l'instrument dérivé et du classement qui en résulte. Le Groupe désigne ses instruments dérivés conformément aux critères établis par la norme IAS 39 – "Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation".

Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, les variations de valeur du dérivé sont enregistrées en capitaux propres pour la part efficace et en résultat de la période pour la part inefficace. Le montant enregistré en capitaux propres est reclassé en résultat lorsque l'élément couvert affecte lui-même le compte de résultat.

L'impact sur les capitaux propres des exercices présentés s'établit comme suit :

	01/01/2008	31/12/2008	31/12/2009
Capitaux propres à l'ouverture	38	38	(17)
Résultat		(55)	(343)

### **IAS 36 : Dépréciations d'actifs**

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est évalué initialement à l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuellement identifiables.

Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les écarts d'acquisition ne sont plus amortis linéairement à compter du 1er janvier 2008.

Ils font l'objet chaque année de tests de dépréciation (*impairment tests*).

Préalablement à la réalisation des *impairment tests*, une identification des unités génératrices de trésorerie associées (UGT) a été effectuée pour chacun des écarts d'acquisition pris individuellement. Pour ce faire, tous les centres de profit issus de l'acquisition des sociétés à l'époque, ont été identifiés, et l'évolution des fonds de commerce a été tracée.

Les cash flow ont été préparés à partir des budgets et du réalisé disponible pour toutes les UGT.

Ces cash flow ont été projetés sur 3 ans en introduisant des taux de croissance spécifiques à chaque secteur et cohérents avec les taux de croissance organique historiquement observés sur le groupe.

La valeur terminale des UGT est estimée à un multiple du dernier cash flow.

Le taux d'actualisation est issu à l'origine d'un taux calculé pour l'ensemble de groupe. Il a été déterminé à partir de données de marché et intrinsèques, et conforté auprès de nos analystes financiers.

L'actualisation des cash flow est comparée à la valeur des écarts d'acquisition.

Si cette valeur est supérieure à la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition à la clôture de la période, il n'y a aucune dépréciation à constater. Si au contraire, cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation de la différence doit alors être constatée.

Pour les besoins de la transition, le groupe a réalisé un test au 1<sup>er</sup> janvier 2008 ainsi qu'au 31 décembre 2008 et 2009. Ces tests n'ont pas conduit à la constatation de dépréciation.

Les impacts sur les capitaux propres du tableau ci-dessus correspondent à l'annulation de l'amortissement des écarts d'acquisitions comptabilisés suivant le référentiel 99-02.

	01/01/2008	31/12/2008	31/12/2009
Capitaux propres à l'ouverture	-	-	1 735
Résultat		1 735	1 735

### IAS 37 : Provisions

IAS 37 définit un passif, une provision, un passif éventuel et un actif éventuel.

Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture.

Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- une entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le groupe a procédé à une revue des risques à l'ouverture au 1er janvier 2008 dont l'impact est le suivant :

	01/01/2008	31/12/2008	31/12/2009
Capitaux propres à l'ouverture	(1 000)	(1 000)	(1 000)
Résultat		-	-

## 20.2 VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES ANNUELLES

### 20.2.1 Rapport des commissaires aux comptes relatif aux comptes consolidés du Groupe au titre des exercices 2010 et 2009

" En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ID Logistics Group, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société procède régulièrement à la revue de ses principaux actifs incorporels et écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans les notes 4.3 « Regroupement d'entreprises et écart d'acquisition », 4.7 « Pertes de valeur des actifs immobilisés » et 6.1.3 « Ecart d'acquisition et tests de dépréciation des actifs à long terme » de l'annexe aux comptes consolidés afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly sur Seine, le 6 juin 2011  
Les Commissaires aux comptes  
Philippe JOUBERT  
Deloitte & Associés  
Représenté par  
Albert Aidan"

### **20.2.2 Rapport des commissaires aux comptes relatif aux comptes consolidés du Groupe au titre des exercices 2009 et 2008**

« En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ID Logistics Group et en application du règlement (CE) n° 809/2004 dans le cadre du projet d'admission des actions de la société sur le marché Euronext Paris de NYSE Euronext, nous avons effectué un audit des comptes consolidés de la société ID Logistics Group relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2008 et 2009, tels que joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés établis pour les besoins du document de base présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, le patrimoine et la situation financière aux 31 décembre 2008 et 2009, ainsi que le résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation pour chacun des exercices clos à ces dates.

Paris et Neuilly sur Seine, le 5 mai 2011  
Les Commissaires aux comptes  
Philippe JOUBERT  
Deloitte & Associés  
Représenté par  
Albert Aidan"

## 20.3 INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES SEMESTRIELLES

### COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2011	30/06/2010
Chiffre d'affaires		211 844	182 436
Achats et charges externes		(106 775)	(93 872)
Charges de personnel		(90 769)	(75 278)
Impôts et taxes		(3 942)	(3 352)
Autres produits (charges) courants		547	343
Dotations nettes aux amortissements		(6 485)	(6 147)
(Dotations) reprises nettes aux provisions		(613)	(1 042)
Résultat opérationnel		3 807	3 088
Produits financiers	Note 8	585	135
Charges financières	Note 8	(1 910)	(2 461)
Résultat du groupe avant impôt		2 482	762
Impôt sur le résultat	Note 9	(1 449)	(939)
Quote part de résultats des entreprises associées		27	4
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 060	(173)
Dont part des intérêts minoritaires		(89)	204
Dont part du groupe		1 149	(377)
Résultat net part du groupe par action			
de base (en euros)	Note 10	0,56	(0,18)
dilué (en euros)	Note 10	0,52	(0,17)

### ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	30/06/2011	30/06/2010
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 060	-173
Ecart de conversion	(284)	919
Cession d'actions propres	38	-
Effets d'impôt	(20)	(62)
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres nets d'impôts	(266)	857
Résultat global	794	684
Dont part des intérêts minoritaires	(173)	381
Dont part du groupe	967	303

## BILAN CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	30/06/2011	31/12/2010
Ecarts d'acquisition	Note 1	59 369	59 369
Immobilisations incorporelles	Note 1	1 704	1 923
Immobilisations corporelles	Note 2	57 880	59 918
Titres des entreprises associées		1 036	1 032
Autres actifs financiers non courants		1 707	1 720
Impôts différés actifs		7 900	7 408
<b>Actifs non courants</b>		<b>129 596</b>	<b>131 370</b>
Stocks		403	449
Clients	Note 3	63 919	62 350
Autres créances	Note 3	22 481	17 692
Autres actifs financiers courants		2 381	2 517
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 4	16 081	15 099
<b>Actifs courants</b>		<b>105 265</b>	<b>98 107</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>234 861</b>	<b>229 477</b>
Capital social	Note 5	2 053	2 053
Primes	Note 5	22 887	22 887
Ecarts de conversion		426	647
Réserves consolidées		13 032	8 624
Résultat de l'exercice		1 149	4 369
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>39 547</b>	<b>38 580</b>
Intérêts minoritaires		2 271	2 444
<b>Capitaux propres</b>		<b>41 818</b>	<b>41 024</b>
Dettes financières à plus d'un an	Note 6	38 272	41 488
Provisions à long terme	Note 7	1 229	1 130
Impôts différés passifs		374	356
<b>Passifs non courants</b>		<b>39 875</b>	<b>42 974</b>
Provisions à court terme	Note 7	8 060	7 584
Dettes financières à moins d'un an	Note 6	13 366	13 361
Autres passifs financiers courants		515	748
Découverts bancaires	Note 4	994	1 819
Fournisseurs		58 036	49 496
Autres dettes		72 197	72 471
<b>Passifs courants</b>		<b>153 168</b>	<b>145 479</b>
<b>Total du passif</b>		<b>234 861</b>	<b>229 477</b>

## TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Note	30/06/2011	30/06/2010
Résultat net		1 060	(173)
Dotations nettes aux amortissements et provisions		7 326	7 226
Variation de la juste valeur des instruments financiers		(233)	533
Quote-part de résultat non distribué des entreprises associées		(4)	(20)
Variation du besoin en fonds de roulement	Note 11	1 793	45
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité après coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>9 942</b>	<b>7 611</b>
Charge d'impôts		1 449	939
Charges financières nettes liées aux opérations de financement		1 248	1 593
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>12 639</b>	<b>10 143</b>
Impôts versés		(1 964)	(1 925)
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>10 675</b>	<b>8 218</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	Notes 1- 2	(4 937)	(39 905)
Acquisitions d'immobilisations financières		(491)	(874)
Dettes sur acquisitions d'immobilisations		95	(258)
Acquisitions de filiales nettes de trésorerie acquise		-	910
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		514	358
Cessions d'immobilisations financières		462	117
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>(4 357)</b>	<b>(39 652)</b>
Charges financières nettes liées aux opérations de financement		(1 248)	(1 593)
Emission d'emprunts		5 201	37 103
Remboursements d'emprunts		(8 413)	(7 481)
Cession d'actions propres		38	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>(4 422)</b>	<b>28 029</b>
Effets de change		(89)	227
<b>Variation de la trésorerie courante nette</b>		<b>1 807</b>	<b>(3 178)</b>
Trésorerie courante nette à l'ouverture	Note 4	13 280	10 212
Trésorerie courante nette à la clôture	Note 4	15 087	7 034

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserves de consolidation	Différences de conversion	Capitaux propres Part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres consolidés
1er janvier 2010	2 053	22 887	8 637	105	33 682	1 954	35 636
Résultat net 1er semestre 2010			(377)	-	(377)	204	(173)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-	680	680	178	858
Actions propres			(12)	-	(12)	-	(12)
Autres			(1)	-	(1)	-	(1)
30 juin 2010	2 053	22 887	8 247	785	33 972	2 336	36 308
Résultat net 2ème semestre 2010			4 746	-	4 746	422	5 168
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-	(138)	(138)	(9)	(147)
Augmentation de capital			-	-	-	-	-
Distribution de dividendes			-	-	-	(305)	(305)
Autres			-	-	-	-	-
31 décembre 2010	2 053	22 887	12 993	647	38 580	2 444	41 024
Résultat net 1er semestre 2011			1 149	-	1 149	(89)	1 060
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-	(221)	(221)	(84)	(305)
Autres			39	-	39	-	39
30 juin 2011	2 053	22 887	14 181	426	39 547	2 271	41 818

# NOTES ANNEXES

## 1 INFORMATIONS GENERALES

ID Logistics Group SA est une société anonyme de droit français dont le siège social est situé au 410, route du Moulin de Losque 84300 Cavaillon. ID Logistics Group SA et ses filiales (ci-après le « Groupe ») exercent leurs activités dans le métier de la logistique, en France et dans une dizaine de pays.

Les états financiers consolidés du Groupe au 30 juin 2011 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 14 septembre 2011. Sauf indication contraire, ils sont présentés en milliers d'euros.

Il n'y a pas de saisonnalité marquée dans notre activité à fin juin 2011 en terme de chiffre d'affaires.

## 2 BASE DE PREPARATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

### 2.1 Comptes intermédiaires

Les comptes consolidés intermédiaires condensés du Groupe ID Logistics au 30 juin 2011 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 – Information Financière Intermédiaire. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du groupe, pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires condensés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2011 et disponibles sur le site [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, présentés dans la Note 2 des comptes consolidés 2010, à l'exception des points présentés au paragraphe 2.2 - Nouvelles normes et interprétations IFRS - infra.

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux comptes consolidés intermédiaires condensés sont les suivantes :

- La charge d'impôt de la période résulte de l'estimation d'un taux effectif Groupe annuel qui est appliqué au résultat avant impôt de la période hors éléments exceptionnels significatifs. L'estimation de ce taux effectif annuel intègre notamment l'effet attendu des opérations d'optimisation fiscale. Les éventuels éléments exceptionnels de la période sont comptabilisés avec leur charge d'impôt réelle
- Les charges comptabilisées sur la période au titre des rémunérations en actions et des avantages au personnel correspondent au prorata des charges estimées de l'année.

### 2.2 Evolution des règles et méthodes comptables

#### 2.2.1 Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptées par l'Union Européenne et obligatoires pour l'exercice 2011

Les nouveaux textes publiés par l'IASB et d'application obligatoire en 2011 n'ont pas eu d'effet significatif pour le Groupe :

- Amendement IFRS 1, Exemptions relatives aux informations à fournir au titre de IFRS 7 ;
- IAS 24 révisée, Informations à fournir au titre des transactions avec les parties liées ;
- Amendement IAS 32, Classement des droits de souscription émis ;
- Amendement IFRIC 14, Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement normal ;
- IFRIC 19, Extinction des dettes financières avec des instruments de capitaux propres.

À la date d'arrêté des présents états financiers, les nouveaux textes et les interprétations suivantes étaient émis mais non encore homologués par l'Union européenne :

- IFRS 7, Transferts d'actifs financiers ;
- IAS 12, Recouvrement des actifs sous-jacents ;
- IFRS 9, Instruments financiers ;
- IFRS 10, États financiers consolidés ;
- IFRS 11, Partenariats ;
- IFRS 12, Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités ;
- IFRS 13, Évaluation à juste valeur ;
- IAS 27 révisée, États financiers individuels ;
- IAS 28 révisée, Participations dans les entreprises associées et co-entreprises.

Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes.

### **2.2.2 Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptées par l'Union Européenne et obligatoires pour les exercices 2012 et suivants**

Le Groupe n'a pas anticipé les normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

### **3 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS**

Le Groupe n'a connu aucune variation de périmètre significative au cours du premier semestre 2011.

### **4 INFORMATION SECTORIELLE**

Conformément à IFRS 8 – « Secteurs opérationnels », l'information présentée ci-après pour chaque secteur opérationnel est identique à celle présentée au Principal Décideur Opérationnel aux fins de prise de décision concernant l'affectation de ressources au secteur et d'évaluation de sa performance.

Un secteur opérationnel est une composante distincte du Groupe :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le Principal Décideur Opérationnel du Groupe en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance, et
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Le Principal Décideur Opérationnel du Groupe a été identifié comme étant le Président Directeur Général et le Directeur Général Délégué qui prennent collégalement les décisions stratégiques.

Les secteurs opérationnels, déterminés en conformité avec la norme IFRS 8, sont les secteurs France et International.

Le secteur France est composé des filiales ayant leur siège social en France métropolitaine.

Le secteur International est composé des filiales qui ont leur siège social dans les pays suivants : Argentine, Brésil, Chine, Espagne, Ile de la Réunion, Indonésie, Maroc, Russie, Pologne et Taïwan.

Les actifs immobilisés sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les écarts d'acquisition affectables, les immobilisations incorporelles et corporelles. Ils n'incluent pas les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles, les impôts différés actifs ou passifs et les actifs financiers non courants.

L'information sectorielle présentée aux principaux décideurs et relative aux opérations se poursuivant est présentée ci-après :

	30/06/2011			30/06/2010		
	France	Inter national	Total	France	Inter national	Total
Chiffre d'affaires	139 186	73 881	213 067	121 071	62 410	183 481
Chiffre d'affaires inter-secteurs	(1 107)	(116)	(1 223)	(966)	(79)	(1 045)
Chiffre d'affaires net	138 079	73 765	211 844	120 105	62 331	182 436
Résultat opérationnel	3 177	630	3 807	2 725	363	3 088
Flux de trésorerie généré par l'activité	6 749	3 926	10 675	8 788	(570)	8 218
Investissements	3 329	1 609	4 938	38 178	1 727	39 905
Actifs immobilisés	101 320	17 633	118 953	106 013	17 520	123 533
Effectifs	2 926	4 746	7 672	2 645	4 163	6 808

## 5 NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN, DU COMPTE DE RESULTAT, DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE ET DE LEURS VARIATIONS

### 5.1 Notes sur le bilan

#### Note 1 : Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles

	Ecart d'acquisition	Logiciels	TOTAL
<b>Valeur brute :</b>			
Au 1er janvier 2011	59 369	5 953	65 322
Acquisitions	-	293	293
Cessions	-	(13)	(13)
Variation de périmètre	-	-	-
Ecart de change	-	(33)	(33)
Reclassement	-	-	-
Au 30 juin 2011	59 369	6 200	65 569
<b>Amortissements cumulés et pertes de valeurs :</b>			
Au 1er janvier 2011	-	4 030	4 030
Charge d'amortissement de l'exercice	-	481	481
Dépréciations	-	-	-
Cessions	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-
Ecart de change et reclassement	-	(15)	(15)
Au 30 juin 2011	-	4 496	4 496
<b>Montant net :</b>			
Au 30 juin 2011	59 369	1 704	61 073

Il n'y a pas de restriction à l'utilisation par le Groupe de ses immobilisations.

La valeur nette comptable des écarts d'acquisition, des relations clientèles, des autres immobilisations incorporelles et des titres des entreprises associées est revue au minimum une fois par an et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. De tels événements ou circonstances sont liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable et affectant soit l'environnement économique, soit les hypothèses ou objectifs retenus à la date d'acquisition. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable des actifs testés devient durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

Au 30 juin 2011, le Groupe a procédé à une revue des indicateurs de perte de valeur susceptibles d'entraîner une réduction de la valeur nette comptable des écarts d'acquisition et des titres des entreprises associées. Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté.

## Note 2 : Immobilisations corporelles

	Terrains & constructions	Installations, matériels & équipements	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	TOTAL
<b>Valeur brute :</b>					
Au 1er janvier 2011	46 430	34 677	15 019	440	96 566
Acquisitions	418	2 350	1 827	50	4 645
Cessions	(299)	(2 399)	(262)	(30)	(2 990)
Variation de périmètre					-
Ecart de change	(159)	(127)	(176)	(2)	(464)
Reclassement					-
Au 30 juin 2011	46 390	34 501	16 408	458	97 757
<b>Amortissements cumulés et pertes de valeurs :</b>					
Au 1er janvier 2011	7 185	21 498	7 965	-	36 648
Charge d'amortissement de l'exercice	1 295	3 205	1 503		6 003
Dépréciations					-
Cessions		(2 267)	(220)		(2 487)
Variation de périmètre					-
Ecart de change et reclassement	(123)	(59)	(105)		(287)
Au 30 juin 2011	8 357	22 377	9 143	-	39 877
<b>Montant net :</b>					
Au 30 juin 2011	38 033	12 124	7 265	458	57 880

## Note 3 : Clients et autres débiteurs courants

	30/06/2011	31/12/2010
Clients et comptes rattachés	63 919	62 447
Provisions pour dépréciation	-	(97)
<b>Total des clients - valeur nette</b>	<b>63 919</b>	<b>62 350</b>
Créances fiscales et sociales	16 819	14 759
Avances et acomptes versés sur commandes	118	9
Charges constatées d'avance	5 544	2 924
<b>Total des autres créances - valeur nette</b>	<b>22 481</b>	<b>17 692</b>

## Note 4 : Trésorerie courante nette

	30/06/2011	31/12/2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 081	15 099
Découverts bancaires	(994)	(1 819)
<b>Trésorerie courante nette</b>	<b>15 087</b>	<b>13 280</b>

La trésorerie du Groupe qui ressort à 16.081 K€ au 30 juin 2011 comprend des liquidités, des dépôts bancaires à vue et des valeurs mobilières de placement de nature monétaire pour un montant de 2.434 K€.

### Note 5 : Capital émis et primes

Nature de l'opération	Variations du capital			Capital après opérations	
	Nombre d'actions	Nominal en euros	Primes en euros	Montant en euros	Nombre d'actions
Au 1er janvier 2011			22 887 435	2 052 930	205 293
Au 30 juin 2011			22 887 435	2 052 930	2 052 930

Le Groupe a une seule classe d'actions ordinaires donnant droit aux mêmes dividendes.

### Note 6 : Passifs financiers

	30/06/2011	A moins d'un an	De un à 5 ans	A plus de 5 ans
<b>Non courants</b>				
Emprunts bancaires	588		588	
Locations financements	37 534		19 734	17 800
Autres dettes financières	150		150	
<b>Total non courants</b>	<b>38 272</b>		<b>20 472</b>	<b>17 800</b>
<b>Courants</b>				
Emprunts bancaires	1 910	1 910		
Locations financements	8 768	8 768		
Affacturage	2 350	2 350		
Autres dettes financières	338	338		
<b>Total courants</b>	<b>13 366</b>	<b>13 366</b>		
<b>Total des dettes financières</b>	<b>51 638</b>	<b>13 366</b>	<b>20 472</b>	<b>17 800</b>
<b>Répartition des dettes financières par taux et par devises</b>				
	Montants	Devise	Taux	
Emprunt	2 339	EUR	Variable	
Emprunt	159	EUR	Fixe	
Affacturage	2 350	EUR	Variable	
Locations financements	624	BRL	Fixe	
Locations financements	37	TWD	Fixe	
Locations financements	42	ARS	Fixe	
Locations financements	735	PLN	Fixe	
Locations financements	14 764	EUR	Fixe	
Locations financements	30 100	EUR	Variable	
Autres dettes	147	MAD	Fixe	
Autres dettes	341	EUR	Fixe	
<b>Totaux</b>	<b>51 638</b>			

	31/12/2010	A moins d'un an	De un à 5 ans	A plus de 5 ans
<b>Non courants</b>				
Emprunts bancaires	1 545		1 545	
Locations financements	39 733		20 402	19 331
Autres dettes financières	210		210	
<b>Total non courants</b>	<b>41 488</b>		<b>22 157</b>	<b>19 331</b>
<b>Courants</b>				
Emprunts bancaires	1 905	1 905		
Locations financements	9 093	9 093		
Affacturage	2 035	2 035		
Autres dettes financières	328	328		
<b>Total courants</b>	<b>13 361</b>	<b>13 361</b>		
<b>Total des dettes financières</b>	<b>54 849</b>	<b>13 361</b>	<b>22 157</b>	<b>19 331</b>

Répartition des dettes financières par taux et par devises	Montants	Devise	Taux
Emprunt	3 250	EUR	Variable
Emprunt	200	EUR	Fixe
Affacturage	2 035	EUR	Variable
Locations financements	894	BRL	Fixe
Locations financements	64	TWD	Fixe
Locations financements	58	ARS	Fixe
Locations financements	313	PLN	Fixe
Locations financements	15 822	EUR	Fixe
Locations financements	31 675	EUR	Variable
Autres dettes	148	MAD	Fixe
Autres dettes	390	EUR	Fixe
<b>Totaux</b>	<b>54 849</b>		

## Note 7 : Provisions

	Risques sociaux et fiscaux	Risques d'exploitation	Avantages au personnel	Autres	Total
<b>Au 1er janvier 2011</b>	<b>4 410</b>	<b>3 174</b>	<b>1 130</b>	<b>-</b>	<b>8 714</b>
Dotations	155	782	99	-	1 036
Reprises utilisées	(154)	(282)	-	-	(436)
Reprises sans objet	(4)	-	-	-	(4)
Autres variations	(21)	-	-	-	(21)
<b>Au 30 juin 2011</b>	<b>4 386</b>	<b>3 674</b>	<b>1 229</b>	<b>-</b>	<b>9 289</b>
Dont provisions courantes	4 386	3 674	-	-	8 060
Dont provisions non courantes	-	-	1 229	-	1 229

Les provisions pour risques d'exploitation concernent principalement des litiges avec les clients et avec les bailleurs.

## 6.2 Notes sur le compte de résultat

### Note 8 : Résultat financier

	30/06/2011	30/06/2010
Intérêts et produits financiers assimilés	585	135
<b>Total des produits financiers</b>	<b>585</b>	<b>135</b>
Intérêts et charges assimilées	(1 833)	(1 728)
Comptabilisation à la juste valeur des instruments financiers	184	(534)
Actualisation des engagements de retraite	(18)	(20)
Autres charges financières	(243)	(179)
<b>Total des charges financières</b>	<b>(1 910)</b>	<b>(2 461)</b>
<b>Total</b>	<b>(1 325)</b>	<b>(2 326)</b>

Les intérêts et charges assimilées se rapportent essentiellement aux emprunts bancaires, dettes de location financement et découverts bancaires.

### Note 9 : Impôts sur les sociétés

	30/06/2011	30/06/2010
Profit (charge) net d'impôt courant	(258)	44
Cotisation sur la valeur ajoutée	(1 191)	(983)
<b>Total</b>	<b>(1 449)</b>	<b>(939)</b>

### Note 10 : Résultats nets par action

Le nombre moyen d'actions a évolué comme suit

(en unités)	30/06/2011	30/06/2010
Nombre moyen d'actions émises	2 052 930	2 052 930
Nombre moyen d'actions propres	-1 975	-1 458
Nombre moyen d'actions	2 050 955	2 051 472
Bons de souscription d'actions	155 520	155 520
<b>Nombre total moyen d'actions diluées</b>	<b>2 206 475</b>	<b>2 206 992</b>

### 6.3 Autres informations

#### Note 11 : Variation du besoin en fonds de roulement

	30/06/2011	30/06/2010
Stocks	46	(9)
Créances clients	(1 570)	(8 581)
Dettes fournisseurs	8 445	6 903
Besoin en fonds de roulement d'exploitation	6 921	(1 687)
Autres créances	(5 144)	(4 388)
Autres dettes	16	6 120
Besoin en fonds de roulement hors exploitation	(5 128)	1 732
Variation du besoin en fonds de roulement	1 793	45

#### Note 12 : Transactions avec des sociétés apparentées (parties liées)

Les transactions intervenues à des conditions normales de marché entre le Groupe et les sociétés apparentées sont les suivantes :

Société	Nature du lien	Nature de la transaction	Produit ou (charge)		Solde bilan débit ou (crédit)	
			30/06/2011	30/06/2010	30/06/2011	31/12/2010
Comète	Dirigeant commun	Prestations de services	(186)	(181)	(74)	(237)
Immod	Actionnaire commun	Intérêts de financement	(4)	(18)	(428)	(837)
		Prestations de services	-	(60)	-	-
Les Parcs du Lubéron Gestion	Dirigeant commun	Prestations de services	12	62	29	(4)
Les Parcs du Lubéron 1	Dirigeant commun	Prestations de services	97	-	93	-

Les transactions avec les entreprises consolidées selon la méthode de mise en équivalence sont des prestations de services administratifs courants, conclues à des conditions normales de marché pour des montants totaux non significatifs au regard de l'activité du Groupe.

### Note 13 : Rémunération des dirigeants

Le président du Conseil d'administration ne perçoit aucune rémunération de la part du Groupe. Il est rémunéré par la société Comète, dont il est actionnaire à 95,97% et qui a conclu des conventions de services avec différentes filiales du Groupe. Les services visés dans ces conventions comprennent notamment des prestations de management et de direction en matière de stratégie et de développement commercial.

Les montants relatifs aux prestations mentionnées ci-dessus sont indiqués en note 12.

#### Rémunérations brutes allouées aux autres membres du Conseil d'Administration

	30/06/2011	30/06/2010
Nature de la charge		
Rémunération brute totale	255	13
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat	-	-

Jusqu'au 21 juin 2010, la Société était organisée sous la forme d'une société par actions simplifiée avec un seul mandataire social. Par décision de l'Assemblée générale du 21 juin 2010, la Société a été transformée en société anonyme à conseil d'administration, celui-ci étant composé de trois administrateurs.

La rémunération présentée ci-dessous tient compte, prorata temporis, de ces changements. La Part variable de la rémunération brute totale ci-dessus est également présentée prorata temporis.

### Note 14 : Engagements et éventualités

Les engagements contractés par le groupe à la date de clôture sont les suivants :

	30/06/2011	31/12/2010
Engagements donnés		
Locations immobilières	37 014	32 493
Locations mobilières	15 607	13 954
Garanties maison mère	4 947	4 982
Dettes financières soumises à covenants	2 339	3 252
DIF en nombre d'heures	177 300	190 500
Engagements reçus		
Cautions bancaires	8 279	7 890

La ventilation des engagements donnés en matière de locations mobilières et immobilières est la suivante :

	A moins d'un an	De un à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Au 30 juin 2011				
Locations immobilières	18 052	18 962	-	37 014
Location mobilières	5 965	8 951	691	15 607

Le montant des lignes de crédit autorisées non utilisées au 30 juin 2011 s'élève à 9.400 K€.

#### **Note 15 : Evènements postérieurs à la clôture**

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés.

### **20.4 VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES SEMESTRIELLES**

« Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ID Logistics Group et en réponse à votre demande dans le cadre du projet d'admission des actions de la société sur le marché Euronext Paris, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels consolidés condensés (« les comptes ») de celle-ci relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Paris et Neuilly sur Seine, le 14 septembre 2011  
Les Commissaires aux comptes  
Philippe JOUBERT  
Deloitte & Associés  
Représenté par  
Albert Aidan »

## **20.5 DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES**

Les dernières informations financières datent du 30 juin 2011 (informations semestrielles figurant en section 20.3 « Informations financières historiques semestrielles » du Document de Base).

## **20.6 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES**

### **20.6.1 Dividendes versés au cours des trois derniers exercices**

Néant

### **20.6.2 Politique de distribution de dividendes**

Compte tenu de la stratégie de développement envisagée par le Groupe, tant par croissance interne que par croissance externe, il n'est pas prévu d'engager à court terme une politique de versement de dividendes.

Cependant, le Conseil d'administration de la Société réévaluera régulièrement l'opportunité de verser un dividende en considérant les conditions générales de l'environnement économique, les conditions spécifiques à son secteur d'activité, les résultats du Groupe, sa situation financière, les intérêts de ses actionnaires ainsi que tout autre facteur qu'il jugera pertinent.

## **20.7 PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE**

Le Groupe peut être impliqué dans des procédures judiciaires, administratives ou arbitrales dans le cours normal de son activité. Le Groupe constitue une provision comptable dès lors qu'il existe une probabilité suffisante que de tels litiges soient susceptibles d'entraîner des coûts à la charge de la Société ou de l'une de ses filiales, et que ces coûts pourraient être estimés de manière fiable.

A la connaissance du Groupe, il n'existe pas, au cours des douze mois précédents la Date du Document de Base, de procédure judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir, ou a eu récemment, des effets significatifs sur la situation financière ou les résultats du Groupe (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) .

## **20.8 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE**

Il n'y a pas eu, à la connaissance de la Société, de changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe depuis le 30 juin 2011.

## **21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Le descriptif ci-dessous tient compte de certaines modifications statutaires décidées par l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2011, pour certaines sous condition suspensive de la première cotation des actions de la Société sur le marché Euronext Paris de NYSE Euronext.

### **21.1 CAPITAL SOCIAL**

#### **21.1.1 Montant du capital social**

A la Date du Document de Base, le capital de la Société s'élève à 2.052.930,00 € divisé en 2.052.930 actions de 1 € de nominal chacune, entièrement libérées.

Comme décrit en sous-section 21.1.4 « Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital », parmi les actions composant le capital social de la Société, 25.920 sont des actions à bons de souscription d'action : elles portent chacune 6 bons de souscription d'action, soit un total de 155.520 bons de souscription d'action. Chaque bon donne le droit de souscrire une action soit, à la Date du Document de Base, une dilution potentielle maximale de 7,04% en participation.

#### **21.1.2 Titres non représentatifs du capital**

Néant.

#### **21.1.3 Acquisition par la Société de ses propres actions.**

À la Date du Document de Base, la Société ne détient aucune action propre et aucune action de la Société n'est détenue par l'une quelconque de ses filiales ou par un tiers pour son compte.

L'Assemblée Générale Mixte de la Société réunie le 22 juin 2011 a autorisé, pour une durée de dix-huit mois à compter de l'Assemblée (étant rappelé que cette autorisation ne pourra être utilisée par la Société avant l'admission des actions de la société aux négociations sur le marché Euronext Paris de NYSE Euronext), le Conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat des actions de la Société dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce et conformément au Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans les conditions décrites ci-dessous :

Nombre maximum d'actions pouvant être achetées

- 10% du capital social à la date du rachat des actions. Lorsque les actions sont acquises dans le but de favoriser l'animation et la liquidité des titres, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10 % prévue ci-dessus correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation.

Objectifs des rachats d'actions

- de favoriser l'animation et la liquidité des titres de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité à conclure avec un prestataire de services d'investissement indépendant, conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI en date du 8 mars 2011 reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers le 21 mars 2011 ; ou
- de permettre d'honorer des obligations liées à des programmes d'options sur actions, d'attribution d'actions gratuites, d'épargne salariale ou autres allocations d'actions aux salariés de la Société ou d'une entreprise associée, en ce compris (i) la mise en œuvre de tout plan

d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, (ii) l'attribution d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 3332-1 à L. 3332-8 et suivants du Code du travail, ou (iii) l'attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce ; ou

- de remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de tout autre manière, dans le respect de la réglementation en vigueur ; ou
- d'acheter des actions pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ; ou
- l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés

#### Prix d'achat maximum

300% du prix des actions offertes au public dans le cadre de l'admission aux négociations sur le marché Euronext Paris de NYSE Euronext, tel que ce prix sera mentionné dans le communiqué relatif aux caractéristiques définitives de l'offre au public d'actions de la Société et à leur admission aux négociations sur le Euronext Paris de NYSE Euronext, hors frais et commissions.

Il est précisé que le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5 % de son capital

Les actions ainsi rachetées pourront être annulées.

#### **21.1.4 Valeurs mobilières ouvrant droit à une quote-part de capital**

A la Date du Document de Base, la société Immod, qui détient 47,24% du capital de la Société, détient 155.520 bons de souscriptions d'actions dont les principales caractéristiques sont :

- Date d'émission : 13 octobre 2008, modifiés le 21 juin 2010
- Nombre d'actions pouvant être émises sur exercice des bons de souscription : 1 action ordinaire pour 1 bon de souscription
- Prix unitaire de souscription des actions émises sur exercice des bons de souscription : 9 euros
- Calendrier d'exercice des bons de souscription : exerçable en totalité à la Date du Document de Base
- Date limite d'exercice des bons de souscription : néant
- A la Date du Document de Base :
  - o Nombre de bons de souscription exercés : aucun
  - o Nombre de bons de souscription annulés ou caduques : aucun
  - o Nombre de bons de souscription restants : 155.520

### 21.1.5 Capital autorisé

Les résolutions d'émission approuvées par l'assemblée générale du 22 juin 2011 statuant à titre extraordinaire sont synthétisées ci-dessous :

	Durée de validité	Plafond (valeur nominale)	Modalités de détermination du prix d'émission
Emission avec maintien de droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société	26 mois	1.200.000€ <sup>(1)</sup>	
Emission avec suppression de droit préférentiel de souscription, par une offre au public d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société et faculté de conférer un droit de priorité	26 mois	1.200.000€ <sup>(1)</sup>	Se référer au (2)
Augmentation de capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 20% du capital social par an, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par une offre à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs au sens du paragraphe II de l'article L-411-2 du code monétaire et financier (placement privé)	26 mois	1.200.000€ <sup>(1)</sup> et dans la limite de 20% du capital social par an	Se référer au (3)
Possibilité d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	26 mois	15% de l'émission initiale <sup>(4)</sup>	Même prix que l'émission initiale
Emission d'actions ordinaires destinées à rémunérer des apports de titres en cas d'offre publique d'échange	26 mois	1.200.000€ <sup>(1)</sup>	
Augmentation de capital par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement et/ou à terme au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature portant sur les titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital	26 mois	Dans la limite de 10% du capital social par an	
Augmentation du capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission et attribution d'actions gratuites ou élévation de la valeur nominale du groupe	26 mois	1.200.000€	
Autorisation à donner au Conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société au profit des salariés et dirigeants du groupe	38 mois	Dans la limite de 1% du capital social	Se référer au (5)
Autorisation à donner au Conseil d'administration de procéder à des attributions	38 mois	Dans la limite	

gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés et dirigeants du groupe		de 1% du capital social	
Augmentation du capital social par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise établi en application des articles L-3332-18 à L3332-24 et suivants du Code du travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers	26 mois	Dans la limite de 3% du capital social	
Réduction du capital social par annulation des actions auto détenues	26 mois	Dans la limite de 10% du capital social pendant une période de 24 mois	

(1) Ces montants ne sont pas cumulatifs. Le plafond cumulé maximum autorisé par l'assemblée générale des augmentations de capital en valeur nominale est fixé à 1.200.000 €. Le montant nominal global des émissions de valeurs mobilières représentatives de créances sur la Société donnant accès au capital de la Société ne pourra pour sa part, excéder 50.000.000 €.

(2) Le prix d'émission sera déterminé comme suit :

- A) au titre de l'augmentation de capital à réaliser à l'occasion de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Paris de NYSE Euronext, le prix de souscription d'une action nouvelle résultera de la confrontation de l'offre des actions et des demandes de souscription émises par les investisseurs dans le cadre de la technique dite de "construction du livre d'ordre",
- B) dès lors que les actions seront admises aux négociations sur le marché Euronext Paris de NYSE Euronext, le prix d'émission des actions émises directement sera au moins égal au minimum prévu par les dispositions légales et réglementaires applicables au jour de l'émission (soit à ce jour, conformément aux dispositions du premier alinéa de l'article L. 225-136-1° du Code de commerce, la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse sur le marché Euronext Paris de NYSE Euronext précédant la fixation du prix de souscription de l'augmentation éventuellement diminuée d'une décote maximale de 5 % prévue à l'article R. 225-119 du Code de commerce), après, le cas échéant, correction de cette moyenne en cas de différence entre les dates de jouissance,
- C) le prix d'émission des valeurs mobilières donnant accès au capital sera tel que la somme perçue immédiatement par la Société, majorée le cas échéant, de celle susceptible d'être perçue ultérieurement par elle, soit, pour chaque action émise en conséquence de l'émission de ces valeurs mobilières, au moins égale au prix de souscription minimum défini à l'alinéa précédent,
- D) la conversion, le remboursement ou généralement la transformation en actions de chaque valeur mobilière donnant accès au capital se fera, compte tenu de la valeur nominale de l'obligation, en un nombre d'actions tel que la somme perçue par la Société, pour chaque action, soit au moins égale au prix de souscription minimum défini au paragraphe B ci-dessus.
- E) dans la limite de 10 % du capital social par an, le prix d'émission devra au moins être égal à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminuée d'une décote maximale de 15 %,

(3) Le prix d'émission des actions émises dans le cadre de la présente délégation, y compris à terme le cas échéant (sur exercice d'un bon, sur conversion d'une obligation ou au titre de toute autre valeur

mobilière donnant accès au capital émise en vertu de la présente résolution), sera déterminé comme suit:

- A) le prix d'émission des actions émises directement sera au moins égal au minimum prévu par les dispositions légales et réglementaires applicables au jour de l'émission (soit à ce jour, conformément aux dispositions du premier alinéa de l'article L. 225-136-1° du Code de commerce, la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse sur le marché Euronext Paris de NYSE Euronext précédant la fixation du prix de souscription de l'augmentation éventuellement diminuée d'une décote maximale de 5 % prévue à l'article R. 225-119 du Code de commerce), après, le cas échéant, correction de cette moyenne en cas de différence entre les dates de jouissance,

B) en outre, dans la limite de 10 % du capital social par an, le Conseil d'administration est autorisé à fixer le prix d'émission, après prise en compte des opportunités de marché, à un prix au moins égal à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminuée d'une décote maximale de 15 %, étant rappelé qu'il ne pourra en tout état de cause être inférieur à la valeur nominale d'une action de la Société à la date d'émission des actions concernées,

(4) 15% ou toute autre fraction qui aurait été déterminée par décret,

(5) Le prix d'exercice des options de souscription ou d'achat d'action visées dans le cadre de la présente délégation sera fixé librement par le Conseil d'administration sans cependant pouvoir être inférieur à 95% de la moyenne du cours de bourse des 20 derniers jours de cotation précédant la date de l'attribution.

#### **21.1.6 Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option**

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'option d'achat ou de vente ou d'engagement au profit des actionnaires de la Société ou consentis par ces derniers portant sur des actions de la Société.

#### **21.1.7 Historique du capital social**

##### 21.1.7.1 Evolution du capital depuis la création de la Société

Date	Nature des opérations	Capital (en euros)	Prime d'émission (en euros) (*)	Nombre d'actions créées	Valeur nominale (en euros)	Capital social (en euros)
12 septembre 2001	Constitution	40.000	-	4.000	10	40.000
21 janvier 2002	Augmentation de capital	874.720	-	87.472	10	914.720
28 mars 2002	Augmentation de capital	381.100	-	38.110	10	1.295.820
21 décembre 2009	Augmentation de capital	757.110	22.887.435,30	75.711	10	2.052.930
21 juin 2010	Division du nominal par 10	-	-	1.847.637	1	2.052.930

(\*) Les primes d'émission ci-dessus sont indiquées pour leurs valeurs brutes alors que leurs valeurs nettes de frais d'augmentation de capital sont reprises dans les comptes.

Les augmentations de capital du 21 janvier 2002 et du 28 mars 2002 se sont faites par incorporation des comptes-courants versés par les fondateurs et quelques managers depuis la constitution de la Société pour financer ses activités.

L'augmentation de capital du 21 décembre 2009 a été intégralement souscrite par la société Immod. Elle rémunère l'acquisition par la Société à la société Immod d'une participation de 29,5% dans la filiale La Financière de Commerce et de Participations (Ficopar).

#### 21.1.7.2 Evolution de la répartition du capital depuis le 1er janvier 2008

La répartition du capital de la Société a évolué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 :

	01/01/2008	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	Date du Document de Base
Immod	10,17%	9,86%	45,32%	47,90%	47,24%
Eric Hémar	50,02%	50,02%	31,58%	31,58%	31,58%
Christophe Satin	6,48%	6,48%	4,09%	4,09%	4,09%
Michel Vinoche	5,69%	5,69%	3,59%	3,59%	3,59%
Auto-détention	-	-	-	0,12%	-
Autres <sup>(1)</sup>	27,64%	27,95%	15,42%	12,72%	13,50%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

<sup>(1)</sup> Les autres actionnaires sont des collaborateurs ou d'anciens collaborateurs du Groupe dont aucun individuellement ne détient plus de 2% du capital social ou des droits de vote à la Date du Document de Base

Eric Hémar était indirectement actionnaire d'Immod à hauteur de 90% jusqu'au 31 décembre 2010 inclus. A la Date du Document de Base, Eric Hémar est indirectement actionnaire d'Immod à hauteur de 85,87% au travers de la société Comète.

Christophe Satin était indirectement actionnaire d'Immod à hauteur de 10% jusqu'au 31 décembre 2010 inclus. A la Date du Document de Base, Christophe Satin est indirectement actionnaire d'Immod à hauteur de 14,13%.

La principale variation dans la répartition du capital de la Société depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 concerne la participation de la Société Immod. Comme indiqué ci-dessus à la sous-section 22.1.7.1 « Evolution du capital depuis la création de la Société » du Document de Base, le 21 décembre 2009, la société Immod a souscrit à une augmentation de capital qui lui était intégralement réservée en rémunération de l'acquisition par la Société à la société Immod d'une participation de 29,5% dans la filiale La Financière de Commerce et de Participations (Ficopar).

Par ailleurs, la société Immod procède régulièrement à des achats et des cessions d'actions de la Société à des collaborateurs du Groupe au gré de leurs départs ou arrivées au sein du Groupe. Après l'introduction en bourse, la principale source de liquidité offerte aux actionnaires sera le marché lui-même.

### 21.1.7.3 Répartition du capital et des droits de vote

La répartition du capital et des droits de vote est détaillée au Chapitre 18 « Principaux actionnaires » du Document de Base.

Compte tenu des liens qui unissent Messieurs Hémar et Satin depuis la création de la Société, de leurs mandats respectifs et de leur participation commune dans la société Immod, actionnaire de la Société, Messieurs Hémar et Satin et la société Immod ont l'intention de formaliser leur relation dans un pacte d'actionnaires concertant qui sera conclu préalablement à l'admission des actions de la société sur le marché Euronext Paris.

Sur une base entièrement diluée de l'ensemble des titres donnant accès au capital attribués à la Date du Document de Base, la répartition du capital et des droits de vote serait la suivante :

Actionnaires	Actions et droits de vote			
	Nombre	Nombre Dilué	Pourcentage du capital social dilué	Pourcentage en droit de vote dilué
Immod <sup>(1)</sup>	969 749	1 125 269	50,95%	36,05%
Eric Hémar <sup>(1)</sup>	648 230	648 230	29,35%	39,86%
Christophe Satin <sup>(1)</sup>	83 910	83 910	3,80%	5,16%
Michel Vinoche	73 680	73 680	3,34%	4,53%
Autres <sup>(2)</sup>	277 361	277 361	12,56%	14,40%
<b>TOTAL</b>	<b>2 052 930</b>	<b>2 208 450</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

<sup>(1)</sup> A la Date du Document de Base, le capital social d'Immod est détenu indirectement à hauteur de 85,87% par M. Eric Hémar au travers de la société Comète et 14,13% par M. Christophe Satin.

<sup>(2)</sup> Les autres actionnaires sont des collaborateurs ou d'anciens collaborateurs du Groupe dont aucun individuellement ne détient plus de 2% du capital social ou des droits de vote

## 21.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

Le descriptif ci-dessous tient compte des modifications statutaires décidées par l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2011, lesquelles modifications ont été décidées sous condition suspensive de la première cotation des actions de la Société sur le marché Euronext Paris de NYSE Euronext.

### 21.2.1 Objet social (Article 4 des statuts)

La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : le conseil et la réalisation de prestations de logistique dans le monde entier et la prise de participation dans toutes sociétés pour toute activité ; toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités, la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; ainsi que toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

### **21.2.2 Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration et de direction.**

L'article 12 des statuts précise que le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Dans les rapports avec les tiers, la Société est engagée même par les actes du conseil d'administration qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Le conseil d'administration peut décider la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son président soumet pour avis à leur examen.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Ces dernières doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

Ce mandat de représentant permanent lui est donné pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente. Il doit être renouvelé à chaque renouvellement de mandat de celle-ci.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant, elle est tenue de notifier cette révocation à la Société, sans délai, par lettre recommandée, ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès, de démission ou d'empêchement prolongé du représentant permanent.

Les administrateurs personnes physiques ne peuvent appartenir au total à plus de cinq conseils d'administration ou conseils de surveillance de sociétés anonymes ayant leur siège en France métropolitaine, sauf les exceptions prévues par la loi.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail est antérieur à sa nomination et correspond à un emploi effectif. Toutefois, le nombre des administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

Sous réserve des dérogations prévues par la loi, le conseil d'administration est composé de trois membres au moins et de dix-huit au plus. En cours de vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Toutefois, en cas de fusion ou de scission, la nomination des administrateurs peut être faite par l'assemblée générale extraordinaire.

#### **Vacances - cooptation** *(Article 13 des statuts)*

Si un ou plusieurs sièges d'administrateurs deviennent vacants entre deux assemblées générales, par suite de décès ou de démission, le conseil d'administration peut procéder à une ou à des nominations à titre provisoire.

Les nominations d'administrateurs faites par le conseil d'administration sont soumises à la ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement n'en demeurent pas moins valables.

S'il ne reste plus qu'un seul ou que deux administrateurs en fonctions, celui-ci ou ceux-ci, à défaut, le ou les commissaires aux comptes, doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à l'effet de compléter le conseil.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

### **Durée du mandat des administrateurs** (*Article 14 des statuts*)

La durée de leurs fonctions est de trois années.

Les fonctions d'un administrateur prennent fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé, tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur.

Les administrateurs sont toujours rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale ordinaire.

### **Organisation, réunions et délibérations du conseil d'administration** (*Article 15 des statuts*)

#### 1. Président

Le conseil d'administration élit, parmi ses membres, un président, personne physique, dont il détermine la rémunération.

Le président est nommé pour une durée qui ne peut excéder celle de son mandat d'administrateur. Il est rééligible.

Le conseil d'administration peut le révoquer à tout moment. Toute disposition contraire est réputée non écrite.

Le président du conseil d'administration représente le conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'assemblée générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure d'accomplir leur mission.

#### 2. Réunions du conseil

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur convocation de son président.

Lorsqu'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, le tiers au moins des membres du conseil d'administration peut demander au président de convoquer celui-ci sur un ordre du jour déterminé. Le directeur général peut également demander au président de convoquer le conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé. Le président est lié par les demandes qui lui sont ainsi adressées.

La réunion a lieu soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation. La convocation des administrateurs peut être faite par tous les moyens, même verbalement. Toute convocation doit mentionner les principales questions à l'ordre du jour.

Il est tenu un registre de présence qui est signé par les administrateurs participant à la séance du conseil d'administration.

### 3. Quorum et majorité

Pour la validité des délibérations, la présence effective de la moitié au moins des administrateurs est nécessaire. Tout administrateur peut donner, par tous moyens écrits, mandat à un autre administrateur de le représenter à une séance du conseil. Chaque administrateur ne peut disposer, au cours d'une même séance, que d'une seule procuration. Ces dispositions sont applicables au représentant permanent d'une personne morale administrateur.

Sauf lorsqu'il y a lieu de statuer sur :

- la nomination, la rémunération et la révocation du président, du directeur général et du directeur général délégué,
- l'arrêté des comptes sociaux et des comptes consolidés,

sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du conseil par les moyens de la visioconférence ou tout autre moyen de télécommunication d'une nature et selon des modalités d'application conformes aux dispositions réglementaires.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix du président de séance est prépondérante.

La justification du nombre des administrateurs en exercice et de leur nomination résulte valablement, vis-à-vis des tiers, de la seule énonciation dans le procès-verbal de chaque réunion des noms des administrateurs présents, représentés ou absents.

### 4. Procès-verbaux des délibérations

Les délibérations du conseil d'administration sont constatées par des procès-verbaux établis conformément à la loi et signés par le président de la séance et par un administrateur ou, en cas d'empêchement du président, par deux administrateurs.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés par le président du conseil d'administration, un directeur général, l'administrateur délégué temporairement dans les fonctions du président ou un fondé de pouvoirs habilité à cet effet, notamment le secrétaire de la séance.

### 5. Obligations de confidentialité

Les administrateurs, ainsi que toute personne appelée à assister aux réunions du conseil, sont tenus à une obligation de confidentialité à l'égard des informations présentant un caractère confidentiel et données comme telles par le président du conseil.

#### **Rémunération des administrateurs** (*Article 16 des statuts*)

L'assemblée générale peut allouer aux administrateurs des jetons de présence, dont le montant est porté aux frais généraux de la Société et reste maintenu jusqu'à décision contraire de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration détermine la répartition de cette rémunération entre les administrateurs.

Il peut être alloué par le conseil d'administration des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à des administrateurs. Dans ce cas, ces rémunérations sont portées aux charges d'exploitation, sont communiquées aux commissaires aux comptes et soumises à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

Aucune rémunération, permanente ou non, autre que celles ici prévues, ne peut être allouée aux administrateurs, sauf s'ils sont liés à la Société par un contrat de travail dans les conditions autorisées par la loi.

### **Direction générale** (*Article 17 des statuts*)

La direction générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le président du conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le conseil d'administration et portant le titre de directeur général.

Le conseil d'administration choisit entre les deux modalités d'exercice de la direction générale. La décision relative au choix de la modalité d'exercice de la direction générale est prise à la majorité simple des administrateurs présents ou représentés. L'option retenue doit être prise pour une durée qui ne peut être inférieure à un an.

Le directeur général est révocable à tout moment par le conseil d'administration. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à des dommages intérêts, sauf lorsque le directeur général assume les fonctions de président du conseil d'administration.

Le directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers. La Société est engagée même par les actes du directeur général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les décisions du conseil d'administration limitant les pouvoirs du directeur général sont inopposables aux tiers.

Lorsque la direction générale de la Société est assumée par le président du conseil d'administration, les dispositions ci-après relatives au directeur général lui sont applicables

Le directeur général est soumis aux dispositions légales relatives à l'exercice simultané de mandats de directeur général, de membre du directoire, de directeur général unique, d'administrateur ou de membre du conseil de surveillance de sociétés anonymes ayant leur siège sur le territoire français.

Sur proposition du directeur général, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le directeur général, avec le titre de directeur général délégué. Le nombre de directeurs généraux délégués ne peut excéder cinq.

Le directeur général délégué est révocable à tout moment par le conseil d'administration sur proposition du directeur général. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à des dommages-intérêts.

Lorsque le directeur général cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, les directeurs généraux délégués conservent, sauf décision contraire du conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à nomination du nouveau directeur général.

Le conseil d'administration détermine la rémunération des directeurs généraux délégués. En accord avec le directeur général, le conseil d'administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux directeurs généraux délégués. Les directeurs généraux délégués disposent, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le directeur général.

### **21.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions de la Société**

#### 21.2.3.1 Droits de vote (*Article 25 des statuts*)

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix au moins. Toutefois, un droit de vote double par rapport à celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans consécutifs au moins au nom du même actionnaire. En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, ou d'échange d'actions à l'occasion d'un regroupement ou d'une division d'actions, le droit de vote double est conféré aux actions attribuées à raison d'actions inscrites sous la forme nominative, sous réserve qu'elles soient elles-mêmes conservées sous la forme nominative depuis leur attribution, et que les actions à raison desquelles elles ont été attribuées bénéficiaient du droit de vote double. La fusion ou la scission de la Société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société bénéficiaire si les statuts de celles-ci l'ont institué.

Au cas où des actions sont nanties, le droit de vote est exercé par leur propriétaire.

#### 21.2.3.2 Droits aux dividendes et profits (*Article 11 des statuts*)

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social, dans la répartition des bénéfices à une quotité proportionnelle au nombre des actions existantes, compte tenu du montant nominal des actions et des droits des actions de catégories différentes.

#### 21.2.3.3 Délai de prescription de dividendes (*Article 30 des statuts*)

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de mise en paiement seront prescrits au profit de l'État (Article L 1126-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques).

#### 21.2.3.4 Droit au boni de liquidation (*Article 11 des statuts*)

Chaque action donne droit dans le boni de liquidation à une quotité proportionnelle au nombre des actions existantes, compte tenu du montant nominal des actions et des droits des actions de catégories différentes.

#### 21.2.3.5 Droit préférentiel de souscription (*Article 7 des statuts*)

Les actions de la Société comportent toutes un droit préférentiel de souscription aux augmentations de capital.

#### 21.2.3.6 Limitation des droits de vote

Néant.

#### 21.2.3.7 Titres au porteur identifiable (*Article 9 des statuts*)

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Lorsque les actions sont nominatives, elles donnent lieu à une inscription en compte individuel dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

La Société peut notamment demander à tout moment, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, au dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres, contre rémunération à sa charge, des renseignements relatifs aux détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont lesdits titres peuvent être frappés.

#### 21.2.3.8 Rachat par la Société de ses propres actions.

Se référer au paragraphe 21.1.3.

### **21.2.4 Modalités de modification des droits des actionnaires**

Les droits des actionnaires tels que figurant dans les statuts de la Société ne peuvent être modifiés que par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société.

### **21.2.5 Assemblées générales d'actionnaires**

#### **Règles générales** (*Article 20 des statuts*)

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales, lesquelles sont qualifiées d'ordinaires, d'extraordinaires ou de spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les assemblées générales ordinaires sont celles qui sont appelées à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts. Toute modification directe ou indirecte des statuts est décidée par assemblée générale extraordinaire.

Les assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toute modification des droits des actions de cette catégorie. Ces assemblées sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que les assemblées générales extraordinaires.

Toute assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires.

Les délibérations des assemblées générales obligent tous les actionnaires, même absents, dissidents ou incapables.

- Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an, dans les délais légaux et réglementaires en vigueur, pour statuer sur les comptes de l'exercice social précédent.

Elle a, entre autres pouvoirs, les suivants :

- approuver, modifier ou rejeter les comptes qui lui sont soumis,
  - statuer sur la répartition et l'affectation des bénéfices en se conformant aux dispositions statutaires,
  - donner ou refuser quitus de leur gestion aux administrateurs,
  - nommer et révoquer les administrateurs,
  - nommer le ou les commissaires aux comptes titulaires et suppléants,
  - approuver ou rejeter les nominations d'administrateurs faites à titre provisoire par le conseil d'administration,
  - fixer le montant des jetons de présence alloués au conseil d'administration,
  - statuer sur le rapport spécial des commissaires aux comptes concernant les conventions soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration,
  - autoriser les émissions d'obligations ordinaires ainsi que la constitution des sûretés réelles qui pourraient leur être conférées,
  - autoriser les émissions de titres participatifs.
- Assemblée générale extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut toutefois, si ce n'est à l'unanimité des actionnaires, augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un échange ou d'un regroupement d'actions régulièrement décidé et effectué.

- Assemblée spéciale

Les assemblées spéciales ratifient les décisions de l'assemblée générale modifiant les droits relatifs à une catégorie d'actions.

Lorsqu'il existe des catégories d'actions différentes, l'assemblée spéciale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui la régissent, exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi.

### **Convocation et tenue des assemblées générales** *(Article 21 des statuts)*

Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires et, le cas échéant, les assemblées spéciales sont convoquées dans les conditions de forme et délais fixées par la loi.

Les assemblées générales sont réunies au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Elles peuvent avoir lieu par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant l'identification des actionnaires. Dans ce cas, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les actionnaires qui participent à l'assemblée en utilisant ces moyens.

### **Ordre du jour** *(Article 22 des statuts)*

L'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Un ou plusieurs actionnaires, représentant au moins la quotité du capital social fixée par la loi et agissant dans les conditions et délai légaux, ont la faculté de requérir, par lettre recommandée avec accusé de réception, l'inscription à l'ordre du jour de l'assemblée de projets de résolutions.

L'assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour, lequel ne peut être modifié sur deuxième convocation. Elle peut toutefois, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs administrateurs et procéder à leur remplacement.

### **Conditions d'admission - Accès aux assemblées - Représentation** *(Article 23 des statuts)*

Les assemblées générales se composent de tous les actionnaires dont les titres sont libérés des versements exigibles et ont été enregistrés comptablement au nom de l'actionnaire au 3ème jour ouvré précédant l'assemblée générale à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'accès à l'assemblée générale est ouvert à tous les actionnaires, quel que soit le nombre de titres qu'ils possèdent, sur simple justification de leurs qualités et identité. Le conseil d'administration peut, s'il le juge utile, faire remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et personnelles et exiger la production de ces cartes.

Tout actionnaire peut donner pouvoir dans les conditions et selon les modalités fixées par la loi et les règlements. Il peut également voter par correspondance dans les conditions et selon les modalités fixées par la loi.

Notamment, les actionnaires peuvent, dans les conditions fixées par les lois et règlements, adresser leur formule de procuration et de vote par correspondance, soit sous forme papier, soit, sur décision du conseil d'administration publiée dans l'avis de réunion et l'avis de convocation, par télétransmission.

La saisie et la signature du formulaire électronique peuvent être directement effectuées sur le site internet mis en place par le centralisateur de l'assemblée ou par tout procédé arrêté par le conseil d'administration répondant aux conditions définies à la première phrase du deuxième alinéa de l'article 1316-4 du code civil (à savoir l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant le lien de la signature avec le formulaire), pouvant notamment consister en un identifiant et un mot de passe.

La procuration ou le vote ainsi exprimé avant l'assemblée par ce moyen électronique, ainsi que l'accusé de réception qui en est donné, seront considérés comme des écrits non révocables et opposables à tous, étant précisé qu'en cas de cession de titres intervenant avant le troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, la Société invalidera ou modifiera en conséquence, selon le cas, la procuration ou le vote exprimé avant cette date et cette heure.

### **Feuille de présence - bureau – procès-verbaux** *(Article 24 des statuts)*

A chaque assemblée est tenue une feuille de présence contenant les indications prescrites par la loi.

Cette feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire, et le cas échéant les formulaires de vote par correspondance, est certifiée exacte par le bureau de l'assemblée.

Les assemblées sont présidées par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le conseil. A défaut, l'assemblée élit elle-même son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux membres de l'assemblée, présents et acceptant ces fonctions, qui disposent par eux-mêmes ou comme mandataires, du plus grand nombre de voix.

Le bureau ainsi composé désigne un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

Les membres du bureau ont pour mission de vérifier, certifier et signer la feuille de présence, de veiller à la bonne tenue des débats, de régler les incidents de séance, de contrôler les votes émis, d'en assurer la régularité, et de veiller à l'établissement du procès-verbal.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la réglementation en vigueur.

#### **Quorum - vote - nombre de voix** (*Article 25 des statuts*)

Dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la loi.

Un scrutin secret peut être réclamé soit par le conseil d'administration, soit par des actionnaires représentant au moins le quart du capital social et à la condition qu'ils en aient fait la demande écrite au conseil d'administration.

L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins le cinquième des actions ayant le droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance.

L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins, sur première convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, et le cinquième sur deuxième convocation. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés y compris les actionnaires ayant voté par correspondance.

Par dérogation légale aux dispositions qui précèdent, l'assemblée générale qui décide une augmentation de capital par voie d'incorporation de réserve, bénéfiques ou primes d'émission, peut statuer aux conditions de quorum et de majorité d'une assemblée générale ordinaire.

En outre, dans les assemblées générales extraordinaires appelées à délibérer sur l'approbation d'un apport en nature ou l'octroi d'un avantage particulier, l'apporteur ou le bénéficiaire dont les actions sont privées du droit de vote, n'a voix délibérative, ni pour lui-même, ni comme mandataire.

#### **21.2.6 Dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle**

Les statuts de la Société ne contiennent pas de dispositifs permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle.

#### **21.2.7 Franchissements de seuils statutaires** (*Article 9 des statuts*)

Outre l'obligation légale d'informer la Société de la détention de certaines fractions du capital social ou des droits de vote, les statuts de la Société prévoient que toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui viendrait à détenir, directement ou indirectement, un nombre

d'actions ou de droits de vote de la Société égal ou supérieur à 2% du capital ou des droits de vote de la Société est tenue, au plus tard avant la clôture des négociations du quatrième jour de bourse suivant le franchissement de seuil à compter de l'inscription des titres qui lui permettent d'atteindre ou de franchir ce seuil, de déclarer à la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception, le nombre total d'actions et de droits de vote qu'elle possède ainsi que toutes les précisions et autres informations qui seraient requises dans le cadre de l'obligation légale de déclaration de franchissement de seuils.

Cette déclaration doit être renouvelée dans les conditions ci-dessus, chaque fois qu'un nouveau seuil de 2% est atteint ou franchi, à la hausse comme à la baisse, quelle qu'en soit la raison, et ce y compris au-delà du premier seuil prévu par la loi.

En cas d'inobservation des stipulations ci-dessus, le ou les actionnaires concernés sont, dans les conditions et limites fixées par la loi, privés du droit de vote afférent aux titres dépassant les seuils soumis à déclaration.

#### **21.2.8 Stipulations particulières régissant les modifications du capital**

Il n'existe aucune stipulation particulière dans les statuts de la Société régissant les modifications de son capital.

## **22 CONTRATS IMPORTANTS**

La Société n'a pas conclu de contrats significatifs autres que ceux conclus dans le cours normal des affaires.

## **23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTERETS**

Néant

## 24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

L'ensemble des documents sociaux de la Société devant être mis à la disposition des actionnaires est consultable au siège social de la Société.

Peuvent notamment être consultés :

- (a) l'acte constitutif et les statuts de la Société ;
- (b) tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de la Société, dont une partie est incluse ou visée dans le Document de Base ;
- (c) les informations financières historiques de la Société pour chacun des deux exercices précédant la publication du Document de Base.

A compter de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Paris, l'information réglementée au sens des dispositions du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers sera également disponible, conformément aux exigences des lois et réglementations en vigueur, sur le site internet du Groupe ([www.id-logistics.com](http://www.id-logistics.com)).

## **25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS**

Voir chapitre 7 « Organigramme » et Note 26 des comptes consolidés 2010 présentés au chapitre 20.1 « Informations financières historiques annuelles ».

## ANNEXE 1

### GLOSSAIRE

AT	Accident du Travail
Centres de Consolidation Fournisseurs (CCC)	Centres de Consolidation Fournisseurs
Cahier des Charges Opérationnel (CCO)	Décrit la totalité de la prestation à réaliser ainsi que les moyens apportés par le Groupe
Cahier des Charges Qualité (CCQ)	Décrit les engagements de qualité et la façon dont ils sont mesurés
Chargeur	Donneur d'ordres des prestataires logistiques
CID	Certification de bonnes pratiques étendue à l'ensemble des filiales du Groupe et permettant d'assurer une qualité opérationnelle homogène et de haut niveau partout dans le monde
Consolidation multi-fournisseurs	Mise à disposition d'un entrepôt commun à plusieurs fournisseurs d'un même client. La marchandise reste la propriété des fournisseurs souvent trop petits pour pouvoir livrer régulièrement les distributeurs à un coût compétitif. Ce type d'entrepôt garantit au client la disponibilité des produits
Co-packing	Opération de conditionnement pour assembler des références produits sous forme de lot (opérations de promotion par exemple) ou dans des présentoirs de vente
Cross docking	Organisation des flux afin de recevoir la marchandise des fournisseurs, préparer et expédier les commandes des clients le même jour, sans temps de stockage
Datacenters	Serveurs de stockage et sauvegarde de l'ensemble des données (flux, stock, etc.) gérées par ID Logistics
DPH	Droguerie, Parfumerie, Hygiène
Entrepôts Mutualisés de Consolidation Aval (EMCA)	Le principe de ces entrepôts réside dans la constitution d'un stock industriel régional, hébergé sur un entrepôt de logistique d'un distributeur (bénéficiant d'un accès ferroviaire) qui permet non seulement d'approvisionner les magasins du distributeur hôte mais aussi les entrepôts des autres distributeurs du marché
EDI / WEB EDI	Echange de Données Informatique : transmission d'informations sous forme dématérialisée soit en connexion directe soit via Internet (WEB EDI)
Engineering	Activité spécifique de définition, de conception et d'étude de projet d'ouvrage ou d'opération, de coordination, d'assistance et de contrôle pour la réalisation et la gestion de ceux-ci
Envoi « à la palette »	Forme d'expédition et de tarification détaillée à l'unité de palette (par opposition à lot complet)
Fast Moving Consumer Goods (FMCG)	Représente des produits qui sont vendus rapidement et qui ont généralement une faible valeur
Freight forwarding	Organisation et gestion de flux de transport internationaux. Le « freight forwarder » agit en tant qu'intermédiaire entre son client et les sociétés de transport internationales et s'assure de l'organisation

	du transit des produits transportés (assurances, formalités douanières et administratives, solutions de transport, etc.)
GES	Gaz à Effet de Serre
ICPE	Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
Immobilier logistique de "classe A"	Entrepôts dont la hauteur est supérieure à 9,3 mètres et possédant une aire de manœuvre d'une profondeur supérieure à 35 mètres. Par ailleurs, les bâtiments doivent être isolés, chauffés, sprinklés et la résistance au sol doit être d'au moins 5 tonnes par m2
Kan Ban	Méthode de gestion de production, d'origine japonaise, visant à assurer grâce à l'emploi de fiches un approvisionnement en juste-à-temps. L'objectif de cette méthode est d'adapter le niveau des stocks en fonctions des sorties réelles et prévisionnelles
Kitting	Opération de regroupement de plusieurs pièces pour former un kit ou un pack
Key Performance Indicator (KPI)	Série d'indicateurs de performance permettant d'évaluer la qualité opérationnelle mise en place pour un contrat client
Lot complet	Lot emplissant tout le véhicule (camion, wagon, péniche, etc.), par son encombrement au plancher, son volume, ou sa masse et partant d'un seul point et à destination d'un seul client
Messagerie traditionnelle	Transport, principalement routier, dont la particularité porte sur le poids des colis (moins de 500 kg) et sur la rapidité de livraison
Pick-n-Go / Pick and Go	Ce système associe un chariot classique de préparation, une solution radiofréquence vocale, un WMS et un système de guidage laser via des bornes installées dans l'entrepôt. Les opérateurs sont ainsi assistés dans leurs gestes de manutention et leurs déplacements
<i>Radio Frequency Identification (RFID)</i>	Technologie permettant de collecter et stocker des données à distance
RIA	Robinet Incendie Armé
Risques Psycho-Sociaux (RPS)	Essentiellement le stress au travail
<i>Supply chain</i>	Anglicisme représentant la chaîne d'approvisionnement. Flux des produits et de l'information le long des processus logistiques à partir de l'achat des matières premières jusqu'à la livraison des produits finis au consommateur. La chaîne d'approvisionnement inclut tous les fournisseurs de service et les clients
<i>Système mini-load</i>	Système automatisé de stockage compact
<i>Transport Management System (TMS)</i>	Système de gestion du transport permettant de gérer et de planifier les besoins en transport du client et d'offrir une parfaite intégration de l'organisation transport dans sa <i>supply chain</i>
Voice-Picking	Le <i>Voice-picking</i> est un système permettant la préparation de commandes guidée par reconnaissance vocale. Le préparateur est muni d'un casque mono-oreille
<i>Warehouse Management System (WMS)</i>	Logiciel de gestion d'entrepôt



**ID LOGISTICS GROUP**

Société anonyme au capital de 2 052 930 €  
RCS Avignon 439 418 922

**Siège social :**

410, route du Moulin de Losque - 84300 Cavaillon - France

**[www.id-logistics.com](http://www.id-logistics.com)**